

L'ALGERIE
à l'époque
d'ABD-EL-KADER

Nous remercions les Editions Maisonneuve & Larose pour leur aimable autorisation.

La première édition de l'ouvrage a paru aux Editions Larose, Paris, 1951.

ISBN : 2-912946-07-7

© EDITIONS BOUCHENE, Paris 2002.

MARCEL EMERIT

L'ALGERIE
à l'époque
d'ABD-EL-KADER

présentation de
René Gallissot

EDITIONS BOUCHENE

Présentation

C'est peut-être pour narguer le Gouvernement général que Marcel Emerit publie sous ses auspices en 1951, *L'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader*. En tout cas, c'est le prendre au mot, puisque la «Commission de publication des documents inédits sur l'histoire de l'Algérie» vient de décider de ne plus se limiter à l'édition de la correspondance des gouverneurs généraux, mais d'ouvrir une série «Études et documents». Certes deux ouvrages d'archives ont frayé la voie. Georges Yver vient de publier *Les documents relatifs au traité de la Tafna (1837)*, qui lèvent partiellement le voile sur les reconnaissances de souveraineté et sur la convention passée entre Abd-el-Kader et Bugeaud ; ce qui fait apparaître que les violations sont largement françaises lors de la reprise de la guerre en 1839. Et d'autre part, Gabriel Esquer édite alors la *Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger* par le chef de bataillon Boutin (1808) suivie des *Mémoires* sur Alger par les consuls de Kersey (1791) et Dubois-Thainville (1809) qui sont les documents qui ont servi à la prise d'Alger en 1830.

Mais en utilisant les publications du Gouvernement général pour présenter des rapports inédits et des correspondances confidentielles, Marcel Emerit met plus encore à mal la légende glorieuse de la conquête coloniale, celle de Bugeaud tout particulièrement. Marcel Emerit n'aime pas les statues ; tout au contraire, il prend plaisir à les déboulonner ; il y a du niveleur chez cet homme. Et il ne s'agit pas non plus d'Abd-el-Kader, mais de l'Algérie ; la plus grande audace est de rompre avec la célébration des grands hommes et avec la suffisance étatique d'une version étroitement militaire et politique de l'histoire.

Pour ce qui est d'Abd-el-Kader, c'est à peine le chef d'une entreprise d'État, le constructeur de places fortes ou l'organisateur militaire qui intéresse Marcel Emerit ; moins encore le poète ou le mystique qui préoccupe les auteurs d'aujourd'hui. Abd-el-Kader est de son temps et témoigne de la hiérarchie de classes et de statuts qui supporte les discriminations et les conflits qui se traduisent en «luttres de races». Marcel Emerit entend comprendre l'Algérie de l'intérieur, en faisant parler les documents d'époque. Ce qui l'occupe, ce n'est ni les détours diplomatiques ou les cachotteries des négociations, ni les ressorts de la psychologie des acteurs qui jouent les premiers rôles, petite histoire des «élites» dont il révèle les secrets de polichinelle, mais l'histoire sociale qui pose la question nationale. Il travaille à dire le vrai et le sens de l'histoire coloniale ; ce pourquoi il fut dénoncé et tenu à l'écart.

Parce qu'il salue la paix française qui a mis fin aux luttes de races, il est possible de discuter des limites de son anticolonialisme. C'est probablement qu'en écrivant en 1950-1951, il croit encore en une Algérie faite de la présence conjointe des Musulmans et des Européens comme l'on dit encore à l'époque.

Il se situe dans l'histoire de la colonisation ; son but déclaré est «l'exposé de la vie des musulmans et des colons», «dans le passé», ajoute-t-il en préface.

La mise en pièces du légendaire colonial

Au delà de la reconnaissance des tribus et confréries et de celle du pays et des villes, ces documents ne sont pas faciles à lire sans avoir à l'esprit les vicissitudes et la lenteur de la conquête coloniale. En 1830 en France, le renversement de la monarchie restaurée des Bourbons et l'installation du régime de Louis-Philippe laissent l'avenir de l'occupation d'Alger en suspens. Certes les officiers de l'armée de Napoléon, écartés sous la Restauration «par les ultras», royalistes et catholiques, sont de retour et escomptent, comme les généraux Clauzel et Bugeaud, quelques coups d'éclat en Afrique comme l'on dit, pour jouer dans leur région et au Parlement les caciques politiques, et si possible, finir maréchal de France. Les plus petits chefs rêvent de profit et de gloriole, de toute puissance masculine et de quartier libre à sabrer des indigènes et à assouvir leurs frustrations. En fait, l'établissement français en Algérie avance au gré des fluctuations de la rivalité expansionniste franco-britannique qui est le ressort principal de la conquête coloniale, et de ce troc de partage méditerranéen: Algérie sinon encore Afrique du Nord contre Egypte pour l'au-delà arabe, persique et l'empire des Indes.

Sur place, c'est toute une expédition à préparer et exécuter que de sortir d'Alger, et par ailleurs d'Oran, de traverser la Mitidja et plus encore de monter vers Médéa, vers Miliana ou vers Tlemcen. Il faut amener les renforts et le ravitaillement et éventuellement rembarquer, par les ports d'Arzew, de Mostaganem, et de l'autre côté, de Bougie, de Bône ou plus tard, de Stora, pour gagner Constantine. Blida est plusieurs fois abandonnée et reprise ; l'on détruit villes et fortifications avant de les quitter, de laisser le pays à lui-même. Aussi les documents publiés sont-ils des rapports de missions de contact ou de négociation sinon d'espionnage, en mettant à contribution les étroites compétences d'ethnologie et de langues de ces quelques agents doubles vendant leurs services, comme Léon Roches, et de ces rares traducteurs militaires qui formeront les «Bureaux arabes». Les préjugés aussi bien que les informations sont à l'état premier sinon brut. Ce sont les détails accumulés qui sont révélateurs pour peu que l'on surmonte la lassitude.

Le légendaire colonial, surtout à usage des écoles dans les manuels français, a fait de la conquête de l'Algérie, une marche épique, glorifiant l'armée et exaltant notamment «le père Bugeaud», sa casquette et les soldats paysans. Or avant de se charger de l'occupation systématique et de colonisation après 1841 dans ses opérations de destruction de l'État d'Abd-el-Kader, Bugeaud a agi comme la plupart des officiers français, c'est-à-dire au sens propre, pour son propre compte. Il n'était pas le premier à se faire payer non seulement quelque suspension de la guerre mais une reconnaissance de souveraineté.

Les généraux passent des accords, éventuellement en court-circuitant le commandement en chef à Alger, et en dissimulant le contenu des conventions au gouvernement à Paris. Les clauses sont gardées secrètes quand ne disparaît

pas le texte original sinon la traduction au demeurant avantageusement douteuse. Dès 1830-1831, Clauzel – il était commandant en chef de l'armée d'Afrique – négocia avec le bey de Tunis pour placer un bey à la mode ottomane tant à Constantine qu'à Oran. Il arrangea la traduction de ces accords verbaux et fit annexer une convention secrète. Puis il se lança dans l'expédition de Médéa pour y installer un autre bey de sa façon et poussa d'autres incursions aventureuses.

C'est à la suite du repli des troupes de conquête françaises sur leurs bases d'Alger et d'Oran, que les Hadar de Tlemcen, c'est-à-dire la bourgeoisie «maure» qui est pour partie *fassie*, en appellent au sultan du Maroc. Les descendants de Turcs, cette caste militaire dont les officiers et les hommes de troupe venaient des diverses régions de l'empire ottoman, que sont les Kouloughlis, s'enferment avec armes et bagages dans la forteresse qu'est le mechouar. Commence ainsi le jeu de coups de main, d'attaques et de rivalités pour le contrôle de Tlemcen entre chefs privilégiés de l'ancien makhzen récupérés par les militaires français dont la tribu des Douaïr et des Zmela avec leur vieux chef de razzia, le coriace Mostefa Ben Smail, les chefs tribaux et confrériques tant locaux que liés à l'empire chérifien, et la montée en puissance du jeune Abd-el-Kader. Sur fond de renversement d'alliances et d'allégeance, Tlemcen est prise ici comme miroir grossissant de ces luttes dites de races.

C'est en signant une paix séparée avec Abd-el-Kader que par deux fois ensuite, des généraux français commandant à Oran : Desmichels en 1834 et Bugeaud en 1837-1838, ont pratiqué non seulement la manipulation de traductions ou l'ambiguïté en définissant les limites de souveraineté, mais encore le recours à une convention secrète. Les documents présentés par Marcel Emerit confirment ces accords et plus encore les dessous de table. Depuis, non seulement des copies ont été retrouvées, avec des entourloupettes comme dans le cas de la convention avec Desmichels qui porte son sceau mais pas sa signature. L'ensemble des pièces à conviction est maintenant disponible ; le jeu de traduction est vérifiable.

Cette confrontation est accablante pour Bugeaud qui avait doublé la mise pour arroser par des travaux de chemins vicinaux, son élection de conseiller général en Dordogne ; Bugeaud de la Piconnerie, hobereau conservateur de sa propriété agricole d'Excideuil, rachetée grâce à son mariage avec une héritière. Ces traités couvraient aussi la vente d'armes et d'approvisionnement à Abd-el-Kader comme son accès commercial au port d'Arzew. La publication de Marcel Emerit est un grand moment de cette mise à jour de ces autres exercices d'impunité que se permettent les militaires coloniaux.

L'on comprend l'opiniâtreté d'Abd-el-Kader à défendre sa bonne foi et les stipulations acquises, face au gouverneur général Valée qui voulait faire réviser le traité de la Tafna après avoir arraché un consentement sous réserve au représentant d'Abd-el-Kader, Miloud Ben Arrach qui avait déjà subi des pressions diplomatiques et mondaines durant un long séjour à Paris. Valée confie la mission de circonvenir l'Émir, à son gendre le commandant de Salles qu'il envoie à Miliana. Celle-ci échoue ; la reconquête de Constantine, les

empiètements qui élargissent le domaine français hors de la Mitidja, font entrer dans la guerre qui deviendra l'affrontement de l'armée de Bugeaud supérieurement équipée et comptant plus de 100.000 hommes contre la résistance d'Abd-el-Kader qui s'emploie jusqu'à épuisement à mobiliser les tribus.

Sous la guerre des races : la hiérarchie de classes et de statuts

À la fin du XIX^e siècle, la société coloniale en Algérie est constituée largement d'immigrants «européens» de diverses origines mais qui ne sont pas français, et des premières générations nées sur place qui deviennent françaises selon la loi française d'acquisition de la citoyenneté par les enfants, et d'autre part d'immigrants déjà citoyens français qui sont en nombre moindre malgré l'adjonction des Juifs faits citoyens français en 1870. Ce peuplement d'immigration et d'assimilation est alors traversé par ce que l'on appelle la «guerre des races» et par une tentative d'indépendance coloniale de l'Algérie. Le racisme interne est très fort. Ce formidable travail d'identification et d'exclusion nationale naturalise les différences de statut. Le nationalisme colonial des «Européens» qui se prétendent algériens ou africains, est profondément antijuif. Le racisme de couleur retombe globalement sur les indigènes bloqués sous le statut musulman ; ils sont considérés comme les Indiens d'Amérique que l'on placera dans des réserves et auxquels on applique la loi du lynch. Loi du lynch et code de l'indigénat, la référence juridique souligne que c'est la force arbitraire qui vaut droit.

Les catégories coloniales se fixent à cette époque. Mais les préjugés de race sont déjà à l'œuvre bien avant et dureront ; ils accompagnent même les sciences du XIX^e siècle, particulièrement l'histoire qui reprend à l'ethnologie et à la linguistique, un discours qui confond peuples, langues et races. Les ethnologues militaires et coloniaux, les historiens de la colonisation distinguent les populations, par leur race, leur pureté raciale ou leur bâtardise ; ils y croient dur comme fer, et leur croyance rejoint les croyances communes dans la parenté, la prétention de la descendance, l'hérédité par le sang, l'honneur endogamique. L'identification par la lignée est déjà une naturalisation, que redouble comme preuve absolue, le racialisme qui se prétend savant. Marcel Emerit n'est pas détaché de ce scientisme racial quand il emploie les termes de races et la formule de luttes de races. Mais il y a bien des luttes dans ces affrontements par assignation raciale.

Pour caractériser les privilégiés maîtres du pouvoir dans les beyliks de l'empire ottoman formant ce que l'on appelle la Régence d'Alger, Marcel Emerit emploie une formule qui semble adéquate, celle de «caste militaire» ; mais en même temps, il se laisse aller à dire que les Turcs sont des «asiatiques», sous-entendu des barbares ou des brutes, jusqu'à parler de «Turcs de pure race». Or les militaires turcs, gradés à qui sont attribués des fonctions et aussi des parts domaniales, mais aussi simples soldats qui reçoivent des lopins aux portes des villes, étaient recrutés dans les différentes régions de l'Empire, dans les Balkans notamment ; des noms d'aujourd'hui en témoignent encore. Ce pouvait être des convertis ; selon la définition d'époque, ces «musulmans» suivant les rites de la caste militaire dominante, sont des «Turcs de profession».

À propos de la bourgeoisie citadine qui se prend pour une aristocratie et que l'on appelle «maure», composante civile donc qui est soumise au pouvoir militaire, Marcel Emerit reprend une opinion perpétuée par les Bureaux arabes, c'est-à-dire les militaires français spécialistes de la politique indigène ; il parle ainsi de la confiance impossible dans un «Maure dont la race est abâtardie» (page 35). Il apparaît en effet aberrant de vouloir attribuer une fonction militaire à des hommes de vile bourgeoisie. Ces familles de notabilité urbaine sont réputées arabes ; on ne dit pas Arabes mais Maures. C'est que les Arabes, et plus encore au singulier qui en fait un type : «l'Arabe», «est l'enfant du désert». Les Arabes sont donc les bédouins dont se distinguent les Berbères, ces hommes des tribus montagnardes automatiquement qualifiées d'indomptables. La vision de Marcel Emerit est plus proche des classifications de la politique militaire, coloniale paternaliste, que du racisme explicite du colonat. Ces caractérisations sont déjà dans les textes qu'il présente.

Dans ce jeu des appellations de races, une place importante est donnée aux Kouloughlis, écrits fréquemment Couroughlis. Le bey Ahmed de Constantine, c'est lui qui écrit ou plutôt fait écrire, ne peut s'allier avec Abd-el-Kader car «le fils de Mahieddin» est de «race inférieure». Et pourtant Ahmed bey est kouloughli, fils de turc et de femme du pays, mais pour lui les Arabes sont de race inférieure. Et qui plus est, la famille d'Abd-el-Kader n'a pas la noblesse guerrière ; elle n'appartient pas au cercle du pouvoir, c'est une famille de religion, ou plus exactement de zaouïa, qui en principe n'a pas droit aux armes.

La cascade de mépris est fondée sur ces identifications raciales qui correspondent à la hiérarchie de statut qui informe la société ; seuls les gens classés comptent. Pour le commun l'appartenance est collective à un groupe dont on ne connaît que les hommes de commandement ou les familles de notables ; les femmes disparaissent dans cette propriété masculine des chefs de famille et des chefs de groupes. Le cas des Kouloughlis est révélateur ; la caste militaire turque manque de femmes, mais pour la prééminence de statut, il faut conserver l'idée d'une race turque. Aussi les enfants bâtards sont supposés naître de deux races, l'une supérieure par sa pureté prétendue d'origine, l'autre proprement «indigène». Le métissage reconduit la notion de race et assure la supériorité en second ou une position intermédiaire qui surplombe encore les races du commun qu'elles soient censées être pures ou mélangées.

Enlevez le couvercle, la marmite des races bouillonne et déborde. La conquête française vient de chasser les Turcs ; pour une part ceux-ci sont mêmes renvoyés à l'empereur d'Istanbul, la Sublime Porte. De la caste supérieure demeurent presque seuls, les Kouloughlis. Les luttes de race sévissent alors à découvert, d'autant que les interventions françaises cherchent des prises, attisent les rivalités sinon l'incohérence. L'exemple grossissant est celui de Tlemcen qui permet d'appréhender la hiérarchie sociale. Sur 12 à 14.000 habitants plutôt que sur 14.000 âmes comme l'on écrit encore à la mode ancienne, Marcel Emerit retient des différents textes qui fournissent des estimations ; il ne reste qu'une centaine de Turcs. La force armée et les descendants des anciens maîtres sont représentés par les 4.000 Kouloughlis qui tiennent le mechouar. Dans la médina

proprement dite, l'on dénombre 6 à 7.000 *Hadars* (citadins), cette bourgeoisie maure marchande et artisanale. Les principaux négociants sont en liaison avec Fès et des familles se retrouvent dans les deux cités ; leurs membres sont distingués comme *fassis*. Les corporations compteraient 500 métiers ; quelque 2.000 Juifs appartiennent à certains de ces métiers. Le reste de la population demeure comme anonyme ; l'on ne parle même pas de ces migrants que l'on désigne comme étrangers à la ville : les *berrani*, qui sont peut-être retournés au bled tant berbérophone qu'arabophone. Dans les documents sur Constantine, l'on apprend que les Kouloughlis dont le bey Ahmed, sont en plus forte proportion ; ils seraient plus de 5.000 pour 6.000 Maures et un millier de Juifs.

L'échelle des relations interethniques exprimée en termes de races, – on devrait dire à l'anglaise : relations interraciales – descend une hiérarchie de mépris : Turcs, Kouloughlis, familles de makhzen, Maures citadins, et hors des cités selon le point d'ethnocentrisme : Berbères ou Arabes, Juifs, noirs et esclaves ; les femmes sont incluses, les concubines peuvent être suivant le rang social, kouloughlis, berbères, arabes, etc. ou esclaves ; globalement leur condition est servile. Ces statuts de race, d'honneur ou d'indignité, ont une logique socio-économique. La cascade est aussi fiscale car elle relève de l'organisation des pouvoirs et donc des exemptions et des prélèvements établis dans un État musulman ; en ce sens c'est une structure étatique.

Les exonérés puisqu'ils sont préposés au prélèvement, sont les Turcs puis les Kouloughlis ; ils reçoivent aussi des biens domaniaux, éventuellement «haboussés», en gestion ; et l'on cite les soldats qui ont en bénéfice les jardins aux pieds des remparts plus qu'ils ne sont à proprement parler jardiniers. Après les prises et reprises de Tlemcen, une part des soldats et des familles kouloughlis rejoindront l'armée française et Oran, une moindre part, faite prisonnière, suivra Abd-el-Kader et reprendra du service. Parmi les exemptés, se trouvent aussi les groupes du makhzen ou plutôt les chefs de fractions militaires. Auprès de Tlemcen, la principale tribu militaire, celle des Douaïr et des Zmela, est un regroupement tribal et tout autant détribalisé d'hommes d'armes et d'abord de cavaliers pour la razzia fiscale et le partage des dépouilles ; leur chef intervient dans la mise en tutelle de la cité. À Mascara, qui fut une forteresse beylicale et redevient une place forte d'Abd-el-Kader, la moitié des immeubles appartiendrait aux familles de makhzen, notamment aux chefs des Douaïr et Zmala.

La principale ligne de partage social oppose les bénéficiaires liés à l'État militaire qui sont donc les dominants, et les collectivités qui sont disqualifiées dans l'accès à la force des armes qui est ainsi de droit si on ose dire ; ce sont ces populations qui sont diversement assujetties aux prélèvements, confiscations, prises d'otages, pillages voire massacres collectifs ou sélectifs. Les Maures à différents degrés de déconsidération, les Juifs méprisés ont leur place économique en ville et dans le commerce entre villes comme dans les transactions et les services auprès du Beylik puis des agents de la colonisation. Des notables peuvent se permettre des «mariages mixtes», comme d'autres ou les mêmes vont chercher la «protection» des puissances internationales. Les cités ne sont que des points fortifiés dans l'immensité du bled ; les citadins se prennent pour

civilisés sinon raffinés et traitent de haut les hommes de peine, les serviteurs domestiques dont des esclaves noirs dans les plus grandes familles, et le peuple indistinct des hommes de rien ; plus encore, ils vouent globalement un souverain mépris aux incultes des campagnes de l'économie agro-pastorale, tout en différenciant maladroitement les tribus montagnardes dites kabyles, et la bédouinité qui apparaît comme un genre de vie distinctif.

Le commun de la population n'a donc d'existence reconnue qu'à l'intérieur des groupes ; elle suit le statut et l'identification raciale. Mais il est des situations ambivalentes et d'autres modes de considération sinon de noblesse par la naissance et de prétention aristocratique. La bourgeoisie maure aspire à être première en ville ; dans ses degrés supérieurs, elle se donne pour l'aristocratie citadine. Elle pratique les alliances matrimoniales en milieu kouloughli sinon turc comme elle s'allie à des familles d'Oujda, Taza ou Fès. Elle profite de la conjoncture pour prendre la tête de la cité et viser l'autonomisation ; plus encore, elle joue des rivalités entre les souverainetés ou elle se partage. Elle en appelle ainsi à l'empire chérifien, et le sultan du Maroc envoie son tout jeune fils comme khalifa ; mais elle prend aussi contact avec le général de l'armée française d'Oran. Elle s'adresse à Abd-el-Kader en phase ascendante, ou en revient au bras armé des Douair et des Zmela qui deviennent le makhzen de la puissance française. Quand elle fait soumission au sultan chérifien ou à l'Émir qui se présente aussi comme sultan, elle prononce une déclaration d'allégeance, *bay'a*, qui n'a donc rien de démocratique, mais témoigne, y compris par un tribut, de la reconnaissance de tutelle. Faute d'avoir les armes et plus encore conscients que le pouvoir est dans les armes, ces notables citadins sont enclins à la soumission et au *bakchich* jusqu'à la plus veule obséquiosité et corruption quitte à se venger sur plus bas qu'eux. Lutte de races et lutte de classes sont imbriquées dans ces interférences de rapports sociaux et de modes de domination conjuguant la domination militaire et la domination masculine. Marcel Emerit parle des races comme rapports de classes.

L'effet de valorisation par la dignité religieuse est encore plus fort, jusqu'à représenter une concurrence aristocratique et balancer la noblesse guerrière et plus encore militaire makhzénienne ; il résulte de la transversalité de l'appartenance à l'Islam et plus particulièrement de l'importance de l'autorité confrérique. La deuxième partie documentaire est consacrée aux confréries, principalement à la Tidjania ; c'est à chaque relation de mission ou à chaque correspondance, que l'on rencontre le rôle des hommes de religion. Cette noblesse car elle est plus héréditaire qu'élective, est certes spirituelle ; mais elle est adossée aux tribus dans sa mouvance, à leur capital de cavaliers, de foyers voire de troupeaux et de ressources récoltées, sans parler des réserves de fonds que constituent les biens habous et l'apport des fidèles. Cette puissance est patente quand la zaouïa se confond avec une place forte comme Aïn Mahdi, des cités oasiennes ou une forte confédération armée. Elle est aussi latente sous l'influence d'un pèlerinage et d'une école confrérique et par la fonction d'arbitre maraboutique que joue le maître ; elle peut devenir le recours ultime ou suprême de la révolte armée et de la guerre sainte. Les mouvements de rébellion contre

le makhzen turc ont été portés tout récemment tant par la confrérie des Rahmania que par celle plus élitiste des Kadria. Mohammed es-Saïd, le fils aîné de Mahieddin, le maître de la zaouïa kadria de la Guetna de l'Oued el-Hammam succède à son père à la tête de la confrérie, et c'est son jeune frère voué aux armes et au cheval, qui tout jeune est appelé par les tribus voisines, à conduire la guerre.

La particularité de cette autorité religieuse est d'être transethnique ou supra-ethnique ; elle échappe pour partie à la hiérarchie des races, sans être déliée de l'attachement à la lignée, ne serait-ce que par la vertu généalogique du chérifisme. Certes Abd-el-Kader doit besogner pour rallier les confédérations arabes et plus encore trouver des alliances au travers des ligues et de la densité resserrée des tribus berbères montagnardes. À égalité de dignité religieuse, il peut plus facilement pratiquer l'alliance matrimoniale dans les familles confrériques dont celle de Koléa ; ce qu'il fait aussi pour son khalifa de Kabylie, Ben Salem dont il prend pour femme, une de ses filles, à moins qu'il ne lui ait fait épouser la mère. Son autre grand lieutenant, Mustapha Ben Thami est son beau-frère. Nous sommes ici par l'action armée devant l'intrication de la religion et de la force tribale, dans l'ambivalence encore, mais aussi dans une mobilisation qui passe au travers de la lutte de races. C'est aussi toute l'ambiguïté de la désignation comme émir pour conduire la guerre, et une guerre qui est sainte, et pour conduire également les négociations, décider de trêves, voire aboutir à des accords de souveraineté. Le choix est politique.

Comme le marquent déjà les vœux successifs de *bay'a* dans la soumission des cités à l'exemple de Tlemcen, l'allégeance est réversible, et plus encore entre chefs tribaux sinon confrériques. C'est en effet l'allégeance collective qui passe par le chef, qui est au fondement de la souveraineté. Ce système fonctionne à la soumission, de là, la violence des répressions mais aussi le changement ou le balancement de fidélités. Il en reste quelque chose dans le sultanat d'Abd-el-Kader. L'Émir, tête d'un rassemblement en guerre, devient bâtisseur de places fortes, organisateur d'une armée qui s'évertue à fabriquer son armement.

À la suite de la reconnaissance de sa souveraineté territoriale par les généraux Desmichels (1834) et Bugeaud (1837), il s'emploie à organiser un État, nomme par régions, ses khalifas, pacifie et bat monnaie avec le titre de sultan. À l'entrée dans les villes et plus encore lors de son rendez-vous avec Bugeaud, il fait parade de sultanat, avec cortège militaire et parasol de commandement. Mais son sultanat n'est pas exclusif, ou plutôt il est encore réversible, ou n'a qu'un sens temporaire. L'Émir n'est peut-être sultan que par vacance du sultanat. Abd-el-Kader en effet reconnaîtra le sultanat de l'empire chérifien du Maroc, en recevant les renforts lors du siège d'Aïn Mahdi, et plus encore lors de sa bataille en retraite après 1844, avant de se juger abandonné sinon trahi pour s'en remettre à son adversaire français de se retirer en Orient. Dès son arrivée en terre d'Islam, il renouera avec la reconnaissance du sultanat de l'empire turc ottoman. En France, par gratitude et avec ostentation, Abd-el-Kader a voté au plébiscite qui fait du Prince-Président, l'empereur des Français ; allégeance ou droit du sol.

Pour cet homme de zaouïa, être émir à la tête d'un détachement du peuple

musulman avait probablement plus de sens que la puissance de sultan ; il en prend la gloire et les fonctions mais peut y renoncer. Émir de guerre, indiscutablement, et il conserve le titre qui a une signification de chef religieux. Sultan, il le fut conjoncturellement. Mais comme chef d'État est-il un constructeur d'État national, le père fondateur de l'Algérie ? La question n'est plus seulement conjoncturelle, mais relève de la moyenne durée des processus de formation nationale. Marcel Emerit parle de l'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader ; les documents rassemblés peuvent être employés comme des arguments que l'on se jette à la figure ; c'est alors faire œuvre d'avocat de la cause nationale ou de la partie adverse. Leur relecture par contre, peut servir au travail d'historien qui est d'hypothèse historique.

Abd-el-Kader et la nationalité algérienne

Le mot de nationalité est un terme d'époque ; en français, c'est même un néologisme ; le premier emploi écrit daterait du petit livre de la baronne de Staël, fille de Necker, qui dans *De l'Allemagne* en 1810, traduit par nationalité, le mot allemand *Volksgeist*, l'esprit ou le génie du peuple, et l'on sait que le mot *Volk* fera couler des flots d'encre patriotique dans l'affrontement idéologique franco-allemand. Dans les années 1830 et 40, les jeunes mouvements nationaux en Europe que sont les mouvements *Jeune Italie*, *Jeune Allemagne*, *Jeunes Tchèques*, etc., sont dits nationalitaires ; l'on marche sans le savoir vers les révolutions nationales de 1848 qui seront aussi des révolutions sociales au double sens populiste du mot peuple, souverain national et communauté populaire, peuple prolétaire, peuple paria, voire des esclaves ou des damnés de la terre.

Parlant de sa guerre contre l'entreprise d'Abd-el-Kader, Bugeaud usera de ce mot d'époque en disant qu'il faut briser «la nationalité arabe» ; Léon Roches parlait, lui aussi, de nationalité arabe. Cette formulation est reprise par Marcel Emerit et qui plus est dans cette partie intitulée : «Doctrine et forces nationales» ; il met en valeur cette émergence nationalitaire : «Abd-el-Kader a l'ambition de fonder l'indépendance des Arabes de l'Algérie, réunis sous son sceptre», et ajoute : «Conception assez nouvelle. Elle n'est pas fondée sur le Coran, où l'on ne trouve pas trace du principe des nationalités».

En écrivant mon premier article en 1963, l'année qui suit la reconnaissance française et internationale de la nationalité algérienne ou plutôt de l'Algérie comme État national, je défendais cette explication de l'affirmation politique nationale par l'État d'Abd-el-Kader et de la ruine de la nationalité algérienne par la destruction de cet effort étatique dont je forçais peut-être la solidité de réalisation ; c'était aussi tordre le bâton dans l'autre sens pour rejeter l'historiographie coloniale, mais dans le droit fil de Marcel Emerit. La question est celle du processus de formation nationale dans ses contradictions et sa temporalité et non dans un évolutionnisme linéaire qui sert, a posteriori, à partir de l'État et de son territoire d'aujourd'hui à écrire c'est-à-dire à inventer une histoire nationale depuis les origines comme s'il y avait des origines, quand il s'agit d'une genèse à composition et échelle variable et non pas d'une généalogie.

La première fausse querelle est, avec les indépendances et l'orgueil de la souveraineté nationale, celle de la succession d'État qui porte également sur le territoire. Rappelons qu'avant les nations, et les documents déjà évoqués en témoignent, la souveraineté est faite d'allégeance ; c'est par leurs chefs et les cités par leurs notables (*bay'a*), que les groupes se situent dans la mouvance d'un souverain, notamment d'un sultan ou de ses délégués. La dépendance est inégale, lointaine et plus encore en montagne et vers le sud oasisien, ou directe aux portes du palais et des remparts des cités/garnisons (*casbah*). Il existe des limites collectives de souveraineté et une extension mouvante ; ce n'est qu'en 1845 avec la colonisation militaire et encore sur quelques dizaines de kilomètres, qu'a été tracée une frontière entre la possession française d'Algérie et le sultanat chérifien. Ce n'est qu'en 1831 qu'était apparu ce nom d'*Algérie* précisément pour désigner cette possession française qui n'avait pas encore de bornes territoriales. Dans l'étendue et l'organisation de l'empire ottoman, les beyliks étaient désignés par une ville ; le rattachement à Alger, largement formel mais tributaire, du bey de Constantine, était assez récent, et la présence turque ne sortait guère de la partie tellienne.

C'est à travers les documents qui se rapportent à ce beylik de Constantine, et des lettres qui émanent tant d'Abd-el-Kader que d'Ahmed Bey, que l'on peut mieux se faire une idée de la différenciation de conception étatique. Le bey Ahmed conserve avec obséquiosité sa fidélité au dey d'Alger et donc au sultan ottoman, mais faute de janissaires, il réforme son makhzen pour lever des soldats. Kouloughli lui-même, il s'appuie sur les Kouloughlis plus nombreux à l'Est comme dans le beylik de Tunis et sur les chefs militaires ; il ne sort donc pas de la logique du pouvoir militaire makhzénien et se refuse à toute alliance avec cet arabe de zaouïa qu'est Abd-el-Kader, mais il résiste à la conquête française.

Remarquons que c'est Abd-el-Kader, fort consciemment en signant le traité de la Tafna (1837) avec Bugeaud, qui a permis la relance des attaques contre Constantine et la prise de la forteresse beylicale. L'Émir/Sultan qui conteste les empiètements militaires français pour joindre Constantine, ira jusqu'à proposer de livrer lui-même Ahmed Bey ; au moins sa souveraineté aurait été sauve. Ahmed Bey mènera une bataille en retraite jusqu'en 1847. C'est la conception du domaine d'allégeance ; l'unité, quand bien même l'on commence à parler, en traduction française, de peuple algérien, n'a rien de territoriale et ne concerne pas, loin de là, ce que la territorialisation administrative coloniale a laissé comme frontières à l'État devenu algérien.

Mais Marcel Emerit met en valeur l'unité intellectuelle ou spirituelle de l'Algérie d'Abd-el-Kader. Il commence à montrer la place de l'instruction, tout en sachant que la masse de la population est illettrée, mais l'enseignement oral élémentaire est quasiment général fut-ce à base coranique, et dans les bourgades et les villes, les médersas sont nombreuses. Ce n'est pas ce qui différencie cependant la nation algérienne. Sur ce fond culturel, et culturel musulman, Abd-el-Kader conduit une tentative unitaire, plus exactement un rassemblement dans un État autonomisé, bien évidemment musulman comme part de l'ensemble musulman, mais qui n'est fondé ni sur une réforme de l'Islam, ni sur

une base confrérique, ni sur le mode de la fédération tribale ou de la ligue de chefs de familles de coalition locale ou régionale.

En ce sens, son action est transversale des liens ethniques et des liens de pays; moralement comme l'écrit Marcel Emerit, et non pas à proprement parler religieusement, comme virtuellement se dessine une unité sécularisée, une unité politique nationale en négatif. Dans la lutte patriotique, elle prend un degré de positivité que la défaite détruit. C'est cette ruine de la construction étatique et le long refus colonial d'accession aux droits politiques accompagné du déni de nationalité algérienne, qui ont rabattu la société colonisée sous statut musulman (1865). L'évolution devient inverse; elle ne produit pas un détachement politique national de l'islamisation socio-culturelle, mais l'islamisation de la nationalité. Il est une autre méthode coloniale d'enfermement dans les normes et les attachements religieux, celle du Protectorat ou du multiculturalisme statutairement différencié d'une politique indigène séparée; ce fut la pratique Lyautey au Maroc et déjà la politique britannique dans l'empire des Indes entre autres colonies. Elle aboutit elle aussi au nationalisme religieux et au partage des États, ou à l'affrontement interne comme au Soudan. Les populismes religieux d'aujourd'hui sont les produits de ce blocage qui perpétue la confusion du national et du religieux.

De la même façon qu'il ne faut pas s'aveugler sur l'identification nationale de l'action et de l'État d'Abd-el-Kader, il faut savoir de quelle Algérie on parle à cette époque. Par attachement à l'Algérie, Marcel Emerit écrit facilement Algérie, sans donner à ce mot qui individualise, la même compréhension. Comme trop facilement les historiens, il emploie le nom propre d'aujourd'hui pour le passé qui n'est en rien cartographié nationalement. Mais il fait des distinctions qui ne se recoupent pas forcément. Comme déjà dit, son champ d'étude est l'Algérie française «des colons et des musulmans». Au demeurant même si les colons sont partis, les Européens comme l'on continuait à dire et les Juifs francisés, c'est cette Algérie coloniale qui a établi les bases de l'État national, territoire et infrastructures économiques et communicationnelles, polarisation des luttes sociales et politiques, et autonomisation idéologique et culturelle d'un complexe relationnel, bref ce que l'on appelle une nation.

Face à l'opinion coloniale, Marcel Emerit se refuse à ne considérer que l'Algérie littorale qui est aussi celle des villes coloniales. «Que se passe-t-il à l'intérieur?» se demande-t-il dès la page 14. Il pense certainement à l'Algérie de 1945-1950. En 1951 quand il écrit, échoue la dernière tentative de front politique, le Front démocratique pour la défense des libertés, avant ce front d'insurrection nationale par effraction politique que sera le Front de Libération Nationale en 1954.

Quand il étudie l'Algérie au lendemain de la conquête française de 1830, il reprend la caractérisation d'époque pour l'œuvre d'Abd-el-Kader, celle d'Algérie arabe. La nouveauté n'est pas de dire arabe; cette qualification globalisante demeurera dans l'idée du Royaume arabe sous Napoléon III, comme dans la conception coloniale qui ne voit en dehors des Européens que des Arabes ou l'Arabe, ou officiellement et couramment des Musulmans, mais jamais des Algériens; ce serait reconnaître une nationalité. L'originalité est de dire Algérie.

Il y a ainsi deux Algéries, celle surimposée de la colonisation et celle intérieure pour ne pas dire indigène. Le propre d'une situation coloniale est en effet de superposer une société prépondérante d'immigration à une société infériorisée qui a pour elle le nombre mais qui est mise en condition de minorité. De plus, si l'islamisation est commune et les confréries si répandues, cette Algérie dite arabe est largement berbérophone et l'action unitaire d'Abd-el-Kader est d'abord un travail d'alliance. Le dernier mot de Marcel Emerit reprend, intentionnellement ou non, la formule de l'algérianité arabo-berbère de la gauche messaliste et communiste en invoquant «une certaine unité morale dans cette société arabo-berbère, politiquement si divisée». Pourquoi lui faire dire plus ?

René Gallissot

(le texte complet de cette présentation a déjà paru dans René Gallissot, *Le Maghreb de traverse*, ed. Bouchène, 2000)

ABRÉVIATIONS

A.G.G.A. — Archives du Gouvernement Général de l'Algérie.

A.N. — Archives Nationales (de Paris).

A.M.G. — Archives historiques du Ministère de la Guerre (Vincennes). Alg. C. =
Correspondance générale Algérie.

Préface

Une réforme, que nous réclamions depuis longtemps, vient de s'accomplir. La Commission de publication des documents inédits sur l'histoire de l'Algérie, au lieu de se borner à faire imprimer la correspondance des gouverneurs généraux, est désormais chargée de publier des études et documents. Elle pourra ainsi orienter son activité vers la solution de quelques problèmes et contribuer plus vite à la connaissance de ce pays.

Le volume que nous présentons marque la transition entre ces deux formes d'activité, puisqu'il comportera quelques études et les documents les plus importants parmi ceux qui ont servi à les écrire. Le titre de ce recueil est trop prétentieux, puisqu'il ne s'agit pas d'un tableau complet de l'Etat d'Abdel-Kader avant la longue guerre qu'il mènera contre Bugeaud, mais d'une série de coups de sonde destinés à faire connaître certains traits de l'Algérie au moment où elle vient de secouer le joug des Turcs; l'indication de la collection où il prend place nous a paru une excuse suffisante. Il s'agit encore, avant tout, de matériaux mis à la disposition de ceux qui voudront tenter de nouvelles recherches ou collaborer avec nous pour la mise au point d'un travail d'ensemble sur l'histoire de l'Algérie conçue non plus seulement comme un récit d'événements politiques ou militaires, mais comme l'exposé de la vie des musulmans et des colons dans le passé; exposé nécessaire pour comprendre la société présente, dont la complexité déroute l'observateur le plus pénétrant si l'Histoire ne vient à son aide.

M. E.

I.

LES LUTTES DE RACES DANS L'OUEST DE L'ALGÉRIE AVANT LA PAIX FRANÇAISE

En 1830, le pays que nous appelons maintenant l'Algérie était une colonie turque. La France a nié le fait, pour enlever au sultan de Constantinople le droit d'intervenir, quand elle a décidé de s'y installer. Il est certain que le lien était lâche, mais le dey ne refusait pas sa participation dans les guerres où son suzerain était engagé. Il savait fort bien que, s'il se dégageait de ses obligations, son pouvoir s'effondrerait, car le sultan lui interdirait de recruter en Orient des janissaires. Ce moyen de pression fut parfois employé et réussit toujours. La caste militaire turque, l'odjac, en dépit de ses dangereuses sautes d'humeur, restait l'instrument principal du Pouvoir.¹

Ces soldats se mariaient avec des femmes du pays et avaient engendré une classe de métis, les Coulouglis, souvent jaloux des Turcs de pure race, qui ne les traitaient pas avec beaucoup de considération, mais très utiles au dey parce qu'ils constituaient eux aussi une infanterie permanente, toujours disponible en cas de révolte.

Le troisième élément de domination était formé par les tribus makhzen, privilégiées, astreintes seulement à la dîme prévue par le Coran. Les unes étaient des tribus guerrières que le dey avait voulu opposer à la masse des *raïias*, les autres étaient formées de cavaliers, parfois d'origine diverse, artificiellement agglomérées, sorte de légion permanente, animée d'un grand esprit de corps – en Oranie par exemple les Douairs et les Smélas.

1. Les Douairs et les Smélas, pourvus de terre de l'État dans la plaine d'Oran formaient le makhzen d'élite; ils fournissaient les officiers et les hauts fonctionnaires du beylicat et leurs chefs avaient des maisons dans la ville de Mascara. Il y avait d'autres tribus makhzen, pourvues d'un seul privilège, l'exception de la contribution en argent. D'après le général Boyer (*rapport de novembre 1832, A.M.G., Alg. Cor. N° 18*), c'était : les Ouled Sidi Aribi et Ouled Abbes, de la vallée du Chélif; les Ouled Ali, Garaba Hemmichen, Borgias, Beni Chougran, Beni Gaddou, Segerara el Gariz (Sedirara ?), Flita, Ouled Cherif el-Hassanih, Ouled Abou Ali (des Flita ?), Mekalitsch (Mkalia ?); El-Mehleek (sans doute El-Maalef, tribu du désert), Akerma Ouled Ahmet, Ouled Angad, Ouled Lyamen (Ouled ben Hamel), dont le chef est Cheikh el-Ghomeri. Si on les reporte sur la carte, on voit qu'elles forment deux lignes parallèles, la première suit la bordure des montagnes du Tell depuis la Sebkhah d'Oran jusqu'à la vallée moyenne du Chélif; la seconde va de Saïda à Sebdu, en bordure du désert. Ces tribus makhzen fournissaient des contingents pour le *camp* annuel qui circulait dans la province pour lever les impôts. Les autres étaient tribus raïias (sujettes).

Rinn, dans son livre (*Le royaume d'Alger sous le dernier dey*), a confondu les époques et sa carte n'est pas utilisable.

On pourra se rendre compte de l'emplacement des tribus citées dans notre ouvrage en se reportant à la carte de Carette, au 1/1.000.000, qui vient d'être rééditée par les soins de l'Institut d'Études Orientales.

On a admiré le talent politique des Turcs, qui tenaient l'Algérie avec 15 ou 20.000 soldats. En réalité, si l'on compte les tribus makhzen, ils disposaient de forces beaucoup plus considérables que celles du Gouverneur général actuel. Et ces forces ne leur suffisaient pas pour assurer l'ordre, en dépit des expéditions punitives, des razzias, des exécutions capitales. Les révoltes, très fréquentes, étaient dues à la misère des ruraux, plus grande qu'au XVIII^e siècle, à cause du monopole de fait acquis par les Juifs livournais en ce qui concernait les exportations de la Régence. L'antagonisme entre les classes semble s'être considérablement accentué au début du XIX^e siècle, et nous assistons, dans cette colonie décadente, à de furieuses guerres de races, dont Tlemcen nous fournit le plus saisissant exemple.

I. — Les fonctions de Tlemcen

a) La ville de garnison

Les Turcs surveillaient le beylick de l'Ouest avec quelques garnisons permanentes de Coulouglis, auxquels ils ajoutaient quelques escouades de l'odjac, renouvelées chaque année. Outre Oran et Mostaganem, ils tenaient Mazouna, Kalaa, Mascara et Tlemcen. Une ville de garnison était en même temps un petit centre et un marché. À Tlemcen, les Turcs n'étaient qu'une centaine, mais le nombre des Coulouglis était d'environ 4.000 (hommes, femmes, enfants), qui habitaient le mechouar et ses abords.

Les Coulouglis étaient soldats et jardiniers. Ils possédaient en banlieue la majeure partie des maisons et des vergers. Il est probable qu'ils embauchaient des indigènes pour cultiver leurs terres. Ces hommes de poudre regardaient avec mépris les bourgeois et les artisans, et avec plus de mépris encore les Juifs, à qui ils accordaient une protection onéreuse. Ils étaient disciplinés et assuraient l'ordre public. Mais les bourgeois ne leur en étaient pas reconnaissants; ils détestaient cette caste militaire qui, à leur sens, n'était qu'un instrument d'oppression aux mains du gouvernement turc. Les Turcs asiatiques eux-mêmes n'étaient pas sans défiance, et, s'ils avaient favorisé l'achat de beaucoup de maisons d'Oran par les chefs des Coulouglis de Tlemcen, c'était pour mieux attacher ce lointain makhzen.

Pour les révoltés dépourvus d'artillerie, le mechouar, au sud de la ville, était une citadelle imprenable. L'enceinte, en pierre recouverte de pisé avec banquettes et larges créneaux, mesurait 450 mètres sur 280; elle était épaisse de 5 à 6 mètres, haute de 20 à 30 mètres, et percée de deux portes seulement. Pas de fossés, excepté sur le côté de la ville dépourvu de dénivellation naturelle. Neuf tours de flanquement. Les Coulouglis disposaient de 24 canons, dont trois servaient pour les sorties (on les faisait traîner par des Juifs). À l'intérieur de la citadelle, une centaine de maisons, adossées en partie à la muraille, et une mosquée.

La ville avait aussi une enceinte de pisé, avec des tours et quelques ouvrages isolés, tout cela mal entretenu et sans valeur militaire. Les Turcs ne s'intéressaient qu'à leur mechouar, pilier de leur domination.

b) La fonction commerciale et industrielle

La seconde fonction de Tlemcen était d'ordre commercial. La ville bénéficiait de sa situation à la croisée de deux routes : celle qui unissait Fès à Oran et celle qui, venue du désert, aboutissait à Rachgoun, à l'embouchure de la Tafna, mauvais mouillage dont se contentaient les petits voiliers du temps.

Les caravanes venues du Maroc avaient fait de Tlemcen leur entrepôt. Elles apportaient de Fès des cotonnades, des soieries, des objets de cuir (particulièrement des babouches), des sabres, des poignards et des bois de fusil, ainsi que des draps anglais. Du Sahara venaient les laines, des dattes, un peu d'ivoire et des plumes d'autruches. Certaines marchandises européennes passaient par Rachgoun, en échange du blé et de quelques autres denrées. Les céréales étaient vendues aussi aux Sahariens. L'huile, principal produit de la plaine, était exportée surtout à Fès. Les Marocains achetaient en outre les laines du Sud, mais à bas prix, parce qu'elles étaient sales et de qualité médiocre¹.

Le voyageur était frappé par la richesse de la campagne environnante. On y trouvait une quantité considérable de figues, qu'on faisait sécher, ainsi que le jujube, des raisins, des cerises, des pêches, des amandes².

L'industrie était en complète décadence. Les tisserands, organisés en corporation, ne fabriquaient que des couvertures et des vêtements unis, ornés de quelques rayures. Ils travaillaient dans des ateliers très exigus, ouverts sur la rue, au rez-de-chaussée de maisons arabes, parfois dans des caves ou des greniers. Le nombre des métiers, qui avait été, dit-on, de 4.000 au XVI^e siècle, n'était plus que de 500³.

On confectionnait quelques tapis de selles arabes, des calottes de feutre et des corbeilles en laine et alfa. Tout cela pour le marché local, où l'on voyait aussi les curieuses nattes en paille mélangée de laine, apportées par les Beni Snous.

Quelques cordonniers et quelques selliers. Quatre ou cinq armuriers travaillaient les bois de fusil ou de pistolet. La poudre, de bien médiocre qualité, était produite dans la ville même, avec du soufre importé, du charbon de laurier-rose et du salpêtre obtenu par lessivage des terres, salpêtre verdâtre, qu'on ne savait pas raffiner.

Peu de maisons riches, peu de numéraire. On ne trouvait pas 5 à 600

1. Le col. cdt la division d'Oran au maréchal Valée, Oran, 17 juillet 1838, Arch. Gouv. GI E 125 (1).

2. Tatareau : *Tlemcen*, Ms.

3. Cf. l'étude de A. Bel et Ricard : *Le travail de la laine à Tlemcen*, Alger, 1913, pp. 54, 251, 261.

francs de marchandises dans la plus importante des boutiques. La population se livrant au commerce et à l'industrie comprenait 6 à 7.000 *Hadars* ou *fassis* et 2.000 Juifs, petits bijoutiers. Les représentants du commerce de Fès étaient les plus opulents et considéraient leur entrepôt tlemcénien comme une colonie indispensable à la prospérité de la métropole marocaine. Les communications avec Oran étaient difficiles, à cause du caractère pillard des tribus dont il fallait traverser le territoire, et particulièrement du makhzen. Mieux valait faire passer les marchandises par Rachgoun ou par Oujda ; et Tlemcen, centre d'affaires locales, se mêlait peu à la vie générale de la Régence d'Alger.

c) La capitale intellectuelle

Enfin Tlemcen était un centre intellectuel. Cette ville de 12 à 14.000 âmes avait encore 50 écoles, fréquentées par 2.000 élèves. L'enseignement secondaire et supérieur était donné à 600 *tolba* dans les deux médersas, celle de la Grande Mosquée et celle d'Oued el-Iman. Dans la banlieue se trouvait la célèbre zaouïa d'Aïn-el-Hout. Dans la plaine, l'instruction était répandue et la province comptait 30 zaouïas plus ou moins réputées¹. Rien de comparable cependant avec la splendeur d'autrefois. Les Turcs n'avaient rien fait pour défendre le patrimoine spirituel de la cité, et les jeunes gens désireux de faire de solides études préféraient aller fréquenter les grandes zaouïas du Maroc².

Tlemcen était donc une juxtaposition de trois villes. Les maîtres de la Régence empêchaient la fusion entre les divers éléments de la population, qu'ils opposaient les uns aux autres : Turcs, Coulouglis, makhzen, Berbères, Arabes. Ils se réservaient le rôle d'arbitres et, si l'on cherchait à secouer leur domination, exerçaient de féroces représailles.

d) La rupture d'équilibre

L'équilibre, habilement établi, était très instable. Les 20 tribus makhzen, qui ne payaient pas le *kharadj*, contenaient difficilement les tribus raïas, mécontentes de verser en outre un impôt très pesant sur l'étendue de leurs propriétés. Ces raïas réclamaient l'égalité et savaient que le seul moyen de l'obtenir était de chasser les dominateurs ottomans. Depuis le début du siècle les insurrections se multipliaient, à l'appel des prédicateurs de certains ordres religieux. Ne nous y trompons pas : la révolte de Ben Cherif, chef de la confrérie des Derkaoua, des loqueteux inspirés, n'est pas une simple levée de fanatiques, c'est une révolution sociale, celle des raïas, qui croient

1. Rapport du 15 janvier 1848, Arch. Gouv. Gl. 5 H I.

2. Sur la qualité de l'enseignement donné à Tlemcen, voir le livre d'un orientaliste qui visita la ville en 1846, l'abbé J.-J. -L. Bargès : *Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom*, Paris, 1899, ch. 14.

le moment venu de jeter à la mer la caste militaire et les seigneurs qu'elle protège. Les Turcs ont mis sept ans pour les vaincre, autant de temps que nous pour triompher d'Abd-el-Kader.

Et qu'est-ce que l'émir Abd-el-Kader ? Le chef d'une confrérie lui aussi, les Qadria, mais avant tout l'homme qui supprime la distinction entre tribus makhzen et tribus raïas et abolit le *kharadj*. Si Abd-el-Kader est plus célèbre que Ben Cherif ou que Bou Dali, c'est parce qu'il a bénéficié de la publicité que nous lui avons faite, mais il ne dépasse nullement ses devanciers, qui ont poursuivi le même but, sans avoir, comme lui, l'ambition de devenir sultans.

L'année 1830 n'a pas dans l'histoire de l'Algérie toute l'importance que nous lui attribuons. Depuis le début du siècle, la domination turque subissait des attaques violentes et sa chute était inévitable. Il suffisait d'un choc extérieur pour provoquer l'effondrement. Ce fut le débarquement des Français à Sidi-Ferruch.

Que se passa-t-il dans l'intérieur ? Il n'y eut pas de mouvement national contre l'envahisseur chrétien, qu'on ne connaissait guère. Arabes et Berbères se ruèrent sur les petites garnisons turques, essayèrent de les anéantir, chassèrent les représentants de l'ancien pouvoir et se partagèrent les dépouilles des maîtres étrangers. Bien qu'elle eût capitulé, la petite garnison de Mascara fut massacrée. Turcs et Coulouglis n'avaient plus le choix qu'entre la mort et la résistance armée derrière les murs de leurs citadelles.

La rupture d'équilibre entre les races qui cohabitaient dans la Régence entraîna les plus grands malheurs. La France, qui se contenta pendant dix ans d'occuper quelques points sur la côte, ignora la révolution qui s'opérait dans le pays et n'essaya pas d'en profiter.

II. — La ruine

À Tlemcen, où les Turcs avaient les moyens de tenir leurs ennemis à distance, la lutte a été particulièrement longue et ruineuse. Les trois éléments de la population ne pouvaient vivre côte à côte sans un médiateur convenablement armé. Les Turcs éliminés, ce rôle a été tenu successivement et sans succès par les Marocains, les Arabes et les Kabyles.

1° Les Marocains depuis longtemps exerçaient une grande influence religieuse dans le beylicat d'Oran, influence accrue depuis le début du siècle par les révoltes fomentées par des confréries dont ils fournissaient les chefs. Quand ils apprirent la chute d'Alger, ils furent tentés de s'approprier les dépouilles à leur portée. Les Arabes s'étant partout levés contre les Turcs, les bourgeois de Tlemcen cherchèrent à éviter le pillage de leur ville. Ils ne pouvaient, comme les indigènes l'avaient fait à Mascara et à Kalaa, mettre facilement la main sur les biens des Coulouglis, car ceux-ci s'enfermèrent dans le mechouar. Ils durent se borner à remplacer le caïd de

la ville, Boursali (un Coulougli), par le commerçant Ben Nouna, dont le père avait amassé une fortune assez considérable par le commerce qu'il faisait avec le Maroc, Gibraltar et Livourne. Ben Nouna sut imposer son autorité aux tribus d'alentour et rêva de se tailler une principauté dans l'ouest, entre la frontière marocaine et la ligne Tlemcen-Rachgoun¹. Mais la grande tribu des Angad n'accepta pas la domination d'un négociant et s'entendit avec les Coulouglis. Dans ces conditions Ben Nouna pensa que seul le sultan du Maroc pouvait éviter la guerre et les razzias. Le sultan Mouley Abderrahman saisit la balle au bond, proclama sa souveraineté et nomma son cousin Mouley Ali, khalifa de Tlemcen, en lui confiant une escorte de 600 hommes d'élite.

Le choix n'était pas heureux. Le khalifa n'était qu'un garçon de 15 ans et la nouvelle autorité ne sut pas établir la paix entre *Hadars* et Coulouglis. Ces derniers s'enfermèrent dans leur citadelle, et les Marocains, pour les punir de leur méfiance, ruinèrent leurs maisons. Ce fut le début de la guerre entre les Maures de Ben Nouna et l'élément turc. Le mechouar détenait les réserves d'eau alimentant la ville. Les coulouglis coupèrent les conduites. Les *hadars* durent se contenter des puits : plus d'eau dans les mosquées, plus d'eau dans les bains maures. Les denrées aussi devenaient rares, les tribus de la plaine se razziaient mutuellement. Que pouvaient faire les Marocains ? La France envoyait Auvray à Tanger pour protester contre les empiètements sur le territoire de la Régence et finissait par obtenir du sultan le rappel de son khalifa.

Dès lors il n'y a plus dans la ville que deux éléments, qui se font une guerre acharnée, les coulouglis (à qui les Juifs, désireux d'hériter de la prospérité commerciale des *hadars*, prêtent leur concours), et les bourgeois musulmans, incapables de dominer et la ville et la plaine. Les Marocains, qui entretiennent encore des troupes dans la province, en dépit des promesses du sultan, extorquent de l'argent à tous. Un jour vient où les Turcs ne sont plus isolés : le général Boyer, nommé en février 1831 au commandement d'Oran, prend appui sur les anciennes tribus makhzen, Douairs et Smélas, et ravitaille les coulouglis, assiégés par le Marocain Ben el-Amri. D'autre part, la France envoie à Tanger le comte de Mornay, en 1832, cette fois-ci avec le concours d'une escadre, et le sultan est obligé de renoncer à ses prétentions sur les territoires algériens.

2° Les pauvres Tlemceniens sont obligés de chercher un autre médiateur. C'est un Arabe qui va jouer ce rôle, mais un Arabe pourvu d'une grande autorité religieuse. Le mokadem de la confrérie de Qadria, un Turc résidant au Maroc, propose aux partis en présence de remettre toute l'autorité au chef de son ordre en Algérie, Mahieddin, dont la zaouïa, située au pays des

1. Léon Roches : *32 ans à travers l'Islam*, t. I, p. 239.

Sur les rapports avec le Maroc, cf. A. Cour : *L'occupation marocaine de Tlemcen*, Alger, 1908. Sur l'ensemble, Piesse et Canal : *Tlemcen*, Paris, 1889 (nombreuses fautes d'impression), et l'excellent guide d'A. Bel : *Tlemcen et ses environs*, Toulouse, sd., qui donne une bibliographie.

Hachem, près de Mascara, jouit d'une grande renommée. Le pieux marabout accepte cette tâche délicate et va s'établir à Tlemcen, où il réussit à maintenir la paix pendant un an et demi, avec l'assentiment du sultan du Maroc.

Nous ne savons presque rien sur l'œuvre de Mahieddin; mais nous devinons bien qu'il n'a pas donné satisfaction aux Tlemcéniens. Les Hachems de la plaine d'Eghris croyaient avoir reçu du Prophète la mission de dominer l'Afrique. Les pacifiques bourgeois connaissaient ces clients arrogants et chipotiers. Quant aux gens de Mascara, qui faisaient flotter leurs burnous noirs autour du pieux marabout, ils avaient la réputation d'être des hommes sournois. On disait d'eux dans la province qu'ils avaient l'âme aussi noire que leur vêtement. Comment ces orgueilleux Hachems auraient-ils eu la souplesse nécessaire pour rétablir des relations cordiales entre les *hadars* et les coulougis? Ces derniers, depuis que le général Boyer s'intéressait à eux, se croyaient en état d'imposer de nouveau leur suprématie. Les querelles reprirent et indisposèrent tellement Mahieddin qu'il préféra retourner dans sa zaouïa et appeler ses fidèles à la guerre sainte contre les Français d'Oran. Battu, il laissa le pouvoir à son fils, le jeune et vaillant Abd-el-Kader.

Les Tlemcéniens ne pouvaient pas repousser le fils de Mahieddin, surtout après sa proclamation, le 25 novembre 1832, comme émir des croyants par un congrès de tribus. Mais ils prirent leurs précautions. Ils obligèrent l'émir à reconnaître la suprématie de Mouley Abderrahman. Ce n'est donc pas au chef des tribus Hachems qu'obéissent les *hadars*, mais au khalifa du sultan du Maroc.

3° Abd-el-Kader a vite compris que Tlemcen et les montagnes des confins marocains ne suivraient pas des maîtres arabes. Il a imaginé une autre combinaison. Le rôle de médiateur, il le réserve à l'un de ses anciens camarades de zaouïa, un Berbère, de la tribu des Oulhaça, Bou Hamedi, dont il fait son khalifa. La tribu en question domine la région de Rachgoun, par où Tlemcen peut communiquer avec l'Europe, exporter des blés à Gibraltar, recevoir des armes anglaises.

Les Kabyles sédentaires des montagnes n'acceptaient d'entrer en guerre contre les chrétiens que lorsque ceux-ci les menaçaient directement. Ils se sentaient de taille à se défendre seuls et se souciaient peu de recevoir les ordres d'un despote. En s'associant avec le plus brave de leurs chefs, Abd-el-Kader espérait gagner à sa cause les rudes fantassins du Tell. Appoint important, car les cavaliers arabes, très indisciplinés, étaient encore incapables de tenir tête aux Français et même aux troupes aguerries de l'ancien makhzen. Or, si les Douairs et les Smélas acceptèrent un moment de servir Abd-el-Kader, parce que leurs familles, leurs maisons et leurs silos étaient à Mascara, ils le quittèrent dès qu'ils eurent récupéré les otages et emmagasiné dans leurs campements les nouvelles récoltes. Quant aux Coulougis, ils firent une soumission de principe, mais restèrent barricadés dans leur mechouar.

Abd-el-Kader, qui se dit pur Arabe et même descendant du Prophète,

n'inspire guère de confiance aux démocrates kabyles. Mais il sait faire des sacrifices d'amour-propre pour réaliser ses desseins. Ne soyons donc pas trop étonnés si, à Tlemcen, il confie le rôle de médiateur à des Berbères dont il a besoin. Bou Hamedi est un homme grand, maigre, très musclé, le visage orné d'une abondante barbe noire, les yeux terribles, encadrés de longs cils. La nécessité politique soumet à ce sauvage guerrier les lettrés et les fins artisans de la capitale de l'Ouest. Comme les éléments locaux ne lui inspirent aucune confiance, il s'entoure d'Oulhaças, nouveau makhzen¹. Le marocain Ben Nouna reste le pacha des Hadars, mais le chef kabyle obtient bientôt les pouvoirs militaires.

L'Émir a une telle confiance en son système qu'il ose assiéger le mechouar, mais sa mauvaise artillerie ne peut y faire une brèche et il se contente de le bloquer étroitement pendant un mois et demi, puis appelé à agir dans l'Est, il laisse à Bou Hamedi et à Ben Nouna le soin de poursuivre les opérations. Et ceux-ci se bornent à observer les coulougis à une distance plus grande que la portée des fusils.

Le principal atout d'Abd-el-Kader c'est la bienveillance du général Desmichels. Le nouveau commandant de la place d'Oran a pris le contre-pied de la politique de Boyer. Il déteste les Turcs, et désire s'allier aux Arabes. Il est sûr que seul Abd-el-Kader jouit d'un prestige politique et religieux suffisant pour rétablir l'ordre dans la province d'Oran. Il lui envoie des canons et des munitions. Il signe avec lui un traité d'amitié. À ceux qui l'accusent de naïveté, il répond que sa politique de bonne entente donne déjà des fruits merveilleux : Oran est mieux ravitaillée ; les tribus sont moins turbulentes ; les relations avec Mascara deviennent courtoises.

Cependant il s'étonne d'apprendre que l'émir n'arrive pas à se faire reconnaître à Tlemcen par toutes les classes de la population. Pour en savoir la cause, il décide d'y envoyer deux enquêteurs, les capitaines Tatareau et de Maligny.

Par Tatareau, dont j'ai retrouvé l'importante relation de voyage, nous pouvons savoir ce qu'était à cette époque le sultanat d'Abd-el-Kader. Reçus à Mascara avec une courtoisie mêlée de méfiance, les deux officiers, accompagnés d'un interprète, se rendirent à Tlemcen en compagnie de Ben Nouna. Mais l'émir ne leur permit pas de revenir à Oran par la voie la plus directe, et, leur mission accomplie, ils durent retourner à Mascara, en empruntant une route un peu différente, puis rentrer à Oran par le Tlélat. Partout les tribus les reçurent avec courtoisie, preuve qu'il n'existait pas, d'aversion très profonde à l'égard des chrétiens qui venaient de mettre fin à l'étouffante domination turque.

Tatareau nous donne une description de Tlemcen au début de 1835, la seule que nous possédions de la ville avant l'occupation française. Plus tard, Léon Roches, après s'être mis à la disposition d'Abd-el-Kader, dans l'espoir

1. Léon Roches, *op. cit.*, p. 214.

de devenir son principal conseiller, y séjourna quelque temps, mais, soupçonné d'être un espion des Français, il y était en résidence surveillée et, dans ses mémoires¹, sa fertile imagination se montre impuissante à nous décrire une ville qu'il n'a pu visiter.

Tatareau a trouvé deux agglomérations juxtaposées, le mechouar, avec lequel il n'est pas arrivé à communiquer, et la ville proprement dite, où il a vécu librement pendant huit jours.

Il nous décrit la muraille, les portes, la ville mal percée, aux voies étroites où les treilles forment parfois des toits ajourés, les maisons qui ont au plus un étage et communiquent souvent par des voûtes en travers de la rue, maisons de briques, de moellons ou de pisé, sombres d'aspect parce qu'on néglige de les enduire de chaux. Il nous décrit la *caseria*, au nord de la Grande Mosquée, bazar composé de plusieurs rangées de boutiques, où l'on vend des haïks. À proximité, au nord, la maison du beylik, tellement ruinée qu'il n'y reste pas une salle en bon état. Il a vu deux fondouks et deux bains maures.

Tout le monde est sur le «qui vive». Les Coulouglis ont détruit les bâtisses juives qui touchaient au mechouar et gênaient leur tir. Sur les limites entre les deux zones adverses les maisons sont crénelées de part et d'autre. On n'approche pas du mechouar sans recevoir des jurons homériques et des coups de fusil ; et il arrive que les défenseurs de la citadelle font des incursions dans l'intérieur de la ville.

Quand Tatareau est rentré à Mascara, la politique française a changé et les Coulouglis ont de nouveau l'espoir de vaincre. Trézel remplace Desmichels à Oran et reprend la politique de Boyer. Le 16 juin 1835 il signe une convention avec les Douairs et les Smélas, qui se mettent en communication avec le mechouar. Les Arabes vont être privés désormais d'officiers expérimentés. Abd-el-Kader est furieux. Après son succès inespéré de la Macta, il revient à Tlemcen, et, une fois de plus, somme les coulouglis de lui livrer la citadelle. En vain. Bientôt il est obligé de revenir à Mascara pour se défendre contre Clauzel, qui s'empare de la ville. Dure épreuve pour l'émir, dont le prestige est sérieusement atteint. Il se venge sur les Coulouglis : il en attire 300 dans une embuscade et coupe 75 têtes, qu'il fait promener en triomphe dans les rues de Tlemcen.

Alors les Coulouglis osent faire appel aux Français. En décembre, ils écrivent à Clauzel, qui s'empresse d'organiser une expédition pour venir à leur secours. Abd-el-Kader n'ose résister, donne l'ordre d'évacuer la ville. Les Hadars se réfugient dans les montagnes. Ce qui reste de leurs biens est pillé par leurs adversaires.

4° Les Français vont maintenant pouvoir jouer le rôle de médiateurs, si les Hadars, qu'ils cherchent à faire rentrer, leur font confiance. Mais Clauzel,

1. *Ibid.* J.-C. Berndt, qui y a séjourné en même temps que Léon Roches, en fait aussi une vague description dans son livre : *Abdelkader oder drei Jahre eines Deutschen unter den Mauren*, Berlin, 1840, p. 188 sq.

qui a agi sans l'ordre formel de son gouvernement, veut prouver que son entreprise n'a rien coûté. C'est aux habitants de Tlemcen de payer les frais d'une expédition entreprise pour les délivrer. On leur inflige donc le versement d'une indemnité; et, comme il ne reste dans la ville que nos braves alliés, les Coulouglis, c'est eux qui paieront! Le mameluk Yousof, chargé de l'opération, ne se laisse pas attendrir et saisit leur capital, c'est-à-dire les bijoux de leurs femmes. On les vend aux Juifs. Ceux-ci participent avec joie à une opération qui semble une bénédiction envoyée du Ciel pour compenser leurs longues souffrances. Maladresse incroyable. Le Parlement français la jugera avec sévérité et votera une indemnité pour les Tlemcéniens victimes de cette étrange politique¹.

Cavaignac, nommé commandant de la garnison du mechouar, comprit le beau rôle que les Français pouvaient jouer en servant à leur tour de médiateurs. Il fit réparer la forteresse et prit à son service les Coulouglis, qui lui furent parfaitement dévoués. En ville il laissa gouverner le Turc Mustapha ben Bey Makallech, nommé, par Clauzel, bey de Tlemcen. Et il invita les Hadars à regagner leurs demeures. Peu à peu ils revinrent et acceptèrent même de prêter de l'argent au commandant français, privé de communications régulières avec Oran et bien gêné pour subvenir aux besoins de ses troupes².

Il était difficile de relever la vie économique dans cette ville ruinée par les musulmans eux-mêmes. Beaucoup d'artisans avaient fui cet enfer et s'étaient établis à Nedroma. Cette petite ville, blottie dans ses jardins, fabriquait désormais en grande quantité des burnous et des haïks. Là venaient maintenant les caravanes du Maroc transportant les équipements, les armes et les munitions pour l'armée d'Abd-el-Kader. Ainsi se développait un nouveau Tlemcen, plus près de la mer, bien protégé par les aspérités montagneuses des Traras³.

L'expérience Cavaignac fut courte. Le 30 mai 1837, le général Bugeaud, commandant la division d'Oran, à cette époque plus préoccupé de sa campagne électorale que du sort de l'Algérie, signait le traité de la Tafna, par lequel il abandonnait tout l'intérieur des beylicats d'Oran et du Titteri, y compris Tlemcen. Les Coulouglis n'étaient protégés que par un article vague, qui leur permettait de rester dans leur ville, où ils seraient traités comme les Hadars, ou de se réfugier chez les Français. Deux cent quatorze (hommes, femmes et enfants) préférèrent cette dernière solution, et furent nourris par la division d'Oran. Abd-el-Kader força les autres à aller combattre leurs frères de l'oued Zeitoun. Quant au mechouar, il devint un arsenal, gardé

1. Le Gl. Rapatel au maréchal Valée, Oran, 21 mai 1838, Arch. Gouv. Gl. E. 125 (I).

2. Cf. ses lettres de 1836, Arch. Gouv. Gl. E. 96 (3), E. 98 (2), et surtout celles que nous publions plus loin, qui donnent un tableau très émouvant de la vie à Tlemcen.

3. D'après la relation de la captivité du lieutenant de vaisseau France (qui nous a laissé en deux intéressants volumes le récit de ses tourments en 1836) ms. Arch. Nat. F. 80 - 1672. Il appelle la ville : Drôma.

par les Berbères de Bou Hamedi, à qui l'émir confia de nouveau le khalifat. Mais la combinaison ne procura pas à Tlemcen un débouché sur la mer, car les Oulhaças répudièrent Bou Hamedi et refusèrent de servir les Arabes.

La grande ressource était maintenant le trafic des armes, que les Anglais (et même certains Français) fournissaient à l'émir par la voie du Maroc. En 1839, la guerre reprit entre Abd-el-Kader et les Français, guerre prudente et sans éclat à l'époque de Valée, vigoureuse à partir de 1841, quand Bugeaud, nommé gouverneur général, se résigna à l'occupation totale de ce pays que la France, disait-il, «était condamnée à garder».

III. — La renaissance

À la fin de janvier 1842, Bugeaud, apprenant que la tyrannie de Bou Hamedi provoquait l'exaspération du peuple, décida une marche rapide en direction de Tlemcen. Le 30, il entra dans la ville sans coup férir.

Bou Hamedi, craignant de voir les citadins faire cause commune avec les Français, les avait forcés à quitter leurs demeures et à se réfugier dans la montagne. C'est donc dans une ville à peu près vide et couverte de ruines que Bugeaud installa ses troupes. Il les fit cantonner dans les mosquées et dans le mechouar ; mais cette citadelle était beaucoup plus délabrée qu'en 1837¹. Les anciens remparts tenaient à peine debout. On estima inutile de les restaurer, la ville semblant suffisamment défendue par les ravins et les épais vergers qui l'entouraient. Un seul poste extérieur fut occupé ; c'était une ancienne tour à plusieurs étages, située sur un plateau, au sud, dans le voisinage de l'oued Souara, ruisseau qui faisait tourner tous les moulins servant au ravitaillement en farine. Le mechouar lui-même n'avait plus grande valeur militaire. Ses murs revêtus de pisé étaient très détériorés. Plusieurs de ses tours de flanquement étaient détruites. On se borna à des réparations sommaires. Quant à l'intérieur, c'était un amas confus de bâtisses entièrement ruinées. Pas une toiture, pas un mur intact, à l'exception de la fonderie en bois où Abd-el-Kader avait fait fabriquer une vingtaine de canons, tellement mauvais que dix seulement avaient pu être utilisés. Les soldats du bataillon régulier de Bou Hamedi avaient tout laissé dans le plus grand abandon. Le Génie dut déblayer les décombres et reconstruire les magasins absolument nécessaires. L'ancienne fonderie devint un atelier. On installa des forges, des fours à chaux et à briques ; on construisit des boulangeries.

En ville on choisit les bâtiments les moins délabrés pour en faire des magasins et des casernements provisoires. À l'entrée de la porte d'Oran, 1.200 quintaux furent entassés dans une petite mosquée. En face, dans un ancien collège, on abrita le biscuit, le sucre et le café. Le palais du beylik fut aménagé pour recevoir la cavalerie et un bataillon d'élite. Le 2^e bataillon

1. Gouv. Gl. 2 EE 2, Bugeaud au ministre, El Bridj, 4 février 1842.

occupa un saillant du front nord et deux vieilles tours du nord-est. Le 3^e fut caserné dans la maison de Mustapha, sur la place est du mechouar. Le 4^e occupa la caserne du fondouk derrière l'ancien collègue et quelques maisons de *hadars* voisines du beylik. Le 5^e fut installé dans le quartier des Coulouglis. Le 6^e dans le quartier juif.

Pour faciliter la circulation des voitures à travers la ville, on construisit une rue, depuis la porte sud du mechouar (en passant par l'esplanade) jusqu'à la porte d'Oran.

On fit des appels à la population pour la faire rentrer. Elle souffrait beaucoup du froid dans les montagnes, et, quand elle vit qu'elle n'avait rien à craindre, elle revint peu à peu. En août, la ville avait 7.800 habitants (3.500 Hadars, 2.500 Coulouglis et 1.800 Juifs). 1.500 restaient encore dans les tribus et 2.500 s'étaient réfugiés en territoire marocain. Le marché de l'esplanade était assez bien approvisionné. Une milice indigène, composée pour un tiers de Hadars et pour les deux tiers de Coulouglis, contribuait au maintien de l'ordre. L'administration des civils fut confiée à un Conseil municipal composé du chef du Bureau arabe, d'un employé des Domaines, du caïd, du chef des Coulouglis et du chef des Hadars ¹.

Occupant une ville ruinée par ses adversaires, la France aurait pu décider d'en faire une cité européenne. Les immigrants n'auraient pas manqué. Six mois après la prise de Tlemcen, 66 commerçants français s'y étaient déjà établis. Mais Bugeaud a préféré conserver, autant que possible, le caractère traditionnel de cette ville musulmane et, pour ne pas gêner les négociants et les artisans indigènes il n'a rien fait pour attirer les Européens ². Tlemcen, selon lui, devait servir à assurer l'écoulement des produits du Maroc.

Il est impossible de comprendre les vicissitudes de nos relations avec le Maroc, à cette époque, sans évoquer les intérêts économiques de Fès.

Pendant toute la durée du sultanat d'Abd-el-Kader, le Maroc a fait de bonnes affaires en vendant des armes et des équipements à l'émir. Quand celui-ci, battu, se réfugie en territoire marocain, l'empereur Mouley Abderrahman est inquiet: non seulement il va perdre les sommes considérables qu'il a avancées pour les fournitures, mais son territoire est maintenant parcouru par des hordes algériennes qu'il faut nourrir. Il se sait trop faible pour résister à des guerriers endurcis par plusieurs années de lutte, et d'ailleurs, s'il essaye de les combattre, il passera pour un traître à la cause de l'Islam. Depuis longtemps son pouvoir est miné par l'influence grandissante des chérifs d'Ouezzan, chefs de l'ordre de Moulay Taieb, que les circonstances font sortir de leur rôle religieux. Le sultan, qu'ils accusent d'inertie, a grand peur de se faire détrôner.

Il voudrait bien faire plaisir à la France, puisque les partisans de la guerre sont ses ennemis intérieurs, mais il ne peut courir le risque d'être accusé de travailler pour les chrétiens. Une solution s'offre à son esprit. Au début de

1. Rapport du colonel Callier, Alger, 19 août 1842, I E 202.

2. Lettre de Bugeaud, Oran, 12 décembre 1843, LEES.

1843, pour empêcher les armes et les munitions d'arriver en Algérie, il interdit toute exportation par sa frontière de l'Est, sous prétexte qu'il est du devoir de son empire de cesser les relations avec le pays des infidèles.

Cette mesure radicale n'est pas du goût du général Lamoricière, commandant la province d'Oran, car Tlemcen, ne pouvant plus recevoir les cuirs, les lainages et les soieries du Maroc, va souffrir beaucoup de cette mesure. Et le général français demande la reprise des relations commerciales, même si le Maroc en profite pour expédier encore des armes aux Arabes, car ceux-ci «de toutes façons, s'en procureront». Mais le consul général de France à Tanger est d'avis contraire: il voit dans le décret du sultan une victoire diplomatique de la France et encourage ces dispositions amicales¹.

Ce n'est pas seulement la province d'Oran qui souffre de la prohibition d'exportation, c'est aussi Fès. La grande corporation des cuirs somme Mouley Abderrahman d'arracher Tlemcen aux mains des infidèles, seul moyen, disent-ils, d'éviter la ruine des affaires. Comment le sultan résisterait-il à cette poussée, puisque, en fait, il ne domine ni les montagnes ni les plateaux, peuplés de Berbères indomptables, et doit se contenter des revenus que lui procurent ses grandes villes ? Il est bien obligé d'envoyer ses troupes à la frontière algérienne, sous le commandement de son fils, à qui il recommande la prudence. Une bien mauvaise armée, que Bugeaud disperse sur les bords de l'Isly. Et le prince de Joinville bombarde Tanger et Mogador, tandis que l'Espagne et les pays scandinaves, qui ont de vieux comptes à régler avec l'empire chérifien, se préparent à la guerre. Le sultan s'empresse alors de signer le traité de Tanger.

Il n'est pas au bout de ses peines. Maintenant les chérifs d'Ouezzan l'accusent de lâcheté et ont l'ambition de faire la guerre à leur compte. Il ne leur est pas difficile de trouver plusieurs Mohammed ben Abdallah pour se déclarer *mahdis* et soulever les démocraties berbères de l'Ouarsenis et du Dahra. L'un de ces mahdis a été l'énergique Bou Maza. Pour ce Maître de l'heure, l'Arabe Abd-el-Kader, chef de la confrérie rivale des Qadria, n'est qu'un personnage négligeable, et ce n'est que par une illusion d'optique que nos généraux, puis nos historiens, lui ont attribué le premier rôle après Sidi Brahim. On sait que la lutte n'a pris fin qu'en 1847, quand Abd-el-Kader s'est rendu à Lamoricière.

Pendant toute la durée de cette guerre, Tlemcen était restée une cité militaire, siège d'une subdivision, et, peu à peu, en dépit des mauvaises communications avec Oran, seul port de l'Ouest outillé pour les communications avec la France ; la vie commerciale reprenait. Les produits français, moins chers et plus raffinés que ceux du Maroc, s'y vendaient bien, et nos commerçants affluaient dans la ville nouvelle, aux rues droites et propres².

1. Lamoricière au consul Gl. de Nion, Mascara, 7 février 1843. Arch. de la Résidence Gle du Maroc à Rabat (Algérie N° 1). De Nion au Min. des Aff. Etr., Tanger, 24 décembre 1842 (minutes corresp.).

2. Sur cette renaissance, voir un grand luxe de détails dans A. Lecocq : *Tlemcen, ville française (1842-1871)*, t. I. L'administration militaire (1842-1852), Tanger, 1940.

Ainsi Tlemcen, la ville ruinée par les guerres de races, est devenue une ville française, malgré la volonté contraire de notre gouvernement, tout simplement par suite du libre jeu des forces économiques, de la liaison établie avec la Métropole, de l'appel de la clientèle locale qui prenait goût à nos produits. La ville a réparé ses ruines et avec la fierté de conserver les plus anciens et les plus beaux monuments de l'Algérie, elle a pris une physionomie nouvelle. Les quatre éléments qui forment sa population ont oublié leurs vieilles querelles et, en adoptant la technique industrielle la plus moderne, sans oublier pour cela leurs traditions littéraires et artistiques, vivent des jours incontestablement plus heureux, sous la paix française.

DOCUMENT HISTORIQUE SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT EU LIEU DANS
LA PROVINCE D'ORAN DEPUIS L'ÉPOQUE DU DÉBARQUEMENT
DE L'ARMÉE FRANÇAISE DANS LA BAYE DE SIDY FERRUCH

Arch. Nat. F⁸⁰ 1670 A.

Lorsque le Dey d'Alger reçut l'avis officiel du départ de l'expédition de la flotte française de Toulon, il crut qu'elle ne serait pas dirigée en entier contre Alger, mais qu'une portion de l'armée se porterait en même temps sur Oran et Mers-el-Kebir ; il donna en conséquence l'ordre expres au Bey Hassan qui était son lieutenant à Oran, de ne détacher aucune troupe de son gouvernement sur Alger, de prendre au contraire des positions militaires entre les forts de Santo Gregorio et de Mers-el-Kebir et de s'opposer de tous ses efforts contre toute tentative que les Français pourraient diriger contre lui.

L'époque où l'expédition française arriva à Sidi-Ferruch était celle accoutumée où le bey d'Oran envoyait tous les six mois son second dans le gouvernement, pour faire la remise du tribut à verser à Alger. C'était un nommé Ben Aouda Boursali, qui remplissait alors cette mission, on fut fort étonné à Oran de le voir revenir d'Alger par terre annonçant la capitulation de la ville et son occupation par les Français.

Jusqu'à cette époque Hassan Bey, en se conformant aux ordres du dey, tenait à sa disposition tous les sheiks arabes dans Oran, afin de mobiliser promptement leurs tribus en cas d'attaque de la part des Français. À l'arrivée de Boursali et de la nouvelle qu'il donnait, le Bey Hassan convoqua de suite les chefs arabes et leur communiqua la nouvelle, les engageant à lui parler franchement sur la circonstance et le parti qu'il convenait de prendre.

Tous convinrent unanimement, 1° qu'il fallait se soumettre au vainqueur en demandant que le Bey Hassan, conservât avec lui la milice turque, et manifestât au général en chef que le tribut annuel de la province serait fidèlement versé au trésor français à Alger, 2° que le Bey Hassan et toutes les tribus arabes de la province se reconnaîtraient sujets de la couronne de France, mais que ces deux conditions ne seraient exécutées de leur part qu'à celle expresse, que les Français ne prendraient pas possession des forts de Mers-el-Kebir et d'Oran, qui continueraient à rester entre les mains des Turcs.

Un consentement unanime des chefs arabes et des chefs de la milice turque ayant eu lieu sur ces conditions, il fut résolu que l'on dépêcherait de suite un envoyé au général Bourmont pour faire ces propositions ; le choix tomba sur un nommé Ange Hammar, Juif d'Oran, qui depuis plusieurs années remplissait près du bey les fonctions d'administrateur général des Biens de la province ; il partit avec pleins pouvoirs de traiter aux conditions susdites, mais il resta onze jours en mer et avant son arrivée à Alger, une démarche conseillée au général Bourmont par le Maure Buderbach vint déranger les dispositions pacifiques des Arabes d'Oran : un certain Seid Medini, marchand maure d'Alger arriva à Oran

et crut y apporter le premier la nouvelle de la soumission du dey ; il demanda à entretenir le Bey Hassan en particulier. Il n'était à la vérité porteur d'aucune lettre du général Bourmont, mais il exhiba une lettre signée des Municipaux maures algériens qui l'engageait à écouter les propositions de Médini. Le bey connaissait à peine les signataires de la lettre, il n'eut aucune confiance dans l'envoyé municipal algérien et le renvoya de suite sans réponse, avec un léger cadeau qu'il lui fit de vêtements. Il ne fit qu'une réflexion sur cet envoyé, c'est qu'il lui paraissait fort extraordinaire qu'un grand général victorieux eût fait choix d'un marchand obscur pour lui parler de choses aussi importantes que capitulation, soumission et paiement de contribution de guerre.

À peine le marchand Médini fut-il parti que l'on signala deux voiles de guerre françaises faisant route sur Mers-el-Kebir. Le fils du général Bourmont était à bord, son père lui avait donné pour interprète le sieur Cohen, Juif algérien. L'israélite débarqua seul à Oran et vint trouver le Bey Hassan, auquel il remit la lettre dont était porteur le fils Bourmont, qui en attendit la réponse sous voile entre le port de Mers-el-Kebir et Oran : la lettre du général Bourmont annonçait au Bey Hassan qu'il restait attaché au gouvernement du Beylick, qu'il le maintenait dans sa dignité à la condition de payer le tribut et d'évacuer les forts de Mers-el-Kebir et d'Oran aussitôt qu'une troupe française se présenterait pour en prendre possession.

Soit que la prétendue mission de Médini eût déjà indisposé les Arabes, soit que la lettre du général Bourmont ait été mal traduite, les Arabes comprirent que le fils du général en chef était désigné pour bey d'Oran et que les Turcs devaient immédiatement déposer les armes et partir pour Smirne avec le Bey Hassan. Les conditions ayant porté le trouble et le mécontentement parmi les chefs et les gens des tribus, tous se mirent à parcourir la ville en criant aux armes, appelant les habitants maures à abandonner leurs maisons et à se retirer avec eux sous les tentes arabes, ce que firent effectivement tous les habitants, car en 12 heures, hommes, femmes, enfants, jusqu'aux vieillards, tous sortirent de la ville au nombre de plus de 8.000 hommes ; les milices turques et les Juifs furent les seuls qui restèrent en ville avec le Bey Hassan.

Les Arabes étant parvenus à attirer les habitants envoyèrent les Grands sheiks Mustapha ben Ismaël de la tribu des Duayer et Mousserli de celle des Smelah, pour sommer le bey de sortir avec ses milices et de venir se mettre à leur tête. En vain il chercha à calmer les esprits, tout fut inutile, il prit le parti de congédier les sheiks en leur disant que sortis des portes de la ville il les ferait fermer et qu'il attendrait l'arrivée des Français pour capituler avec eux et rendre les forts.

Le Bey Hassan avait un parc de 1.500 chameaux, 400 mules et un hara de plus de 100 juments de races barbes. Les Arabes lui enlevèrent tous ces transports et juments et les emmenèrent avec eux dans leurs tribus.

Le bey répondit alors au général Bourmont qu'il avait perdu toute autorité au dehors de ses fortifications, qu'il était résolu de quitter son Beylik, qu'il était prêt à remettre tous ses forts à la condition unique d'emporter avec lui, ses armes de prix et sa fortune particulière, qu'il demandait la même faveur pour

ses milices turques et, pour preuve de sa soumission entière, il céda de suite le port de Mers-el-Kebir aux équipages des deux navires de guerre qui avaient protégé l'arrivée du fils de Bourmont.

Les choses en étaient là, lorsque le Juif Ange Hammar retourna d'Alger avec une seconde lettre du général Bourmont confirmant celle dont son fils avait fait la remise et annonçant l'arrivée du 21^e régiment pour l'occupation des forts de Mers-el-Kebir, Santo Gregorio et Santa Cruz, ce qui eut effectivement lieu. Messieurs le colonel Le Fol et Lugnot, lieutenant-colonel du régiment, étaient chez le bey à régler la remise desdits forts, lorsque l'on signala un bateau à vapeur venant d'Alger, c'était le *Sphinx* apportant l'ordre au colonel Le Foi d'évacuer de suite et de faire sauter les fortifications de Mers-el-Kebir, fatale et imprudente résolution que prit alors un général en chef français, qui ne vit dans sa conquête que la fumée de la gloire et renonça sans réflexion à l'importance de la victoire de sa brave armée.

Trois jours suffirent pour opérer la destruction ordonnée et le 21^e régiment partit pour Alger avec les navires de guerre qui faisaient déjà partie de la station de Mers-el-Kebir, ce que voyant les Turcs et les Arabes, grande fut leur joie, car tous dirent : une grande révolution a éclaté en France, le général en chef évacue Oran, il va en faire autant d'Alger et nous rentrerons tous dans nos droits et places.

Le bey se réconcilia avec les Arabes, la population maure d'Oran rentra en ville, les Turcs conservèrent leurs positions dans les forts, tout rentra dans l'ordre, excepté que les Arabes ne voulurent jamais rendre les chameaux, les mulets et les juments des haras du bey. Telles étaient les choses à Oran et à Mers-el-Kebir. Mais ces deux points n'étaient pas les seuls militairement occupés par les Turcs : Tlemcen avait une garnison de 4.500 hommes turcs et courouglis. Maskara en avait 150 dans un petit fort, Mostaganem, 1.200 turcs et Courouglis, en un mot la puissance algérienne paraissait la même aux yeux des Arabes, qui dès lors convinrent le projet de s'en affranchir en bloquant ces garnisons et espérant les prendre par la famine et s'y introduire.

Les habitants de Tremcen avertis du danger qu'ils allaient courir pendant ce conflit, connurent à leur tour l'espoir de se donner un nouveau maître puissant : ils envoyèrent une députation au souverain du Maroc en le suppliant de prendre possession du territoire. Cette demande fut de suite exaucée et Muley Ali Shérif neveu de l'empereur de Marok s'empara de Tremcen avec environ 700 hommes de troupe qu'il emmena avec lui. Il restait à Muley Ali à s'emparer du fort de Tremcen. Il ne put y parvenir. Les turcs et courouglis qui l'occupaient ne voulurent pas se soumettre à l'évacuer. Cependant Muley Ali exerçait une grande influence sur le pays. Sa parenté avec l'empereur de Marok, le turban qu'il portait en sa qualité de Shérif et descendant de la famille du Prophète, les marques extérieures de respect que lui portaient ses gens, joint à une grande piété qu'il affectait partout, attirèrent à lui beaucoup d'Arabes. Il manquait au shérif de se faire reconnaître par les grands sheiks Mustapha ben Ismael et Mousserli, de même que par les chefs de la garnison turque de Tremcen. Il employa à cet effet tous

les moyens et parvint, à force de promesses et de cadeaux, à leur donner un rendez-vous, c'était un piège dans lequel ils tombèrent tous le même jour ; aussitôt rendus devant Muley Ali, il les fit charger de chaînes, dépouiller, eux et environ 600 hommes qui étaient venus avec eux et qui tous dépendaient des tribus des Duayer et des Smèlah, et les fit partir pour Marok. Cette mesure ne réussit pas au shérif. Elle mécontenta les Arabes qui s'éloignèrent aussitôt de Tremcen recommandant au Turcs de ne pas céder et de se maintenir dans le fort. Ce voyant, Muley Ali entrevit que son occupation ne ferait pas de durée, et il ne songea plus qu'à charger d'avaries et d'extorsions les habitants de Tremcen qui bientôt se repentirent d'avoir donné la main à l'entrée dans leur territoire du lieutenant de l'empereur.

L'annonce officielle que le général en chef Clauzel reçut dans le mois de janvier de cette violation de territoire par Muley Ali, le détermina à envoyer à Tanger M. le colonel d'État-major Auvrai, et, soit que la dépêche dont il était porteur ait intimidé le souverain de Maroc, soit que Muley Ali lui-même eût reconnu l'impossibilité de se maintenir à Tremcen, il disparut une nuit de son camp avec les 700 hommes qu'il avait emmenés et retourna à Maroc. Ainsi finit cette première occupation.

Je rentre dans les événements qui se passaient en même temps à Oran.

Après l'évacuation d'Oran et de Mers-el-Kebir faite par les Français, après la destruction du fort de Mers-el-Kebir, Hassan Bey ne songeait plus qu'à rétablir la paix et l'harmonie entre les Arabes et lui, lorsqu'il vit arriver, en novembre 1830, une flotte de guerre portant de nouvelles troupes et ayant un commandant de place destiné pour Oran, M. le chef de bataillon Arnaud, officier d'ordonnance du général en chef. Avec eux se trouvait un Juif algérien de naissance mais naturalisé Livournais ; son nom est Bussenak.

C'est ici le cas de faire une digression dont l'explication donnera la clef de la mission secrète du nommé Bussenak.

Les revenus et tributs que la province d'Oran était obligée de verser à Alger, consistaient à envoyer tous les six mois el Kalifa, ce qui veut dire le tribut semestriel, qui consistait en argent, chevaux, étoffes de laine, capotes, bournousses, beurres, miel, cire, chameaux et mulets, le tout estimé à une valeur de 70.000 boujoux. On ne comprend pas dans ces valeurs, celles qui provenaient des douanes d'Oran et d'Arzew ; ces articles étaient gérés par des employés du dey qui en rendaient compte mensuellement au grand douanier d'Alger.

À ces tributs semestriels, il faut ajouter celui connu sous la dénomination du *denouche el Bey*, grand tribut du bey. Il n'était dû que tous les trois ans et le bey devait le présenter en personne à son maître ; on l'estime à 1.400.000 boujoux. Ce tribut se trouvait être dû à l'arrivée des Français et la première conversation qu'eut avec Hassan Bey le nommé Boussenah l'avait saigné jusqu'au blanc.

Le 21^e régiment de ligne étant déjà rentré dans l'occupation de tous les forts d'Oran, l'occupation militaire du littoral d'Oran à Mers-el-Kebir était complète ;

le bey Hassan, se voyant continuellement dépouillé par les exigences du nommé Boussenak, prit le parti de quitter Oran; de s'embarquer avec son harem, ses richesses et de se rendre à Alger d'où il espérait obtenir facilement l'autorisation nécessaire pour se faire transporter en Egypte. Il arriva effectivement à Alger, et en partit pour Alexandrie au commencement de mars 1831. Là il a du rendre ses comptes. Le général Berthezène en aura rendu compte, je ne dois donc pas suivre ce bey sur le terrain où était le lieutenant-général commandant l'occupation. Mais j'observai que le bey Hassan a emporté d'Oran avec lui, une somme d'argent que l'on peut évaluer sans crainte à 3.000.000 de francs, pour plus de 300.000 de brillants, perles et sabres et au moins 50.000 francs de fusils enrichis d'or et d'argent de même que yatagans. Tout cela n'était pas à lui, mais était la propriété du Beylick. Un bey mourait, celui qui obtenait la charge après lui, entrait en possession complète de la fortune de son devancier. L'argent, il le trouvait dans le trésor; il lui était compté en présence des chefs de la milice turque; cet argent formait le trésor, qui assurait leur solde. Les armes, symbole de son autorité militaire et absolue, étaient suspendues dans ses salons et appartemens et paraissaient toujours aux yeux des spectateurs. Il est à regretter que ces renseignements aient échappé à la vigilance des généraux commandants, et par cela même, qu'ils n'aient pas mis le gouvernement et ses agens dans le cas de revendiquer ce qui était le fruit de la victoire et appartenait au vainqueur.

Ici commence la relation de l'occupation d'Oran par les Tunisiens. Au mois de février dernier arriva à Alger un Kaimakam envoyé par le bey de Tunis pour aller prendre possession du Beylick d'Oran d'après les conditions stipulées par le traité Clauzel. Ce chef tunisien avait avec lui 250 hommes de cavalerie démontée. Après plusieurs jours de séjour à Alger et de conférences avec le général en chef, il partit pour Oran avec sa troupe; à son arrivée on lui fit la remise des fonds qui étaient en caisse, provenant des douanes, il reçut également ce qui était dans les magasins de l'ancien bey. En un mot, on mit à sa disposition ce qui était stipulé par le traité (Je dois croire qu'un procès-verbal de remise a été dressé; si ce document existe, il en dira plus que je n'en sais à cet égard).

Le Kaimakam tunisien avait emmené avec lui trop peu de forces militaires pour penser à se maintenir seul à Oran. On ordonna en conséquence au 21^e de rester tant à Mers-el-Kebir que dans les autres forts d'Oran. Ce chef militaire arriva à Oran sans moyens pour pourvoir aux besoins et subsistances de sa troupe, il ne songea jamais à autre chose qu'à remplir sa besace de gueux. Jamais on n'avait vu à Oran une autorité plus misérable; on fut forcé de délivrer à ses soldats la ration de pain, on en fit autant à une troupe de 500 Turcs miliciens algériens qu'il prit à sa solde et auxquels il ne donna jamais un para. En un mot Kara-el-Din Aga ne songea qu'à sa fortune, extorqua de l'argent des Maures et des Juifs d'Oran, vendit à son profit pour 50.000 francs de licences d'exportation des blés alors qu'il savait qu'il ne devait pas rester à Oran, S. M. le Roi n'ayant pas ratifié le traité du général Clauzel.

Une conduite aussi peu honorable aliéna à Kara-el-Din les esprits de la province. Peu de chefs arabes vinrent le voir. Les Grands du Beylick n'y vinrent

pas. Il voulut s'en venger et l'on apprit un matin qu'environ 30 têtes de femmes et d'enfants entraient en ville portés au bout des lances des cruels Tunisiens, qui en même temps faisaient marcher devant eux 4.000 têtes de bétail qu'ils avaient volées sur leur route, la cupidité des Juifs eut dans cette affaire une belle occasion de se satisfaire. Tous les troupeaux des Tunisiens furent vendus et exportés à Gibraltar et en Espagne.

Une des causes qui aliéna beaucoup les Arabes de la province contre les Français fut la facilité que l'on donna au bey Hassan d'emporter ses richesses. Elles étaient le résultat des revenus attachées au Beylick. Les Arabes préféraient voir ce bey maintenu dans son gouvernement. Il était riche, avait dans son trésor de quoi payer ses milices, tandis que le Tunisien arriva à Oran les mains vides et que, pendant son séjour, il ne fit autre chose que de vider les caisses et expédier sur Tunis tout ce que renfermaient les magasins du bey Hassan.

Kara-el-Din aga, ne pouvant rien opérer de bien dans Oran, pensa qu'en montant ses 250 Tunisiens, il pourrait faire faire quelques sorties et montrer sa troupe aux Arabes. Il acheta des chevaux avec les revenus de la douane, les seuls qu'il percevait, et, chose vraiment incroyable, lorsqu'il lui fut signifié de partir d'Oran pour rentrer à Tunis, il nolisait des bâtiments de commerce sur lesquels il embarqua les chevaux de sa cavalerie, de même que ceux provenant des écuries du bey Hassan dont il s'empara, sans contestation quelconque. Ainsi il est évident que les Tunisiens ont perçu les revenus d'Oran pendant huit mois, qu'ils ont vendu des licences de blé aux Juifs d'Oran en frustrant le fisc d'une somme de 50.000 francs, qu'ils ont emporté des magasins du bey Hassan les provisions en cire, beurre, huiles et quantité de meubles des appartemens de la Cassauba, qu'ils ont embarqué les chevaux qui ne leur appartenaient pas, qu'après avoir perçu, pendant tout leur séjour les rations, ils ont évacué ce territoire sans déposer entre les mains du trésor français le prorata de ce dont ils étaient redevables en vertu de leur traité, qu'enfin la malédiction des Arabes les a accompagnés. Il est fâcheux que le général Faudas ne se soit pas trouvé ici à l'époque de ces dilapidations et enlèvemens. Kara-el-Din aga était encore à Oran lorsqu'il y arriva. Il eut l'occasion de voir par lui-même combien cet homme était détesté, puisqu'il a fallu toute l'autorité de ce général pour le soustraire à la vindicte des Maures et des Juifs qu'il avait indignement spoliés en les forçant à acheter et payer comptant ses licences d'exportation des blés.

Je me rappelle d'avoir rendu compte à Monsieur le Maréchal Ministre de la Guerre, le 15 juillet dernier, que j'étais informé que les Tunisiens avaient 250 hommes montés à Oran, qu'il importait de s'emparer avant leur départ de ces chevaux qui nous appartenaient, puisqu'ils avaient été achetés avec le produit des revenus du pays. J'informai aussi, Monsieur le Maréchal, que le bey Hassan avait vendu le Domaine de la province avant son départ. J'en ai aujourd'hui la preuve, mais comme elle ne doit être manifestée que par les agens de la trésorerie, qu'ils me sont annoncés et arriveront sous peu à leur poste, je les mettrai à même d'investiguer cette affaire, et le gouvernement connaîtra enfin la vérité sur cette transaction coupable.

J'ai rendu compte par mon premier rapport, parti par la frégate *le Bellone*, qu'un nouveau lieutenant de l'empereur de Maroc s'était présenté à Tremcen, qu'il y avait été reçu et reconnu. Voici le fait.

L'on aura remarqué par ce qu'il a été dit dans ce précis historique, que douze des principaux chefs de la garnison de Tremcen avaient été chargés de chaînes et envoyés à Marok, avec les scheiks Mustapha ben Ismael de la grande tribu des Duayer et el-Mousserli de celle des Smelah. Ces personnages firent à leur arrivée à Marok toutes les protestations possibles pour sauver leur tête et offrirent de se dévouer eux et leurs tribus pour faire rentrer dans la province d'Oran un second lieutenant de l'empereur. Ils firent toutes les promesses et s'engagèrent à soulever toutes les populations pour combattre l'occupation française à Oran et Mers-el-Kebir ; ils présentèrent leurs projets sous des formes tellement persuasives et avantageuses que le souverain de Maroc se décida à une nouvelle occupation du territoire de Tremcen avec l'espoir de s'établir dans la province et d'en faire une annexe à son empire. Les insinuations des sheiks Mustapha et El-Musserli furent corroborées par l'annonce des événements militaires survenus au retour de la dernière expédition de Médéah. L'empereur de Maroc crut le moment arrivé où il pourrait faire une conquête facile. En conséquence, El-Hamery, ex-gouverneur de Tétuan, fut choisi pour exécuter ses desseins, et arriva à Tremcen dans les premiers jours d'août avec 200 hommes de cavalerie de Marok, ayant avec lui les deux sheiks Mustapha et El-Musserly. La garnison de Tremcen ne fit aucun acte hostile contre cette occupation ; elle exigea seulement que l'on ne se présenterait pas devant ses postes. Elle admit El-Hamery avec une suite de dix hommes, qui demanda à aller faire sa prière à la mosquée.

Les sheiks Mustapha et Mousserli s'empressèrent d'envoyer des circulaires à toutes les tribus pour reconnaître le lieutenant de l'empereur comme leur souverain. Mais aucune tribu de la province n'obtempéra à ces demandes ; les sheiks prirent seulement la précaution de faire venir 1.200 chevaux de leurs tribus pour leur servir de suite. Aujourd'hui ils en sont à promener le Maroquin entre Tremcen et Maskara, à lui représenter combien ils trouvent d'opposition et l'on espère qu'avant peu ce nouveau venu reconnaîtra que sa demande n'aura pas une issue meilleure que celle de Muley Ali. Journallement j'écris aux tribus de tenir ferme contre les insinuations de Mustapha et de Mousserli ; j'ai même des indices assez circonstanciés que Mustapha et Mousserli, n'ont fait toutes les promesses qui ont amenées El-Hamery à Tremcen, que pour sauver leur existence et qu'ils sont aujourd'hui les premiers à exciter, par des émissaires secrets, leurs frères les Arabes de la province à ne pas se soumettre.

Voilà où en sont les événements et les tribus arabes dans la province d'Oran.

Il est aujourd'hui bien avéré parmi les Arabes, que la domination française est pour eux la plus profitable ; ils fondent leur raisonnement sur ce qui suit.

Depuis l'entrée des Français, nous ne payons plus de tribut, notre argent, nos cires, laines, cuirs, tout nous reste ; nous avons enlevé les chameaux, mules et les jumens du haras du bey ; on n'ose pas nous les réclamer parce qu'il

faudrait nous contraindre par la force à les rendre et que les Français ont trop peu de monde dans Oran pour hasarder une sortie. Nous avons enlevé 46.000 fanègues de blé au bey Hassan et les avons vendus aux Européens qui les ont bien payés, tout le superflu que nous possédons, nous le vendons et en sommes payés au comptant. Rien ne peut nous être plus favorable que cet état de choses. Notre province, qui est découverte, ne renferme qu'une seule population, qui est arabe; nous sommes tous réunis pour la défense commune. Les habitants des villes de Tremcen, Mostaganem et Maskara, sont des Maures, contenus par les garnisons turques qui occupent ces diverses forteresses. En nous soumettant aux Français, nous trafiquerons avec eux et serons bien payés. Si ces conquérants veulent exiger plus de nous, nous aurons d'abord recours aux armes, nous serons vaincus, car nous reconnaissons qu'ils nous sont supérieurs, mais nous leur proposerons alors de nous donner un bey qui habitera Maskara (lieu central entre Tremcen, Mostaganem et Oran), ville dans laquelle était jadis le siège du gouvernement avant l'évacuation du port d'Oran par les Espagnols. Ce bey ne peut être un de nos égaux. Jamais arabe ne parviendrait à prendre de l'autorité sur les tribus ses voisines. Jamais Maure dont la race est abâtardie ne sera reconnu pour le chef des Arabes. L'enfant du désert veut un maître sorti de la race de ceux qu'il a toujours vus à la tête du gouvernement. Cette race est de la même religion, ses mœurs et coutumes sympathisent; elle présente donc des avantages pour être momentanément et utilement employée: les villes de Mostaganem et Tremcen sont occupées par 5.600 Turcs et Couroulis. Jusqu'aujourd'hui ces postes militaires ont été maintenus contre toutes les entreprises faites et dirigées contre eux par les Maroquins et par les Arabes. Je suis en correspondance avec les chefs de ces garnisons, jamais ils ne capituleront avec les Arabes, qui les massacreraient jusqu'au dernier s'ils voulaient évacuer et se rendre à Oran. Il faudrait aux Français une force imposante pour aller chercher ces garnisons. Une démarche semblable qui n'aurait pas pour but d'occuper, en en retirant les Turcs, serait une avanie et une tache honteuse à nos armes. Si les Turcs sont aujourd'hui à Tremcen et Mostaganem y sont au nombre de 5.600 et se bornent à rester gardiens tranquilles et paisibles de ces postes, il faut croire qu'une force égale de Français sera nécessaire sur les mêmes points pour en imposer au païs et donner à cette occupation une valeur réelle et agissante. Il faut rester bien convaincu que les postes intermédiaires entre Tremcen et Oran sont et seront de toute nécessité. Or pour occuper les deux points militaires de Tremcen et de Mostaganem et celui très important de Maskara, le gouvernement ne devra, selon moi, pas prendre une mesure semblable sans ajouter à cette occupation le chiffre indispensable de 7.000 hommes, protecteurs naturels de tous ces points les uns envers les autres. Voilà un projet que je sou mets au gouvernement de Sa Majesté, c'est à lui à en poser les avantages et les inconvénients. Ne vaudrait-il pas mieux se servir pendant trois ou cinq années des restes de la milice algérienne, de lui donner une organisation différent un peu de la sienne, de nous les attacher par les avantages dont ils jouissaient sous les beys, de nommer parmi eux un chef sous le titre de bey, de le charger

de la perception de l'impôt et tribut, de son versement dans le trésor d'Oran, de l'assujettir à des formes protectrices de la population, de lui adjoindre un aga choisi parmi les grands sheiks arabes, qui remplirait sous ses ordres les mêmes fonctions que sous les beys ? Dans mon premier rapport du 22 de ce mois, j'ai présenté à M. le Maréchal le mode que les beys mettaient en usage à cet égard. Pour ne pas perpétuer la charge d'aga dans le chef de la même tribu, il serait nécessaire d'employer le moyen mis en usage par les beys, celui de les changer tous les six mois ou tous les ans. Les grandes tribus Duayer et des Smélah ont toujours été celles qui ont fourni ces fonctionnaires. Elles seront flattées de ce choix, et les communications que j'ai déjà eues avec les Arabes de la province m'autorisent à penser que par ce moyen on épargnerait aux troupes françaises des occupations onéreuses au trésor et au personnel de nos régiments, qu'avec un gouverneur ferme et adroit on parviendrait à accoutumer les Arabes de la province à traiter avec nous, qu'en trois ou cinq années l'on arriverait petit à petit à familiariser les populations nomades à notre forme de gouvernement et que, de concessions en concessions, on atteindrait le but unique de les convoquer un jour pour en profiter et prendre à la fois tous les otages sans lesquels jamais on n'exercera sur le país l'autorité que nous donne sur eux le droit de conquête. Un vieux proverbe turc dit, que celui qui prend un lièvre avec un lévrier est un maladroit, que c'est avec un char attelé de bœufs qu'il faut y parvenir, le sens moral de cet adage indique assez que la patience seule promet le succès.

Je n'ai cité dans tout ce document, que les points de Tremcen, Mostaganem et Maskara, je n'ai pas parlé d'Arzew, petit port avec un bon mouillage pour bâtiments de guerre comme bricks, corvettes et il y a sur ce point de très beaux magasins destinés à recevoir les blés. Arzew est à occuper par une garnison française, mais il n'y a pas de fortifications. On ne pourrait donc aller s'emparer de ce port, qu'en y conduisant avec soi tous les éléments propres à assurer la garnison qui devra être d'un bataillon. Je me propose d'envoyer un bâtiment de guerre pour reconnaître l'entrée du port, le mouillage et prendre tous les renseignements qui pourront servir à asseoir la position du poste qui sera destiné par la suite pour cette occupation.

Nul doute que les Arabes de cette province, comme tous les habitants de ces villes d'intérieur ont contracté des habitudes de luxe qui les obligent à se rapprocher des ports pour y faire leurs achats. C'est donc un moyen puissant pour dompter ces populations que celui d'occuper le littoral. Il en résultera qu'ils se familiariseront avec nous, qu'ils entrevoiront que nous pouvons les priver au besoin de toutes communications avec nous, moyen qu'il importerait de ne mettre en pratique que dans des circonstances rares.

Il me reste à exposer encore à Monsieur de Maréchal Ministre de la Guerre, qu'il importe à l'occupation d'Oran, au commandement de ses forts, d'avoir ici un maréchal de camp comme commandant supérieur de la place, qu'il ait sous ses ordres, des commandants aux forts de Mers-el-Kebir, de Santo Gregorio, à la vieille et neuve Cassauba, aux forts Saint Philippe et Saint-André, que tous ces commandemens particuliers soient soumis au maréchal de camp

commandant supérieur. Jusqu'aujourd'hui, les colonels des régimens de garnison ont rempli ces fonctions. L'intérêt et le besoin du service s'oppose à continuer ce mode vicieux. Je prie Monsieur le Maréchal Ministre de vouloir bien prendre ma demande en considération.

J'ai eu sous mes ordres à St-Domingue en qualité d'aide de camp Monsieur le Maréchal de camp Dalvimart, qui sort de la Garde royale. Je ne connais pas d'officier général qui remplirait avec plus d'exactitude et de fermeté le poste important de commandant supérieur des ports d'Oran, etc.

Mon premier rapport, que j'ai eu l'honneur d'adresser à Monsieur le Maréchal par *la Bellone* diffère dans les renseignemens qu'il renferme de ceux beaucoup plus exacts que j'ai recueillis depuis et qui font partie de ce mémoire. Lorsqu'on arrive sur une localité inconnue, il est difficile de saisir de suite la vérité. De plus amples informés m'ayant éclairé, et étant parvenu à connaître les faits, je m'empresse de les rectifier et de prévenir Monsieur le Maréchal, que ceux que je lui adresse, sont officiels et de toute exactitude.

Le lieutenant-général
gouverneur de la Province d'Oran.
signé : Pierre BOYER.
Oran, le 1^{er} octobre 1831.

L'APPLICATION DU TRAITÉ DESMICHELIS

Arch. Nat. F⁸⁰ 1671
Mascara, le 18 Juillet 1834.

À M. le général Desmichels

Mon Général,

Mon intention était de faire partir ce soir les deux lettres que j'ai l'honneur de vous adresser avec celle-ci : de nombreux renseignements qui me sont encore parvenus ce soir m'obligent à retarder le départ de mon courrier jusqu'à demain matin pour vous les transmettre. Ce sont des extraits d'une longue conversation que j'ai eu ce soir avec Sidi Ali.

Après l'affaire du trois décembre, où j'assistai en personne, me dit cet arabe, j'entrai dans la tente d'Abd-el-Kader : j'étais seul avec lui : «Ecoutez, lui dis-je, je vais vous faire trois questions, et vous me répondrez oui ou non !

- Pouvez-vous résister aux Français et triompher d'eux ?
- Pouvez-vous soumettre tous les Arabes à votre puissance ?
- Pouvez-vous aussi résister au bey de Constantine ?»

Après un moment de réflexion, l'Émir me répondit : «Non, cela est impossible. je ne suis pas assez fort». «Eh bien, lui dis-je, il vous faut faire la paix avec les Français, par ce moyen vous pourriez tourner vos armes contre les tribus rebelles, et quand même l'intention des Français serait, après avoir pris à Alger, à Oran, etc., tout ce qu'il y a de richesses à emporter, et qu'ils se décideraient à quitter le pays et à rentrer en France ? Croyez-vous que vous deviendriez maître des provinces qu'ils laisseraient ? Non, vous verriez bientôt les Turcs, les Maures, les «...» envahir ces possessions délaissées, et vous, faible contre les Arabes, sans moyen de les combattre, et ne pouvant résister aux Turcs, n'auriez qu'une puissance de peu de durée et succomberiez probablement malgré vos efforts. Ainsi, il faut faire la paix».

De retour à Mascara, Sidi Ali et Miloud se réunirent chez le bey où l'on parla des moyens de s'entendre avec vous. Personne n'avait de connaissances à Oran. Miloud proposa alors de faire venir le chef des Juifs de Mascara, Ben Doudou, qui connaissait Amar. L'on convint alors que Ben Doudou écrirait à Amar afin de s'entendre avec vous ; ce furent là les prémices des ouvertures qui vous furent faites. Vous savez comment le reste s'est passé.

Lorsque les conditions du traité furent envoyées à Abd-el-Kader, il prit de nouveau conseil de Sidi Ali et de Miloud ; dans cette réunion on convint aussi qu'il fallait en référer à Mouley Abderraman. L'empereur du Maroc, répondit au bey que s'il pouvait faire la guerre avec avantage, il fallait la faire, que, dans le cas contraire, son avis était, comme celui d'Abd-el-Kader, de conclure la paix, la religion ne s'y opposant pas et l'honneur se trouvant satisfait par les nombreux combats livrés aux Français.

Une autre difficulté se présentait ; l'Émir craignait les réclamations des Arabes,

qui, par le fait de la guerre, accoutumés à piller, trouvaient dans ce genre de vie une compensation à leurs peines et à leurs fatigues.

Sidi Ali représenta alors que cette difficulté n'en était pas une, la paix devant désormais, par la facilité des communications, rendre le commerce facile et favoriser l'écoulement et la vente de tous les produits de la province. Il ajouta que les chefs sages sauraient bien par leur influence persuader les Arabes de leurs tribus. Mais, reprit Sidi Ali, si on fait la paix avec le général Desmichels seulement, la position des tribus aux environs d'Alger sera fautive, puisqu'elles se trouveront en guerre de leur côté. Il faut donc que le traité comprenne tout le territoire occupé par les Français. Ceci fut convenu dans le Conseil, et Abd-el-Kader entendit que le traité était ainsi conclu. On se sépara, et Sidi Ali en s'en retournant dans sa province, rassembla les chefs et leur dit que la paix venait d'être faite par Abd-el-Kader avec tous les Français. Les hostilités cessèrent tout à coup. Cependant M. le Général Voirol, désireux de conclure une paix de son côté, entreprit de donner de sa main un chef aux Arabes ; il choisit pour remplir la place d'*Aga des Arabes* un nommé El-Hadji Seguir Ould Sidi Ali ben Bareck, à qui il donna une somme d'argent.

Mais celui-ci n'eut pas plutôt reçu l'argent qu'il se sauva avec trois de ses amis, dont l'un d'eux, Ben Negro, est aujourd'hui comme envoyé de Cherchel (Je reviendrai plus tard sur son compte). Après avoir quitté Alger, Hadji el-Seguir voulut se créer un parti et se faire nommé sultan par les chefs de divers tribus ; ceux-ci se réunirent et agitèrent la question de savoir à qui l'on obéirait.

Sidi Ali alors leur représenta qu'on ne pourrait avoir un chef du côté et un du côté d'Oran ; que d'ailleurs Abd-el-Kader était le chef choisi par les Arabes et qu'il avait fait la paix avec les Français et d'Oran et d'Alger.

D'après ces observations, il fut bien arrêté qu'Abd-el-Kader était le seul chef arabe ; quant à l'aga de M. le Général Voirol, peu désireux de rendre l'argent, il s'éloigna d'Alger et se mit à errer dans les montagnes, tâchant d'entretenir la mésintelligence, ayant, lui, intérêt à ce qu'Abd-el-Kader ne fut point reconnu pour chef unique, car il était évident qu'on ne lui laisserait point l'argent, cette dépense étant tout à fait inutile.

Malgré les efforts de El-Hadji Seguir les Arabes se tinrent en repos, croyant toujours à la paix générale.

Mais voici que tout-à-coup M. le Général Voirol sort avec des troupes et combat les Hadjouts ; les Arabes de se lever en masse, criant à la trahison et se demandant ce que c'est qu'une paix, où l'on vient à l'impromptu les réveiller dans leurs douars à coup de fusil. Après le combat néanmoins, M. le général Voirol demande aux Arabes de lui envoyer deux de leurs chefs pour traiter avec eux ; les Arabes répondent négativement, disant qu'ils n'ont plus confiance dans les Français, que si le général veut traiter, il n'a qu'à envoyer deux officiers, parmi eux.

Deux officiers se rendent parmi les Arabes, et après bien des pourparlers ceux-ci ne sont pas peu surpris de s'entendre dire de la part du Général Voirol qu'il n'y a jamais eu de paix entre eux, que la paix n'existe qu'entre Abd-el-Kader

et les Français d'Oran, et que le général Desmichels n'a rien à faire dans la province.

C'est à la suite de cette explication qu'eut lieu la correspondance que j'ai l'honneur de vous transmettre, et dont je compte plus tard vous envoyer les originaux.

Sidi Ali est venu à Mascara pour inviter l'Émir à se rendre dans sa province afin de rassurer les Arabes ; mais quelle sera la conséquence du voyage d'Abd-el-Kader, puisque M. Voirol veut le traiter en ennemi s'il passe le Scheliff ? Je ne doute pas, et Sidi Ali en est persuadé, que dans ce cas, tous les Arabes se révolteraient et que la paix serait rompue.

J'ai promis à Sidi Ali de vous faire part de ces faits : il voudrait savoir à quoi s'en tenir ; il demande qu'il en soit référé au gouvernement, qui sans doute prendra des mesures pour prévenir la collision que ne manquerait pas d'amener la prétention de M. le général Voirol de vouloir reconclure à lui tout seul une nouvelle paix dont les Arabes ne se soucient guère, étant parfaitement contents de votre conduite à leur égard.

Ben Negro, le second envoyé, est l'ami de l'affidé de Sidi Hadji Seguir ; il a fait le commerce avec lui et, comme il est intéressé à voir la guerre continuer, il est venu ici pour sonder le terrain : Sidi Ali qui le croyait en bonne foi d'abord, en le voyant faire salutations sur salutations dans ses lettres à l'Émir, a reconnu depuis sa mauvaise foi et en a averti Abd-el-Kader, et vous pouvez compter que ni lui, ni moi ne laisserons échapper aucune des démarches de Ben Negro.

Veillez, mon général, me donner réponse sur tous ces détails ; je les ai crus importants à vous communiquer, quoique vous en connaissiez déjà une partie : mais cette conversation avec Sidi Ali m'a paru néanmoins jeter un grand jour sur cette foule d'intrigues que ne se lassent point d'ourdir ces Messieurs d'Alger ; Sidi Ali vous demande aussi une réponse en arabe, et il se flatte d'après ce que je lui ai promis et la connaissance qu'il a de la droiture de votre caractère que nous viendrons à bout de consolider la paix.

Recevez, etc... etc...

Signé :
Abdalla DASBOUNE.

L'AFFAIRE DES HADJOUTES

Sidi Iemel Kaladdi, grand marabout de Miliana, au général Desmichels

Arch. Nat. F⁸⁰ 1671

21 juillet 1834

Louange à Dieu seul qui n'a point d'égal.

À Sa grandeur, le général commandant les troupes françaises à Oran. Salut à toi, mille fois. Votre lettre est arrivée aujourd'hui à votre envoyé Abdalla, Consul de Mascara. Ainsi qu'il était usage autrefois entre les souverains, il a donné connaissance de son contenu. Dieu seul vous récompensera du bien que vous nous dites. Cette lettre nous a encore prouvé votre sagesse et votre prudence, elle nous a fait voir, comme votre conduite, que vous aviez des idées justes et grandes. Vous avez agi en homme d'honneur et avec désintéressement. Lorsque dans votre pays, nous nous sommes aperçus qu'il y avait mésintelligence et division entre plusieurs tribus, quand nous avons vu qu'elles se battaient entr'elles, interceptaient les communications entre Alger, dévastant les biens et pillant les Arabes qui avaient embrassé le parti des Français, quand aussi nous vîmes les combats du général d'Alger avec les Arabes, combats qui ont été fréquents depuis l'occupation (mais Dieu n'a point favorisé sa cause, et ne s'est point attaché à ses alliés, ses paroles sont restées sans effet), alors nous avons pris le parti de venir trouver Sidi Hadji Abd-el-Kader pour le prier de venir dans notre pays et par votre intermédiaire de faire la paix entre nous et le général d'Alger comme cela a été fait dans cette province ; nous avons souvent écrit à l'Émir avant notre arrivée, et lui envoya de son côté plusieurs lettres aux tribus des Kabyles, et aux habitants des villes de notre province. Dans ces lettres, l'Émir disait : J'ai fait la paix avec tous les Français qui sont en Afrique tout en me conformant aux lois de notre religion ; ainsi faites attention de ne pas intercepter les communications ! Ne pilliez, ne tuez aucun Français ! Rappelez-vous bien ces paroles que je vous répète dans toutes mes lettres.

D'après cet ordre d'Abd-el-Kader, nous avons cessé de faire la guerre aux Français ; nous n'avons plus pillé les biens de leurs partisans, les communications ont été libres. Nonobstant cela, le général d'Alger est sorti et a attaqué la tribu des Hadjouts. Tous les Kabyles se sont levés en masse pour combattre les Français d'Alger, qu'ils ont forcés à rentrer dans la ville.

Nous avons donc été, nous, chefs, obligés de nous réunir et après avoir délibéré entre nous, nous avons écrit à Sidi Hadji Abd-el-Kader pour lui faire connaître la conduite du général commandant à Alger. L'Émir lui a écrit, sans pourtant lui faire de reproches de sa sortie contre les Hadjouts ; il lui marquait seulement que son intention était d'aller visiter les tribus de ce côté de la province, qu'il continuerait à observer religieusement le traité fait entre eux, ajoutant de ne point écouter les gens malintentionnés qui cherchaient à les diviser ; la lettre de l'Émir contenait encore plusieurs paroles de paix et de

conciliation. Le général d'Alger lui a répondu, et voici en résumé le contenu de sa lettre. «À Sa grandeur l'Émir des croyants, Sidi Hadji Abd-el-Kader Ould el-Mai-ed-din, salut à toi et à tous les chefs. Je vous annonce que j'ai reçu votre lettre qui m'a été transmise par Sidi Ali lemel Kaladdi le grand marabout de Miliana. J'ai parfaitement compris ce que vous me dites relativement à votre voyage dans nos contrées. Je vous fais savoir aussi que j'ai puni la tribu des Hadjouts qui ne m'était point soumise et faisait du mal à tout le monde. Après sa soumission, je lui ai pardonné toutes ses fautes passées. Je la surveillerai cependant, mais sans aucune intention hostile; les autres tribus avec lesquelles la tribu des Hadjouts avait eu des différends ont mis bas les armes et sont devenues amies; je vous fait part de cette nouvelle pensant qu'elle vous sera agréable. Vous nous marquez que votre intention est de venir dans cette partie de la province pour tranquilliser le pays, rendre les communications parfaitement libres et faire enfin tout ce qui constitue un état de paix. Quand vous entreprendrez ce voyage, vous voudrez bien ne pas dépasser le Scheliff; c'est là que sont les limites entre la province d'Oran et celle d'Alger. Je sais que plusieurs Arabes croient que vous passerez ce fleuve, si vous le fesiez néanmoins ce ne serait pas la conduite d'un homme sage comme vous, de venir dans un pays soumis à mes lois et où moi seul gouverne et ai la puissance. Si vous venez pour établir la paix, vos peines et vos fatigues seraient inutiles, la paix est parfaitement établie ici et dans toute la province; si nous avions eu besoin de vous, nous nous serions empressés de vous demander de venir chez nous, sachant bien que vous aviez la force et la puissance. S'il vous plaît de venir ici pour nous entendre sur les différentes conventions qui peuvent établir la paix entre vous et moi, faites-le moi savoir. Je demanderai au Roi des Français l'autorisation de traiter avec vous, et alors vous pourrez venir dans notre province. Dans ce cas, je vous recevrai avec plaisir et avec tous les honneurs dus à votre rang. Vous ne pouvez venir chez nous d'après votre traité avec le général Desmichels, ce général n'est pas écouté par le grand Roi qui est à Paris. Le gouvernement de l'Afrique ne regarde que moi seul.» Tel était le contenu de la lettre du général d'Alger.

Moi Sidi Ali, serviteur de Dieu, j'ai écrit au Général d'Alger, lorsque je lui envoyai la lettre de l'Émir, voulant être médiateur entre eux deux pour établir la paix.

Voici sa réponse. «J'ai reçu votre lettre et j'en ai compris le contenu relativement à Sidi Abd-el-Kader qui désire venir dans ce pays. Son pouvoir ne s'étend point jusqu'à Alger, s'il persiste dans sa résolution, ce sera vous qui en serez la cause, et je suis étonné que vous me disiez dans votre lettre que si je suis sorti contre les Hadjouts, c'est parce qu'ils m'avaient manqué. Si je suis sorti, cela ne vous regarde pas; cette tribu n'est pas sous la dépendance de l'Émir, elle est sous la mienne et je suis maître de faire contre les Hadjouts ce que je veux sans en rendre compte à personne, et tout ce que je ferai sera bien fait, je fais et ordonne ce qui me plaît et me convient et c'est au Roi des Français seul que je dois compte de mes actions. Abd-el-Kader sait bien que la paix qui existe entre le général Desmichels et lui ne me regarde pas, et que je ne reconnaitrai jamais leurs

conventions. Cette paix est pour la province d'Oran. Encore une fois elle ne regarde pas Alger. Que l'Émir soit bien persuadé qu'il serait mal de venir de notre côté, et croyez bien mes paroles car c'est la vérité». Telle est la réponse à ma lettre, à moi Sidi Ali.

Maintenant Sidi Ali dit au général: «Et vous qui êtes sage, éloquent, loyal, comprenez bien ce que je vous écris, et commentez toutes mes paroles, mot-à-mot. Je puis vous dire que le général d'Alger est jaloux de vous, parce que vous avez conclu entre les Français et les Arabes ; ce qui le prouve c'est qu'il dit qu'il va écrire au Roi des Français. Il veut faire une paix lui aussi ou défaire ce que vous avez fait. Il est impossible qu'il puisse réussir, parce que votre conduite est connue du Levant à l'Occident. Si Hadji Abd-el-Kader n'avait pas envoyé trois ou quatre lettres par mon intermédiaire, les Arabes seraient encore en guerre avec les Français d'Alger, et chaque jour serait témoin de nouveaux combats. Dans toutes ses lettres, Sidi Abd-el-Kader dit qu'il va se rendre dans le pays et toutes nos tribus impatientes attendent avec joie son arrivée.

Nous vous disons de plus que Hadji Hamed, bey de Constantine, écrit tous les mois dans les tribus aux environs d'Alger, dans les villes et dans les douars, conseillant aux Arabes de se préparer à combattre les Français d'Alger et de l'approvisionner de poudre et d'armes, ajoutant que lui de son côté allait marcher sur eux et les inquiéter de toutes manières, tandis que Mohammed Ali lui prêterait les secours d'une escadre. Mais personne dans nos tribus n'a voulu ajouter foi à ces paroles. Mon devoir cependant à moi est d'en avertir un homme comme vous ; vous méritez de connaître tout ce qui se passe afin de n'être pas surpris par les malintentionnés. Vous êtes connu chez nous pour un homme sage et loyal, personne n'a pu faire encore ce que vous avez fait depuis l'occupation, et ce qui prouve encore votre sagesse, c'est d'avoir envoyé Abdalla et deux officiers à Mascara (la mère des soldats). C'est un homme qui connaît bien le monde et fait traiter chacun comme il est convenable. La mission dont vous avez chargé cet officier nous a prouvé combien était grande votre prudence et vos connaissances ; vous avez bien fait d'envoyer chez les Arabes un homme comme Abdalla.

Soyez assuré que votre conduite et celle d'Abd-el-Kader a donné de la jalousie à beaucoup de vos concitoyens. Ils sont fâchés de l'accord et de la bonne amitié qui règne entre vous deux. Ceci est le dire de Sidi lemel Kaladdi, le grand Marabout de Miliana.

VOYAGE DANS LA PROVINCE D'ORAN

par G. TATAREAU ¹

Alger, le 5 septembre 1835

A.M.G. Alg. Reconnaissances N° 21

Route d'Oran à Arzew

Nous partîmes le 29 janvier 1835, pour Arzew, sans autre escorte, jusqu'à Mascara, que celle du muletier qui portait notre bagage. Le pays, dans cette première journée, est entièrement dépouillé d'arbres, mais couvert presque partout de palmiers nains, ou de lentisques, et de quelques buissons épineux formant des makis très épais. Les cultures sont rares, le défrichement des broussailles offrirait de grandes difficultés, quoique le sol fût, en beaucoup d'endroit, très favorable. Les mouvements du terrain qui ne sont jamais heurtés, et qui consistent en croupes adoucies, sillonnées par quelques ravins en général peu profonds, ou par maint vallon allant s'effacer dans la plaine, dérivent de la montagne des Lions², grande croupe qu'on laisse à gauche, à moins de moitié chemin, et qui se rattache à la petite chaîne d'Amas Dakno, nue comme elle, et longeant la mer jusqu'au Cap Carbon, par mille ravins ou jeux particuliers. Le sol est pierreux, ou argileux ; on rencontre de l'eau en divers endroits ; et le seul passage difficile pour l'artillerie est celui d'Ain Souerz, quoiqu'assez souvent elle dût chercher avec quelque peine son chemin à travers les makis. Il ne faudrait pas, au surplus, des travaux plus qu'ordinaires pour exécuter une belle route dans cette direction.

Je n'aperçus dans le trajet que quelques gazelles fuyant à notre approche vers la montagne et un douar à trois-quart d'heure du port.

Le soir, nous vîmes sous la tente, Kalifa, un des chefs les plus intrépides du pays, qui présidait à la livraison de l'orge fournie par l'Émir à l'administration. Il nous fit servir du café avec de l'eau si saumâtre que nous ne pûmes le boire.

Un jour, ce lieu, où quelques maisons viennent d'être bâties aura, par la bonté de son port, une importante ville. Il n'offre, en attendant, qu'un aspect de

1. Jean Gaudens Bernard Tatareau est peu connu parce qu'il n'a servi que dans les États-majors. À 35 ans, il avait fait partie du corps expéditionnaire d'Alger, en 1830. Il en revint pour être employé au service de la carte de France. Il entra ensuite au service du général Boyer, comme aide de camp, en 1833 et recueillit des renseignements précieux sur les tribus d'Oranie. En 1834, il fut chargé de reconnaître l'emplacement d'un poste à établir dans les parages de Rachgoun pour favoriser notre action politique et commerciale. Quoique atteint par le choléra, il rapporta de sa mission d'intéressants renseignements. C'est donc à un homme expérimenté que le général Desmichels confia le soin de visiter l'État d'Abd-el-Kader.

Il fut récompensé de ce travail par les galons de chef d'escadron et continua sa carrière en Algérie (à Alger, puis à Constantine) jusqu'en 1845. Rentré en France, il devint général de brigade et mourut en 1886, à l'âge de 91 ans.

2. Ce nom, qu'on s'est plu à lui assigner, est inconnu des Arabes qui l'appellent *Kher*. Les Espagnols lui avaient donné celui de *S. Antonio* (note de l'auteur du mémoire).

solitude qui serait complet, sans la faible garnison et les navires de guerre qui y stationnent.

Route d'Arzew à Mostaganem

Le 30, nous nous rendîmes à Mostaganem, en longeant la mer, route praticable à l'artillerie, pourvu que l'embouchure de l'Habrah ou Mectah, se trouve guéable, ce qui arrive le plus généralement. C'est d'abord jusqu'à cette rivière, une plaine étroite, embarrasée de lentisques, entre la mer et le plateau d'Arzew. On voit, à une heure du port, à la crête du plateau, le village de même nom, ruines de boue sur des ruines romaines très apparentes et entièrement désert aujourd'hui, quoiqu'il y ait quelques cultures dans le bas.

Avant d'arriver au Mectah, qui lui-même est à deux heures du village, la côte offre trois petites criques dans le roc, appelées Mers-el-Ferroudj (Port aux poules), où l'on voit une voûte brisée, de beaux soubassements en pierre de taille, des fûts de colonnes accouplées et des fragments de murs, restes remarquables de l'empire grec. Un aqueduc à fleur de terre, qui conduisait l'eau dans ce port, propre tout au plus à des galères, a fait donner à ces constructions, par les arabes, le nom de Siguid ben Soultana (aqueduc de la fille de la Sultane). La rivière, à son embouchure, formait dans ce moment une barre de sable très élevée, tandis que j'y étais entré en canot, par plus de 4 pieds d'eau, au mois de juin 1832. Une lieue au-dessus, est le confluent du Sig, dans la plaine basse et marécageuse de Cératz. Après avoir passé des dunes, longé un marais, et traversé un bois de tuyas de petites dimensions sur la croupe d'une colline, on rencontre la fontaine de Shdidia, abondante, mais douceâtre, quoique sortant d'un rocher, et sans arbres, à deux heures et demi du Mectah. Ici, la route se bifurque, longeant à gauche, le bord de la mer, ou s'élevant à droite, sur de grands plateaux par une montée difficile et rocailleuse. Ce dernier embranchement est évidemment celui que doivent suivre les troupes. Quoiqu'il en soit, l'un et l'autre embrassent après trois heures trois-quart, le village abandonné du Mazagran, qui n'est plus qu'à trois quart d'heure de Mostaganem. Une active végétation, des plantations nombreuses d'arbres fruitiers, des eaux abondantes et des sites délicieux saisissent ici d'autant plus agréablement la vue, qu'on n'a traversé jusqu'à présent que des terres en friches. Il est vrai que l'abandon où se trouve cette belle campagne offre d'un autre côté, un contraste affligeant, ainsi que les faubourgs en ruines qui bordent son curieux ravin.

De Mostaganem à Mascara

Après deux jours consacrés en entier à visiter les diverses parties de la ville, et ses beaux environs, ainsi que la côte, nous prîmes le 2 février, la route de Mascara, suivant pendant un quart d'heure celle de Mazagran, puis traversant de riches vergers abandonnés, au milieu de faibles mouvements de terrain, jusqu'à une large vallée où l'on entre par une petite descente, à une heure de

la ville. De là, on s'élève diagonalement sur la colline de Boumengel, d'où l'on découvre à la fois Sainte Croix et le fort d'Arzew, Mazagran et Mostaganem, et d'où une descente raide sur le roc conduit au ruisseau d'Ain Ouled Hamdam, après lequel commence la vaste plaine de l'Habrah, à trois heures du point de départ. À l'exception des jardins de Borgia plantés de beaux figuiers et de haies de mopra, on ne voit pas un seul arbre à gauche. L'œil ne s'arrête que sur des marches éblouissantes de blancheur ou quelquefois sur des chameaux qui, au milieu de cette surface parfaitement plane, sauf de très basses ramifications, enveloppant des sebghas au contour capricieux, et pour ainsi dire, sans aucun point de comparaison, paraissant comme des fantômes dans le lointain. Mais à partir des rigoles dérivées de l'Habrah, pour les irrigations, de nombreux douars étaient répandus jusque vers le pied des montagnes, et de larges risières d'un taya chevelu traçaient par leurs sinuosités, vers la droite, le cours inférieur de la rivière. La plaine a ici quatre heures de marche en largeur, et doit être difficile à pratiquer quand il a plu parce que les eaux ne trouvant pas de pente, s'étendent en larges nappes que l'air ou le soleil absorbent insensiblement, circonstance qui amène, au surplus l'insalubrité.

Après avoir franchi l'Habrah, qui est presque toujours guéable, et au-delà duquel commence la chaîne de montagnes par où il s'ouvre une étroite issue, nous quittâmes la route pour aller prendre gîte à Ardj el-Begda (colline blanche) à droite de la route, dans la tribu des Beni Chougran, où le douar de Chaldy se trouvait établi pour le moment, à la naissance d'un profond ravin. Cet arabe disposé au progrès, et qui se plaît à notre contact, prévenu d'avance de notre passage, était allé nous chercher dans une autre direction, et n'arriva qu'assez tard, sur une mule, mode de transport que les gens aisés employent de préférence pour le voyage. Mais le *gueytoun*, ou tente de guerre, n'en avait pas moins été dressé instantanément pour la nuit, et nos chevaux régalez d'orge et d'une sorte de broussaille qu'ils mangent avec beaucoup de goût, après avoir été attachés par le paturon à une corde fixée en terre, selon l'usage. Lorsqu'il nous eût fait les premiers compliments, il détacha de sa tête quelques fleurs pour en parer celles de ses enfants qu'il couvrait de caresses, et nous tint fort tard compagnie, remplissant cordialement tous les soins de l'hospitalité envers nous, notamment celui du *couscous*. L'argent ne se donne pas en échange de l'accueil qu'on reçoit sous la tente ; mais il est d'usage de laisser de petits présents pour ses enfants et pour les femmes, ayant attention de s'informer du nombre de celles-ci, et de donner à chacune les mêmes objets, pour prévenir des jalousies. Aussi, faut-il se munir d'avance d'une pacotille de mercerie, coutellerie, mouchoirs, etc.

Le 3, il fallut passer une seconde fois l'Habrah, à un peu moins d'une heure de gué de la veille, par une descente argileuse, roide et difficile. Les berges de la vallée, d'ailleurs étroites, sont entièrement nues, et la rivière, sinueuse et encaissée. On ne tarde pas à prendre un affluent à droite qu'on franchit un quart d'heure après. Ici, un embranchement remonte cet affluent, et vient déboucher sur le versant du Mascara, après le marabout de S. Dagho ; mais il

est encore pire, dit-on, que le chemin ordinaire. Montagnes boisées (tuyas de petites dimensions), terrain glaiseux coupé de temps en temps de rochers très difficiles, montées roides, convulsions dans les formes profondément ravinées, défilé qu'une troupe ne saurait éclairer à cause des sinuosités infinies et de la nature singulièrement mamelonnée des crêtes ; et cependant de distance en distance des fragments larges et très unis ; telle est la route pendant une heure et demie de marche pénible. Le défilé cesse alors, ainsi que les bois ; mais c'est pour attaquer la montée d'Akbet-el-Caddah, s'élevant sur un contrefort de glaise très rapide entre des ravins déchirés qui l'envahissent peu à peu, au point qu'il n'y a dans un endroit que 2 mètres de crête, flanquée de part et d'autre de précipices. Des rochers rendent ensuite difficile le passage du col de Meilah, à trois-quart d'heure du bois, et en deça duquel s'étend un petit plateau à droite, avec un marabout entouré de jardins. Mais de ce col couvert d'un joli gazon, la vue embrasse une grande étendue en arrière ; c'est une confusion de montagnes argileuses et cendrées, présentant de grandes déchirures, ou semées de flaques et de buissons d'un vert sombre au-dessus desquelles s'élève le Mont Bourini vers le N.O. et laissant apercevoir le Pic Sainte-Croix d'Oran. La plaine de Borgia ou de l'Habrah paraît aussi au N., derrière la chaîne, tandis qu'en regardant vers le S., on voit à dix pieds celle d'Aghris, non moins étendue, sorte de bassin que ne parcourt dans sa longueur aucune rivière, et où paraissent en divers endroits quelques nappes de sables, d'ailleurs également dépouillées d'arbres. Le Mont Charborch, reste à moins d'une lieue à l'est, formant le second piton qu'on aperçoit de ce côté. Le marabout de S. Daglio est à trois quarts d'heure vers le S. E., à proximité de la source du Moulin, et connue aussi sous le nom de Aïn Kébira (la grande source). Et à trois lieues environ de l'autre côté de la plaine, à mi-côte, sur la montagne de Kacherou, sont encore deux marabouts où reposent les cendres du père et de l'aïeul de l'Émir, dans des jardins. On descend de là doucement jusqu'à Mascara distant d'une heure, en suivant depuis son origine le vallon d'Aïn Toudman qui donne de l'eau à la ville, et qui est bien cultivé. Deux minarets fort médiocres et qui ne tardent pas à paraître, indiquent, à travers des jardins couverts d'arbre épais et de vignes, l'emplacement de cette ville en ruines qui compte pourtant à peine un siècle d'existence.

Dans cette journée un douar émigrant se trouva sur notre route. Il venait de la plaine d'Aghris, et descendait la chaîne que nous traversions en sens contraire. La difficulté du chemin avait singulièrement désuni le convoi, qui ne marchait plus qu'à l'aventure et par petits groupes, tenait un très large espace. Les tentes étaient chargées sur quelques chameaux et sur des bœufs, dont quelques-uns même portaient une selle. Parmi les effets mis sur une bête de somme, on voyait quelquefois, d'un côté, un marmot de l'autre un jeune chien presque également emmaillotés ; une pioche, une arme, une marmite, une charrue étaient réparties au hasard, avec des poules et des agneaux. Les femmes, dès qu'elles nous apercevaient, s'empressaient de chausser leurs pantoufles jaunes, seule partie éclatante de leur toilette bien flétrie, si ce n'est deux agrafes en argent retenant sur l'épaule une draperie et souvent des colliers rouges. Les plus vieilles étaient

seules montées, ou chargées comme une portion de bagage. Mais les petites filles, le visage peint en vermillon, se couronnaient, en cheminant, de soucis et de boutons d'or, dont la terre était couverte : tandis que les hommes conduisaient les troupeaux ; c'est à peu de différence près l'ordre de marche qu'observent en Grèce les pâtres albanais lorsqu'ils vont chercher de nouveaux pâturages, si ce n'est que chez ces derniers la marmite est portée comme apanage, et renversée sur la tête d'une femme qui marche alors comme la fortune, c'est-à-dire en aveugle.

Un arabe de bonne compagnie se joignit en route à nous. Il faisait sans cesse caracoler son cheval et montrait avec quelque affectation des gants blancs qui lui avaient été donnés par un Français.

Nous vîmes aussi, dans le bois, la place miraculeuse où une femme étant près de tomber de cheval, le marabout son mari, qui était à 50 pas, eut le bras assez long pour la retenir.

Nous fûmes reçus, une heure après notre arrivée, par l'Émir, dans son cabinet particulier, placé au-dessus de la grande salle d'audience. C'est une petite pièce d'un blanc douteux, mais qui a cependant une fenêtre à jalousie. On y arrive par un grand escalier qui n'a plus de marches, ou par un autre plus petit, non éclairé. Il est assis sur un divan en mousseline commune, ayant des deux côtés, une quarantaine de manuscrits assez gros recouverts de parchemin, et tous relatifs au Coran, devant lui, un petit coffre servant de secrétaire ; et derrière, sur le mur, un tromblon accroché sur un drap écarlate servant de tapisserie. À sa gauche est un khodja, à sa droite un divan élevé où peuvent s'asseoir quatre personnes. Enfin, deux tapis communs d'El-Callat garnissent le sol. Sa figure a de la réflexion et quelque finesse, quoique jeune. Il porte habituellement un burnous blanc et un violet par dessus. Le café qu'il offre et qu'il prend aussi, est goûté d'abord par la personne qui le sert. Il ne fume jamais. «Soyez les bienvenus», nous dit-il. Et à propos de la course dont nous l'entretenions : «Que vous sert de voyager ? Que gagnerez-vous à voir Tlemcen et qui gagnerais-je moi-même ? Ne sommes-nous pas amis depuis le jour du traité ? Les arabes n'aiment pas à voir des étrangers chez eux. Dieu merci !...» C'est par ces discours qu'il voulait nous faire apprécier la faveur de voyager dans cet état. Lorsque je lui exprimai des plaintes sur ce que, quelques jours auparavant, les Hachem, voisins de Mostaganem, s'étaient opposés au passage d'un escadron se dirigeant pacifiquement vers le Chélif. Le Prince des croyants répondit, sur un ton un peu peuri : «C'est que vous alliez épouvanter leurs femmes, et il n'est pas surprenant qu'elles aient eu peur : moi-même lorsque je me suis trouvé pour la première fois devant vos troupes en ligne, je n'ai pas été sans émotion...» Quoiqu'il détournât ainsi la question, il promit cependant de donner plus ample satisfaction ; mais je ne sache pas qu'on ait encore pu passer outre.

Au sortir de cette visite, l'Émir nous témoigna sa munificence en nous envoyant, en signe d'hospitalité un mouton et un pot de miel. Nous eûmes en même temps, occasion de voir nombre d'ouvriers juifs occupés à la confection de tentes pour son bataillon régulier pendant la campagne qu'il allait entreprendre dans l'Est.

Les solennités du Beiram avaient attiré à Mascara de nombreuses députations des tribus soumises, avec leurs kaïds et les chefs influents : on porta à 2.000 le nombre d'arabes qui y vinrent alors pour rendre hommage à l'Émir, et grossir son cortège lorsqu'il se rendit à la mosquée. Environ 90 chevaux lui furent amenés de divers points, en présent, signe le plus accrédité de vasselage dans ce pays. Et comme ces démonstrations sont variables selon les circonstances, on pensa, généralement qu'il devait être satisfait. Au milieu de ces députations, on distinguait S. Mohammed ben Nouna, kaïd de Tlemcen, qui campait dans une des cours du Beylik, avec 200 cavaliers venus du Couchant. Ceux du désert étaient en petit nombre.

Le lendemain de notre arrivée, Abd-el-Kader nous fit appeler de bonne heure, au milieu de la foule qui assiégeait sa salle d'audience, et nous communiqua de son divan, les arrangements qu'il avait faits pour notre voyage à Tlemcen (nous devions marcher avec Ben Nouna à qui il nous recommandait) et monta à cheval sur le champ. Cette grâce n'étant plus douteuse, nous eûmes à insister pour obtenir de rentrer par la route directe à Oran, sauf au Prince des fidèles à retirer plus tard, comme il le fit, sa promesse, parole du musulman n'étant jamais bien engagée envers ces enfants du Christ. Il était aisé de calculer l'effet que produirait sur les courouglis de Tlemcen, l'arrivée d'officiers français dans la ville maure, et ce fut autant dans la vue du bien qu'il en retirait pour sa cause, que pour céder aux pressantes instances de M. le général Desmichels que l'Émir nous laissa mettre en route.

De Mascara à Tlemcen

Nous partîmes en effet, le 4 février à 8 heures du matin, au milieu des groupes étonnés ; quelques personnages principaux vinrent accompagner Ben Nouna jusqu'à une demi heure de la ville, où des rassemblements très affectueux, sinon sincères, eurent lieu de part et d'autre ; et nous allâmes coucher sur le Oued el-Hammam, nom du cours supérieur de l'Habrah, de l'autre côté de la rivière, où le camp se trouva dressé à notre arrivée. Le kaïd de Tlemcen, qui a la représentation d'un bey, et que l'Émir avait d'ailleurs très bien accueilli, en échange de nombreux présents qu'il en avait reçus, marchait avec beaucoup d'appareil. Partout où le terrain le permettait et souvent sur des descentes assez sensibles, des cavaliers allant prendre carrière en avant, exécutaient, chemin faisant, des charges rapides, tournant bride lorsqu'ils arrivaient devant nous, et faisant tournoyer leurs longues armes après avoir tiré aux pieds de nos chevaux. Exercice fort en usage parmi les arabes, et qui compose principalement leurs fêtes. Quand nous passions à portée des douars, leurs femmes se rangeaient en dehors de leurs tentes, en poussant des cris aigus, et cet honneur qu'elles rendaient au kaïd, était aussitôt payé par quelques étrennes ou argent que leur apportait un chiaux. Ceci se reproduisit fréquemment pendant nos cinq jours de route jusqu'à Tlemcen. En approchant de la rivière, des marabouts de

Guethna, se disant parents du Sultan, ne craignirent pas de demander à des chrétiens quelques piécettes.

Au reste, la belle prestance de Ben Nouna répondait parfaitement aux démonstrations dont il était l'objet. Et on ne peut en avoir de plus convenable pour le commandement dans ce pays.

Notre tente se trouva toujours placée à peu de distance de la sienne, d'où il nous faisait servir une part de ses provisions de route, de fréquentes tasses de café, ainsi que le couscous et les quartiers de mouton rôti que les douars apportaient pour la totalité de la caravane avec de l'orge pour nos chevaux. À peine entrés sous la tente d'Oued el-Hammam, nous eûmes lieu d'être surpris des nombreuses visites que nous reçûmes, ayant toutes pour objet de boire clandestinement du vin ou des liqueurs. Mais, tous ces croyants furent désappointés, attendu que nous étions comme eux, au régime du Prophète, et lorsqu'ils virent que nous ne fumions même pas, ils durent penser que nous étions marabouts parmi les nôtres. Comme ils sont toujours accroupis, quand ils n'ont point à agir, leur surprise était, en outre, très grande de nous voir promener dans la même circonstance. Ils ont aussi, cependant, l'habitude d'appuyer leur poitrine sur un bâton, en arc-boutant, étant sur pied, position incommode, mais qu'ils gardent longtemps. Leur curiosité se développa peu à peu envers nous, au point que nous fîmes bien de nous affranchir. Elle tombait sur nos armes, sur notre harnachement (une selle anglaise les surprenait), sur notre habillement et notre mince bagage, sur notre manière de manger et de nous asseoir, etc. Toutes choses qui diffèrent, en effet, essentiellement chez eux et chez nous. Une longue-vue, dont nous voulûmes à quelques-uns apprendre l'usage, produisit déjà un tel effet qu'un chiaoux nous pria de la renfermer. Eux qui s'enveloppent si fort la tête en découvrant leurs bras et leurs jambes, trouvaient naturellement étrange que nous fissions le contraire.

De notre côté, nous eûmes plus d'une observation à faire :

Les Arabes portent leurs pistolets à la ceinture, ainsi que le sabre, ou le yathagan. Quelques-uns mettent aussi ce dernier en bandoulière courte par dessus le burnous ; et le sabre, à cheval, sous la cuisse gauche. Très peu ont des armes blanches assez longues pour charger. Il y en a qui portent une méchante pique de 3 pieds. Le fusil se met en bandoulière, ou en travers sur le devant de la selle, ou debout, la crosse appuyée sur la cuisse.

Certains mettent leur baguette dans le canon, faute de tenons pour la fixer. Beaucoup ne font pas usage de cartouches, ils ont un petit sachet pour les balles ; souvent, une courge ou un gros roseau pour poire à poudre ; et ils bourrent avec le tissu qui enveloppe la racine du palmier nain, et qui se rencontre presque partout. Leurs armes sont de tous les calibres, longues ou courtes, sans sous-garde ; il n'y a que les gens aisés qui en aient réellement de bonnes. Les fusils du Maroc sont néanmoins remarquables par leurs batteries et les crosses symétriques garnies d'ivoire. La poudre fabriquée par les Kabâiles est également de qualité inférieure.

Ils ne mettent jamais pied à terre dans un plus mauvais pas ; ils abîment sans

pitié les flancs de leurs chevaux qui, du reste, ne sont ferrés au plus que des pieds de devant; les fatiguent sans nécessité; et ne les pansent dans aucun cas. Comme leur selle très haute n'a point de croupière, elle doit porter facilement sur le garrot dans les descentes; on sait qu'ils y sont en quelque sorte accroupis, tant ils portent l'étrier court. Je les ai vus se consoler facilement de manquer d'orge après une forte journée. En somme, leurs chevaux sont beaucoup moins bien traités que les nôtres, sous tous les rapports, et ils en présentent certainement de très médiocres contre nous. Il n'y a que les principaux qui fassent usage de bottes. Cette chaussure élégante, mais incommode, consiste en une espèce de bas de maroquin rouge ou jaune, montant jusqu'aux genoux, et plissé transversalement, plus une botte à mauvaise semelle par dessus, retombant en pointe allongée devant et derrière, jusqu'à mi-jambe. Les autres portent simplement des pantoufles jaunes, dont le quartier n'est pas relevé, et où sont adaptés leurs longs et lourds éperons, le tout tombant très facilement pour mettre pied à terre. Un autre inconvénient est que l'étrier appuie sur le cou-de-pied et occasionne dans cette partie de fréquentes blessures.

À cheval, un arabe, avec ses burnous relevés sur l'épaule, et la jambe pliée, pourrait être pris de loin pour un consul romain.

Avec la corde à la tête fixant un haïk blanc, et son visage pâle, il rappelle quelquefois, dans des attitudes penchées le Christ couronné d'épines, comme on le voit dans les tableaux d'église.

Comme nous ne faisons pas usage ostensible d'instruments et qu'il fallait trouver quelques prétextes pour rester un instant en arrière, la réflexion du soleil sur ma boussole à main dans un moment où je m'étais baissé derrière un buisson, fit croire à un traînard (et ce bruit arriva jusqu'au kaïd) que j'avais trouvé un diamant.

Il était du reste fort délicat de demander les noms des sites où nous passions, et nous ne parvenions à les avoir qu'indirectement ou par hasard; plusieurs nous ont même échappés par cette raison. Quelquefois cependant, nous avons rencontré des arabes qui se faisaient un visible plaisir de nous les indiquer, mais dans plus d'une circonstance, ce n'est qu'avec un peu de ruse et après coup, que nous avons obtenu des renseignements d'abord refusés.

Il n'est pas besoin de dire que la marche était toujours confuse et qu'on s'étendait à volonté dans la plaine; mais dans les défilés, il y avait à cause des sinuosités et des pentes rapides, des effets très pittoresques. Il s'en présentait de non moins curieux, le soir, au bivouac, autour de feux, par les draperies du costume, la particularité et l'abandon des poses demi nues, la teinte et l'expression des physionomies diversement éclairées... À cela se joignaient encore les prières psalmodiées; comme au cœur d'une cathédrale, le soir et avant le lever du jour, la pensée d'être nous-mêmes en si particulière compagnie.

Le matin, les tentes, abattues de bonne heure, étaient chargées sur des bêtes de somme pour nous devancer à la position; et, pendant le temps qu'on les laissait filer, le kaïd restait accroupi en plein air sur une natte et ne se levait que pour monter à cheval, en sorte qu'il était presque impossible de le surprendre debout.

Bien souvent, nous eûmes à nous défendre d'être hakims, ou médecins, vétérinaires même, les arabes venant nous consulter pour eux ou pour leurs chevaux, avec une certaine insistance.

Nous vîmes ici, pour la première fois, un personnage qui n'était pas sans importance. C'était un garçon de 10 à 11 ans, vêtu d'une simple chemise de laine, qu'une corde en jonc retenait sur ses reins, et portant, quand il ne fumait pas, sa longue pipe en sautoir dans un étui de drap rouge, comme les anciens portaient peut-être leur arc. Il se couchait familièrement sur les genoux de Ben Nouna qu'il accompagnait, et dont il était traité avec une sorte de déférence paternelle. Tous les autres lui rendaient du respect; du reste, il profitait assez bien de sa position, soit pour faire au besoin et à sa manière, l'enfant gâté, soit pour frapper au profit de sa bourse, de petites contributions, en deniers sur le tiers et sur le quart. Il fumait habituellement le *hachîha*, plante narcotique qui produit l'hébétement, au lieu d'opium, comme il y paraissait déjà chez lui. Il se nommait Shdioui, orphelin d'un «grand marabout de l'Ouest» et nous eûmes l'honneur d'être de ses amis jusqu'à notre départ de Tlemcen.

Le chemin suit le pied des collines, qui restent à droite, en sortant de Mascara. Ces collines sont peu élevées, assez rocailleuses, et cependant cultivées en partie. La plaine d'Aghris qui s'étend à gauche, est unie comme une glace, sans arbres; de rares marabouts arrêtent à peine la vue jusqu'au pied des montagnes qui la bordent. Elle paraît avoir 10 à 12 lieues de long sur une largeur qui varie d'une lieue à trois. Le fond en est un peu sablonneux, et même pierreux, mais bon, et produisant de belles récoltes, malgré les massifs de buissons épineux ou de palmiers nains qu'on voit épars sur sa surface. Les arabes travaillent à leur aise; lorsqu'ils rencontrent en labourant des obstacles, ils ne prennent d'autre peine que de détourner la charrue. Les petits ruisseaux qui descendent des versants opposés, se perdent en irrigations et ne sont pas assez abondants pour former des dépôts marécageux. On aperçoit dans la chaîne de gauche une grande dépression où paraissent trois plans successifs de montagnes, et qui est la route du désert par Prendah.

Pendant les deux heures qu'on marche en plaine, le sol est toujours ferme, mais on trouve d'assez fréquents ravins dont les premiers surtout sont très creux et difficiles à passer; l'artillerie devrait descendre plus bas, mais en général, à peu de distance. Le pays change de nature à l'extrémité de la plaine. On s'engage alors de nouveau dans la chaîne qui borde la rive droite de l'Habrah, et qu'on a déjà passée en venant de Mostaganem. Il y a là un col à peine sensible, mais qui indique suffisamment que les eaux de la plaine ne versent pas de ce côté, dans la rivière. Une petite daya reste à gauche, direction dans laquelle la plaine fait une pointe, et que suit un embranchement. On rencontre de suite la source de Fafsaffa, ombragée de deux beaux trembles, et qui est l'origine d'une petite gorge courant droit à l'O. On suit, pendant une heure la berge gauche de cet affluent, puis on tourne fortement à gauche pour tomber, après trois quarts d'heure, aux eaux thermales de S. Ben Ennefia. La chaîne, ici, étant très déprimée, ne semble pas devoir présenter de grands obstacles, mais comme elle est toute

d'argile, tantôt blanchâtre, tantôt colorée en rouge ou en vert, les terres, au milieu des jeux singuliers qu'affectent leurs formes, s'éboulent et se ravivent, au point que pas une plante souvent n'y peut tenir, et que les berges des ravins se changent en surfaces planes très inclinées sur les nombreux petits contreforts qu'on a à contourner, circulant des sentiers étagés les uns au-dessus des autres, où l'on défile un à un, mais dont la disposition ne permettrait pas, en général, le passage des voitures. En outre, il y a quelques rampes assez roides en sens contraire, et des fonds de ravins peu commodes à franchir. Cependant, à cause de la qualité peu adhérente des terres, il ne serait pas difficile dans le beau temps, et n'étant pas pressé, de rendre la route praticable à l'artillerie attelée. Les filets d'eau qu'on rencontre dans les talwegs sont salés, mais la source de Fafsaffa est très bonne et abondante. Une remarque facile à faire dans ce trajet, c'est la hauteur de la plaine d'Aghris au-dessous du oued el-Hammam (rivière des bains) qui prend là sa dénomination.

Les bains mentionnés plus haut de Si Bou Ennefia, se trouvent sur la rive droite et au bord de la rivière, sortant par deux sources considérables à peu de distance l'une de l'autre, d'un grand rocher, et conduites dans des rigoles creusées de temps immémorial dans le roc, où elles déposent un sédiment rouge, blanc ou vert, adhérent au lit en forme de choux-fleurs assez difficiles à détacher. Une forte colonne de fumée s'élève de ces eaux qui sont assez chaudes pour qu'on y puisse tenir la main. Les arabes s'y baignent en santé ou en maladie, mais surtout pour les affections cutanées. Ils y ont été même pour le choléra. Elles n'ont point d'odeur de soufre, et happent un peu à la langue sans avoir aucun goût désagréable. Le bey Mohammed el-Kébir y fit construire il y a une quarantaine d'années un bâtiment de 8 à 10 mètres de long, contenant une piscine et une petite chambre de repos, n'ayant de jour que par la porte. Il est sur la face E. d'une cour carrée de 50 m. de côté, qui a sur la face adjacente, du côté du chemin, deux logements que, partout ailleurs on prendrait pour écuries. Un jardin attenant à deux marabouts se trouvant au plus haut, entouré de deux cimetières.

Il est hors de doute, qu'on découvrirait sous ces mauvaises constructions des vestiges romains ; car on remontant 1/4 d'heure plus haut, sur la même rive, et de l'autre côté d'un torrent, on voit sur une grande surface inclinée, de longues lignes de murailles ras-de-terre, des pierres de taille en quantité, mises debout le plus souvent comme des bornes, sans doute pour faciliter le passage de la charrue, quelques terres factices et deux tambours de colonnes de pierre écaillée, de 12 à 15 pouces de diamètre ; emplacement évident d'une ville romaine bâtie dans le voisinage des Therens, quoique que je n'y aie pas découvert d'inscription dans le peu de temps que je l'aie parcourue. Il existe même, m'a-t-on dit, d'autres ruines sur la croupe élevée à la rive opposée du oued-el-Hammam, et qui durent être un château pour dominer au loin le cours de la rivière ; ce lieu s'appelle aujourd'hui : Erahmamm, tandis que la ville m'a été désignée seulement sous le nom de Benihen, terme qui s'applique à toutes les constructions qui ont précédé les arabes. Quel est le peuple qui a bâti

autrefois tant de villes ? nous ont souvent demandé les habitants actuels et même les lettrés du pays. L'histoire, pour eux, n'est qu'une science confuse, presque sans nom, surtout sans dates, et que leur imagination mal éclairée convertit aisément en contes. Et quelle idée certaine pourraient-ils avoir, en effet, des temps passés, lorsqu'ils ignorent même l'époque de leur naissance, qu'ils rapportent, en général à des événements marquants ou à des fléaux survenus dans le pays ? Ceci n'est pas une observation hasardée.

On passe le oued-el-Hammam à plusieurs gués. Celui du Palmier, à 300 m. au-dessus des bains est bordé de lauriers roses, a 30 m. de large, un fond assez inégal et pierreux ; mais il n'avait pas 0 m. 50 de profondeur quand nous l'avons franchi. Les rives sont escarpées presque partout ; le cours très sinueux, et l'eau rarement limpide, quoiqu'ayant assez de pente. Un marabout se trouve immédiatement de l'autre côté, et une assez grande quantité de mûriers sont répandus à quelque distance. C'est à environ 1 heure et quart au-dessous, sur la rive gauche, que se trouve Guethna, lieu de naissance de l'Émir : on aperçoit d'ici des jardins qui en sont très rapprochés, mais on ne découvre par la zaouïa, ou habitation.

La vallée de l'Hammam est encore ici très étroite. Les montagnes se serrent particulièrement en amphithéâtre sur la rive gauche, vers le cours inférieur de la rivière, nues, déboisées, d'une couleur grise ou blanchâtre. Au-dessus, elles ont au contraire ces tons d'un rouge très vif, et se couvrant, à une lieue, de bois sombres, mais on conçoit, malgré d'assez nombreuses cultures que l'aspect général du pays inspire quelque tristesse.

Le camp ayant été levé avant le jour, on se mit en route de bonne heure, le 5, en remontant d'abord la rive gauche de l'Hammam, par le pied des collines, pendant 1 heure et demie. On passa plusieurs ravins creux et difficiles, toujours en terrain argileux et sentiers parfois étagés ; puis, ayant rencontré une gorge boisée, et le bassin de la rivière se rétrécissant, on remonte l'affluent par sa rive gauche, sur un fond mêlé de sable, à travers des tuyas et des oléastes de fortes dimensions, mais la plupart mutilés, qui couvrent aussi les montagnes à gauche. Après avoir monté, en pente assez douce, ce bois pendant près d'une heure, on déboucha sur un plateau semé de cultures, où coule le ruisseau de Tzala. Je visitai à 3 ou 600 m. de la route (à dr.), et sur ce ruisseau bordé de quelques hauts trembles, au couronnement d'une belle pelouse, des ruines romaines consistant en murs cimentés, à fleur de terre, de grosses pierres de taille éparses et une terre où avaient été des constructions ; site bien choisi et d'un joli aspect.

Une heure plus loin, après avoir continué de s'élever insensiblement, et traversé des makis, on arrive à Svizef, petit ruisseau de la force du précédent, et qui tire son nom de la quantité de jujubiers plantés aux environs. Il débouche brusquement d'une gorge étroite, infructueuse, à couches jaunâtres, dont l'entrée est ombragée par un bosquet de beaux trembles, le fond sablonneux est couvert d'un léger gazon, et des mûriers ainsi qu'un très bel arbre, que les arabes appellent *betmal*, et que l'absence de feuilles ne me permet pas de connaître, font de ce lieu un asile charmant et un excellent bivouac, à cause d'ailleurs de la

quantité de l'eau et des bois qui couvrent la colline : précieux en été par sa fraîcheur, en hiver par l'abri et le chauffage. Il y a deux marabouts, dont le plus grand s'appelle S. Saïd, un cimetière et beaucoup de silos. Nous avons quitté le territoire des Hachem qui s'étend au loin de Mascara, et nous étions ici chez les Ouled Sliman, où commence la grande tribu des Beni Hamer qui arrive jusqu'aux portes de Tlemcen et jusqu'à la mer.

Vers cet endroit est le point le plus élevé, mais difficile à préciser, de l'ouverture remarquable qui se trouve ici dans la chaîne placée entre le Hammam et le Mekerra. On longe à droite le pied de collines très basses, tandis que des montagnes règnent à environ 2.000 m. sur la gauche, peu boisées et de forme très lentes. Cette plaine, dont la largeur se rétrécit d'abord, mais va ensuite en s'augmentant, est parfaitement unie et s'abaisse d'une manière insensible jusqu'au Mekerra, sans qu'on puisse reconnaître à peine son talweg, qui paraît se jeter au pied de la chaîne de gauche, ou suivre plus bas le chemin même. C'est un plan incliné couvert en partie de cultures, ou d'une pelouse fine, qui doit être précieuses pour le parcours des troupeaux, et qui porte le nom de Teleouit. Le marabout de Muley Abd-el-Kader, placé sur une butte, qui est la première d'un petit système de mamelons très bas et isolés les uns des autres, se trouve à 2 heures à peu près de Svizef, à 100 m. à gauche de la route. Sept à huit trembles entourent un puits placé au pied. On ne trouve plus d'eau après cela jusqu'au Mékerra, sur une étendue de 7 heures et demie de chemin. Quelques silos sont aussi aux environs. Les makis commencent à peu près à la même distance plus loin, au-delà d'un puits presque sec, pour ne plus les quitter jusqu'au soir ; c'est-à-dire pendant plus de 6 heures qui restent à faire, après avoir laissé le marabout de S. Abdallah, à un quart d'heure en arrière du Mékerra, chez les Ouled Ibrahim.

À peine étions-nous arrivés au camp sur la rive gauche, dans les champsensemencés, que des maraudeurs ayant voulu piller des silos placés à peu de distance, Ben Nouna entra dans une colère affreuse, et remontant à cheval, il ordonna d'abattre les tentes pour se remettre en chemin. Il était déjà nuit, nous avons parcouru plus de 18 lieues dans la journée sans faire manger nos chevaux ; cet arrêt était dur. Ce ne fut qu'à grand peine qu'on parvint à l'apaiser, lorsqu'il eût lui-même distribué des coups de bâton aux coupables ; son *gueytoun*, déjà renversé, fut mis en place, et nous passâmes là notre nuit, très froidement à la vérité, parce que nous étions sans bois ni broussailles. Il n'y a, en effet, dans cet endroit, et aussi loin que la vue peut s'étendre, que 4 ou 5 jujubiers indiquant le gué à une grande distance, et un figuier.

Le Mékerra, qui porte à son cours inférieur le nom de Sig, a un lit très encaissé, sinueux, fond de terre, eau jaunâtre, bords unis, et ressemblant assez à un canal. Il n'avait pas dans ce moment plus d'un pied d'eau ; la largeur est de 6 m. Comme la plaine a ici une étendue en longueur de 6 à 7 lieues, et que rien n'indique le cours de la rivière, des colonnes pourraient être gênées dans leurs manœuvres à cause de l'escarpement des rives qui les arrêteraient quelquefois brusquement, surtout la cavalerie et l'artillerie. Les eaux de la rivière parcourent

ici 16 m. par minute, vitesse peu considérable, pour être près des sources qui ne sont pas à deux journées. Quoiqu'il en soit, on reconnaît aisément que la plaine du Mékerra est plus élevée que celle de la Sebgha, ainsi que cela doit être; les montagnes paraissent plus basses de ce côté-ci que sur le versant opposé. Il n'y a au surplus que très peu de cultures éparses.

Nous quittâmes le 6, à partir du Mékerra, la route directe en nous rapprochant de la montagne de Tesséla qui était sur notre droite à 2 ou 3 lieues, et qui est très reconnaissable par sa longue croupe surmontée de dix mamelons. On assure qu'il y a même au sommet des ruines romaines et de l'eau. Nous trouvâmes, après 2 heures de marche à travers de faibles mouvements de terrain, trois marabouts réunis sur une plate-forme à gauche du chemin, et entourés d'un cimetière. Un affluent du Mékarra, espèce de fossé creux à eau jaune, coule dans le bas. Les marabouts sont connus sous le nom de S. Agoub. Une heure plus loin, était le petit col de Ramla, sur le versant opposé duquel on suivit d'abord un ruisseau allant au nord, pour s'élever ensuite sur des crêtes verdoyantes d'où l'on apercevait au loin la mer et la chaîne qui la borde vers Lendès. Le joli ravin de Ouad-el-Had (ruisseau du lundi parce qu'il s'y tient un marché ce jour-là), couvert de lauriers roses et bordé de gazon, est à 4 heures et demie du Mékerra; c'est une des sources du Rio-Salado. Nous continuâmes à contourner les crêtes pendant trois quarts d'heure pour arriver au camp, sur un petit plateau près d'une source coulant dans le fond d'un grand ravin, dans le territoire des Ouled Ziyar; n'ayant vu que très peu de cultures et point d'arbres dans la journée, bien que les terres soient assez bonnes.

L'objet qui nous avait fait écarter de la route était d'investir des kaïds nommés par l'Émir au Beïram; et cette cérémonie eut lieu ici sous la tente à moitié ouverte de Ben Nouna. Huit à dix élus reçurent en effet le burnous écarlate, donnant des étrennes aux chiaoux qui les couvraient de ce vêtement, indépendamment des sommes remises d'avance à l'Émir, et de la part que dut avoir également Ben Nouna.

Notre camp, composé de 20 tentes, commença à éprouver ici quelques défections à mesure que nous passions sur le territoire des diverses députations.

Le 7, après la première heure de marche, nous passâmes le col de Bohahéït, nom qui s'applique à une chaîne de petites montagnes couverte d'une excellente terre végétale et réputée pour être fertile quoique sans arbres; très propre en outre à l'éducation des troupeaux. Un palmier et plusieurs marabouts restent, trois heures plus loin, sur la droite, vers les sources du Sennen, et après avoir passé celles du Salado, dont on aperçoit par un temps clair, l'embouchure. À 2 heures, encore de là, on arrive, ayant passé sur des portions de rochers qui imitent d'anciennes chaussées et descendu par une pente roide, une assez longue côte, au gué de l'Isser qui a 2 pieds d'eau, fond de sable et 22 m. de large. Les rives ont 5 ou 6 m. d'escarpement argileux, sauf une rampe au passage. La pente de la rivière est assez rapide par ressauts qui donnent lieu à de nombreux gués coupés de grosses pierres. La vallée est très étroite et sinueuse, bordée seulement de lauriers roses, et les collines hautes et nues. La rive gauche domine la droite.

Je ne puis m'empêcher de reporter ici mes yeux sur un tableau qui, bien que journalier, se reproduisait dans ce moment avec quelques circonstances particulières. À peine eûmes-nous fait la halte de l'autre côté de l'Isser que, sur la rive opposée, parurent une trentaine d'arabes des douars voisins. Deux cavaliers entrèrent d'abord dans la rivière ; les autres à pied, suivaient processionnellement à la file, les premiers portent devant leur poitrine un vase qu'ils emplirent d'eau. Venaient ensuite d'autres vases de forme différente, soutenus avec les deux bras sur la tête, puis de longues perches légèrement inclinées en arrière par le poids qu'elles supportaient ; tandis, qu'une quantité de chiens nageaient au-dessus et au-dessous dans un courant rapide... À voir la silencieuse gravité de cette marche, la particularité des poses et les larges plis des vêtements flottants, dans cette gorge isolée où rien ne rappelait pour nous les choses d'aujourd'hui, était-ce encore des Romains allant en députation, porter des sacrifices aux dieux protecteurs de la contrée ? Lorsque cette colonne se fut déployée sur le gazon où nous étions assis, nous pûmes voir des vases d'eau, de lait, une grande variété de couscous aux raisins, au beurre, à la volaille, et des quartiers de mouton rôti, avec leurs longues broches de bois. Le cheikh ayant fait hommage au kaïd, celui-ci distribua gravement cette manne envoyée par le ciel, et par ses ordres précis, et on déjeûna largement, sinon avec délicatesse...

Nous étions à cheval que notre amphytrion, debout à la même place, son grand couteau fixé à la ceinture en forme de glaive, tenant d'une main un long pieu, de l'autre, le plateau semblable à un bouclier, où nous avions fait notre repas, posait, la figure pensive, comme un soldat des légions de César.

On s'élève, au sortir de l'Isser, par une montée roide, sur un plateau couvert de palmiers nains, pour retomber dans le lit de l'Ameguiet, affluent du premier, qui n'a pas 5 m. de large, et dont les bords sont aussi très escarpés. À peine y avait-il un demi-pied d'une eau jaune ; mais on voyait au-dessus et au-dessous, des flaques assez profondes.

Notre camp se trouva établi, une heure plus loin, de l'autre côté du plateau de Bembrousa, dans un petit vallon, chez les Mediona Saïd, où déjà des députations de Tlemcen vinrent à la rencontre de Ben Nouna.

Le chemin suivi pendant cette journée et la veille, n'est praticable qu'à l'artillerie de montagne. Mais il est généralement agréable, à cause de la vue étendue dont on jouit très souvent.

C'était au surplus, depuis notre départ d'Oran, un printemps délicieux ; mais un froid piquant se faisait sentir la nuit d'autant plus vivement que nous étions presque toujours sans feu. Les promenades auxquelles nous étions forcés particulièrement dans plus d'une circonstance, étonnaient au dernier point nos compagnons de voyage, qui, les uns plus endurcis, les autres couverts de nombreux tapis et burnous, souffrirent moins, ou d'une manière plus inerte. Mais aussi, quel beau spectacle nous offrait dans ce pays la voûte du ciel, avec ses mondes mystérieux !

Il nous restait, le 8, peu de chemin à faire pour arriver à Tlemcen, mais les fêtes

qui nous attendaient occasionnèrent beaucoup de retard dans la marche. On aperçoit la ville déployée pour ainsi dire, en ligne sur le flanc de la montagne, après une demi-heure d'une croupe où se trouve au bord du chemin une citerne ruinée, et on fit halte, une demi-heure plus loin, près des jardins de Oujida, sous des caroubiers et des oliviers, site qu'un beau soleil, le voisinage d'un ruisseau et la vue des montagnes, rendaient très agréable. Des maisons sont répandues dans une petite vallée à travers des plantations descendant à droite, mais tout ceci porte l'empreinte des ravages de la guerre. Là, s'étaient rendues plusieurs personnes importantes, les tolbas, le cadî, les amis particuliers et ceux qui aspiraient à le devenir ; on distribua du café et des galettes de miel, et on investit encore quelques kaïds de tribus pendant que des mandolines et un violon aigre accompagnaient, par intervalles des chants plus aigres encore et dignes tout au plus d'une cérémonie funèbre, mais produisant ici un grand effet.

Nous passâmes 20 minutes plus loin, le Safsif sur un pont en briques de trois arches, près duquel on voit les ruines d'une culée romaine. Cette petite rivière est ici extrêmement encaissée, profonde et sinueuse. Tlemcen n'est plus qu'à une heure de distance, enveloppé à sa base de bois d'oliviers, et adossé à une montagne d'une hauteur assez uniforme. Le pays est d'un très bel aspect.

Quand on rencontra une troupe à pied d'environ 1.800 hommes de la ville qui bordait le chemin, on baissa les étendards au lieu de les saluer. L'aloès et l'encens fumaient devant nous. Par moment une voix gutturale chantait les louanges du kaïd, alternant avec six grosses caisses et deux tambourins qu'accompagnaient un égal nombre de hautbois munis à l'embouchure d'une grande rondelle, comme pour empêcher le musicien d'avaler son instrument. La plaine s'ouvrant, les courses prirent un nouvel essor. Quelquefois, deux cavaliers se tenant pas l'épaule se précipitaient à bride abattue vers nous, faisant entendre leur cri de guerre qui est très pressé, tournaient court en se séparant, après avoir tiré à nos pieds, en l'air, ou même par derrière, et faisaient bondir leurs chevaux en agitant leurs armes. Par moment, c'étaient des groupes confus, ou un homme de marque, isolé. Dans ce tourbillon rapide, paraissait le Bédouin au teint brun dans toute la simplicité de son costume, le Maure de la ville avec ses armes et ses vêtements enrichis, le visage couvert presque en entier d'un voile blanc, des peaux de gazelle ou de tigre pendant sur le devant de la selle, quelquefois une longue housse en soie écarlate dépassant la croupe, et les kaïds au burnous écarlate : ensemble de vêtements flottants, de longues armes, d'attitudes locales qui frappait singulièrement les yeux. Deux enfants (les neveux de Ben Nouna) voltigeaient au milieu des groupes, vêtus de haïks blancs qui enveloppaient en partie leur jolie figure, comme de gentilles dames au temps de la chevalerie. Un troisième, plus âgé qu'eux, n'ayant conservé que sa petite culotte rouge, un justaucorps et son pantalon bouffant, et armé d'une sorte de tromblon rivalisait d'adresse sur un cheval qu'il avait reçu de l'Émir à la fête du Beïram, et rappelait le *Gardet equo* du jeune Tule.

Les fantassins exécutèrent aussi des jeux analogues, quoiqu'avec moins d'intérêt.

Mais tout à coup, au débouché d'un bois d'oliviers, un groupe nombreux fondit sur nous à l'improviste, et il fallut songer à sa propre défense. Après un court engagement il fut mis en fuite, mais pour diriger plus loin sur nous une nouvelle attaque. Cette fois, un cavalier ayant tiré à bout portant sur Ben Nouna, fut poursuivi par celui-ci le pistolet à la main. Il fallut dès lors, disputer le chemin jusqu'à la ville, en avançant. Comme tout ceci n'était pourtant qu'une fête, il n'y eut ni morts ni blessés dans de si nombreuses escarmouches, ni même, chose étonnante, au milieu d'une continuelle fusillade et d'évolutions en terrain inégal, exécutées en désordre par plusieurs milliers d'hommes, le plus léger accident. Ce spectacle me reporta, moi qui ai eu le bonheur de voir Grenade, aux beaux temps de la puissance des Maures en Espagne, à leur gloire, à leurs jeux, à leurs exercices guerriers dans cette belle Véga, située comme celle-ci au pied de montagnes couronnées de neige... Mais leurs descendants ont marché en arrière pendant que la civilisation s'étendait en Europe. Et s'ils ont conservé jusqu'à un certain point la science des tournois, notre artillerie, nos armes blanches, et nos manœuvres régulières nous donnent sur eux un avantage incontestable. C'est, au surplus, un honneur réciproque que de courir la poudre, et on s'était attendu à nous y voir jouer un rôle actif.

À Tlemcen

À l'entrée de la ville, dont les abords étaient couverts de presque toute la population, la musique des nègres, bruyante et animée comme eux, vint se joindre à nos hautbois et aux *guellalhs*, ou tamtams des Bédouins, accompagnant des danses grotesques ; si bien que les coups de fusil n'ayant pas cessé et quelques mauvais canons aidant, c'était à n'y plus tenir ; surtout, lorsque les femmes qui étaient rangées d'un même côté ou penchées sur les terrasses, firent entendre leurs perçants cris de fête. Elles eussent mieux fait de montrer leurs jolies figures, car elles sont renommées pour leur beauté ; circonstance que nous pûmes constater jusqu'à un certain point, par les visages découverts des jeunes filles. Notre présence, dans cette entrée triomphale, excita une vive curiosité, peu de Nazaréens ayant paru depuis des siècles aux portes du Couchant, si ce n'est à titre d'esclaves. Nous eûmes à défiler dans les rues très étroites entre deux haies de fantassins qui nous tirèrent aux oreilles une dernière salve de coups de fusil, et nous arrivâmes enfin sains et saufs, au palais ruiné du Beylik, où Ben Nouna fit divan pendant une demi-heure, toujours au bruit des détonations et de la musique, et se retira ensuite dans sa maison particulière. Pour nous, nous restâmes dans une petite (salle), meublée d'un tapis, qui devait être notre appartement, et d'où nous vîmes faire au public des distributions de café en l'honneur de l'heureux retour du kaïd. Nous y reçûmes bientôt de nombreuses visites, la plupart de curiosité, et de petits présents pour notre table selon l'usage du pays. Trois Courouglis vinrent même nous servir à plusieurs reprises ; mais comme ils étaient toujours accompagnés de gens de la maison, ils ne purent parler ouvertement.

Quelques particularités marquèrent notre séjour à Tlemcen :

Pour la seconde fois, depuis le commencement de l'hiver, il tomba de la neige les 11, 12 et 13 février, de manière à couvrir entièrement la terre. La montagne en conserva plusieurs pieds. Il y eut même dans la ville quelques lignes de glace que le soleil ne tarda pas à fondre.

Comme nous étions les hôtes de Ben Nouna, il nous fut impossible d'entrer au mechouar, sorte de citadelle attenante à la ville, qui est entre les mains des Courouglis, ni de voir Mustapha Ben Ismaïl et les principaux chefs. On ne manqua pas d'ailleurs de répandre le bruit que nous étions venus pour en reconnaître les abords et devancer une expédition française. Nous montions cependant assez souvent à cheval, mais escortés, ou plutôt épiés, ce qui ne nous empêcha pas de compléter notre reconnaissance sur un rayon d'une lieue, quoiqu'on nous fit toujours grand peur des Courouglis. Du reste, nous ne paraissions dans les rues que le moins possible à cause de la foule qui se pressait autour de nous, et que les chaoux avaient peine à dissiper à coups de bâton.

Mais lorsque nous voulûmes cependant voir de près Mansourah, enceinte abandonnée à une demi-heure, et le mechouar, le kaïd fit venir une escorte de 20 cavaliers des Beni Ournid¹, tribu qui campe immédiatement au sud dans les montagnes, et ce ne fut qu'avec toutes les précautions de la guerre que nous remplîmes notre but. Il arriva même qu'ayant été aperçus sur les hauteurs de Lalasti², l'alarme se répandit parmi les Courouglis qui se portèrent dans les jardins, au nombre d'une centaine, et tirèrent quelques coups de fusils accompagnés de cris nombreux, jusqu'à ce qu'une forte pluie d'orage, qui nous déroba à leur vue, les décida à rentrer. Plus tard, défilant au pas sur la face est du mechouar, après une brusque apparition, nous reçûmes une pluie de pierres lancées avec vigueur, et toujours, nous fûmes de leur part, l'objet des vives injures que les musulmans n'épargnent pas aux infidèles; bien que nous eussions au contraire, intérêt à nous entendre. Aussi la renommée qui grossit tout, nous fit passer pour morts à Oran, et nous eûmes à démentir cette nouvelle par le retour d'un exprès qui avait été envoyé à ce sujet au kaïd.

Nous eûmes à diverses reprises le plaisir de voir des déserteurs de la Légion étrangère et même un Français, dans un état complet de détresse. L'un d'eux parlait très couramment l'arabe, ce qui indiquait qu'il avait depuis longtemps abandonné ses drapeaux. D'autres témoignaient du repentir.

Nous prenions tous les soirs le thé avec le kaïd sur son divan, où se réunissaient les principaux de la ville, quelques marchands marocains et souvent des chefs de tribus parmi lesquels nous vîmes Hadgi-Abd-el-Kader ouled Tahib, un des plus considérables des Beni Hamri, qui habite dans le voisinage de Svizef. La conversation n'était pas quelquefois sans intérêt et la même curiosité se manifestait réciproquement de part et d'autre. Nous en excitâmes surtout une

1. Hadji Hachmet, qui les commandait, nous raconta qu'allant à La Mecque, en 1826, il fut pris par les Grecs dans l'archipel et repris par les Français qui le déposèrent à Smyrne après l'avoir bien traité. Il continua de là et accomplit son difficile pèlerinage (*note de l'auteur*).

2. Lalla Setti.

très grande en donnant des aperçus de la forme gouvernementale, de la richesse, de la population, des moyens de transport et des forces de terre et de mer de la France, ainsi que de ses ressources industrielles. Un poète du Garb, ou du Couchant, Khodja de Bourkalé, un des chefs du mechouar (cette circonstance mérite d'être rapportée), nous psalmodia un soir de très longues stances qu'il avait composées en l'honneur du voyage de Ben Nouna à Mascara. L'auteur de l'Odyssée fut applaudi, comme on le pense. Ainsi, la littérature avait aussi son tour. Mais la soirée finissait toujours avant 8 heures ; et nous nous retirions alors dans notre modeste appartement. Qu'on ne nous accuse pas de nous être plongés dans la mollesse pendant qu'a duré tout ce voyage. Un simple tapis, même dans ce palais, nous servait de lit. C'était également accroupis sur ce tapis qu'il fallait écrire, dessiner nos reconnaissances journalières et faire nos repas. Le chant d'insouciance par lequel s'annonçait de loin le vieux serviteur, presque toujours ivre de hachich, qui nous apportait invariablement le couscous et un ragoût de mouton, le peu de splendeur de notre gîte qui avait encore sa couche de chaux primitive, et les allures de ceux qui nous entouraient, auraient pu quelquefois nous faire croire que nous habitions une prison, bien que d'assez fréquentes et familières visites nous fussent rendues, particulièrement aux heures de nos repas, dont nous faisons les honneurs aux assistants. Si quelque souvenir nous reste de notre chère, ce sera assurément le miel parfumé dont je n'ai pas trouvé l'égal en Grèce, et l'eau de roche qui donne à juste titre une grande renommée à Tlemcen.

Le divan où nous recevait le kaïd, et où se traitent également toutes les affaires, n'est qu'une double galerie ouverte à tous les vents, dans la seconde cour du beylik, avec une fontaine jaillissante et une treille extérieure : lieu très agréable sans doute par sa fraîcheur en été, mais glacial par la même raison en hiver. Ben Nouna y bravait toute la journée le froid, accroupi et enveloppé de plusieurs haïks et burnous ; nous gardions également nos manteaux pendant nos visites journalières. Du reste, point de bureaux ni d'archives pour la correspondance. Il n'y a qu'un petit coffre contenant quelques lettres et quelques demi-feuilles de papier sur lesquelles on écrit avec un roseau, en les tenant sur la paume de la main gauche, au lieu de table. Le kaïd n'est assisté que de son *khodja* ou secrétaire et de plusieurs chaoux debout pour attendre ses ordres. Quelquefois, le kalife est aussi présent ; mais celui-ci s'occupe, en général, de détails très inférieurs. Chacun peut avoir audience en se présentant et faire entendre ses réclamations, sans passer par les lenteurs administratives. Il est curieux de voir ceux qui sont expédiés, cherchant à la porte à reconnaître leurs pantoufles parmi souvent un très grand nombre. Les châtiments s'il y en a à exercer, ne se font pas attendre : ils consistent surtout en coups de bâton délivrés par centaines, pour lesquels le patient doit une étreinte aux exécuteurs, et qu'il est possible, dans certains cas, de racheter, à raison de tant par coup (5, 10 centimes, selon la gravité). L'amende suit presque toujours. Il en fut distribué un jour à des impies qui avaient violé les défenses de la religion concernant les liqueurs spiritueuses. En vain, la face dans la boue, ils répétaient à haute voix,

leur profession de foi, reconnaissant qu'il n'y a de Dieu que Dieu; les chiaoux firent leur devoir jusqu'au bout.

Un autre jour que nous étions au fundok, un marchand de Fez, par un effet inattendu de sympathie, nous conduisit dans sa maison. Les quatre négresses qui la meublaient, firent semblant d'avoir grand peur à notre vue. Cependant, une d'elles, sur l'ordre de son maître, ne tarda pas nous servir du café, avec de fréquentes récidives. L'ébène n'était rien à côté de cette Hébéd du désert, à la taille flexible, non moins légèrement vêtue que celle de l'Olympe, dont le regard semblait un éclair et la bouche un coquillage de Ceylan... Les chants du Soudan, répétés par ces compagnes, les parfums de Syrie et les rêveuses attitudes du divan complétèrent la fête que nous donna ce nouvel ami, dont le magasin ne se composait que de 5 à 6 balles de haïks, de pantoufles jaunes, de mouchoirs de soie et de calicot. Il reste à expliquer comment, sur un tel fond qui ne peut se renouveler souvent, il faisait assez de bénéfices pour voyager avec sa suite et plusieurs mules. En France, il n'aurait eu qu'une échoppe. Il est vrai, entr'autres choses qu'il ne payait que 10 frs par mois le loyer d'une maison entière et que les vivres sont ici à très bas prix. Du reste, tous les Marocains que je vis ont un air et une mise beaucoup plus distingués, quoique simples marchands, que les Maures de la Régence. J'en dirai autant de deux cavaliers très bien et uniformément équipés, qui apportèrent un jour des dépêches d'Ouchda. Les relations sont très fréquentes avec le Maroc; elles ont lieu par de petites caravanes de muletiers, ainsi que de Tlemcen à Mascara. Ces derniers ne se font pas remarquer par leur bonne foi, témoin celui que nous avons amené avec nous. Il jura au cadi que nous lui avions promis, en présence du Sultan, 5 frs par jour, jusqu'à notre retour à Mascara, et nous perdîmes en partie notre procès. Mais sur notre appel, l'Émir ordonna, par le retour du courrier, une bastonnade, à volonté, et la prison pour l'imposteur. Toutefois, le coupable venait de partir, nous avions payé jusque-là et nous restâmes sur notre avance, sans autre satisfaction effective.

Voici maintenant un exemple des moyens du gouvernement, autorisés par la carte du pays. Le 18 au soir, à l'issue de son thé, Ben Nouna sortit brusquement avec quelques cavaliers et Hadgi Abd-el-Kader-ben-Tahib, et rejoignit hors de la ville un corps plus nombreux. Personne n'était dans le secret de l'expédition. Mais le lendemain, à 2 heures de l'après-midi, un courrier apporta la nouvelle d'un châtement sévère exercé sur les Kabaïls des Beni Ouriech, à 8 lieues S. dans les montagnes. La lettre fut lue avec pompe par le Kalife. On fit acheter 10 livres de poudre pour une salve de 4 coups tirés par le malencontreux obusier du beylik; la musique maure et celle des nègres vinrent jouer dans la cour; on distribua du café, les chiaoux exécutèrent des charges, les yeux fermés sur la foule que la fête avait réunie (car il n'y a pas non plus de bonne fête sans cela) et l'on finit par une prière, ou sorte de *Te Deum*. Ben Nouna rentra le 22, après avoir frappé, en outre, un douar des Ghoul, à moins de 2 lieues de la ville, connu pour favoriser de tout temps les Courouglis. C'est surtout chez ces peuples que le fatal *vae victis* est resté en usage. 250 têtes de bétail, portion des dépouilles opimes, honoraient la marche, poussant de longs mugissements; venait ensuite le butin

particulier, tandis que 2 ou 300 cavaliers exécutaient à quelque distance, des courses comme celles que j'ai déjà décrites. Arrivé au beylik, le triomphateur trôna sur son divan, et reçut les félicitations des gens considérables, mais il faut le dire, sans morgue. Un convoi de 150 bœufs et 900 moutons avait déjà été envoyé à Mascara, plus une trentaine de chevaux. Or, quel fût le motif de l'expédition ? Les Ouled Ouriech ayant été imposés 2.000 boudjoux (près de 4.000 francs) avaient envoyé en présent deux chevaux, s'excusant de ne pouvoir pas payer. Les chevaux et ceux des trois députés furent expédiés à l'Émir pour le Beiram, et ceux-ci retenus provisoirement en prison, les fers aux pieds. Après quoi, le jour étant venu, on s'était mis en campagne avec quelques tribus des environs et une portion des Beni Hamri ; mais ces derniers s'étaient la plupart retirés ou avaient pris une faible part à l'action ; et le corps expéditionnaire resta d'à peu près 500 cavaliers. Cependant, les Beni-Ouriech eurent 4 hommes tués et plusieurs blessés, et furent, en outre, impitoyablement saccagés. Le 24, de nouveaux envoyés vinrent demander grâce, au nom de la tribu, promettant de payer. Le 28, ils amenèrent, en effet, un joli cheval, une centaine de moutons, à quoi ils joignirent une peau de lion et de l'argent. Ils avaient fait assurément une bien fausse opération.

Une assez grande quantité de pain-biscuit est déposée dans les magasins du Beylik pour les expéditions. Tous les fours de la ville en fabriquèrent en outre pendant notre séjour avec beaucoup d'activité, sans doute pour la campagne que l'Émir devait bientôt ouvrir dans l'Est, et disait-on aussi pour son voyage à Tlemcen, dans le courant de l'été.

Comme il nous avait été impossible de sortir pendant les 4 jours d'absence du kaïd, nous prîmes, nous aussi, une vive part à son retour. Mais une contrariété des plus vives nous attendait ici. Lorsque nous parlâmes d'entreprendre les courses qu'il nous avait autorisées à faire, ainsi que l'Émir, il déclara avoir reçu des ordres contraires. Bien mieux, il nous annonça que nous devions retourner par Mascara à Oran, au lieu de prendre la route directe. Nous nous empressâmes d'écrire au représentant français pour rappeler à l'Émir sa promesse. Démarche et plaintes inutiles. Il fallut supporter encore l'avanie. Elle nous parut cependant d'autant plus dure, que le jour avait été pris avant l'expédition de Ben Nouna pour aller à l'embouchure de la Tafna ; que nous avions compté pousser jusqu'à l'entrée du désert qui n'est qu'à 2 journées de marche au sud, et visiter dans le sud-ouest, sur la rive gauche de cette même rivière, de 7 à 8 heures de distance, une ville romaine habitée aujourd'hui par des Kabaïls, et connue sous le nom de Tesferah. Après avoir fait ce qui dépendait de nous pour étendre le plus loin possible nos excursions, nous n'eûmes qu'à nous résigner selon la philosophie musulmane, ne trouvant d'ailleurs d'autre explication raisonnable à ces dispositions peu bienveillantes, que la contrariété et peut-être l'inquiétude qu'éprouvait dans ce moment l'Émir, par le rappel de M. le général Desmichels. Nous perdîmes en outre l'avantage de connaître la route d'Oran, mais d'un autre côté, nous devions parcourir la seconde moitié de celle de Mascara à Tlemcen, que nous avions laissée, en venant au Mékerra.

Retour à Mascara

Ce fut le 1^{er} mars que nous quittâmes Tlemcen après un échange de présents, et de nombreuses marques de souvenirs laissés par nous à tout ce qui tenait à la maison de Ben Nouna, où se manifesta à ce sujet un ardent enthousiasme. Le plus ancien des serviteurs, qui nous avait exprimé en outre, et sans façon le désir d'avoir une aune de beau drap, vint nous dire: «Surtout, n'oubliez pas ma veste rouge». Nous avons cru qu'il voulait nous faire quelque recommandation pour le voyage.

Quand la porte d'Aghadir resta derrière nous, nous tournâmes plus d'une fois les yeux sur cette ville, autrefois capitale florissante, maintenant silencieuse et semée au loin de ruines. L'immobile cigogne, perchée au sommet des minarets ajoutait encore à l'aspect mélancolique du tableau. Mais aussi que d'eaux vives et murmurantes, que d'ombrages épais, que d'anfractueuses retraites pour la brûlante saison ! Quelle imposante barrière arrête de divers côtés la vue ! Ce n'est plus au mont Ararat, que vient aborder l'arche du déluge, mais sur cette croupe allongée qui domine au loin la mer, chez les Kabails de Trara. Ainsi du moins semble l'avoir voulu un peuple qui se plaît aux appellations religieuses en lui donnant le nom du Mont Noë. Cette enceinte isolée, où n'est resté debout qu'un minaret, comme un palmier dans le désert, rappelle les vains efforts et les travaux du Sultan Noir surnommé jusqu'alors le Victorieux. Epoque de gloire dont le souvenir ne s'est conservé qu'à peine chez les lettrés du pays !

Deux cavaliers nous servaient d'escorte, et un *Saïs* conduisait la mule portant nos effets et une tente que Ben Nouna nous avait fait donner pour le voyage. Le Sultan avait ordonné que nous fussions bien traités, sinon libres de diriger à volonté notre route. Nous nous joignîmes d'abord à une caravane de 20 à 30 personnes, où se trouvaient plusieurs marchands du Maroc et nombre de Juifs, et comme elle eut beaucoup de peine à se rallier le premier jour, nous restâmes à une heure en deçà de l'Isser, et à 4 heures de Tlemcen. On passe d'abord le Safsif à trois quarts d'heure sur un pont en pierre de mauvaise construction; parcourant ensuite entre deux chaînes, dont celle de gauche va s'effaçant, un terrain en pente ascendante, mais coupé de profonds ravins et presque sans culture. Le gué de l'Anuguier est une heure plus loin, après quoi le chemin se jette au pied de Bouzariar qui reste à droite, et franchit un petit col formé par des roches grises, pour déboucher sur un vaste plateau. C'est ici, sur la berge rapide d'un ravin, que fut dressée notre tente, près d'un douar des Sidi Abdeli qui s'y trouvait campé. L'arrivée de la caravane et le retour des troupeaux à l'entrée de la nuit produisirent un bruit de cris et de mugissements qui ne se calma qu'à la longue pendant que les figures de quelques curieux s'appliquaient comme des ombres déformées sur notre tente et que des chiens ayant quitté leur garde, allongeaient par dessous, leurs museaux pour saisir les reliefs de notre souper. Mais nous avions épuisé la coupe du beau temps: un orage affreux survint et couvrit la terre de neige. Notre tente en fût renversée, accident qui pour n'être pas nouveau, n'en cause pas moins en pareille circonstance de

fâcheuses émotions. Et il ne nous resta qu'à compter les heures : heures lentes pour nous, et qui, pour tant d'autres, fuyaient inaperçues. Quant à la caravane, elle se trouva dispersée en entier dès le lendemain.

Le 2, nous ne pûmes atteindre le Mékerra, à cause de la longueur du trajet et du mauvais temps, et parce que tous les douars avaient déserté la plaine pour s'abriter dans les plis de terrain d'ailleurs moins déboisés. Cette dernière circonstance nous obligea même à nous arrêter bien en arrière. De grands plateaux, très élevés, s'étendent sur la rive gauche de l'Isser, couverts de bonne terre végétale, mais abandonnés presque en entier pour la dépaissance des troupeaux. On descend à la rivière par une pente longue, roide et très boueuse pendant les pluies. Le lit n'a que 10 à 12 m. de large et 0 m. 50 d'eau, quoique ses bords, soient très escarpés. La vallée est extrêmement étroite et sinueuse ; il y a cependant de part et d'autre du gué, une très petite plaine. Ce serait un bon bivouac, s'il y avait du bois. Sur la rive droite ce sont de hautes collines souvent cultivées, laissant couler entre elles de petits affluents. On passe ou longe plusieurs de ceux-ci, dans les défilés, et on s'élève pour arriver, après trois heures, au col de Tetaouin, en deçà duquel se trouve la source très abondante de même nom, au milieu de 4 figuiers. Le marabout de Ouled Sidi Abd-el-Kader est à droite sur une montagne assez élevée, formant un point très remarquable. De ce col on débouche ensuite sur un beau plateau ondulé livré au parcours des troupeaux. Ici commence le versant du Mékerra. Nous dressâmes là notre camp, à peu de distance du marabout, et à côté d'un douar des Ouled Leyr, après 5 heures de marche. Le cheikh vint nous visiter, nous offrant l'hospitalité au nom du Sultan : il était particulièrement causeur, et ne tarda pas à nous demander de la poudre. «Le Bédouin est heureux, nous disait-il, il est libre ; car il a des chameaux pour transporter sa tente et son troupeau le suit pour fournir à son existence»... Ce thème avait du bon sans doute ; mais des grains affreux, accompagnés de neige, nous ayant assaillis pendant toute la nuit, il manqua du moins d'à-propos. Une méchante maison eût beaucoup mieux fait notre affaire, et sans contredit celle de l'heureux nomade, très incomplètement vêtu d'ailleurs. Au jour, tout était couvert de neige autour de nous, et on ne distinguait les tentes du douar qu'à l'épaisse fumée qui s'élevait de chacune d'elles, et à quelques coqs qui perchaient sur la faite. La nôtre n'étant qu'une tente de guerre en simple toile, n'avait pas résisté, et nous n'eûmes pas la ressource d'allumer du feu. Une sentinelle, ou sauvegarde, nous avait été donnée, du reste, et jugée nécessaire pendant la nuit, à cause des dispositions peu amicales qui furent manifestées par quelques-uns. Lorsque nous montâmes à cheval une femme nous ayant cependant apporté des œufs, je lui donnai une paire de ciseaux que la bonne vieille ne savait pas où prendre, n'en connaissant pas l'usage. À mesure que les troupeaux sortaient, les femmes allaient à la corvée du bois et de l'eau dont elles sont exclusivement chargées, ainsi que des autres travaux du ménage.

Craignant de trouver les rivières grossies et le temps étant horriblement menaçant, nous hâtâmes le pas pour devancer les eaux, s'il était possible. Une

autre inquiétude nous préoccupait encore : les chemins devaient être partout défonçés et nous avions peut-être des pentes rapides à descendre pour arriver dans la plaine. Heureusement que le terrain s'abaisse insensiblement, que le fond en est de sable et de gravier, et que nous pûmes guéer facilement la rivière, à 4 heures 1/4 de distance du col de Tétaouin, marche régulière. Nous eûmes plus de peine à franchir un de ses affluents de gauche qui descendait avec nous du plateau où nous avons passé la nuit. Une zone de neige qui paraissait à l'extrémité opposée de la plaine, ceignant le pied des montagnes dont la cime était couverte d'épais nuages, représentait d'une manière frappante les eaux de la mer se brisant sur la plage pendant une tempête. Après avoir passé le Mékerra au même gué que la première fois et où nos guides n'osaient pas d'abord se risquer, nous trouvâmes les petits sentiers creux, qui sinuent en se divisant dans la plaine, remplis d'eau et coupés, de distance en distance, de fondrières ; ce qui rendait la marche difficile et pénible. Un vent glacial ayant succédé à une très forte pluie, nous ne pûmes atteindre Svizef avant la nuit, et il fallut nous jeter à droite, dans l'espérance de trouver un douar ; mais nous ne rencontrâmes que 5 ou 6 huttes ou gourbis, gardées dans ce moment par un nègre, au milieu d'une quarantaine de silos entourés de jardins et appartenant à la tribu des Ouled Sliman. C'est ainsi que sont établis les greniers des arabes. Promettre un temple à la fortune, au milieu de tant de biens, eût été au fait, hors de propos. Le supplice de Tantale nous attendait ici : nos chevaux n'eurent pas d'orge, et nous manquâmes nous-mêmes de pain. On épuisa dans cette détresse, ce qui restait de figues et de jujubes sur notre mule, s'en rapportant pour la suite à la grandeur de Dieu.

Nous n'avions pas trouvé d'arbres depuis Tlemcen.

Après un moment d'indécision, le 4 au matin, pour savoir si nous n'irions pas passer le Oued el-Hammam à un gué supérieur, ce qui nous aurait occasionné 4 jours de route, au lieu de 2, jusque Mascara, nous reprîmes le chemin direct, encore très praticable dans la première moitié mais extrêmement boueux après être sorti du bois. La rivière ne s'étant pas élevée sensiblement au-dessus de son lit naturel, il ne fallut que quelques précautions pour la franchir. Nous n'avions pas de meilleur gîte à prétendre, vu le temps qu'il faisait, que les bains de Sidi Bou Ennefia quoiqu'il n'y ait que deux mauvais logements sans porte ni fenêtre ; encore le marabout préposé à leur garde nous en défendait-il l'entrée jusque ce que nous fîmes connaître que nous voyagions avec approbation du Sultan. Ce ne fût pourtant qu'à regret qu'il laissa entrer des chrétiens dans cette sorte d'étable ; mais il n'eût pas de honte à nous demander des *mouzonnes*, ainsi que la tête et les pieds d'un mouton que nous préparions pour souper, car il n'y avait pas de douar aux environs. J'ai à dire un mot à propos de mouton. Il paissait, isolé du troupeau, à la lisière du bois. Notre *sais*, philosophe à sa manière, pour ne pas risquer de se trouver comme la veille, en danger d'inanition, l'enleva aussi bien qu'aurait pu le faire l'aigle de Jupiter, et le cacha avec son burnous sur le devant de sa selle. Je ne sais si l'oreille parut, lorsque nous rencontrâmes en route quelques voyageurs, mais à peine étions-nous à la fin de notre journée, que trois

cavaliers accoururent au galop, pour le revendiquer à hauts cris. Le ravisseur fit ici assez médiocre contenance et il devint nécessaire, bien que nous fussions dans un lieu inviolable, d'user de notre intervention et de notre argent, tant par sentiment de justice d'ailleurs que pour nous éviter quelque accident fâcheux. Six francs, je crois arrangèrent tout et l'on put sans remords trancher la tête à l'animal en litige, et le faire cuire moitié sur les braises, moitié bouilli, séance tenante. Quant au marabout, lorsque l'heure vint d'annoncer la prière, ou tout aussi bien de crier dans le désert, le sot nous faisait signe de nous écarter pour laisser passer sa grandeur. Il fallut enfin, pour ne pas profaner à ses yeux l'eau de la source, n'en puiser que pendant la nuit.

Le 5, nous éprouvâmes des peines infinies à gagner la plaine d'Aghris, à cause des montées argileuses et des ravins à contourner où nos chevaux enfonçaient jusqu'aux genoux, mais la plaine n'était pour ainsi dire pas détrempée, et le temps était remis quand nous arrivâmes à Mascara, un mois après notre sortie. J'acquis ainsi la certitude qu'une troupe engagée dans ce passage de la chaîne qui enveloppe Mascara, aurait la plus grande peine à s'en retirer, après seulement une pluie de 24 heures. Il en serait de même de ceux qui conduisent à Oran et à Mostaganem attendu leur nature identique et leurs pentes bien plus roides.

L'Émir nous reçut de nouveau à notre retour, mais il évita de s'expliquer sur son refus de nous laisser rentrer de Tlemcen à Oran. À propos du Méchouar, il nous dit : «Quand me sera-t-il donné?» Il paraissait le convoiter particulièrement et attendre que nous le prissions peut-être pour lui en faire cadeau. Et lorsque je lui offris de porter à M. le gouverneur les communications qu'il aurait à lui faire, il sembla vouloir me charger de quelque chose en répondant : «Lorsque, comme vous, on est intermédiaire entre des souverains, ce n'est pas tout de recevoir des commissions ; il faut faire qu'elles réussissent». (Il était préoccupé sans doute de l'effet qu'allait produire sa campagne au-delà du Chélif). Malgré cette ouverture, l'Émir, accablé peut-être par les soins et les préparatifs de la sortie, me laissa partir sans lettres, ni autre parole de sa part. Dans ce moment, en effet, une ligue s'était formée dans l'Est contre lui : celle des Derkahouas, secte fanatique qui affecte de porter des vêtements ridicules, et qui sommeillait depuis 30 ans. Trois personnages marquants étaient à leur tête, parmi lesquels son frère aîné Sidi Moustapha, d'abord kaïd de Flitah, et qui s'était tout à coup retiré dans le désert, soit par mécontentement, soit par fanatisme. Leur prétexte était de solliciter à la guerre sainte, mais leur but, de le renverser. On a vu comment ils se sont dissipés devant lui, trop faibles qu'ils étaient encore, et comment il a profité, à son tour, de la résistance de Sidi Ben Mouça, pour se porter dans Médéa.

Ses troupes régulières composées de 1.100 hommes allèrent camper le 8, à Eaz-el-Mâ, source du ruisseau qui alimente Mascara, et à trois quarts d'heure de cette ville, où je pus les visiter, et qu'il devait rallier lui-même le 12, pour aller réunir dans l'Habrah les contingents des tribus. Ce camp était composé de 55 tentes distribuées inégalement sur une circonférence de 400 m. à peu près de rayon ;

ce qui lui donnait un développement immense pour sa force. C'est toujours, comme on voit, une espèce de douar. La tente du Sultan était, selon l'usage, vers le centre. Elle a un comble oblong supporté par trois mâts et des parois verticales de 4 à 5 pieds de haut, avec un auvent tout autour. L'intérieur est bien décoré, au moyen de dessins de couleur en arabesques, appliqués sur la toile. Elle fut donnée à l'Émir à l'époque du traité. Les tentes des soldats n'ont qu'un mât de 8 à 10 pieds d'élévation, ce qui leur donne une forme conique, ou plutôt à pans nombreux et contiennent chacune 25 hommes. Elles sont d'un joli aspect, venant d'ailleurs d'être faites récemment, et en assez bonne toile. Mais elles exigent beaucoup de place, à cause des cordes qui partent du milieu à peu près de la hauteur, en rayonnant, pour les bien fixer à terre, indépendamment des piquets frappés tout autour. Celle de l'Émir surtout est enveloppée d'un système funiculaire qui ne la rend accessible qu'à l'entrée. Il n'y a du reste ni toile à pourrir, ni rigoles, et je n'ai pas vu de gardes en dehors, mais il est vrai que le camp était à peine établi, et l'on assure qu'en campagne l'Émir fait placer des sentinelles et répète lui-même des rondes assez fréquentes.

Cinq petits canons et quelques caisses de munitions étaient placés à portée de sa tente. Le bruit était au surplus accrédité parmi la troupe et dans le public, que l'expédition serait poussée jusque Médéa, et même jusqu'à Blida.

De Mascara à Oran

Ne pouvant dans ces circonstances songer à poursuivre mes explorations vers le Chélif et le désert, comme j'en avais formé le projet, et mon collègue s'étant rendu de son côté à Arzew, je partis moi-même, le 9, pour Oran.

Le chemin s'engage de suite en montant dans des collines à travers des vergers. Après une demi-heure de marche, on arrive à un petit col, où perdant de vue la plaine d'Aghris, on ne tarde pas à découvrir à droite celle de l'Habrah, ce qui donne dans cet endroit, peu d'épaisseur à la chaîne. Les montagnes sont d'argile blanche à droite, et rouge à gauche, pour aller retomber au pied de la descente d'Akabet-el-Melhâ, par un détour de près de 2 heures. On le dit meilleur et praticable peut-être à l'artillerie, chose qu'il faudrait vérifier. Après avoir tourné à droite, et suivant des crêtes sinueuses on découvre, au bout d'une demi-heure, le fort Sainte-Croix d'Oran, le Mont Bouzivé et Mascara. La descente d'Akabet-el-Melhâ commence un quart d'heure encore plus loin et dure une demi-heure, avec un intervalle horizontal de quelques minutes vers le milieu. Ce passage, facile à couper, est, en outre très mauvais, à cause de la roideur de la pente et du fond d'argile. On joint dans le bas un torrent sec, nommé Le Loze, où se trouvent des bancs de sel, et l'on suit cette gorge étroite, dont les versants nus sont quelquefois couverts de petits tuyas, en traversant fréquemment le lit du ruisseau jusqu'à oued-el-Hammam distant de Mascara de 3 heures un quart.

La vallée de cette rivière est ici assez ouverte en amont, mais au-dessous du gué, les montagnes qui la bordent, se resserrent au point que, par l'effet d'ailleurs de quelques détours, on ne voit plus d'issue. C'est un chaos de monticules

d'un rouge calciné et nus, de forme arrondie. La rivière a, au surplus, 50 m. de large, et le gué, quand je l'ai passé, 0 m. 40 d'eau. Il y a quelques arbres sur la rive gauche, qui domine légèrement la droite.

Il faut ensuite 4 heures jusqu'au Sig, dont 3 pour franchir la chaîne désolée qui sépare les deux rivières. On remonte, en effet, une gorge pendant 1 heure laissant à droite le mont Bouziri, que l'on contourne. Du col où l'on est alors arrivé, il y a 4 heures un quart jusqu'au torrent très encaissé de Ghorouf. Le reste est à l'entrée de l'immense plaine du Sig, passant à 600 m. et à droite de deux enceintes ruinées appelées Bordj Lleby. L'embranchement d'Arzew se trouve à un quart d'heure avant de joindre le Ghorouf.

Les rives du Sig, d'ailleurs entièrement dépouillées, sauf un bois ou taillis de tuyas qu'on aperçoit à quelque distance sur la droite, ont 5 à 6 mètres d'escarpement à pic. Le gué situé près du marabout de Sidi Abd-el-Kader n'avait pas plus d'un pied d'eau, mais les rampes, pour y descendre, ne seraient pas sans quelques travaux d'ailleurs faciles, praticables aux voitures. Plus bas, il coule presque à pleins bords.

Le pays est maintenant très facile jusqu'à Oran. On passe d'abord, après une heure, entre les marabouts de Sidi Davuid et El-Moffok, où s'embranchent la route d'Oran à Alger. Un quart d'heure plus loin, est le torrent creux de Oued Oughaze; après quoi, ayant traversé la petite plaine de Taiguet el-Mougia, on ne tarde pas à entrer dans la forêt du Mouley Ismail, composée de très beaux oliviers sauvages, et dans laquelle on reste pendant une heure et demie pour ne rencontrer ensuite qu'à peine des broussailles. À partir d'ici, on s'élève insensiblement sur un fond sablonneux, ayant à gauche une petite chaîne de collines. La plaine du Sig se détrempe beaucoup pendant les pluies. Il y a peu de cultures.

Parvenu une heure et demie plus loin, à l'extrémité opposée d'un plateau (El-Gada), ou plutôt d'une croupe qui s'étend à droite entre le Sig et le Tlélat ou Telilet, je couchai après une journée de 12 heures, dans un douar de Méhégia dépendant des Beni Hamri par les Ouled Ali. J'entrai, cette fois, sous la *khagna*, ou tente patriarcale, après qu'une cloison eût été bâtie dans l'intérieur, au moyen d'un tapis. Un trou fait en terre, dans le compartiment, fut l'âtre de ma cheminée. On introduisit bientôt et on attachait tout autour de jeunes agneaux avec leurs mères, et des chèvres prêtes à mettre bas; les gens du voisinage vinrent à la veillée, lorsqu'on m'eût servi mon repas et de temps en temps, sous un coin du rideau qui se soulevait, quelques jeunes figures, désireuses de connaître l'hôte de la nuit, violaient à la dérobée la défense imposée à leur sexe; tandis que les silhouettes des chameaux et des troupeaux de toutes espèces renfermés dans l'enceinte circulaire du douar, apparaissaient comme des ombres à la faible lueur du feu, et que les chiens ne cessaient d'aboyer pour faire bonne garde. L'eau doit difficilement traverser ces tentes parce que l'étoffe en est très épaisse; mais comme les pans n'arrivent pas jusqu'à terre, et qu'il règne tout autour un intervalle d'un pied et demi mal fermé par quelques broussailles, le froid y pénètre comme on peut le penser. Il est vrai que d'un autre côté, on y est mieux que sous le *gueytoun*, par la facilité qu'on a d'allumer du feu. Avant

le jour, la prière fut dite à haute voix dans le voisinage, et je vis ensuite les enfants accroupis sous la tente ouverte du maître d'école, écrire et réciter ensemble le Coran. Si l'instruction n'est pas répandue chez les arabes, elle est du moins assez générale en ce qui concerne lire, écrire et compter. Au moment de monter à cheval, mon hôte me présenta une petite corbeille pour mon fils, car m'ayant vu caresser un enfant qu'il tenait avec beaucoup d'amour dans ses bras, il ne doutait pas que je n'eusse aussi un fils. Ce fut un motif pour moi d'augmenter la somme de petits présents que je lui avais destinés. Lorsqu'enfin j'eus fait mes adieux, il me conduisit jusqu'à une certaine distance pour me mettre sur la voie. «Nous sommes amis», me dit alors, en me quittant le vieux Kaddour. Quelques instants après, je tournai les yeux sur le douar, autour duquel les troupeaux se répandaient en bêlant, et d'où s'élevaient d'épaisses colonnes de fumée, lorsque je l'aperçus hâtant le pas, et me faisant signe d'arrêter. Il me rapporta, en effet quelques menus objets qui avaient été oubliés par mon guide sous sa tente. Tel est le dernier trait d'hospitalité arabe dont je fus l'objet dans ce voyage. À une autre époque, cette hospitalité eut été la mort. Quelques jours après mon arrivée à Oran, Kaddour, vint me voir et ne crut pas devoir se présenter sans un panier d'œufs et une outre remplie de lait aigre.

Le 10, je trouvais à une heure et demie les deux branches fangeuses du Tlélat, dans une petite plaine qui s'inonde au temps des pluies. Cette rivière, d'ailleurs de peu d'importance, n'arrive pas, par un cours régulier, jusqu'au Sig; elle paraît se perdre dans une daya qu'on voit très près de là; et puis, dans la plaine marécageuse qui s'étend plus loin. Deux marabouts s'aperçoivent à gauche, sur la petite colline qu'on traverse ensuite. C'est, à partir d'ici, pendant une heure et demie, un massif bas, coupé de petits bassins circulaires, sans communication, le plus souvent, les uns avec les autres. Après quoi, on trouve quatre puits d'eau potable à l'entrée de la plaine qui s'étend indéfiniment à gauche; on effleure une heure et demi plus loin, la dernière daya qui reste à gauche et on s'élève sur le rideau qui environne Oran pour arriver, au bout d'une heure dans la ville. La journée est de 5 heures et demie de marche, en terrain très facile, sauf quelques passages boueux pendant les pluies. Le massif dont il a été parlé présente une suite de petits défilés favorables à des surprises, si on ne se gardait pas. Il n'y a en vue aucun arbre. Un chemin plus long prend à gauche du Tlélat, et va passer au Kerma.

Le fort Sainte-Croix, sur le Pic Mergiagio, et le plateau de l'Almeyda, séparés par une profonde coupure et d'un profil remarquable, étaient en vue depuis la veille. Lorsque j'en approchai, et que la ville d'Oran me montra ses longues lignes blanches et ses nombreux châteaux, j'éprouvai, malgré la nudité totale des abords, une sorte de contentement qui s'accrût, à mon entrée, par diverses choses que je n'avais pas vues depuis longtemps, savoir: des maisons propres et régulièrement bâties, quelques magasins et des rues pouvant porter ces noms, et un air de soin, d'activité et d'intelligence faisant un frappant contraste avec l'inertie et l'ignorance musulmane...

TLEMCCEN
par TATAREAU (1835)

Description historique. — La montagne de Tierné, touchant à l'Ouest celle de Nador et qui fait partie de la chaîne principale de la province d'Oran, s'appuie au nord sur le plateau de Lalastie que termine à son tour une pente brusque de roc vif. Ici se rattache, par une dépression douce et couverte de bonne terre végétale, le plateau où repose Tlemcen, et qui lui-même va en déclinant par de sensibles ondulations. Ce terrain est compris entre deux affluents de la Tafna : le Safsif à l'est, appelé plus bas Sekkek et l'Hennaya à l'ouest ; éloignés l'un de l'autre de 2 lieues et demie. Il est en outre arrosé par la source très considérable d'El-Callah, descendant de Lalastie, qui fait mouvoir plusieurs moulins et par quelques autres plus ou moins abondantes, indiquées sur le plan, mais toutes très vives. La fraîcheur qu'entretiennent ces eaux, aidée par la chaleur du climat, favorise à un haut degré la végétation qui est d'une exubérance remarquable dans les jardins, et qui frappe en outre dans les magnifiques plantations d'oliviers mêlées de céréales dont ils sont environnés.

Le cours du Safsif est digne d'une attention particulière. Sa source est dans la haute vallée de Mafrouch, chez les Beni Ournid. Après avoir serpenté pendant près de deux lieues dans cette plaine à peine inclinée et couverte de cultures, quoique sans arbres, elle rencontre, au bord d'un abîme de 300 m. de profondeur, un jardin qu'elle embrasse pour se précipiter ensuite en filets chevelus et éblouissants d'écume, ou en larges nappes brillantes comme le reflet d'une glace, sur un fond noirâtre, et par étages inégaux. Des arbres pendent à diverses hauteurs, et laissent flotter au-dessous d'eux de longues lianes que la fraîcheur des eaux attire. Six chutes successives donnent lieu à un égal nombre de bassins, dont le fond vert fait ressortir la blancheur des roches qui les contiennent. Des escarpements d'un rouge calciné, semblables à de hautes murailles couronnées de larges créneaux ou d'aiguilles élancées, reposent de part et d'autre sur des couches diversement inclinées. Ici sont les confins de deux végétations différentes, mêlées confusément, comme pour frapper davantage par leur opposition, des noyers d'une grosseur prodigieuse, des cerisiers, des ormes et des frênes d'une grande hauteur, et le sureau à larges feuilles, surmontent des massifs en amphithéâtre où croissent le figuier, le jujubier, l'olivier, le laurier rose, le lentisque, le nopal, le caroubier, liés entre eux par des vignes sauvages et sous lesquels on foule l'acanthé, l'angélique, l'asphodèle, le narcisse et la violette, tandis que la ronce et le lierre s'attachent aux vieux troncs penchés sur le torrent, ou aux parois humides des escarpements. Ce lieu est nommé Ghadir. Tous les arbres de nos jardins croissent dans la gorge resserrée du Lorret qui vient ensuite ; et lorsque cette petite rivière est parvenue dans la plaine où elle prend le nom de Safsif, elle va se jeter bientôt après au pied du mont Haddid où, tournant à l'ouest elle se précipite de nouveau dans un lit de 100 m. d'escarpement, site également très pittoresque, et coule vers l'Isser, par une

gorge très étroite, changeant son nom en celui de Sekkek, après avoir mis en mouvement plusieurs moulins. Son cours est de cinq lieues environ.

Le vallon d'Ain el-Ahoutz, qui reçoit les eaux de la partie occidentale de Lalastie, est la ligne de talweg la plus remarquable sur le terrain levé, après celle qui vient d'être décrite.

Du haut de Lalastie, la vue s'étend sur un pays de formes très variées, quoique nu. On voit au Nord-Ouest les montagnes de Trara, où se fait remarquer le mont Noë ou Tedgere, par sa cime horizontale; au Nord, un lointain de mer, vers l'embouchure de la Tafna; au Nord-Est, les six pitons du mont Tessola, croupe également très allongée. On aperçoit même le fort Sainte-Croix d'Oran, si l'on passe sur le mont Hannif qui borde la rive droite du Safsif, dans la gorge du Lorret. Mais il faudrait monter sur la chaîne qui est à près de deux heures au sud, pour découvrir le désert qui n'est qu'à 2 journées de marche. Nos guides nous firent perdre trop de temps pour pouvoir y arriver le jour que nous voulûmes faire cette course. Dans ce terrain, coupé de montagnes grises, on distingue la vallée de la Tafna qui est assez ouverte et déboisée, si ce n'est sur l'Hennaya, où l'on voit de larges zones d'oliviers. L'Isser, au contraire, coule dans une sorte de gorge étroite, et dans une demi-circonférence d'une lieue de rayon, à ses pieds, on croit voir une plaine unie, remarquable d'ailleurs par ses cultures, et par les plantations d'oliviers qui la coupent, mais qu'on trouve fortement accidentée, lorsqu'on vient à la parcourir. Le point le plus frappant, est la colline isolée de Kudia, sur la route de l'ouest qu'elle domine d'environ 40 mètres et sur la limite du bassin de l'Hennaya, celle de Dahar el-Mengel, plus élevée, de l'autre côté du grand bassin qui les sépare, et se rattachant plus sensiblement à Lalasti. Une sorte de grand plateau s'étend de là, en s'inclinant, jusqu'au vallon d'Ain Ahouty; on y trouve un système de conduits d'eau souterrains très profonds, indiqués seulement de distance en distance, par des regards, d'où sort ordinairement un figuier.

Au Nord est la double petite chaîne qui conduit le Safsif à l'Ysser, et qui est aussi très rocailleuse. En sorte qu'il règne un rideau très prononcé sur presque toute la demi-circonférence mentionnée plus haut, sauf une percée à l'est. Des côtes approximatives indiquent, sur le plan, les hauteurs relatives des principaux points du terrain.

Ville. — Dans ce fertile pays, si richement arrosé et où les chaleurs sont tempérées par le voisinage des montagnes, les Romains avaient bâti une ville. Entre autres traces de leur séjour, on voit, dans la maison du Beylik, une pierre renversée servant de siège, sous une porte, et qui fut sans doute un autel votif. Elle porte une inscription de six lignes dont la 2^e et la 3^e surtout sont complètement effacées; mais on lit très distinctement sur la première DEOINVICTU. Elle est, si je m'en souviens, transcrite en entier dans Shaw. Après eux, les Maures y fondèrent la capitale du royaume de Tlemcen qui reconnut un moment la puissance espagnole, lorsque cette nation, au commencement du 16^e siècle, fit la conquête de tout le littoral. Il ne tarda pas

à passer sous la domination des Turcs, et le dey Hassan ayant à exercer un châtement sur la ville la détruisit en partie en 1670. L'enceinte, qui était très considérable, comme on le voit aujourd'hui d'après ses restes, s'est beaucoup rétrécie depuis lors ; et rien dans les constructions ne parle aujourd'hui de magnificence. En présence de tant de ruines, se sont effacées pour moi les impressions qui m'avaient plus d'une fois reporté vers Grenade ; mais le rapprochement ne peut être tout au plus que dans le site et non dans les monuments, quoique ceux-ci soient l'ouvrage d'une même race.

Une muraille en pisé, flanquée de tours, souvent interrompue et sans fossé, entoure la ville actuelle. Il y a cependant quelques terrassements sur les faces Est et Ouest et particulièrement sur la première, un angle rentrant précédé d'une demi-lune. Mais l'enceinte primitive longeant à l'Est le ravin d'El-Callah qui est très encaissé, et que l'on passe sur deux mauvais ponts en pierre, descend jusqu'à l'escarpement d'un plateau inférieur, pour suivre de l'Est à l'Ouest ses irrégularités. C'est là que se trouve (vers le Nord-Est) la porte très curieuse de Sidi Daoudi, près de laquelle est un minaret seul debout au milieu de nombreuses ruines. Le marabout très révééré de même nom est immédiatement au dehors, entouré de cimetières. Quant à la porte, elle est de style mauresque, et faite en partie ainsi que la base du minaret, avec des pierres qui ne peuvent être que romaines. On entre par là en venant de Mascara et d'Oran. Cette enceinte rejoint l'autre au faubourg de Sidi Haloïn. Quatre petites portes se trouvent ensuite, donnant entrée dans la ville, mais d'un accès peu commode, à cause de la pente du terrain. Le quartier de Saffarata, entièrement ruiné aujourd'hui, se trouvait au-delà ; on y entre par la porte de Bab el Kermadi. Mais la plus remarquable est celle de Sous Hammam (muraille du pigeon), située un peu plus loin au saillant où la muraille tourne au sud, pour remonter le ravin d'Aïn el Ahouts. De l'autre côté duquel sont aussi des vestiges d'ouvrages avancés. Celle-ci a quatre tours aux quatre angles d'un petit carré dont la base est en moëllons, et le reste en pisé. Toute cette partie présente de fréquentes lacunes.

Ces deux dernières portes sont les points les plus accessibles, parce que les abords en sont découverts et point escarpés.

La ville est mal percée, comme toutes celles de l'Afrique. Dans l'état actuel, elle ne présente que le tiers en surface de ce qu'elle fut autrefois. Les rues, étroites, sont souvent couvertes de treilles, et de nombreuses fontaines sont répandues çà et là. Les maisons n'ont, au plus, qu'un étage, ou le plus généralement un rez-de-chaussée. Il n'y en a point qui approchent, pour la construction de celles d'Alger ; mais, comme ici, elles communiquent fréquemment par des voûtes, d'un côté de la rue à l'autre. Les quartiers sont aussi séparés par des portes qui se ferment la nuit. Quoique la chaux ne soit pas rare ici, on ne l'applique pas extérieurement ; aussi en résulte-t-il un aspect sombre. On bâtit en briques, en moëllons ou en pisé. Les maisons sont couvertes en toits, mais plus généralement en terrasses.

La mosquée principale, qui est vers le centre de la ville, est le plus vaste édifice qu'il y ait, y compris les cours dépendantes. Le minaret est assez

remarquable et la voûte est composée d'une suite de combles allongés et appuyés les uns aux autres, de manière à présenter en profil l'aspect des dents d'une scie transversalement. Elle paraît devoir être assez belle à l'intérieur ; mais je n'ai pas pu y entrer.

À quelque distance de là, vers le sud-ouest, sont les restes d'une autre mosquée beaucoup plus petite, appelée El-Menza, où l'on reconnaît des vestiges de mosaïques et des arabesques moulés sur les parois extérieures des murs.

On compte en tout 50 mosquées, la plupart très petites.

La Caseria est un peu au Nord de la grande mosquée. C'est un bazar percé de plusieurs doubles rangées de boutiques et presque exclusivement réservé au marché des haïks. De larges créneaux, couronnant la haute muraille qui l'enveloppe, indiquent que ce lieu eut autrefois une autre destination.

Presque immédiatement, au Nord de la Caseria, est la maison du Beylik, tellement ruinée qu'il n'y reste pas une salle en bon état. Elle se compose de 5 cours. Dans la 2^e, en entrant par la rue d'Oran, se trouve le péristyle où siège le kaïd, et soutenu par 8 colonnes mauresques en marbre jauni et très lourdes, plus une fontaine jaillissante et une belle treille, lieu agréable en été, mais très incommode en hiver à cause du froid. La cour adjacente est petite, mais régulière et d'un caractère réellement mauresque. La 3^e est la plus grande : ses dimensions intérieures ont de 22 m. sur 25. Elle était autrefois dallée en marbre et avait un bassin au milieu : tout cela est aujourd'hui très dégradé. Des quatre faces qui sont formées par des galeries en arcades et en briques, deux servent aujourd'hui de magasins pour les contributions en denrées ; les deux autres sont sans toit. Les deux dernières cours méritent peu d'attention. La 5^e a une issue sur le marché de la poterie.

Enfin, deux fundoks, petits et mesquins, l'un pour les marchands du Maroc, ou des autres villes, l'autre pour les bêtes de somme venant de la campagne, complètent les établissements publics, y compris en outre deux bains.

En considérant maintenant les villes de la Régence que j'ai presque toutes visitées, on peut dire qu'Alger méritait d'être leur capitale, par ses quelques monuments, ses élégants et riches palais, sa population et ses ressources. Aucune autre du moins n'en approche pour les constructions.

Mechouar. — La citadelle appelée Mechouar est assise au Sud de la ville qu'elle touche, à peu près au niveau de celle-ci et séparée du mont Lalesti par une large dépression. Cette enceinte a une forme rectangulaire d'environ 460 m. sur 280 ; flanquée de tours carrées, et dont les longues faces sont parallèles à la montagne. Elle est en pisé, avec banquettes et larges créneaux, comme tous les ouvrages de cette espèce. Son épaisseur est aussi de 5 à 6 mètres et sa hauteur de 20 à 30. Il n'y a pas proprement de fossé, si ce n'est dans une petite portion du côté de la ville, à l'Est. Mais ceci a plutôt l'air, de loin, d'un petit ravin. Il n'y existe que deux portes : une sur la face Ouest appelée Bab-el-Hadid, l'autre vers l'angle Sud-Est et qu'on nomme Bab-el-Trouïssa. Elles sont, m'a-t-on assuré, doubles, c'est-à-dire suivies d'une autre en retour.

On remarque sur la face Nord deux tours rondes, accouplées, et qui semblent d'une construction différente des autres, ou du moins restaurées, avec un cordon en pierre. C'est la batterie principale nommée Toppana et armée de 5 petits canons, qui domine tout le Mechouar. Il y a aussi deux tours jumelles, mais carrées, sur la face ouest à quelque distance de la porte qui se trouve placée vers le milieu. Deux autres canons sont à la porte de Trouïssa et 3 aux marabouts de Sidi Boudgemah, sorte d'ouvrage avancé, arrangé par les Courouglis, sur le front Ouest. Il en reste 3 disponibles pour les sorties et qui sont alors traînés par les Juifs. Tous ces canons sont du calibre de 4 à 8, à peu près, dont 2 ou 3 coulevrines. Le total des bouches à feu au service est donc de 11 ; mais il y en a au total 21, parmi lesquelles 2 mortiers.

On compte dans l'intérieur 80 ou 100 maisons adossées en partie à la muraille. D'autres couvrent les abords extérieurs de la face Est. Il y a, dans l'enceinte, de ce côté, un lieu, planté de grands arbres, appelé Boufir et qui est le jardin du Beylik. Une portion de la superficie totale est semée de pointes de rochers. On y distingue aussi une mosquée.

L'enceinte primitive de la ville se rattache, de Sor el-Hamam au Méchouar, et passe ensuite dans le vallon qui sépare celui-ci de la montagne, en suivant à peu près la ligne de talweg et gagnant le ravin très encaissé d'El-Callah jusqu'à la porte de Sidi Daoudi. Il en résulte une double enceinte, mais plutôt favorable à l'assaillant, parce que ce mur est en ruines. Il y a en outre des tours ou de petits ouvrages isolés en dehors, et sur plusieurs points de l'enceinte totale.

Les abords du Mechouar sont couverts, du côté de la ville, par le quartier avoisinant, dont une partie a été rasée depuis 3 ou 4 ans. À l'Ouest, il y a des mesures et des jardins ; à l'Est des jardins, quelques maisons et le ravin d'El-Callah. Mais au Sud, c'est un vallon qui n'a qu'une lisière d'oliviers dans le fond et le pied de la muraille est parfaitement à découvert.

Par sa position, le Méchouar n'a qu'une action imparfaite sur la ville qu'il voit peu.

Attaque. — Je pense que l'attaque devrait être dirigée sur la face de l'Ouest. On tournerait à cet effet Mansourah, d'où l'on chasserait, par des tirailleurs et du canon, tout ce qui voudrait tenir dans les oliviers et l'on viendrait enfoncer la porte d'El-Hadid, après avoir enlevé le poste de Sidi Boudgemah. On porterait en même temps quelques canons sur le penchant de la montagne pour prolonger les faces latérales, et prendre à revers celle du Nord. Tout ceci ne demanderait que du calibre de campagne. Et pour en venir à ouvrir la brèche, il suffirait, je pense de quelques pièces de 12. Si on s'était d'abord rendu maître de la ville, on placerait 2 obusiers derrière la butte servant d'épaulement, qui est hors la porte d'Aghadir et dans les rues aboutissant au Mechouar.

Voilà du moins ce qu'il est possible de dire, sans avoir pu entrer dans ce château, ni en examiner les alentours, autrement que devant une place ennemie.

Sidi Boumedin. — À 1.500 mètres au sud-est de la ville est le village d'El-Abbad, connu aussi sous le nom de Sidi Boumedin, marabout en grande vénération, à mi-côte de la montagne et dominant la ville, dont il est séparé par deux ravins profonds et des jardins épais. Il peut avoir une centaine de maisons couvertes en toits ou en terrasses, disposées en amphithéâtre, très ramassées et entourées de plantations. Quoiqu'il ne fût pas difficile d'y amener du canon, malgré la raideur de certaines pentes, il faudrait que ce fût du gros calibre pour battre Tlemcen et le Méchouar ; mais la chose n'en vaudrait pas la peine, une telle position devant être enlevée par une attaque brusque et vigoureuse. Quoiqu'il en soit, c'est un point dont il faudrait s'emparer dans une attaque contre Tlemcen.

Un minaret s'élançant du milieu du village le fait reconnaître de très loin. Il y a beaucoup de cimetières entre ce point et le Méchouar.

Mansourah. — Le Sultan Noir (Sultan El-Eghal) appelé aussi El-Mansour, le Victorieux, ayant résolu de s'emparer de Tlemcen, partit de Fez, vers 1185, à la tête d'une puissante armée, et, avant de passer la frontière, fit emplir de terre la musette de chacun de ses cavaliers pour construire l'enceinte de Mansourah. Mais, après un siège de 7 ans, d'autres disent de 13, il dut renoncer à son entreprise, laissant, à la postérité, pour monument de son échec, les murailles en pisé qu'on voit aujourd'hui sur cet emplacement. Ainsi firent de Santa Fé, contre Grenade, avec un meilleur succès, Ferdinand et Isabelle. Ce récit, conservé par la chronique du pays qui l'a embelli d'une image pour exprimer le nombre des troupes assiégeantes et qui m'a été fait par les *tolbas*, ou docteurs, sans que j'aie pu le vérifier dans l'histoire, n'offre donc rien d'incroyable quant au fond, surtout lorsqu'on a examiné les lieux. En effet, l'enceinte de Mansourah, où il n'existe pas de vestige de maisons, peut très bien n'avoir été qu'un camp retranché. Elle est de forme rectangulaire, à peu près 900 m. de côté sur 700, couronnée de larges créneaux, et bordés d'une banquette étroite. Des tours carrées sont distribuées de 30 en 30 mètres et 4 portes se correspondent sur les 4 faces. Elle est construite en pisé du pays, ayant de 20 à 30 m. de haut et 6 à 7 d'épaisseur. Un minaret assez hardi s'élève intérieurement sur un ressaut de terrain vers l'angle Nord-Ouest. Sa base est en pierre sculptée d'arabesques, avec des sortes de stalactites, de même au premier cordon (comme on en voit à l'Alhambra) et la porte, quoique basse, n'est pas sans élégance. Une enceinte polygonale, jusqu'à fleur de terre, de 150 m. de diamètre, l'enveloppe. Une autre se voit aussi vers le milieu. Tout le reste est comme un champ. Mais extérieurement, il y a, entre la muraille sud et le pied de la montagne qui la touche, pour ainsi dire, les ruines d'un bâtiment carré que je n'ai pas eu le temps d'aller visiter, notre escorte nous pressant pour franchir cette terre ennemie. Quant aux grands réservoirs dont parle Shaw et dont il fait bien gracieusement une piscine pour les loisirs des rois de Tlemcen, ou avec plus de raison des retenues d'eau pour les irrigations, comme on en voit beaucoup dans le pays, ou mieux enfin, selon moi pour les besoins du camp, ils sont

effacés aujourd'hui, à moins qu'ils n'aient été dans une dépression qui se trouve vers le milieu, et où l'on aperçoit un petit pont. Il y a enfin vers le minaret un conduit aqueduc maçonné, à fleur de terre. Une source abondante tombe de Lalasti, passant à l'est et viendrait affluer dans le vallon d'Aïn Ahoutz si elle n'était détournée dans les jardins supérieurs qui entourent Mansourah. Ces jardins sont surtout plantés d'oliviers et parsemés de maisons en ruines. On remarque à l'ouest, de l'autre côté d'un ravin, des excavations sur la pente et dans les anfractuosités de la montagne au milieu de beaucoup d'arbres. Ce lieu est habité par les Beni Bebelet.

Mansourah est à peu près au niveau du Mechouar et à 1.600 m. environ de moindre distance ; le chemin paraît uni et facile.

Villages. — Un village plus grand que Sidi Boumedin est situé sur la berge gauche du vallon d'Aïn Ahoutz, à 1 heure de la ville. Il porte le nom de ce ruisseau et est également entouré de jardins d'oliviers.

Celui d'Aïn Hadgiar, beaucoup moindre et en partie ruiné, se trouve sur la route de Nadroma à un quart d'heure au delà de la colline de Koudia, dans un terrain assez tourmenté, d'où sort une source considérable allant à l'Hennaya.

Près de cette même colline, et sur la route, d'où sort encore une source, sont les ruines de deux châteaux en pisé, appelées simplement El-Abrach (les forts) et à 300 m. à l'Ouest le village également ruiné d'Aïn Oussekan.

Les grandes fermes d'Hachouan et d'Haouch Bakir sont sur les deux plateaux que sépare le vallon d'Aïn el-Ahoutz à l'est.

Enfin, le village d'Haouchbah, qu'on voit vers le haut d'une petite vallée affluent de droite du Safsif dans un massif de verdure et à une heure et demie vers l'Est de Tlemcen, n'est composé que de quelques maisons.

Je ne parle pas d'Oeyeda, sur la route d'Oran, après avoir passé le Safsif, parce que ce n'est guère qu'une réunion de jardins. D'ailleurs bien arrosés et semés de quelques maisons aujourd'hui en ruines.

La plupart des lieux que je viens d'énumérer, en exceptant notamment Sidi Boumedin, appartiennent aux Courouglis. Leur existence est digne de remarque et tend à prouver l'importance que dut avoir autrefois Tlemcen.

Le grand minaret de Tlemcen et ceux de Sidi Boumedin et Mansourah sont trois points remarquables.

Population. — La population de la ville peut être évaluée ainsi : Courouglis 4.000, parmi lesquels une centaine de Turcs ; Maures 6 à 7.000 ; Juifs 2.000 ; total 12 à 14.000 âmes.

Il existe ici, depuis la chute du gouvernement turc, deux partis opposés : les Courouglis qui absorbent avec eux les Juifs et qui occupent le Méchouar et les alentours (ce sont les anciens dominateurs) ; les Maures qui occupent le reste et qu'on désigne sous le nom d'Adhar. Ces deux partis se sont fait sérieusement la guerre, au point que les Courouglis ont détruit les maisons juives qui touchaient au Méchouar, pour leur défense et que, sur les limites des combattants,

les rues sont encore crénelées de part et d'autre. La paix qui avait suivi était plutôt une trêve mêlée de défiance et de jalousie, et qui vient d'être rompue par suite des événements de juin. Les Courouglis insultés et provoqués par les Adhar ont pénétré dans l'intérieur de la ville où l'on a tirailé une partie de la journée, avec pertes du côté des Maures.

Commerce. — La position de Tlemcen n'est pas sans beaucoup d'intérêt sous le rapport commercial. Par son voisinage de l'Empire du Maroc dont la limite n'est qu'à 12 heures de marche, et du désert qui n'est guère plus éloigné, c'est un lieu obligé d'entrepôt pour les caravanes qui y apportent de Fez, des cotons, des épices, des soieries, des babouches et des maroquins, quelques armes (particulièrement des sabres) et des bois de fusil, ainsi que des draps ordinaires venant de Gibraltar, tandis qu'il reçoit d'un autre côté des plumes d'autruche (qui se vendent une soixantaine de francs la dépouille entière); des laines, quelque peu d'ivoire, et d'autres produits du Sahara. Le port d'Archgoun distant aussi de douze heures, quoiqu'ayant à peu près cessé d'être fréquenté depuis la conquête française, ajoute à l'importance de la position de Tlemcen, qui peut recevoir par là les marchandises d'Europe, en échange des grains et des denrées du pays.

La poudre est fabriquée par les Kabâiles de l'Ouest ou dans la ville même. Les terres étant abondamment salpêtrées, le nitrate de potasse s'extrait facilement par le lessivage : il a une couleur verdâtre et on l'emploie dans cet état, n'étant point raffiné. Le charbon se fait particulièrement avec le laurier rose et autres menus bois. Le soufre est tiré de dehors. Le mélange se fait par un seul homme, dans un mortier à pilon, et les autres opérations n'entraînent pas plus d'intérêt. Il résulte de l'insuffisance des procédés que la production est faible, et la qualité bien inférieure à la nôtre. Voulant apprécier le degré d'ignorance d'un fabricant qui venait faire ses préparations dans la cour du Beylik, je m'approchai plus d'une fois de son laboratoire en plein air ; mais lui, qui se croyait savant, faisait comme un homme qui ne veut pas laisser surprendre son secret.

Le principal produit est l'huile. On en récolte tous les ans pour 3 à 400.000 francs... passant dans le Maroc pour la plus grande partie. Les céréales sont aussi très abondantes. Mais il y a en outre une quantité considérable de figes qu'on fait sécher, ainsi que des jujubes, des raisins de treille, des noix, des cerises, des pêches, des amandes et quelques vignes. Les pommes se trouvent dans les montagnes de Trara. Les orangiers sont très rares et le jardinage peu varié.

Il y a du bois dans les montagnes, mais on ne brûle guère que du charbon.

Malgré l'importance générale de Tlemcen, qui lui a fait donner, ainsi que sa position, le nom de Porte du Couchant, et malgré celle qu'elle doit avoir par rapport au commerce, les marchés m'ont paru peu pourvus. Les boutiques se réduisent, dans l'Adhar, à de petits magasins de mercerie, épicerie, poterie et babouches jaunes. Il y a quelques selliers et 4 ou 5 armuriers, travaillant les bois de fusil ou de pistolet, des tanneurs et surtout des cordonniers. On sait en quoi consiste le trafic des Juifs.

J'ai vu un coffre fait au quartier des Courouglis, pour être envoyé en présent par le kaïd au premier khodgia de l'Émir, et peint avec toute l'élégance et le goût mauresque. C'est la seule idée d'art que j'ai trouvée. Ici, comme à Mascara, on ignore les perfectionnements les plus usuels, et on ferme encore les portes avec une sorte de serrure en bois. Pour nous faire des volets à une croisée (le froid était piquant) l'ouvrier cloua plusieurs planches sur deux traverses, en leur donnant ensuite la dimension convenable à l'ouverture. Cela fait, il scia de biais ce carré, par le milieu, pour avoir les deux battants, qu'il fixa aux montants du mur, et qui se fermèrent avec un crochet.

En somme, l'agriculture n'est pas sans importance, l'industrie est très mince, et le commerce ne se fait qu'à la manière turque c'est-à-dire avec peu de capitaux et sans que l'on connaisse aucune des opérations qui se pratiquent en Europe. On ne trouverait pas pour 5 ou 600 francs de marchandises dans la plus forte boutique. Il y a cependant quelques maisons assez riches en terres et en numéraires.

Les tribus ont toujours écoulé leurs grains par la Tafna.

Instruction. — On remarque dans la ville bon nombre de petites écoles, où, comme l'on sait, par une sorte d'enseignement mutuel, l'instruction se borne à lire, écrire et compter.

Matériaux pour les constructions. — Quant à la facilité des constructions, il y a beaucoup de plâtre dans la tribu des Ouled Sidi Aldeli, à environ 5 lieues vers la route de Mascara. La chaux et la pierre s'extrait des montagnes voisines, la brique se fait à Aïn el-Ahoutz. Et les bois de construction qui se réduisent à des rondins pour les terrasses viennent de chez les Ouled Ouriech à 7 ou 8 heures sud dans les montagnes. On trouve cependant dans la gorge du Lariat, des ormes, des frênes, des noyers et des cerisiers de fortes dimensions. Nous vîmes envoyer sur des mules plusieurs pièces moyennes de frênes à Mascara, pour la tente du Sultan. Il y en avait dans la cour du Beylik, de 14 pouces d'équarrissage.

Routes. — Quatre routes principales partent de Tlemcen. Celles de Mascara et d'Oran qui conduisent à Alger, coupent l'une et l'autre le Safsif sur des ponts en maçonnerie; celle d'Harchgoun qui se bifurque vers Nadroma, passant la Tafna à gué, et celle de Fez qui guée aussi la même rivière. Plusieurs chemins mènent en outre par les montagnes dans le désert. Les uns et les autres, sauf quelques portions unies, sont généralement mauvais, et sans aucun entretien.

L'artillerie y trouverait souvent de la difficulté et n'entrerait même pas dans les montagnes.

Considérations militaires. — S'il s'agissait d'occuper Tlemcen, après s'être établi dans le Méchouar et avoir garni la ville, les postes extérieurs à prendre, pour en protéger les avenues seraient les suivants : Sidi Boumedin, Mansourah,

Sidi Lalasti, Koudia, Aïn el-Ahoutz, la colline d'Haoueck Bakir, celle de Hadid, au delà du Safsif, les ponts d'Oran et de Mascara sur cette même rivière, et le mont Lemdig. Cette chaîne de blockhaus retranchés dont on pourrait encore rapprocher les anneaux entre eux, permettrait de cultiver avec sécurité la surface riche et fertile de cette espèce de cercle qui a plus de 20.000 mètres carrés. 1.800 hommes, dont 300 de cavalerie à Mansourah, assureraient la position, une fois qu'on s'y serait établi solidement. Je ne propose pas pour cela l'occupation, avant que nous ayons fait de grands progrès dans le pays, à cause de la distance où se trouve ce point, d'Oran et de la mer. Cette chaîne circulaire de postes indique aussi les positions défensives couvrant la ville sur ses diverses avenues, et la superficie totale d'un beau champ de bataille, dont Tlemcen serait le prix.

MASCARA
d'après TATAREAU (1835)

Description. — Mascara est assis sur les derniers mouvements de la chaîne qui borde au nord la plaine d'Aghris, sur l'oued Toudman, ruisseau qui se perd bientôt au sortir de la ville.

On distingue la ville et cinq faubourgs. La première n'est qu'une enceinte ou plutôt un réduit à 4 faces de 350 mètres de plus grand côté, formée par une simple muraille en moëllons, de 5 à 6 pieds d'épaisseur, et de 6 à 9 mètres de haut, à larges créneaux, dont la banquette étroite est quelquefois interrompue et sans fossé. Un petit fort triangulaire, de même construction dont l'un des angles fait saillie sur l'enceinte, au point le plus élevé du terrain vers le nord-ouest tient lieu de citadelle. Il y a, sur le milieu de chaque face de ce triangle, une tour carrée et quelques mauvais logements au-dessous. Son armement se compose de 8 canons, du calibre de 3 ou de 4, en fonte ou en bronze, dont les roues sont mauvaises et les essieux sans clavettes. On voit, à côté de chaque pièce de petites piles de boulets non calibrés. Le fort, qu'on appelle simplement El-Bordj, a une de ses faces sur la place, petite et irrégulière, de la ville. Celle-ci a trois portes, Bab el-Chergui (porte de l'Est), en venant d'El-Callah, avec deux canons ; Bab Ali, route de Tlemcen et d'Oran, armée de trois canons ; où l'on expose les têtes et où se font les exécutions ; enfin, une espèce de porte de secours, sur la face du ravin de Toudman. Il y a de plus deux canons à l'angle Sud-Ouest de la ville : ce qui porte à 15 le total des pièces sur les remparts, sans mortier, ni obusier, et toutes de très petit calibre. Les affûts sont fraîchement goudronnés et à roues pleines.

La ville, dont le contour est assez irrégulier, est située sur une croupe et comme on l'a dit, au bord du Oued Toudman qui coule dans la partie Ouest. De l'autre côté, ou sur la rive droite, se trouvent au Nord-Ouest le faubourg de Bab Ali, au confluent d'un autre ravin moindre ; à l'Ouest, celui d'Agoub Ismaël au delà duquel court un autre ravin, et qu'entoure une chemise de 10 à 12 pieds de haut, bâtie en pierre et en boue. Le faubourg de Bab el Chergui situé à l'Est ; celui d'Aïn Bayda, au Sud et enfin celui de Sidi Ali Mohammed, sur la pente de la berge gauche du ruisseau, presque à même hauteur que le dernier. Là sont aussi un grand nombre de tanneries, le long du ravin qui est très profond. Ces cinq faubourgs, et la ville même, ne présentent en beaucoup d'endroits qu'un aspect de ruines.

Les maisons sont couvertes, tantôt en terrasses, tantôt en tuiles. Il y a quelques constructions en briques ; mais en général, c'est en moëllons et boue, ou en pisé, avec une couche superficielle de chaux. Dans les faubourgs, des huttes remplacent beaucoup de celles qui ont été détruites. Il n'y en a aucune qui mérite ici l'attention, et qui approche de celles d'Alger : on en remarque seulement une, à cause de son portail en bois qui est faite par des ouvriers espagnols.

La maison du beylik est vaste, et a dû être assez belle ; mais elle est aujourd'hui

presque totalement renversée. Il ne reste dans le bas que la salle d'audience, sur laquelle paraît avoir été calquée celle d'Oran, si ce n'est que les colonnes de marbre blanc qui la partagent dans le milieu sont simples, au lieu d'être accouplées, et d'ordre dorique, plutôt que mauresque. Le plafond est même de meilleur goût. Au premier étage est un pavillon très modeste, où l'Émir donne ses audiences particulières. On n'a pu faire encore dans tout le reste que quelques magasins et des écuries. L'eau n'arrive plus aux bassins.

Il n'y a, dans la ville, qu'une mosquée très ordinaire, à minaret, sur la place, et près du château ; et une dans le faubourg du sud, dont le minaret vu de loin est ce qu'il y a de plus saillant. Quatre petits ponts de pierre, d'une seule arche, dont un sans parapet, font communiquer d'une rive à l'autre du ruisseau, coulant dans le bas sur un lit de roches, par chutes considérables. La plus grande partie des eaux est détournée pour les fontaines qui n'ont d'ailleurs aucun luxe de construction.

Il se tient le vendredi, samedi et dimanche, à la porte Bab Ali, un marché assez varié, mais qui m'a paru peu important. On y vend entre autres choses de la poudre de guerre, de la garance sauvage, de l'écorce de grenade pour teindre le maroquin en jaune, quelques chevaux, de la mercerie, de l'épicerie, des légumes, etc. Là, sont aussi de l'autre côté du ruisseau, les boucheries, et deux fundoks, ou caravansérails, dont l'un est réservé aux gens de Tlemcen et du Maroc. Il y en avait un troisième dans la ville, qui a été converti en caserne. La rue qui conduit de la place à la porte Bab Ali, en descendant, est bordée de petites boutiques juives ou maures ; il y a aussi une rangée de ces dernières hors de la porte jusqu'au bout. Enfin le marché aux grains, qui est couvert, se trouve sur la place, en face du bordj. Les laines se vendent également là en plein air, et les tapis et burnous sont colportés dans les rues.

Le fundok du Garb est pourvu de sabres, de bois de fusil en mince quantité, de pantoufles, de mouchoirs de soie, calicots, maroquins, etc. Il y a en ville plusieurs armuriers qui ne fabriquent ni lames, ni canons et qui se bornent à monter ou réparer les armes ; ainsi que des boutiques où l'on brode argent et or, de beaux harnachements. Trois Juifs et quatre Maures avaient été envoyés en France par l'Émir pour aller s'instruire dans une manufacture d'armes, mais ils sont rentrés presque aussitôt. Le général Desmichels, avait en outre demandé au gouvernement l'autorisation de faire passer à Marseille, au compte de l'État une vingtaine d'apprentis ouvriers en divers genres ; ceci n'a point eu d'exécution.

Plusieurs écoles où se forment les talebs ou oulimas (hommes de la loi) sont entretenues au moyen des aumônes, et doivent donner lieu à de faibles dépenses, vu le genre d'établissement et le petit nombre des maîtres.

Population. — On fait monter à 10.000 le nombre des habitants, parmi lesquels 450 Juifs environ, et des Courouglis qui se fondent avec les Maures. La mortalité, pendant les dix-huit jours qu'a duré le choléra, en octobre dernier, est portée à 1.500 personnes. Le climat est d'ailleurs sain, hors de telles exceptions, et exempt de fièvres intermittentes, la plaine n'étant pas marécageuse.

Climat. — La chaleur est très forte en été, et va jusqu'à 34 grades. Le froid est quelquefois assez sensible en hiver, à cause du voisinage des montagnes où il tombe tous les ans un peu de neige.

Aspect intérieur. — Rien n'annonce le luxe dans cette capitale. Le haïk blanc et le burnous noir dont les hommes sont vêtus, lui donneraient presque l'aspect bizarre d'une ville de moines ; et la classe ordinaire n'a souvent que des haillons. Il existe, à ce propos, un dicton sur les habitants de Mascara, qui exprime qu'ils ont l'âme aussi noire que le burnous ; ceci n'est-il qu'un jeu de mots ? Les rues et les maisons ont un air misérable : les cafés, quoique fréquentés par le grand monde (c'est ordinairement là que les aghas tiennent leur séance pendant la plus grande partie de la journée), sont noirs et sales. Comme on n'y distribue que du café à 5 centimes la tasse, ils sont accessibles aux pauvres. La fumée du tabac y sert de parfum et un improvisateur à cheval vient quelquefois devant la porte réveiller l'attention des oisifs par des contes ou des déclarations.

Mais ce séjour qui, à l'intérieur, ne diffère pas beaucoup de Médéa, peut être encore égayé jusqu'à un certain point par l'aspect varié du pays, le nombre des jardins, l'étendue de la plaine et la perspective des montagnes. Vue de loin, la ville se présente même assez bien.

Dehors. — Sur toute cette ligne, les collines se coupent brusquement vers la plaine. Le ruisseau d'Aïn ou Oued Toudman y débouche immédiatement au-dessous de la ville, par une petite gorge, étroite et profonde, qui ne donne passage en outre qu'à un chemin se dirigeant vers la grande dépression de la chaîne du sud, qui conduit au désert avec des embranchements dans la plaine.

De grands ravins descendent de la crête du versant par beaucoup de détours et une assez forte pente, séparant des croupes adoucies que couvrent sur un rayon d'une lieue, excepté dans la plaine, des plantations de figuiers, de superbes amandiers, des oliviers d'une remarquable venue, à travers des vignes et de magnifiques nopals et aloès, souvent disposés en haies impénétrables. Au milieu de cette belle végétation, s'élèvent même quelques peupliers.

Les terres sont d'argile rouge ou blanche, maigres vers le haut, mais excellentes pour les jardins dans le bas, quoique on n'y cultive que les oignons, les concombres, les tomates, les aubergines, etc. On remarquait particulièrement à un quart d'heure de la ville, sur la route d'El-Callah, le jardin du Bey, dans un site varié et d'excellente nature, avec des orangers, un bassin que domine un joli pavillon, des trembles superbes, de la vigne et de longues allées de treilles supportées par de lourds piliers en maçonnerie. Quelques cyprès joignent leur tristesse à l'aspect délaissé de ces lieux qui, n'ayant pas échappé aux ravages, ne pourraient être remis en état qu'avec beaucoup d'argent. On le loue en attendant à un mauvais jardinier pour en tirer parti.

Au surplus, les habitants tiennent beaucoup à leurs jardins, et y font pendant l'été une garde sévère pour y conserver leurs fruits.

La chaux et le plâtre se tirent des collines au-dessus du jardin du Bey et à moins

d'un quart d'heure de distance. Il y a des poteries et des tuileries à Aïn Souttan, source située au bord du Toudman à l'entrée supérieure de la ville. Plus haut, dans le même ravin, se trouve la source d'Aïn el-Eghal (la source noire), sur la route de Mostaganem, et à côté de celle-ci, celle qui donne son nom au ruisseau, à 40 minutes de la ville. On trouve même dans cette partie quelques portions de petits aqueducs rompus.

On rencontre en beaucoup d'endroits, autour de Mascara, des tas de pierres surmontés d'un petit drapeau blanc: ce sont autant d'indications pour la construction de futurs marabouts qui, en attendant, sont également révéérés.

MASCARA

d'après le Capitaine SAINT-HYPOLITE
qui y séjourna plus d'un mois, en 1835

Arch. Nat., F⁸⁰ 1671.

Mascara, résidence de l'émir Abd-el-Kader, est maintenant très peuplée. On compte jusqu'à 10.000 âmes. Autrefois séjour des beys turcs, cette ville avait de beaux édifices, un palais très vaste et de belles maisons. Aujourd'hui tout est délabré et en ruines.

Mascara est située sur les pentes des collines qui, exposées au Sud-Est, bordent la plaine des Hérès¹. Elles se rattachent vers le Nord au monts du Petit Atlas que l'on traverse en venant d'Oran. Deux des cinq faubourgs sont séparés de la ville par le ravin profond où coule l'Oued Aïn Sultan qui donne de l'eau à Mascara. Ce ruisseau se dirige vers le Sud-Est et, au delà de la ville, il reçoit les eaux de Aïn Beda, autre ravin qui, avec le précédent, encadrent la ville et trois faubourgs. Toutes ces habitations occupent ainsi le sommet et les flancs d'un contrefort arrondi. Mascara a deux portes principales : l'une dite de l'Est (Cherg) et l'autre de l'Ouest (Garb), une troisième vers le Sud n'est qu'un guichet ou porte de secours.

La ville, entourée d'une bonne muraille, a presque la forme d'un carré long. Le côté qui est tourné vers le couchant est moins régulier que les autres. Il a des angles saillants et rentrants. C'est là qu'est le fort, dominant les environs. Le principal défaut de l'enceinte c'est de manquer de bons feux de flanquement. La muraille a 18 à 25 pieds de hauteur. Elle est construite en moëllons. Son épaisseur est de 6 pieds à la base et de 4 pieds au sommet. En haut règne une banquette ou chemin de ronde, au-dessus duquel sont des créneaux. L'artillerie ne peut y être placée.

Aux cinq principaux angles, sont de grandes tours carrées, flanquant un peu les longues faces qui les unissent. Elles sont des plates-formes aussi élevées que les murailles, pour recevoir une ou deux pièces d'artillerie qui tirent par des embrasures pratiquées dans la maçonnerie.

Le mur d'enceinte n'a pas de fossés. Un chemin praticable pour les voitures s'étend presque tout autour à l'extérieur, excepté entre la porte du Cherg et le fort, où des jardins et quelques maisons touchent à la muraille.

À l'intérieur de la ville, le chemin du rempart n'est pratiqué que sur la moitié du pourtour. En entrant par la porte de l'Ouest il prend à gauche jusqu'au fort; à droite il va à la porte de secours et à l'ancien palais des beys. Une rue assez large conduit de la porte du Garb à celle du Cherg. Elle passe près du fort sur une place et par quelques détours elle traverse la ville. Il est plus difficile de gagner la porte de secours.

Le fort situé dans la ville touche à l'enceinte vers le Nord-Ouest, bat les pentes

1. Il s'agit de la plaine d'Eghris, que Tatareau nomme Aghris. Chacun des auteurs dont nous reproduisons ici les études transcrit les noms arabes comme il a cru les entendre.

de Cuber Doba qui les dominent. Il a la forme d'un triangle, ayant une grosse tour sur chaque face. Deux de ces tours font partie des murailles de la ville et la flanquent. Elles ont des plates-formes où sont placées trois ou quatre pièces d'artillerie. Les remparts ont ici des terre-pleins pour recevoir du canon, au-dessus de quelques magasins, de plain-pied avec le sol de la cour intérieure. La porte d'entrée du Borg-el-Nuba donne sur la petite place, qui est à peu près au centre de Mascara.

Cette ville est annexée d'une vingtaine de petites pièces de différents calibres, mal montées sur de vieux affûts lourds et incommodes.

Les maisons en bon état sont petites, sans luxe. Les unes sont couvertes en tuiles, et les autres par des terrasses.

Mascara est entourée de cinq faubourgs plus ou moins rapprochés de l'enceinte.

Argoub Ismaïl, ville ancienne, de forme carrée, et de 300 mètres de côté, entourée d'un vieux mur en pisé très mince, est entièrement séparée de Mascara par le ravin excessivement profond de Aïn Sultan. Argoub Ismaïl occupe le prolongement du contrefort par lequel on arrive d'Oran. Ce faubourg n'a que quelques mesures éparses et ruinées. Il est cependant habité par Sidi Mezari, l'aga des Douairs, homme influent.

Argoub Ismaïl a quatre portes, une à l'Est, l'autre à l'Ouest et deux plus petites donnant sur le ravin de Aïn Sultan. La porte de l'Ouest, qui se présente en face en arrivant à Mascara, est défendue par une tour carrée au-dessus de laquelle se trouve une plate-forme pouvant recevoir deux pièces d'artillerie.

Argoub Ismaïl n'est pas susceptible de défense. Il communique avec la ville par la porte du Garb, en avant de laquelle est un pont en pierre, sur le ravin de Aïn Sultan. On peut également aller à la porte de secours au travers de ce ravin.

Le faubourg Baba Aly s'étend sur la croupe et les flancs d'un petit contrefort qui, venant de l'Ouest, s'arrête en avant de la porte du Garb. Les deux berges sont baignées par les eaux de Aïn Sultan et par celles d'une autre fontaine, qui est au sud, à gauche du chemin d'Oran. Ces deux cours d'eau, avant de se réunir, passent sous deux ponts de pierre qui servent à communiquer d'un côté à l'autre des vallons.

Le faubourg du Cherg (Est) touche aux murailles de Mascara, et s'étend jusqu'au pied d'un mamelon élevé, couvert de tombeaux, appelé le Cuber Doba. Cette hauteur domine la ville en face du fort, ainsi que les environs, à bonne portée d'artillerie. Les eaux de Aïn Sultan, nécessaires aux habitants de la ville, peuvent être détournées dans les fossés d'irrigation qui contournent le mamelon au-dessus du faubourg du Cherg. Par ce faubourg on arrive à la porte de la ville sans être vu de ses remparts.

Les faubourgs Aïn Beda et Aly Mohamet sont au Sud-Est de Mascara, séparés d'elle par un chemin large de 4 mètres et par des jardins. Ils occupent les pentes extrêmes de la colline sur laquelle la ville est assise. Ils ne sont pas vus du chemin d'Oran, et resteront étrangers à l'attaque comme à la défense...

MASCARA
d'après IBRAHIM BEY¹

A.M.G. Alg. C. N° 35.
Oran, le 19 novembre 1835.

Monsieur le Gouverneur,

La conservation de Mascara tient à des considérations que je me crois obligé de vous présenter en voyant se répandre le bruit que l'expédition n'a d'autre but que de le raser.

Rien, jusqu'à ce jour n'a été fait pour dédommager les Arabes, qui se sont liés à notre cause, des privations et des sacrifices qu'ils ont dû s'imposer. En rasant Mascara, le gouverneur français consommerait la ruine des plus notables d'entre eux.

La moitié des immeubles dont se compose cette ville appartient au Makhzen, l'état que je joins à cette lettre vous en donnera la preuve, et vous n'ignorez pas que la plupart des notables des Douairs et de Smélas, Mazari à leur tête, ne résident encore à Mascara que parce qu'ils y ont leurs propriétés ; sans ce motif nous n'aurions pas à Mascara des alliés puissants, de la coopération desquels nous avons lieu d'espérer de bons résultats.

En présence de cette circonstance, vous ne serez pas surpris d'apprendre que les Arabes, qui suivent ou sont disposés à suivre la bannière française, sont loin d'attendre ce résultat de l'expédition. Autant par considération pour leurs intérêts que pour les nôtres, il nous importe de ne point donner un pareil exemple, je dirais presque d'ingratitude, dont nos ennemis ne manqueront pas de se servir pour les désaffectionner.

Que si l'idée de la ruine de Mascara est née de la crainte d'une résistance, je crois pouvoir garantir d'avance, que la ville nous sera ouverte par les Arabes qui y résident, et que la nécessité d'un assaut est une chimère devant laquelle nous ne devons pas nous arrêter.

Elle ne saurait être justifiée par la nécessité de donner un exemple de puissance au parti d'Abd-el-Kader, car cette mesure n'atteindrait nullement le but que nous devons nous proposer en faisant l'expédition.

Si je ne me trompe, l'idée que nous devons en donner aux Arabes est celle de la ferme volonté du gouvernement de substituer un pouvoir français durable à la puissance hostile qui s'est établie un instant dans l'intérieur ; en détruisant Mascara nous leur prouvons qu'il n'entre pas dans nos vues de fonder aucun établissement sérieux, et nos ennemis, dont cette mesure ne froisserait que faiblement les intérêts matériels, au lieu de céder à la nécessité de se soumettre (la plupart vivant sous la tente) se livreront à l'espoir d'échapper à une domination dont les points d'appui seront désormais trop éloignés pour qu'elle puisse les tenir sous sa main. Cela seul suffirait pour conserver à l'Émir le plus

1. Cet officier, qui a gouverné Mostaganem après 1830, connaît à merveille toute la Régence d'Alger. Ami de la France, il cherche alors à se faire installer par elle comme bey de Mascara.

grand nombre de ses partisans. Du jour, au contraire où un bey français sera établi à demeure sur le siège où il s'était placé, son crédit sera ruiné, et la France règnera bientôt dans l'intérieur par mon entremise.

Je ne saurais trop vous le répéter, Monsieur le Gouverneur, les Arabes n'obéissent qu'à la force ou à l'intérêt ; aucun motif ne les porte jusqu'à présent à préférer la domination indigène, à laquelle ils sont naturellement liés par leurs noms, leurs affections, leurs préjugés et leurs habitudes ; nous ne devons donc négliger aucun moyen de maîtriser ou de paralyser les inclinations qui les porteraient à s'éloigner de nous.

Sous ce rapport la conservation de Mascara peut seule nous assurer leur soumission, puisque sa position au centre de la province, les relations qu'une fois installé je pourrai entretenir avec Mostaganem, Arzeu, Oran et Tremecen leur en feront constamment un devoir.

Il ne nous échappera point d'ailleurs qu'il m'importera d'avoir auprès de moi, à titre d'otages, tant pour assurer la sécurité de l'intérieur, que pour faciliter la perception des impôts, un ou deux notables de chaque tribu. Mascara rasé, je ne pourrais satisfaire à cette nécessité de la position dans laquelle vous deviez me placer.

Vous connaissez mieux que moi les motifs puissants que j'aurais à faire valoir, si j'avais à présenter Mascara comme ville de commerce.

Par suite de la dépopulation d'Oran et de Mostaganem, le marché de Mascara a repris une importance telle que ses relations commerciales s'étendent jusque dans l'intérieur de l'Afrique. Vous n'ignorez point que le scheik Belouamari, chef des tribus du désert, après y avoir conduit ses caravanes l'an dernier, y fut mis à mort par l'Émir. Les relations amicales qui m'unissent depuis longtemps (et que cette circonstance a resserrées plus étroitement) avec les sept fils de ce chef me donneront les moyens d'entretenir cette vie commerciale si Mascara est conservé.

Je suppose d'ailleurs qu'il importe au gouvernement de ne pas faire au désir d'une satisfaction passagère le sacrifice d'une ville qui se recommande à lui comme centre de grande consommation, dont l'existence en même temps qu'elle familiarise les Arabes avec des idées de stabilité et de civilisation, peut contribuer à assurer aux produits français de nombreux débouchés et à servir de base à la domination de la France dans l'intérieur.

J'ai l'honneur d'être, avec mes respects, Monsieur le Gouverneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

(Cachet d'Ibrahim Bey).

ÉTAT
comprenant partie des immeubles sis à Mascara
appartenant aux notables du magzen
83 maisons¹

Il est à remarquer que dans les seuls quartiers d'Argoupe Ismaël, il y a plus de deux cents maisons appartenant aux Douairs et aux Smélas.

La moitié de la ville de Mascara appartient aux Turcs.

Il n'est question dans le présent état ni des boutiques ni des jardins dont le nombre est considérable et excède de beaucoup celui des maisons.

On ne doit considérer cette note que comme renseignements pris à la hâte et ne pouvant dès lors que comprendre une faible partie des immeubles qui devraient y entrer.

(Cachet d'IBRAHIM Bey).

1. Le document indique les noms des membres du makhzen propriétaires de ces maisons.

CLAUZEL À TLEMCCEN
Lettre du Capitaine JACQUIN au colonel VAILLANT

A.G.G.A., E 94 (3)

Oran, le 20 février 1836

Mon Colonel,

Nous voilà de retour d'une nouvelle expédition, la plus longue de celle qu'on a encore faites en Afrique; c'est peut-être aussi la plus importante par les résultats qu'elle pourrait amener. Partis d'Oran avec une colonne forte d'environ 6.000 hommes et 15 pièces de canon nous avons paisiblement parcouru l'espace qui nous séparait de Tlemcen où si peu d'Européens avaient pénétré; l'ennemi ne nous a nullement inquiétés pendant toute la route et nous n'avons eu à vaincre que quelques difficultés de terrain. Nous avons à traverser deux rivières, la première, le Rio Salado, a des bords escarpés mais renferme peu d'eau; en une nuit les sapeurs ont exécuté de grandes rampes qui ont ouvert le passage. L'Isser, large à peu près de dix mètres et profond moyennement d'un mètre, a été passé à gué, des montagnes pierreuses et escarpées ont été franchies à force de travail et de patience. Enfin, au milieu du 6^e jour, nous sommes arrivés à Tlemcen. Cette ville, depuis l'occupation d'Oran par les Français et l'élévation d'Abd-el-Kader, s'était déclarée pour ce dernier et avait forcé les Turcs et les Coulouglis de se renfermer dans la forteresse, où depuis plus de trois ans ils étaient bloqués, ayant à leur tête Moustapha-ben-Ismaïl, aga de l'ancien bey d'Oran, chef des tribus des Douairs et des Smélas et qui n'avait jamais voulu reconnaître la puissance d'Abd-el-Kader; ce dernier était occupé à les assiéger dans leur forteresse lorsqu'il apprit notre marche, il se retira aussitôt dans la montagne emmenant avec lui toute la population maure et arabe, et cachant ses trois canons dans un puits où nous les avons retrouvés. Les Turcs délivrés, vinrent au devant de nous, avec de grandes démonstrations de reconnaissance. Les Juifs n'avaient pas quitté la ville, et nous y trouvâmes des ressources en vivres.

Le maréchal, séduit par l'aspect riant de ce beau pays et la fertilité de ces plaines, qui contrastent tant avec la stérilité de nos environs, a immédiatement conçu le projet d'occuper Tlemcen. Il a résolu d'y laisser un bataillon de 500 hommes et a désigné le capitaine Cavaignac, du Génie, pour le commander et l'organiser. Tous les officiers du bataillon ont obtenu le grade supérieur jusqu'à la décision du Ministre. Immédiatement chacun s'est mis à l'ouvrage. Tandis qu'on cherchait à maintenir le bon esprit des Coulouglis, le général Perrégaux, à la tête de la brigade, se mettait à la poursuite des Maures qui avaient quitté la ville; l'infatigable colonel Lemerrier occupait tous ses officiers, les uns à réparer les fortifications, les autres à faire le lever de la place et des environs.

Ces diverses opérations ont parfaitement réussi, le général Perrégaux n'a point tardé à retrouver la trace des fuyards: ils ont opposé une belle mais inutile résistance, et nous avons ramené en ville une partie de la population qui

a été désarmée sur le champ ; on leur a pris en outre de nombreux troupeaux. De notre côté nous avons visité avec le plus grand intérêt ces fortifications où l'on reconnaît l'empreinte des siècles si éloignés : sur des fondations romaines s'élèvent des constructions mauresques, et sur ces murs ruinés se trouvent les récents travaux des Turcs ; du reste on voit des échantillons fort curieux de la manière de bâtir de chacune de ces nations.

Il nous restait à compléter notre expédition en établissant une communication facile entre Tlemcen et la mer. Notre marche était dirigée sur Harchgoun où nous avons déjà quelques établissements ; le maréchal prit avec lui environ 4.000 hommes. Nous comptions en deux jours arriver sur la plage.

Notre premier bivouac a été établi le 25 janvier au confluent de l'Isser et de la Tafna ; pendant la nuit on a fait des rampes et jeté un pont pour passer la première de ces rivières, malheureusement la reconnaissance du matin nous a prouvé que le chemin qui nous restait à parcourir était impraticable pour nos voitures ; bientôt une sérieuse diversion nous a détournés de nos travaux ; l'ennemi s'est montré en grand nombre sur les hauteurs qui nous environnaient, les cavaliers étaient soutenus par des masses d'infanterie plus considérables encore que celles que nous avions vues. Le maréchal Clauzel a pris ses dispositions et nous avons eu le plaisir de voir une bataille pour ainsi dire rangée qui a duré toute la journée. Les manœuvres habiles du maréchal et la bonne contenance de nos troupes nous ont donné un avantage signalé : l'ennemi a été complètement battu et mis en fuite ; nos Turcs seuls ont rapporté plus de 50 têtes ; nous avons eu deux morts et quarante blessés. L'ennemi était fort d'environ 10.000 hommes. Nous avons reconnu que l'émir Abd-el-Kader avait appelé sous ses drapeaux les habitants de la frontière du Royaume du Maroc. Les Cabayles avaient réuni leurs forces pour nous disputer le passage.

Le 27, nous vîmes les Arabes se grouper sur le sommet des montagnes et prendre des dispositions pour nous attaquer de nouveau ; le Maréchal fit alors remonter le convoi sur la route de Tlemcen, faisant occuper par les troupes les crêtes voisines de la route afin de la mettre à l'abri d'un coup de main. À peine les Arabes eurent-ils reconnu notre mouvement qu'ils revinrent à la charge avec un acharnement incroyable ; engagées de toute part nos troupes combattaient avec un grand courage, l'ennemi de son côté redoublait d'efforts ; enfin les convois eux-mêmes ont été menacés et j'ai reçu l'ordre de me déployer en tirailleur pour les protéger. Telle est la crainte que notre infanterie inspire aux Arabes que ma compagnie seule a tenu en échec pendant un certain temps plus de 600 cavaliers, enfin une pièce d'artillerie et une compagnie de voltigeurs sont venus nous renforcer et nous avons refoulé nos assaillants.

Le général Perréaux qui était resté à Tlemcen avec sa brigade, arriva au milieu de l'affaire, sur un ordre qu'il en avait reçu pendant la nuit, et son arrivée décida sur le champ la retraite précipitée de l'ennemi avec des pertes considérables : la journée était trop avancée pour continuer la marche. Nous vîmes reprendre notre premier bivouac. Le lendemain, au point du jour, nous avons repris la route de Tlemcen, les Arabes sont venus attaquer nos tirailleurs

de l'arrière-garde et les Arabes amis ; mais ils étaient moins nombreux, n'attaquèrent que mollement et ne purent retarder ni entraver notre marche : nous rentrâmes à Tlemcen le 28 au soir.

Nos travaux ont repris une nouvelle activité, nous avons en peu de jours construit autour de la place deux bonnes redoutes et remis en état de défense une tour crénelée qui domine la ville.

Le Maréchal a donné la décoration à Moustapha, chef des Coulouglis, et à Mazary, nouveau transfuge, qui tous deux avaient montré le plus grand courage dans les affaires de la Tafna.

En même temps, le capitaine Cavaignac faisait des efforts pour compléter l'organisation de son bataillon de volontaires : l'artillerie et le génie lui ont fourni une section de 15 hommes par arme. Le sergent Bertin, de ma compagnie, y a été placé comme sous-lieutenant provisoire, et le fourrier Pruvost comme sergent-major ; ces hommes, après l'approbation du Ministre, cesseront de faire partie de leur corps.

Après avoir approvisionné de grain pour six mois les troupes que nous laissons dans le Méchouar ou citadelle au moyen de silos que nous avons trouvés dans la montagne, et avoir assuré les moyens de défense, nous sommes repartis le 7 février pour Oran par une route différente de celle que nous avons suivie. Quatre jours de marche dans la montagne au milieu d'accidents de terrain de toute nature nous ont fourni l'occasion de travaux au moins aussi pénibles que ceux de la route que nous avons suivie d'abord. Nous traversons la tribu des Beni-Amer, la plus puissante de la province et l'une des plus dévouée à Abd-el-Kader ; aussi eûmes-nous quelques engagements sérieux, surtout à l'arrière-garde, dans les journées du 9 et du 10. Enfin, le 11, nous débouchâmes dans la plaine et, quoique nous fussions à près de 20 lieues d'Oran, comme le terrain n'offrait aucune difficulté, nous arrivâmes le 12 au soir, avec nos 80 voitures après 35 jours d'absence. Tel est le détail incomplet de ce qui s'est passé pendant notre expédition. Malgré sa durée, les hommes ont beaucoup moins souffert qu'à celle de Mascara parce que les vivres n'ont jamais manqué et que nous avons été favorisés par le beau temps. Je n'avais emmené de la compagnie que 84 hommes, laissant à Oran les malingres et les éclopés.

À notre retour, nous avons grande impatience de connaître les élus de l'expédition de Mascara. La première lettre que j'ai ouverte était celle que vous avez eu la bonté de m'écrire. Vous ne doutez point du plaisir que m'a causé une aussi bonne nouvelle. Je vous remercie beaucoup de vos compliments de félicitations et de l'empressement que vous avez mis à m'annoncer ma nomination.

Peu de jours après, un bâtiment nous a apporté le résultat du travail de l'expédition, et j'ai eu la satisfaction de recevoir ma lettre d'avis ainsi que celle du sapeur Roux qui a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Vous devez connaître quelles sont les autres récompenses accordées au Génie.

Signé : JACQUIN.

**LA VIE À TLEMCCEN
d'après la correspondance de CAVAIGNAC**

*A.M.G. Algérie, corresp. N° 45*¹

Au Général commandant à Oran

15 avril 1836

Votre lettre du 4 août m'est parvenue par le retour du courrier qui vous avait porté ma troisième qui seule vous est arrivée. Permettez-moi pour vous témoigner tous mes remerciements des dispositions bienveillantes dont vous voulez bien me donner l'assurance. La plupart des officiers qui sont ici ont eu l'honneur de servir antérieurement sous vos ordres ; et votre arrivée à Oran est pour eux comme pour moi un gage de sécurité.

La plupart des rapports que j'ai adressés au Général d'Arlandes ont été interceptés. Ma correspondance à Oran est donc tronquée et vous n'y trouverez aucun renseignement bien complet sur notre position ici et l'état de nos affaires. Je crois utile de passer rapidement sur les sept mois qui viennent de s'écouler. Les événements militaires sont peu importants. L'armée nous laissa ici le 7 février. C'est le 18 mars suivant que le fils de Mai-ed-Din est venu établir le premier blocus de la place. Appelé sur la Tafna par le mouvement du Général d'Arlandes, il nous quitta le 14 avril, mais lui, restait maître de la campagne. Le blocus continua d'exister de fait pour nous. Le départ de la division Bugeaud, de la Tafna pour Oran, fut mal compris par l'ennemi, qui se crut libre de revenir ramper sous nos murs. Il s'y établit donc le 15 juin et y resta jusqu'au 23, jour où le mouvement du général Bugeaud sur Tlemcen l'obligea à se retirer sur l'Ouest. Pendant cette période de 5 mois le marché a été suffisant pour nos besoins. Les Arabes du camp ennemi venaient nous vendre la nuit les bœufs qu'ils se volaient entre eux. Nous avons eu plusieurs engagements et l'avantage a été pour nous de tuer du monde sans en perdre.

Nos avant-postes ont été deux fois vigoureusement attaqués. Du reste l'indiscipline des gens de la ville en fait des auxiliaires trop dangereux pour que j'aie jamais cru prudent de m'engager de propos délibéré avec autre chose que des partis isolés. Notre historique militaire se borne à cela. Nos travaux ont plus d'importance. Ils consistent dans l'exécution de trois solides portes extérieures et dans celle d'une partie de l'enceinte de la ville sur un développement de mille onze cents mètres environ. Quoique l'établissement d'un système complet d'avant-postes soit une chose bien désirable, j'ai dû y renoncer cependant faute de monde pour l'occuper.

Les gens de la ville comprennent mal l'utilité de ce moyen de défense. Autant ils mettent d'assiduité dans le service de l'enceinte, autant ils sont indifférents pour la garde des avant-postes au point que, crainte de surprise, j'ai dû faire

1. Les originaux ont disparu. Cavaignac avait eu soin de prendre copie des principales lettres sur un petit cahier que j'ai retrouvé dans cette liasse.

occuper par mes hommes un poste extérieur qui était confié d'abord à la garde des Coulouglis. C'est donc l'enceinte de la ville qu'il faut terminer. Ce travail est en bon train, et j'attends la fin des chaleurs pour le reprendre avec activité.

Je dois vous faire connaître également quelle est notre position vis-à-vis des habitants de cette ville.

La population de Tlemcen se compose de Turcs, de Coulouglis, de Hâdars ou Maures et de Juifs. La division Bugeaud a emmené à peu près tout ce que nous avions de Turcs ici. Ils ont quitté la ville, qu'ils avaient presque tous gouvernée comme caïds, où ils n'étaient plus rien et dont le séjour leur était désagréable par le ressentiment de leurs anciens administrés. Les Juifs sont ici ce qu'ils sont partout. Je dois cependant dire que j'ai trouvé de l'argent chez eux quand je n'en avais pas ; qu'ils ont fait preuve de bonne volonté ; qu'ils appellent de tous leurs vœux l'établissement du régime français. Leur intérêt les y porte, et souvent j'ai eu à repousser les tentatives qu'ils ont faites pour obtenir de moi une manifestation d'autorité contre les exigences fiscales du bey. La population juive est une population neutre, qui ne peut nous faire ni bien ni mal, nous n'avons donc pour leur faire du bien que des raisons de justice naturelle. Je n'ai pas d'ailleurs mission de faire aimer aux gens le régime odieux des Turcs. C'est déjà bien assez de lui prêter l'appui du pavillon français. Dans le courant de cette lettre je développerai mieux ma pensée.

Les Coulouglis descendants des Turcs, enfants assez ingrats du reste, supportaient le joug de leurs pères comme une nécessité. Lors de la prise d'Alger, les Turcs perdirent leur pouvoir à cause de leur très petit nombre, et les Coulouglis se regardèrent comme les héritiers naturels de leur autorité. De là leur guerre avec les Hâdars, entretenue et renouvelée tant par les entreprises de l'Empereur du Maroc en 1831 que par celles d'Abd-el-Kader plus tard.

Les Coulouglis sont une race brave, ignorante, indisciplinée, perdue par une anarchie complète de six années. Il faudra pour les ramener une autre main que celle du chef qui les commande. Ils ont soutenu leur indépendance pendant six ans et c'est lorsqu'ils ont été réduits de nombre, qu'ils n'ont plus eu d'armes et de vivres, qu'ils se sont jetés dans nos bras. Le joug des Arabes ou des Maures était pour eux une trop grande honte. Ils nous resteront fidèles tant que nous la leur éviterons et aussi parce qu'il y a chez eux un fond de loyauté qui résulte de leur vie guerrière. J'en ai eu la preuve il y a deux mois à l'époque où le blocus de Harschgoun, celui d'Oran et le nôtre avait porté au plus haut point l'influence d'Abd-el-Kader. La masse des Coulouglis a reçu avec répugnance les ouvertures faites par ce dernier auprès des autorités de la ville.

Les Hâdars ou Maures, réduits aujourd'hui à quelque deux cents hommes, étaient avant la partie importante de la population par son nombre, sa richesse, son instruction et son commerce. Ils nous sont hostiles parce que nous sommes venus les soumettre aux Coulouglis. C'est là leur grand motif de répulsion, car ils se soumettront à nous, comme tous les autres Maures de la régence, plus volontiers même si nous leur assurions une protection au dehors parce qu'ils vivent tous du commerce du grain et de la laine et qu'ils ne peuvent s'en passer,

mais dans l'état des choses, il y a peu de chances de les ramener à nous et non seulement ils ne prendront pas, mais ils éloigneront d'ici les Arabes dont ils exploitent la haine pour le régime des Turcs. «Qu'irez-vous faire à Tlemcen ? leur disent-ils, vous soumettre à des Turcs ? mais dans six ans les Français seront chassés d'Afrique. Ils avaient mis un Turc à Oran, ils l'ont chassé. Ils en avaient mis un à Mostaganem, ils l'ont chassé. Ils en ont mis un à Tlemcen, ils le chasseront. Attendez les Français, ce sont les vrais maîtres, ils viendront ; mais ne vous prononcez pas avant ; car qui vous protégerait contre Abd-el-Kader ?» On ne connut pas assez la haine, toute l'étendue de la haine des Arabes pour les Turcs, et depuis que je suis ici, j'ai acquis la conviction que ceux-ci étaient les plus mauvais intermédiaires que nous puissions choisir entre nous et les premiers.

Dans le commencement les Arabes n'ont dû voir dans le régime français autre chose que la violence turque entre les mains des chrétiens, double motif de haine pour eux. Aujourd'hui ils en savent assez pour juger la question. Donnez-leur à choisir sans autre alternative et ils n'hésiteront pas.

Et c'est ici le moment de vous exposer mon opinion sur la création des beys. Je ne crois pas dépasser la limite de mes devoirs en la faisant connaître. C'est le premier essai de ce genre fait en présence d'une autorité française. C'est donc la première fois qu'une opinion aura pu se poser sur des faits. Je crois que cette expérience ne doit pas être perdue. Peut-être d'autres faits viendront-ils changer plus tard ma manière de voir, et vous écrirai-je dans six mois le contraire de ce que je vous écris aujourd'hui, mais on dit qu'il n'y a que les gens de bonne foi qui se contredisent, et je suis de cet avis.

Si le jour de l'entrée des Français à Alger, en 1830, on eût prononcé la continuation de ce qui existait sauf le nom du Pacha, peut-être aurait-on pu réussir à maintenir ainsi un provisoire qui eût servi de transition ; on aurait prévenu cette longue interruption de tout gouvernement dans le pays qui rend le rétablissement d'une autorité régulière si difficile. Mais depuis six ans les Arabes ont joui de leur indépendance ; ils la défendront tant qu'ils pourront et d'autant plus longtemps qu'ils auront plus à perdre ; or ils savent qu'ils ont plus à perdre avec les Turcs qu'avec nous. Si encore on pouvait croire que la crainte ou le prestige du nom turc dût agir sur eux, mais nous avons nous-mêmes détruit ce prestige par la rapidité de la conquête d'Alger. Les beys turcs ne nous serviront donc pas à cause de leur ancienne puissance dans le pays ; ils nous nuiront à cause de la haine qu'inspire leur mode de gouvernement. Ils nous nuiront surtout par suite de la nécessité d'appuyer les actes odieux de leur autorité par la présence d'un corps français. L'établissement de Mustapha à Oran fera plus pour nous que tous les Turcs ne pourraient faire. C'est le plus grand pas que nous ayons fait dans la province. Le Beylick de Tlemcen peut être constitué par un arrêté, mais c'est à Oran qu'iront les Arabes s'ils vont quelque part, et le bey de Tlemcen ne sera autre chose que le caïd de la ville. Si à Oran vous exigez des Arabes qu'ils viennent se soumettre à Tlemcen, il est probable que vous les éloignerez de vous.

Mon opinion sur les beys turcs s'est donc singulièrement modifiée. Mais pareille chose arrivera à tous ceux qui verront la chose de près, et outre les raisons générales données plus haut, il s'y joint des motifs de personnes. Nous sommes habitués à voir dans un bey un homme de guerre qui va présenter son drapeau dans les tribus avec 300 ou 400 Turcs qui coupent 1.000 à 1.200 têtes, fait trembler une province et rentre à son chef-lieu chargé de butin et respecté pour longtemps. Malheureusement je n'ai pas encore vu de ces Turcs-là. La conquête d'Alger a fait partir ce qu'il y avait de bon et ce qui en reste est sous le coup humiliant de cette conquête. Nos beys ne sont plus que quelques misérables grippe-sous qui entendent qu'on les nomme gouverneurs de province. La France se charge de leur procurer beaucoup de repos et beaucoup d'argent. Ils attendent tout de nous et sont fort surpris qu'on ait l'air d'attendre d'eux quelque chose.

En voilà bien long déjà, mais comme mes réflexions sont le résultat de ce que j'ai vu à Tlemcen, c'est comme rapport particulier sur les affaires de cette ville, que je me permets de vous les transmettre. Inconvénient d'un intermédiaire turc entre nous et les Arabes. Nullité personnelle de cet intermédiaire. Nullité en elle-même de la position, détruite qu'elle est par la prépondérance de Mustapha à Oran.

Il me reste à vous faire connaître ma position vis-à-vis du bey de Tlemcen. Mustapha est un homme d'un caractère assez doux, conciliant sans énergie, sans la moindre capacité. Au départ de l'armée nos relations mutuelles n'avaient point été réglées et ne pouvaient guère l'être ; nous ne nous étions même pas vus. Je n'étais pas sans inquiétude sur les embarras qui pourraient survenir, le bey ayant 3 ou 4 fois plus de monde que moi, ayant mis dans le Mechouar que je n'occupe pas exclusivement, pouvant me priver du marché et de toute communication avec Oran. Quand j'eus connaissance de l'homme, mon inquiétude se dissipa promptement, et quant à la sûreté du détachement que je commande et quant à la nature de nos relations. Il eut bien d'abord quelques velléités hautaines mais j'y attachai peu d'importance. Il me suffit de me retirer de lui pour qu'il fût complètement abandonné même par les siens qui ne l'aiment guère. Il est donc revenu et à peu près au point où je veux l'amener.

Je dois enfin vous parler du chef des Hâdars, Sidi Hammedi Ouled Sakkal, homme de capacité, ayant de l'influence dans le pays et que nous avons intérêt à ménager. Il est secrètement ennemi du bey, comme le sont les Coulouglis, paralyse ou paralyserait au besoin toutes les tentatives pour se créer une influence au dehors. Il veut rétablir la prépondérance des Hâdars dans la ville et pour cela il se rendra nécessaire. Il veut qu'on soit obligé de tourner le dos au bey pour venir à lui.

Il me reste à vous transmettre un avis qui peut vous intéresser. Mustapha ben Ismaël et Mustapha, bey de Tlemcen, ne s'aiment pas : l'un est Arabe, l'autre fils de bey turc. Il y a jalousie du second à l'égard du premier. Et cependant ils ont un intérêt commun, celui de ne rien laisser arriver aux autorités françaises que par leur intermédiaire.

J'ai par différents faits (et particulièrement par le rapport du courrier qui

vous a porté ma lettre du 28 juillet et qu'on n'a pas laissé arriver jusqu'à vous) la preuve que les Douairs exercent autour d'Oran une surveillance très active. Tout Arabe est conduit à leur chef qui le tient en carte privée ou, s'il le laisse arriver à vous, lui inspire tel ou tel discours, telle ou telle nouvelle.

Plusieurs tribus de vos environs font un effort pour arriver à vous sans intermédiaire et paraissent y éprouver des difficultés. Des Douairs ont dit à mon courrier qu'ils avaient exercé une grande surveillance pour empêcher d'arriver au Général Bugeaud une ou deux lettres que le fils de Mai-ed-Din aurait écrites mais qu'ils auront cachées. Vous êtes plus à même que moi de juger de la vérité de ce fait. J'y trouve néanmoins la certitude que les Douairs ont reçu de leur chef une consigne générale. Je prends des mesures pour que mon homme vous arrive directement.

Au général commandant l'expédition à Harschgoun

N° 8 - 19 avril

Mon courrier n° 9 est revenu avec son paquet, je le renvoie sans compter beaucoup sur lui, mais les bruits de la plaine sont si obscurs que je tiens à avoir des nouvelles, et on ne trouve pas facilement des courriers de choix.

Nous avons refait notre troupeau. Nous avons en ce moment 70 bœufs et 50 moutons ; demain nous en aurons davantage. Le bruit de votre canon m'a fait enfin trouver 2.000 frs qui compensent à peu près la totalité de mes fonds. Il m'a fallu six semaines de négociations pour les obtenir, encore votre présence seule a-t-elle pu décider cette affaire. J'ignore entièrement si votre projet est de venir ici. Le départ d'Abd-el-Kader nous a permis de nous remonter en vivres et je puis faire durer ma viande pendant trois mois, sans que la troupe en souffre. L'inquiétude où vous pourriez être sur notre position faute de nouvelles doit cesser et cette position doit vous laisser une parfaite liberté d'action. La certitude d'un établissement à Harschgoun en nous débarrassant de toute crainte relativement à l'abandon du Mechouar est beaucoup pour nous et nous ne pensons plus en ce moment qu'à donner à nos travaux d'établissement et de défense toute l'étendue possible.

Si vous ne venez pas, une lettre au bey, où vous lui intimerez l'ordre de me procurer une somme de 20.000 frs payable à Oran serait une bonne chose. Il peut la trouver. Je le soupçonne fort de ne pas le vouloir. L'état de ma caisse, dont j'ai été obligé de lui donner connaissance, lui paraît sans doute pour l'avenir une chance qu'il veut se réserver.

Je vous ai parlé dans ma dernière lettre de la froideur qui régnait entre nous, elle a succédé à la meilleure intelligence et doit être attribuée: 1° à tous les ajournements pour me trouver de l'argent; 2° à deux réponses peu mesurées qu'il m'a faites en présence d'étrangers; 3° à un espionnage qui n'est ni motivé

ni convenable ; 4° les inutilités de mes réclamations sur le désordre qui règne ici, pour les eaux, les marchés, etc.. du reste cet état de chose ne doit pas vous inspirer d'inquiétudes et je vous en entretiens pour que vous me traciez une règle de conduite, mes instructions ne m'autorisant nullement à intervenir dans les affaires du bey, mais nos intérêts sont froissés sur les marchés, où nous ne trouvons que ce que les gens de la ville y veulent bien laisser parvenir. À toutes nos plaintes le bey répond qu'il ne peut pas parler en maître encore. Quand le pourra-t-il ? Vous êtes à douze lieues de nous. Le bey favorise en ce moment la rapacité des Juifs qui achètent presque tout aux Arabes qui les connaissent et vont directement chez eux. Ils achètent tout pour vous revendre au poids de l'or, si vous venez ici. Le bey y trouve peut être son profit, ce qui me prouve qu'il se passe entre eux quelque chose de semblable, c'est que depuis quelques jours les Juifs envoient des repas au bey, ce qu'ils ne font que lorsqu'ils ont quelques faveurs à obtenir ou à payer.

Nous avons connaissance du combat du 15 et attendons avec impatience l'arrivée d'un courrier. 42 soldats réguliers d'Abd-el-Kader ont été blessés sans compter les tués. Les tribus ont passablement souffert. On dit que le Maroc a fait marcher du monde.

Il n'y a qu'un moyen de se faire des créatures en ce pays ; c'est de favoriser des prétentions injustes et d'appuyer des actes coupables ; un homme vient à vous, vous demande un service de ce genre vous le refusez ; il sort votre ennemi.

Le commandement français doit avoir autorité de fait sur le bey (quelque chose d'analogue au veto), autrement c'est à l'ombre et au dommage du pavillon français que se commettent les actes du gouvernement barbare des Turcs.

Eaux du Méchouar

À partir du regard sous le logement de M. Collin-Jardin, un conduit partiel mettrait l'eau dans un bassin qui existait devant la cour qui est derrière le logement du sergent-major et ensuite à l'autre bassin qui se trouve devant l'entrée en face du sergent-major.

Un conduit partiel mène l'eau à la cuisine de la Compagnie : de là elle se dirige dans d'autres maisons du Méchouar.

Conduit général à la maison de marbre ; là une première dérivation l'amène au bassin de la maison et de là à la maison d'ambulance place Clauzel n° 10.

Le conduit général continue et aboutit à la maison rue de Mascara n° 1 d'où une partie va dans la maison impasse du Sig n° 8.

Regard au fond de l'impasse du Sig : 12 dérivations.

La première de droite conduit l'eau par un canal qui longe l'abord de l'impasse du Sig à l'encoignure de l'impasse de l'Habra d'où elle se partage en deux : une part allant à la maison de Tlemcen n° 2 l'autre à la maison n° 6 pour de là aller à la maison n° 4.

Le deuxième à droite va à la maison place Clauzel n° 4 après avoir donné de l'eau à la maison impasse du Sig n° 1.

Des dix autres, trois vont tous directement au regard placé dans l'enceinte de bœufs près du magasin à poudre.

Là l'eau se partage ainsi :

Le trou de droite va rue de Tlemcen n° 7.

Le suivant rue de Tlemcen n° 10.

Le suivant aux bains hors du Mechouar.

Le suivant hors du Méchouar chez Ben Aoudia, Malaman, Ben Hauzo, Ben Diosman, Ben Oulzeriki.

Le suivant rue de Sidi Embarek n° 1 et 3.

Le suivent impasse du Sig n° 4.

De l'impasse du Sig n° 4 l'eau va à la fontaine de la première cour de cette maison, de là elle va au n° 6 de la même impasse et à la maison rue de Tlemcen n° 5.

L'eau de la maison n° () dans le jardin vient directement du regard de poterne. Elle est formée par le trou à compter de droite.

Effectifs des Coulouglis

	Rue d'en haut	150
Bab-el-Hadid	Rue d'en bas	150
	et deux petites rues à côté	150
Fouk et Foki et Bab-il-An		200
Hal-el-Méchouar		200
Bab-el-		900 exagéré

Au Général d'Arlanges ou au Commandant des troupes à Harschgoun

Le 19 juin

Ma dernière lettre est du 2 mai, et si je suis bien informé elle ne vous est pas parvenue. Il est donc probable que vous êtes sans nouvelles de nous, depuis deux mois et demi au moins. De mon côté je n'ai rien reçu d'Oran depuis votre premier courrier daté du mois de février. Je profite du dévouement du déserteur Lachaud pour vous envoyer de nos nouvelles. Espérant d'abord qu'il vous parviendra, et ensuite que vous voudrez bien me dégager envers lui et son compagnon Rodolphe en leur faisant obtenir grâce entière, que j'ai cru pouvoir leur promettre.

Mes dernières lettres vous parlaient d'un refroidissement dans mes relations avec le bey. Ainsi que je le pensais, il a senti qu'il ne pouvait marcher sans nous et il est revenu ; nous en sommes à peu près au point où je voulais l'amener.

Mustapha bey, homme d'esprit d'ailleurs, manque de caractère et de capacité. Il n'est pas craint et par conséquent pas aimé par les gens de la ville. Les Arabes ne le reconnaissent pas. Les Coulouglis avant le massacre qui a précédé peu de

jours notre arrivée à Tlemcen, tenaient la campagne hardiment. Cette affaire les avait frappés de terreur. Ils sont encore aujourd'hui sous l'influence de ce souvenir. Il leur fallait un chef guerrier qui remonte leur courage. Ils se plaignent de la timidité du leur.

Mustapha, en acceptant la place de bey, croyait que la France s'engageait à leur procurer, sans autres frais de sa part, beaucoup d'argent et beaucoup de repos. Il ferait aujourd'hui bon marché de son brevet. Il voudrait être à Oran.

Les Coulouglis, en se soumettant à la France et ouvrant leur Méchouar à 500 hommes, croyaient la guerre finie pour eux, la route d'Harschgoun ouverte et les Arabes soumis. Quand ils apprirent le mouvement fait sur la Tafna au mois d'avril, ils crurent que leur entente allait être réalisée immédiatement. L'événement les a déçus, le découragement s'est emparé d'eux, ils supposent que si l'armée n'est pas venue ici c'est par impuissance. Ils en concluent que la France doit renoncer à occuper Tlemcen. Ils se regardent donc comme sur le point d'être abandonnés par elle, quelques-uns se demandent déjà lequel eût mieux valu : se soumettre aux Arabes pour rester chez eux, ou de se soumettre à la France avec la nécessité d'abandonner leurs foyers ; quelques autres enfin admettent que la France venant à retirer ses troupes du Méchouar, forcerait les Coulouglis à rester à Tlemcen pour s'y défendre leur prenant des otages comme garantie de leur fidélité.

Abd-el-Kader, bien informé de ce qui se passe ici, a cru pouvoir profiter de cette disposition des esprits. À la fin du mois de mai, quelques gens de la tribu de Sidi Chieck (côté du désert) se présentèrent à Tlemcen, porteurs de lettres de deux marabouts de leur tribu pour l'assemblée des nosabbi. Ils venaient du camp ennemi et feignaient néanmoins d'ignorer la nouvelle organisation de la ville. Les lettres engageaient les Coulouglis à se soumettre au fils de Mai-ed-Din. Le bey les accueillit bien, les fêta même. Il me montra les réponses. Elles étaient aussi bien que des réponses pouvaient être. Comme je soupçonnais que les réponses étaient faites uniquement pour moi et qu'il en partirait d'autres, j'aurais préféré qu'il ne répondit pas du tout, et qu'il renvoyât les porteurs de lettres avec éclat. Mais je pensais qu'en ne manifestant aucune inquiétude, je saurais plus sûrement quelles étaient les paroles qui devaient partir pour le camp ennemi. J'acquis le lendemain la certitude qu'effectivement d'autres lettres étaient parties et qu'on se retranchait dans la nécessité où l'on avait été de se livrer aux Français, entre les mains desquels on était maintenant. Le sens des réponses était assez engageant pour ne pas décourager le fils de Mai-ed-Din qui, quelques jours après, envoya au bey même, toujours au nom des gens de Sidi Chieck, une députation plus nombreuse et chargée de présents. Il offrait au bey d'être son lieutenant. J'allai chez Mustapha le soir et exigeai le renvoi des Arabes dans la nuit, ce qui fut fait le 15 juin. Abd-el-Kader était campé sous la ville. L'impossibilité de vous écrire bien longuement me fait passer bien des détails et ne vous entretiens ni de l'indiscipline des gens de la ville que le bey n'ose intimider à cause de la proximité de l'ennemi, ni du refroidissement entre eux et nos soldats.

De tout cela faut-il conclure que notre présence à Tlemcen devrait vous inspirer des craintes ? Non, attendu que la disposition fâcheuse des Coulouglis tient uniquement à la crainte qu'ils voient eux-mêmes que la France ne les abandonne. La première démonstration suffira pour les rassurer, je n'ai rien changé à notre manière d'être ici ; trop de précaution aurait eu pour résultat d'aggraver les choses en augmentant les craintes. Nous marchons ici d'écueils en écueils mais le plus grave de tous serait d'accréditer par des mesures significatives les bruits qu'Abd-el-Kader pourrait répandre dans la ville ; penser moins à notre sûreté qu'à ne pas rompre les vitres et détruire notre avenir à Tlemcen ; telle a été depuis cinq mois ma ligne de conduite et je crois que telle a été la pensée de M. le Gouverneur en nous laissant ici. Cette époque est une époque de transition. J'ai souffert bien des choses qui n'auraient pas dû être, entendu bien des paroles qui n'auraient pas dû être prononcées, mais j'ai pensé que si l'occupation de Tlemcen devait s'établir un jour sur une base plus large, il fallait léguer à d'autres une position tenable ; toute autre ligne de conduite rendait notre départ d'ici nécessaire.

Nos soldats se portent bien, et jouent la comédie. Leur conduite avec les gens de la ville est digne d'éloges, ils ont compris leur rôle. Je ne vous parle ni de notre caisse vide ni de notre habillement qui s'use et que nous remplaçons tant bien que mal par des achats à crédit. Nous avons nos mille cartouches et de quoi en faire autant, du pain jusqu'au 1^{er} novembre, de la viande jusqu'au 1^{er} août à un quart de livre par homme. Le sel va nous manquer, nous le remplacerons par du salpêtre, qui ne nous manque pas.

*Le Capitaine CAVAINAC au Général LETANG,
commandant la Division d'Oran*

Tlemcen, le 8 octobre 1836

Les Arabes des environs d'Oran ne sont pas à vous parce qu'autour d'Oran, outre qu'ils sont plus près du centre de résistance à la domination française, ils sont réunis en un petit nombre de vastes tribus soumises à des chefs influents qui les dirigent. Il y a convention passée entre ces fractions de ces grandes divisions d'Arabes, de ne rien faire les uns sans les autres. Ici il n'en est pas de même. Nous sommes entourés d'un grand nombre de petites tribus isolées les unes des autres, qui jusque l'arrivée des Français à Tlemcen n'avaient jamais cessé de venir au marché des hadars avec lesquels ils n'étaient pas en guerre et pour lesquels la cessation de tout rapport et la privation des marchandises qu'ils venaient chercher, en échange des leurs, est une contrainte toute nouvelle. Ils viendraient non se soumettre mais s'approvisionner chez nous, si on les laissait faire, et nous en avons eu la preuve, lorsque les Arabes qui nous bloquaient si étroitement, quittaient le camp d'Abd-el-Kader, la nuit, pour nous

amener leurs bestiaux. Nous l'avons encore tous les jours lorsque les Beni Ouarnid, nos voisins, nous demandent, entre deux coups de fusil, s'ils pourront le lendemain venir chercher des haïks, des souliers et du tabac en échange de quelques bœufs. Il serait donc moins difficile d'attirer les Arabes de nos environs que ceux de l'Est, mais ils ne viennent pas, et cela d'abord parce qu'ils trouvent ici le même traitement que du temps des Turcs ; ensuite parce que les hâdars les en détournent et dénoncent au dehors ceux qui osent paraître sur notre marché.

Entre cent exemples du traitement qu'ils trouvent ici je vous en citerai un. Il est de cette nuit même. Un certain Caddour, qui nous a amené peut-être plus de cent bœufs et autres choses, est chargé par le calife du bey de lui amener deux moutons. Il revient peu de temps après. Il n'amène pas les moutons, qu'il savait ne pas devoir être payés. Le calife apprend qu'il est venu en ville et repart de suite. Il attend un nouveau voyage de cet Arabe, qui arrive la nuit dernière. Il se rend chez un Coulougli, de ses amis, avec un pot de beurre qu'il lui vend. À la pointe du jour il est arrêté, mis en prison et sommé de donner le pot de beurre comme amende. Il n'a été relâché qu'à bons deniers comptant. Je n'ai pas besoin d'ajouter que tout homme mis en prison est fouillé et dépouillé par les chaouchs, agents subalternes.

Voilà quels sont nos intermédiaires auprès des Arabes. Je suis loin d'être informé de tous les actes de ce genre qui se commettent, et lorsque je les connais le mal est déjà fait et la confiance perdue. Autrefois, les beys volaient en grand et se faisaient craindre ; aujourd'hui ce n'est plus qu'une série d'ignobles vexations pour avoir un cheval, un âne ou une charge d'orge ; j'ai dit aussi que les Hâdars empêchent les Arabes de venir, et dénoncent au dehors ceux qui viennent. Leur motif est facile à concevoir. Les Hâdars consentiront bien à vivre avec les Coulouglis mais ils ne veulent pas leur être soumis ; ils voudraient n'avoir qu'à faire à l'autorité française. Ils feront donc tout pour que les choses aillent mal comme elles sont. Ils voudront rendre d'autres mesures nécessaires. Tels sont les principaux motifs qui éloignent les Arabes et rendent l'approvisionnement de la ville difficile. Il y en a d'autres, mais se sont des détails qui ne peuvent guère trouver leur place ici et dont vous pourrez constater la réalité sur les lieux. À cela qu'y a-t-il à faire ? Trouver un bey autrement fait qu'ils ne sont tous, et, si l'on en trouve pas, choisir entre renoncer à confier nos intérêts à de tels agents, ou consentir à voir nos intérêts mal servis et notre occupation déconsidérée par eux.

Quant à ce qui concerne les Hadars, il faut ou les satisfaire ou s'attendre à voir partir le peu qui en reste, et, si quelques-uns sont trop compromis pour reparaître dans la plaine, ils solliciteront comme une faveur d'aller chercher asile à Oran. Les Hadars assurément se disent plus influents qu'ils ne sont. Ils promettent plus qu'ils ne peuvent tenir peut-être, mais ils nous sont nécessaires, indispensables, et nous ferons sagement de les ménager. Les Hadars et les Juifs désirent l'établissement d'une autorité française et vous le croirez sans peine. Quant aux Coulouglis, voilà six ans qu'ils sont bloqués et vivent d'expédients, ils comprennent que l'état des choses actuelles n'est pas une solution, ils

imputent tout le mal aux Hadars parce qu'ils ne veulent pas remonter à la vraie cause, mais ceux d'entre eux qui pensent comprennent que le règne des Turcs est fini, qu'ils ne peuvent plus rien par eux-mêmes et que c'est en nous que réside leur sûreté, leur avenir. Ce n'est pas depuis le dernier voyage que j'ai compris les choses ainsi, mais parler lors de l'arrivée de la division, c'eût été mettre de l'huile sur le feu. J'ai dû attendre le retour de M. le Maréchal en Afrique et je vous demande, mon Général, de vouloir bien lui soumettre mes deux lettres. Je suis resté ici pour protéger l'autorité du bey et je n'ai pas manqué à ce devoir. Le bey qui avait des projets a dû d'abord voir en moi un surveillant incommode. Ma conduite avec lui, les honneurs et les égards dont je l'ai entouré, l'entière liberté que je lui ai laissée, lui ont bientôt prouvé qu'il ne devait voir en moi qu'un soutien. Alors il a cru pouvoir tout faire. Il a cru pouvoir, et lorsque Oran et Harchgoun étaient bloqués, écouter les offres d'Abd-el-Kader lui proposant d'être son calife, il a cru pouvoir admettre et fêter ses envoyés que j'ai dû chasser de la ville ; il a cru pouvoir vendre aux Arabes une partie des armes des Hadars qui lui avaient été remises pour la défense de la place. Il cru pouvoir vendre à ces mêmes Hadars la permission de quitter la ville où nos armes les avaient forcés de rentrer. Que sais-je ? Il n'a plus vu dans cette garnison de 500 hommes qui lui avait prêté un appui franc et sincère, lui qui peu de temps avant notre arrivée était honni par les siens, pour avoir voulu vendre la ville à l'ennemi, il n'y a plus vu dis-je, qu'une masse de consommateurs payant bien, qu'il avait le droit d'exploiter par le monopole et l'accaparement.

Depuis longtemps il a compris qu'il n'y avait rien à faire. Il a donc compris qu'il n'avait pas pour longtemps à y rester, depuis lors, il n'a plus pensé qu'à profiter du moment, et il n'est sortis d'exactions auxquelles il ne se livre. Un Arabe est venu vendre au marché. Quand il a fini, il est saisi et obligé de donner le quart, la moitié, le tout. Si l'Arabe n'avait à faire qu'au bey et à ses agents, il emporterait bien encore quelque chose ; mais ce n'est pas tout : en entrant dans la ville il a rencontré un Coulougli qui lui a fait croire que depuis longtemps il est de ses amis, qu'il lui fera vendre sa marchandise à bon prix, que sans lui les chrétiens le tromperaient, le voleraient et qu'il y mettra bon ordre. Il s'empare du troupeau, du beurre, du sel. Il s'établit sur le marché. Ses compères arrivent, achètent au prix qu'ils veulent, car n'achète pas qui veut. L'Arabe, mélange de stupidité et de finesse, admire comme son vendeur soutient ses intérêts, comme il se querelle avec tout le monde, et, si quelqu'un veut traiter avec lui, il ne répond même pas. La vente est finie, l'Arabe est venu pour acheter des vêtements, du tabac et autres choses. C'est son ami le Coulougli qui va lui acheter tout cela. Vente et achats terminés, on règle le compte. Dieu sait ce qui revient à l'Arabe ! À cela que faire ? Faire connaître au bey le mal qui en résulte ? Il a ses raisons pour protéger ceux qui le font, car il leur reprend une partie de ce qu'ils ont volé. J'écarte bien les Coulouglis lorsque j'achète, mais qu'en résulte-t-il ? C'est que je ne vois rien, et qu'on vend la nuit dans tous les coins de la ville. C'est un désordre et pas autre chose.

Après avoir lu ce qui précède, vous me demanderez sans doute, mon général,

compte de ce que j'ai dû faire pour arrêter ou diminuer le mal. Ma réponse est faite : avant le mois de juin, Oran et Harchgoun étaient bloqués par l'ennemi. Il était à nos portes, il avait à Tlemcen des intelligences dangereuses, les Hadars se remuaient, les Coulouglis doutaient du pouvoir de la France ; mes idées ont dû se fixer sur les besoins d'une défense commune. Il fallait opposer aux Hadars et Coulouglis, mal intentionnés le dehors d'un parfait accord. J'ai donc souffert tout ce qu'il me fallait tolérer. Depuis lors, les choses ont dû changer, j'ai demandé de l'ordre, j'ai vu qu'on en voulait, j'ai usé des conseils, puis des remontrances. Mais vous savez que ces gens-là ne cèdent pas à la persuasion et qu'il leur faut la force. Ce n'est pas la force qui me manque ; c'est le droit et le pouvoir de l'employer. Malgré ce que le bey peut faire de contraire à nos intérêts et à notre avenir ici, quoique je le considère comme un obstacle à notre établissement, quoique j'aie la conviction que nous sommes arrivés au point où il est possible, utile, de constituer ici l'Autorité française, je ne dois point oublier que le bey a été nommé par M. le Gouverneur Général et que mon devoir est de l'appuyer en tout ce qui ne compromettra pas actuellement même notre charité et l'honneur de notre pavillon. Je ne puis donc que faire connaître les choses et demander des ordres. J'espère, mon général, à votre arrivée à Tlemcen, vous faire partager mes convictions. Je désire qu'avant votre départ d'Oran, M. le Gouverneur Général soit informé de ce qui se passe ici et qu'il puisse vous faire connaître ses intentions.

Je suis avec respect, mon Général, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Capitaine commandant le détachement de Tlemcen

Signé : CAVAINAC

À M. le Maréchal, Gouverneur Général

2 janvier 1837

Les instructions écrites qui me furent laissées prescrivait de faire respecter en toute circonstance l'autorité du bey de Tlemcen. Ces instructions supposaient évidemment que ce bey, autorité française, comprendrait sa mission et s'identifierait aux intérêts français. S'il en eût été ainsi, mon rôle était facile au dehors : j'avais à faire respecter la place dans un rayon proportionné aux forces dont je disposais. Au dedans, je devais inspirer au bey une grande confiance dans l'efficacité de la protection que je devais lui fournir et montrer aux yeux d'une population aux dispositions si diverses et si douteuses, un parfait accord entre les deux premières autorités de ce pays. Telle fut la base de conduite que me traçai le 7 février 1836, jour où M. le Gouverneur Général me laissa à Tlemcen. Le bey fut entouré par moi de tous les honneurs dus au gouverneur d'une province et, dans les relations journalières que j'eus soin d'établir entre nous, je m'attachai à lui donner la mission qu'il avait acceptée du gouvernement une idée plus élevée qu'il ne paraissait disposé à le comprendre d'abord.

Pendant ces premiers jours, le bey, toujours préoccupé encore du souvenir de ses relations antérieures avec ceux qui partageaient le pouvoir avec lui avant notre arrivée à Tlemcen, me manifesta une grande inquiétude sur les relations que je me créais en ville. Je lui en fis de bonne grâce le sacrifice, lorsque j'eus compris qu'à tort ou à raison, ces réactions seraient une cause véritable de méfiance de sa part et un obstacle à tout bien. Cette affaire réglée, je crus devoir appeler l'attention du bey sur les mesures de police qui devenaient nécessaires pour régler nos relations avec les gens de la ville et avec les Arabes. Le bey s'en défendit affirmant que la longue anarchie qui avait régné dans la ville rendait le rétablissement de l'ordre impossible pour le moment. Il avait déjà la mesure de son incapacité et de la faiblesse de son caractère. Je n'avais pas encore moi-même une connaissance assez exacte du terrain et une position assez solide ; je me résignai donc à la prolongation du désordre.

J'engageai plus tard le bey à se mettre en relation avec le dehors, à écrire aux principaux chefs des environs. Je ne pus l'obtenir ; sa réponse était que, s'il écrivait, ses lettres seraient remises à Abd-el-Kader. Je savais déjà que, précédemment et à l'époque où une partie des Coulouglis avait envoyé une députation au fils de Mai-ed-Din, c'était le bey Mustapha que celui-ci avait revêtu du burnous de caïd ; je commençais donc à soupçonner que Mustapha Bey n'avait pas encore une bien entière confiance dans l'occupation française, qu'il avait accepté le pouvoir parce que les Turcs sont gens à le prendre de quelque part qu'il vienne, mais qu'en adoptant un système d'inaction au dehors, il voulait se réserver une voie de retour auprès de l'ennemi. Je cessai donc d'insister et compris alors que lorsque le moment de faire serait venu, ce ne serait pas du dehors que me viendraient les plus grands obstacles.

Toutefois, prévenu sur la dissimulation profonde des hommes auxquels j'avais affaire, je ne changeai rien à ma manière d'agir, et voulus laisser les vues du bey se développer avec une entière liberté.

Vint le mois de juin ; à cette époque le blocus d'Oran, de la Tafna, de Tlemcen, avait porté à un haut degré l'influence d'Abd-el-Kader soutenu par la puissance du Maroc. Les Coulouglis étaient inquiets, les Maures s'agitaient. L'ennemi crut le moment favorable pour tenter la fidélité des gens de la ville. Une première députation venant soi-disant de la tribu du marabout de Sidi Sirh (désert) mais en réalité du camp de l'ennemi, apporta des lettres aux Coulouglis qui les engageaient à revenir à la religion, et à se soumettre à celui qui combattait pour elle. Le bey me montra les lettres et des réponses supposées, mais d'autres réponses partirent, et les envoyés avaient été fêtés pendant la nuit. Je feignis de tout ignorer. Les gens qui étaient venus étaient de trop bas étage pour me laisser penser que les choses fussent fort avancées. Cette première tentative devait être suivie d'une autre, si mes renseignements étaient exacts. Effectivement, dix jours après, dix cavaliers de choix se présentèrent porteurs de lettres. On écrivait au nom d'Abd-el-Kader lui-même. On offrait au bey d'être califa du Sultan. Les présents furent acceptés et les envoyés bien reçus.

Cette fois ma première idée était de faire arrêter le bey. C'était assumer sur

moi une grande responsabilité, mais, vu les circonstances d'alors, ma position était grave, et je n'aurais pas reculé devant cette mesure. Ma position était grave, car dans cette ville toute ouverte on n'avait pas besoin d'introduire l'ennemi. Il n'y avait qu'à le laisser entrer et, pendant un mois, il avait campé à nos portes. J'étais donc obligé de travailler à son enceinte laissant ainsi entre moi et le Méchouar une ville où l'on traitait ouvertement de la trahison, mais je n'avais pas oublié les craintes manifestées lorsque M. le Gouverneur Général décida l'occupation de Tlemcen, je savais que tout serait volontiers exploité dans le sens de ces craintes. M. le Maréchal était alors en France où s'agitait encore la question d'Afrique et où celle de Tlemcen était loin d'être tranchée ; ce n'était pas le moment de jeter au milieu des difficultés de la chose une difficulté nouvelle. C'était rendre l'occupation du Méchouar impossible, et ce n'était pas là ma mission. Je me bornai donc à dire au bey que j'étais fort tranquille sur ses intentions, mais que la présence des envoyés de l'ennemi pouvant jeter quelque inquiétude dans mon détachement, je pensais qu'il était sage de les faire partir à l'instant même. Il comprit que c'était un ordre et les renvoya dans la nuit, s'excusant sur ce qu'il n'était pas le maître de la ville. C'était là précisément ce qu'il voulait faire savoir à l'ennemi. Le lendemain Abd-el-Kader qui, en quittant la Tafna, avait annoncé qu'il était appelé par les Coulouglis qui avaient reconnu notre impuissance à les protéger, campait sous Tlemcen. J'ai appris depuis par un prisonnier arabe qu'une fois encore et pendant la nuit il y avait eu une lettre apportée au bey. L'arrivée de M. le Général Bugeaud, l'affaire de la Sikak donnèrent une autre direction aux esprits.

Toutes mes lettres à M. le Général d'Arlange dont je connaissais la position à la Tafna étaient rédigées dans le but de le rassurer sur Tlemcen et de lui laisser une entière liberté d'action. Je comptais, à sa prochaine arrivée, le mettre au courant de ce qui s'était passé ici. Ce ne fut pas lui qui vint nous ravitailler. La division était commandée par M. le Général Bugeaud. J'éprouve quelque embarras à le dire, mais je ne pensais pas que l'occasion fût convenable pour faire connaître tous les faits et demander l'application du remède qui me paraissait nécessaire. Il est bien vrai que les complications de notre position étaient uniquement le résultat du retrait des troupes de la province d'Oran, mais je craignis qu'aux yeux du Général Bugeaud le motif ne s'effaçât devant le fait lui-même qui lui aurait semblé fournir encore un nouvel argument contre l'occupation du Méchouar.

Le résultat de mon silence était à prévoir. Le bey, qui s'attendait à avoir à rendre compte de sa conduite, qui ne pouvait penser que je n'avais pas parlé, commença à faire moins de cas de mes paroles, et un mois ne s'était pas écoulé que nos relations durent changer complètement de nature.

Le marché de la ville était un champ de bataille où le plus fort sur l'autre osait paraître, et où nous avions souvent à nous faire respecter ; les Coulouglis cherchaient à se placer entre les Arabes et nous pour faire des bénéfices de courtage. Le bey favorisait cet état de chose dans lequel il trouvait ses profits.

Le bey faisait sur les monnaies un commerce désastreux pour nous qui seuls

apportons de l'argent dans la ville. Le bey vendait aux Maures l'autorisation de quitter la ville. Enfin, pour les choses les plus simples dont les détails ne peuvent guère trouver de place dans ce rapport, il était impossible d'obtenir le plus léger essai d'amélioration.

Le bey ne voulait que gagner de l'argent. Il en prenait de toutes mains et cependant, indépendamment des amendes régulières, indépendamment de mille douros de grappillage, dont dispose un bey turc il jouissait des revenus des biens séquestrés, loués par lui aux gens de la ville, et 300 coullas d'huile qui, au prix actuel, ne représentent pas moins la valeur de 15.000 francs, lui avaient été remis du magasin de l'État par ordre de M. le Général Bugeaud, auquel il avait fait insinuer cet abandon.

Mes observations étaient mal reçues, mais comme elles devaient aller plus haut, on forma le singulier projet de me priver de tout moyen de m'éclairer. Il fut défendu soudain au gens de la ville de monter au Méchouar. Enfin, un jour, Sidi Hammedi, le caïd des Maures, qui avait déjà éprouvé à ce sujet diverses tracasseries, me fit prévenir que le bey venait de lui envoyer un message pour lui défendre de me voir. Le fait me parut incroyable. Je fis appeler le califa pour l'éclaircir. Tout fut nié hardiment, et l'on me demanda d'envoyer mon interprète en recevoir l'assurance de la bouche même du bey. Je l'envoyai de suite et ma surprise fut grande d'apprendre qu'en présence d'un assez grand nombre de gens de la ville, le bey, oubliant toute mesure, avait en termes insultants pour moi soutenu la prétention de régler mes relations. Il vint lui-même le soir chez moi renouveler une scène pendant laquelle j'eus à faire preuve d'une grande modération. Le lendemain il envoya sans mon autorisation chercher mes officiers qu'il croyait, avec ses idées turques, pouvoir détourner de leur devoir. Cette tentative fut naturellement sans résultat. Je fis savoir au bey qu'à dater de ce jour nos relations seraient suspendues jusqu'à celui où j'aurais obtenu une réparation convenable. L'abandon dans lequel il se trouva immédiatement lui fit comprendre qu'il avait fait une faute et qu'il n'était rien sans moi. Après huit jours de démarches indirectes, il se décida lui-même à m'apporter la réparation que j'exigeais. Je lui dis que sa démarche effaçait ses torts personnels envers moi, mais que je n'en avais pas moins à faire savoir ce qu'il y avait dans sa conduite de contraire à nos intérêts dans le pays, que du reste, son autorité serait soutenue par moi jusqu'au bout.

L'occasion de lui en donner la preuve ne tarda pas à se présenter. Dans un de nos engagements avec les Arabes, un Coulougli fut fait prisonnier. Les Arabes demandaient une rançon. Le bey ne pouvait donc ignorer que cet homme n'était pas mort, néanmoins sa maison et sa boutique furent pillées par son ordre et par ses agents. De là, grande rumeur dans la ville. Un homme poursuivi par le schiaouch se réfugia chez moi. Je le remis à la disposition du bey qui le renvoya. Il recommence. On veut l'arrêter dans un café. Les Coulouglis s'opposent à son arrestation et l'homme se cache. Je fais arrêter le chef de son quartier jusqu'à ce que le coupable soit livré au bey. Alors le bey, qui aurait été bien aise de rejeter sur moi l'odieuse de cette affaire, m'envoya les gens de la ville me

demander le pardon de celui que j'avais fait remettre entre ses mains. Je leur répondis que mon rôle se bornait à faire respecter l'autorité du bey, mais que je n'entendais pas intervenir dans l'administration de la justice. Le coupable fut relâché.

Les Coulouglis comprirent qu'il n'y avait rien à gagner pour eux et se tinrent tranquilles ; et cependant les motifs de justes plaintes ne leur manquaient pas. Les Hadars n'étaient pas plus heureux. Les Arabes eux-mêmes au grand dommage de nos intérêts ici, étaient pillés et portaient au dehors la nouvelle du traitement qu'ils avaient trouvé en ville. J'exigeais la réparation du mal lorsque je le connaissais et que la réparation était possible, car l'arrivée prochaine de l'armée avait rendu quelque poids à ma position. Malheureusement mes rapports n'étaient point parvenus à M. le Général Letang, et il arriva sans instructions de M. le Gouverneur Général. Le bey s'attendait à une enquête sur tels faits signalés par moi. Il avait à tout hasard vendu sous main beaucoup d'effets et réalisé son argent. Pour cette fois il crut recevoir un brevet d'impunité, et depuis lors il n'a plus gardé de mesure, et c'est ici le moment de tracer un exposé fidèle de l'état des choses à Tlemcen.

Les Coulouglis dont un grand nombre est allé voir les travaux de la Tafna, dont quelques-uns ont été, par l'entremise de Mustapha ben Ismaël, autorisés à se rendre à Alger et en sont revenus, avaient conçu depuis lors une opinion convenable de notre puissance et en étaient revenus à croire que leur avenir est avec nous. Ces derniers ont été surtout frappés de voir à Alger les indigènes admis à l'égalité de droits avec les Européens et jouissant de la même protection. S'ils m'ont rapporté une haute opinion de nos principes de gouvernement, ils n'en ont été que plus disposés à faire un retour sur eux-mêmes et à comparer leur sort à celui de leurs coreligionnaires des autres villes de la Régence. Leurs rapports ont répandu dans les familles un désir assez général d'aller chercher le régime européen et, si l'on n'y mettait obstacle, tout ce qui n'est pas retenu ici par des intérêts matériels importants, irait habiter Oran ou Alger. Cette disposition nous est donc favorable, et je ne cherche pas à la combattre lorsqu'elle a pour résultat de résister à l'autorité toute turque du bey Mustapha.

Une autre disposition des Coulouglis, et celle là est fâcheuse, c'est celle qu'ils portent à vouloir s'interposer entre nous et les Arabes. Chez quelques-uns c'est spéculation, chez le plus grand nombre c'est manque de vivres. Parce que l'armée nous apporte du grain et du riz ils croient que nous n'avons plus besoin de rien, et, malgré la scrupuleuse attention que j'ai toujours mise à n'acheter qu'une partie de ce qui vient sur le marché, ils empêchent les Arabes d'y venir et l'on achète dans tous les coins de la ville. Le bey se refusant à toute mesure de police, j'ai tenté d'exercer une espèce de surveillance aux portes, où faute de monde, je ne puis placer une garde permanente. Cette surveillance, toute imparfaite qu'elle était, a gêné les gens de la ville, et c'est dehors maintenant, sur vingt points différents, et la nuit, que se font la plupart des achats. Le remède à cela serait pire que le mal, car c'est en inspirant des craintes sur notre manière d'agir que les Coulouglis retiennent les Arabes loin de nous. Si je les

punissais pour ce fait, ceux-ci y verraient une persécution contre leurs amis et n'en deviendraient que plus circonspects. C'est une affaire de temps et de patience plutôt que de répression, car il nous vient bien toujours quelques Arabes et une fois qu'ils ont eu affaire à nous, ils nous préfèrent à tout autre. Ils sont déjà habitués à trouver au Méchouar justice du tort qui a pu leur être fait en ville.

C'est par la persuasion j'espère que nous amènerons les Coulouglis à des sentiments moins égoïstes et pendant qu'ils luttent ainsi pour accaparer les arrivages, oubliant ce qu'ils doivent à la garnison française, cette garnison toujours sous les armes protège leurs travaux, les devance partout où ils veulent aller, et, grâce à elle, plus de cent charrues sillonnent en ce moment les alentours de la place.

Dans ce moment du reste les Coulouglis sont vivement préoccupés du manque de vivres. Leurs provisions s'épuisent et cette circonstance doit éveiller une attention sérieuse. Si l'on ne fait rien pour eux, l'émigration commencera.

Je ne parlerai pas des Juifs, population opprimée qui attend le jour où comme dans le reste de la Régence, elle aura enfin sa part de liberté et de protection.

Quant aux Hadars, M. le Maréchal ramena à Tlemcen environ quatre cents familles. Les Hadars sont tous marchands. Quand ils rentrèrent dans leurs maisons, ils n'y trouvèrent plus de vivres ; quand ils allèrent à leurs boutiques ils y trouvèrent leurs métiers brisés ; les boutiques comme les maisons avaient été pillées par les Coulouglis. Ils n'avaient plus de commerce à faire, plus de pain à manger, les plus pauvres partaient d'abord.

Etablis dans les tribus qui nous entourent ils correspondaient avec ceux du dedans. Ceux-ci, par cette position, pouvaient devenir pour nous un auxiliaire utile ou un ennemi redoutable.

Le bey ne sut pas le comprendre et, n'écoutant que la vieille haine à laquelle la France n'avait rien à voir, il traita ou laissa traiter les Hadars en ennemis vaincus. Ils furent repoussés des marchés. Confinés dans leur ville ils y étaient pillés la nuit. Tout ce qui put partir s'en alla. Ceux qui avaient quelque chose à perdre payèrent pour quitter Tlemcen sans crainte et, lorsque ce droit de départ était acquitté, les schiaouchs allaient à la porte les attendre et leur ôter le peu qui leur restait.

Les Hadars devinrent nos ennemis, s'ils avaient jamais cessé de l'être toutefois. Ils ne partirent pas tous, car ils savaient les nouvelles du dehors et conservaient l'espoir de redevenir les maîtres dans une ville qu'ils sont habitués à regarder comme leur antique propriété. Ils commencèrent contre nous une guerre sourde tenant l'ennemi au courant de ce qui se passait à Tlemcen et en dénonçant tout Arabe qui osait y paraître.

Qu'y avait-il à faire ? Empêcher les Hadars de communiquer avec l'ennemi ? Mais cela était impossible car notre position en Afrique est vraiment singulière. Tout homme qui arrive en ville avec une poule ou une douzaine d'œufs est inviolable et les Arabes le savent. Il fallait chasser les Hadars ou souffrir le mal, s'en remettant au temps pour les ramener à nous, lorsqu'ils verraient leur

intérêt et leur sécurité engagés. Chasser les Hadars ? qui aurait voulu le faire et en répondre ? Il fallait donc les souffrir et leur rendre le bien pour le mal. Faire comprendre cela au bey ne fut pas impossible, et les Maures trouvèrent dans la continuation ou l'aggravation du mal un motif de haine de plus.

L'expédition de M. le Général Bugeaud produisit cependant sur eux un effet salutaire. Ils perdirent espoir de voir abandonner Tlemcen et leur chef qui, soit réalité soit dissimulation, m'avait toujours témoigné moins d'éloignement que les autres, chercha à se rapprocher de moi. Il était dans mon rôle et dans mon devoir de lui faire accueil. Le bey qui avait du reste ses raisons, crut que je ne pouvais voir Si Hammedi sans être pour cela seul son ennemi. De là les scènes dont j'ai rendu compte plus haut.

Les Hadars surent exploiter cet état de chose. Lorsque les gens du bey, le fils du califa à leur tête, allaient la nuit dépouiller les femmes dans leurs maisons, lorsque les schiaouch allaient à la porte dépouiller les Maures qui venaient de payer pour sortir, c'est chez moi qu'ils venaient se plaindre. Avant l'arrivée de M. le Général Letang on m'écoutait mais depuis, et pour les motifs exposés plus haut, je devins impuissant à empêcher le mal et les Hadars perdirent la dernière lueur d'espoir qu'ils avaient entrevue dans la communication momentanée établie avec Oran.

Depuis lors, leur émigration a redoublé d'activité et, si les plus importants sont encore ici, c'est qu'ils n'ont peut-être pas reçu des garanties suffisantes sur l'accueil qui les attend au dehors. En ce moment, l'un d'eux, Mohammed-el-Fakhar, cherche à partir, et je ne doute pas qu'il ne soit chargé d'aller traiter les conditions de départ.

Pour moi, M. le Maréchal, privé depuis un an de toute communication régulière qui m'aurait permis de demander des instructions du moment, retenu par crainte de porter de mon chef atteinte à notre ouvrage, je me borne à vous faire connaître les faits. Un mot de vous suffira pour rendre aux gens qui nous nuisent une crainte salutaire, et à moi la confiance que je dois avoir que j'agis suivant vos vœux. Ce n'est pas un accroissement de grade que je vous demande, c'est un surcroît d'autorité. Il faut que le bey apprenne de vous que si le beylick de Tlemcen a été créé, ce n'est pas pour satisfaire son caractère avide ou ses passions personnelles, qu'il n'est que l'agent de la France et que le commandant français placé par vous près de lui est autant un surveillant qu'un appui. Quels que soient vos ordres je suis en position de les faire exécuter ici.

À M. le Général commandant la Division à Oran

5 janvier 1837

Après votre départ de Tlemcen il ne s'est rien passé de très important. Le khalifa d'Abd-el-Kader continue à occuper une partie du pays et à surveiller les relations des Arabes avec la place. Quant à l'Émir lui-même, il règne ici

une grande obscurité sur sa position actuelle. Il paraît vrai qu'il a entrepris au delà de la plaine de Zagoubia la construction d'une ville destinée à servir de centre à sa puissance, mais on ne s'accorde pas sur le lieu où il se trouve de sa personne. Depuis longtemps on le dit malade et des bruits d'empoisonnement ont déjà circulé deux fois dans la plaine ; on désigne les Beni Amer comme les auteurs de cette trahison. Je vous donne cette nouvelle pour ce qu'elle vaut. Son khalifa a sûrement mécontenté les tribus des environs par les charges qu'il leur impose. Les Béni-Ournid eux-mêmes, nos ennemis habituels, sont bien près de la révolte. Ils se sont retirés dans les gorges du pays des Benisnous, aux sources de la Tafna. Il m'est venu d'eux quelques ouvertures indirectes, mais elles me sont arrivées par une voie trop suspecte pour que je croye devoir en faire grand cas. Ce qu'il y a de certain, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire dans mon rapport du 8 octobre, c'est que les Arabes de nos environs, chargés d'impôts, fatigués de la guerre qui leur interdit la culture, cherchent vraiment autour d'eux une protection contre tous ces maux. Il y aurait peut-être quelques chances pour décider les Beni-Ournid, qui sont aujourd'hui les plus persécutés, à venir s'établir auprès de nous, et à cultiver la plaine, mais si je m'engageais à leur fournir protection contre l'ennemi de dehors, ce serait l'ennemi du dedans qui gênerait tout. Je ne puis plus faire un pas vers le bien sans rencontrer un obstacle. Cet obstacle c'est le bey. Tout ce que vous livrez au bey sera pour lui une matière à concussion. Promettre aux Arabes protection et justice ce serait m'engager à la guerre intestine et non pas guerre de mots ou de menaces, mais guerre de fait, et si j'avais à faire garder les Arabes c'est entre eux et la place que je me placerais.

L'influence de l'Émir est évidemment diminuée dans ce pays. Ce serait le moment d'agir sur les Arabes, mais qu'auraient-ils à gagner de venir à nous, rien ! Ils se réfugieront dans leurs gorges faciles à défendre et l'occasion passera. Je ne veux pas vous fatiguer de nouveau, mon général, de détails semblables à ceux dont je vous ai entretenu, mais je vous prie instamment de soumettre mes observations à M. le Maréchal, gouverneur général, et de me faire connaître ses intentions. Je demande avec toute l'insistance que peut autoriser la connaissance des faits et la conviction qu'on peut mieux faire, que le commandant français soit investi d'une part d'autorité assez forte pour faire le bien et empêcher au moins une partie du mal que sauront toujours faire les beys, que, si la responsabilité qui pèserait alors sur le chef français était trop forte pour qu'on veuille m'en laisser la charge, on la donne à d'autres qui présentent plus de garanties d'expérience et de position. Je me réjouirais de ce changement s'il doit remettre les choses dans des conditions plus utiles au pays.

Depuis trois semaines environ et d'après mes exhortations, les gens de la ville ont entrepris les cultures des alentours de la place ; tous les jours une forte partie du détachement est établie autour de la ville et en avant du terrain où travaillent les habitants. Le labourage a pris assez d'extension pour faire de la récolte qui en viendra une ressource importante pour la population, mais cette récolte il faut pouvoir l'assurer contre les entreprises de l'ennemi. Nous sommes assez nombreux pour protéger le travail actuel, mais plus tard et lorsqu'il

s'agira d'empêcher les Arabes de brûler les orges ou de les couper la nuit, nous aurons plus à faire et mon effectif n'y pourra suffire. En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer de solliciter de M. le Gouverneur Général, l'autorisation de me laisser au prochain voyage, et pour la saison des récoltes seulement, 200 subsistants pris dans les corps et qui y seraient reversés au voyage suivant.

Si la récolte de cette année réussit, l'année prochaine on lui donnera assurément plus d'extension. Si elle manque, il faudra renoncer à toute tentative nouvelle de la part des habitants. Ce succès est si important que je ne doute pas que ma proposition ne soit accueillie.

Au Général commandant à Oran

19 janvier

Le temps ne se prête pas à une expédition et la chose est fâcheuse, car depuis le 5 janvier tous les renseignements que je vous ai transmis sur les dispositions des Arabes se sont confirmés. Les Beni-Ournid se sont retirés chez les Beni Snous pour se soustraire au khalifa. De là, ils nous amènent quelques bœufs. Les Beni-Ou-Assan, frappés d'une imposition accompagnée de coups de fusil pour avoir envoyé sur notre marché, sont fort indisposés et un homme du Duiiaia m'a dit ce matin qu'ils avaient fait dire au khalifa qu'il avait dérangé le pays et que, si les Français venaient, ils se soumettraient à eux. Il est certain qu'Abd-el-Kader est obligé, pour soutenir la guerre, d'imposer de lourdes charges aux Arabes, et qu'ils sont mécontents. Les Français ne les protégeaient pas contre Abd-el-Kader. Ils ne savent où aller ni à qui se donner. Si on se décidait à donner des soldats à la province d'Oran je ne doute pas que les opérations, entreprises aux premiers beaux temps et suivies avec énergie, n'amènent des résultats importants.

À Monsieur le Gouverneur Général

6 février 1837

Dans mon précédent rapport je vous ai montré d'une part les Coulouglis à une certaine époque hésitants et inquiets, puis rassurés par l'expédition de M. le Général Bugeaud, de l'autre, les Hadars, hostiles à notre occupation, hostiles par antécédents, hostiles parce qu'ils ne voyaient pas encore dans notre attitude dans la province d'Oran assez de garanties d'avenir pour se fermer tout retour à l'ennemi. Quel que fût du reste cet avenir, soit qu'ils dussent se décider à se soumettre à nous, soit qu'ils dussent être considérés comme les agents de

l'Émir, ils ne s'étaient point franchement ralliés à la combinaison nécessaire adoptée en février 1847. Ils n'y trouvaient pas la part d'égalité qu'ils se croyaient le droit de réclamer, leur politique devait donc avoir pour but de rendre cette combinaison impossible. Vous avez pu voir par mon premier rapport que le bey, par incapacité et par d'autres motifs, les avait admirablement servis dans leur projet. Quelque pénétré que je fusse de la nécessité de maintenir la bonne harmonie entre nous deux, quelques concessions que j'ai pu faire dans ce but, ces concessions n'ont fait qu'amener une plus inévitable rupture, et si j'avais, dans le principe, conservé sur le bey quelque ascendant de position, cet ascendant a été tout à fait perdu le jour où il a pu croire que le silence des généraux était une approbation de sa conduite. Il ne résultait de cet état de choses aucun danger. Les inconvénients m'étaient tous personnels. Mon amour-propre seul avait eu à en souffrir, et ce motif n'était pas suffisant pour faire connaître les faits, soit au premier voyage du mois de juin, époque à laquelle il eût fallu peu de chose peut être pour décider l'abandon du Méchouar, soit au second voyage du mois de novembre, époque à laquelle l'expédition de Constantine réclamait dans l'Est toute la sollicitude et toutes les ressources du gouvernement de la Régence. J'ai toujours pensé que notre but ici était de surmonter les difficultés mais non pas d'en faire naître. Des faits nouveaux sont venus compliquer notre position. En voici l'exposé. Ils demandent une prompte solution.

Tous les habitants de Tlemcen avaient été frappés de cette nécessité où l'on avait été obligé de dégarnir les places de l'Ouest pour agir sur Constantine. En voyant Monsieur le Général Letang obligé de venir nous ravitailler avec peu de monde, ils en étaient venus à croire que la France déployait dans ce pays tout ce qu'elle pouvait avoir de ressources et de soldats. Cette idée n'était pas rassurante, puis vinrent les nouvelles fâcheuses répandues par l'ennemi sur l'issue de l'expédition de Constantine et dont nous ne pouvons encore aujourd'hui apprécier la valeur faute de communication.

C'est alors que l'arrivée du Juif Ben Duran au camp d'Abd-el-Kader et l'échange des prisonniers faits à Alger vinrent donner quelque crédit aux bruits de paix que le fils de Mai-el-Din fit répandre ici, nous présentant comme obligés par nos revers à la lui demander au prix de l'abandon de Tlemcen. Ses agents communiquaient au dehors avec les gens de la ville. Il m'était impossible de les surveiller, je pris le parti de les attirer dans la place. L'échange de prisonniers faits aux Coulouglis pour des Arabes qui m'avaient été laissés blessés par M. le Général Bugeaud fut le prétexte de leur entrée à Tlemcen. Je leur permis d'y séjourner et, tout en les faisant surveiller, je leur laissai toute liberté de remplir leur mission. Je ne tardai pas à acquérir la certitude que quelques-uns des principaux Coulouglis et tous les Hadars, effrayés de ce que la paix allait être faite à leurs dépens, songeaient à la faire pour leur compte, que Si Hammedi, chef des Maures, était depuis quelque temps en correspondance suivie avec le khalifa d'Abd-el-Kader, qu'enfin notre position, qui avait repris aux yeux de tous ce qu'elle avait déjà eu de chancelant lors des affaires de la Tafna, avait rendu à chacun les craintes et par suite les mauvaises dispositions d'alors.

Je fis exercer au dehors et aux environs une surveillance sévère par le piquet permanent chargé de la garde des alentours. L'activité et les excursions hardies de M. le lieutenant Pelletier, commandant de piquet, firent tomber en mon pouvoir, les 2 et 3 février, deux courtiers porteurs de lettres, la première écrite au chef des Maures par Abd-el-Kader lui-même, la seconde écrite à des Coulouglis par un marabout de la tribu des Ouled-Djezer ; celle-ci était peu importante et doit servir seulement à justifier les mesures que j'ai prises en constatant que beaucoup de Coulouglis, dont plusieurs influents, entretenaient des relations au dehors et cherchaient à quitter la ville. La première l'était davantage : elle me fournissait enfin la preuve matérielle d'un fait dont j'avais déjà la plus entière conviction, c'est que Hammedi Sakkal tenait l'ennemi au courant de nos affaires et cherchait à abandonner notre parti.

Le courrier porteur de cette lettre avait parlé devant les soldats et devant quelques gens de la ville. Il me fut donc impossible de retarder encore, comme je l'aurais désiré, le moment de notre rupture ouverte avec les Hadars. Le bey et ses agents, moitié peur, moitié trahison, ne répandaient que trop de bruit de paix aux dépens de l'abandon de Tlemcen. Je donnai donc connaissance de la lettre au bey et à Sakkal, que je fis ensuite monter au Mechouar avec sa famille que j'y retiens en surveillance.

J'ai pu juger, à l'inquiétude qui s'est emparée de tous les grands, que Tlemcen faisait un retour sur lui-même. On prétend craindre que des lettres faites à dessein ne viennent compromettre les plus innocents ; mais mes informations sont trop précises pour laisser douter un instant que les chefs de Coulouglis, même les plus hostiles au bey, ne se fussent déjà rapprochés de lui, qu'il n'y avait eu entre cette réunion et celle des Hadars un commencement de réconciliation, par l'entremise des deux chefs, basée sur le besoin d'aller en commun au devant des circonstances qui les menaçaient tous également.

Si j'avais rendu à chacun bonne justice, mes mesures ne se seraient pas bornées à la mise en surveillance de Hammedi Sakkal, mais je reculerais aussi longtemps que possible devant les partis extrêmes. J'espère toujours que les événements du dehors et un changement dans l'attitude de l'occupation de la province d'Oran rendront à chacun la confiance qui doit nous rattacher les esprits et nous permettront ainsi de passer l'éponge sur les écarts inspirés par la peur.

Les circonstances actuelles ne doivent point faire considérer la garnison du Mechouar comme menacée de dangers nouveaux, mais elles amènent dans la position du commandement français des difficultés qui ne pourront souvent être surmontées que par des mesures importantes. Ces difficultés, loin de le décourager, ne peuvent que l'attacher plus énergiquement à la place qu'il occupe ; mais il devient indispensable de lui donner des moyens.

J'avais demandé dans mon précédent courrier et pour assurer la récolte des environs de la place, qui sontensemencés sur une superficie de 15 à 1.800 arpens, un surcroît momentané de force de 200 hommes. J'insiste sur cet accroissement d'effectif, je demande surtout que, jusqu'à ce que les circonstances

soient changées, le commandement français soit investi d'une assez forte autorité pour imposer à chacun, surtout à ceux qui, s'appuyant sur des brevets ou des écrits, ne nous trahissent qu'avec plus d'assurance et d'autorité.

À M. le Maréchal, Gouverneur Général en Afrique

15 février 1837

Depuis l'envoi de M. le colonel de La Rüe au Maroc, cette puissance s'est abstenue il est vrai des envois de soldats qu'elle avait fait anciennement à l'ennemi, mais elle n'en a pas moins continué à l'approvisionner, et l'importance de plusieurs convois particulièrement du dernier composé de poudre et d'armes blanches ne permet guère de croire qu'Abd-el-Kader, qui peut à peine nourrir son infanterie, ait pu faire des achats aussi considérables ; il est plus probable que ces convois sont des secours gratuits. Outre cela, les gens de Maroc se sont permis plusieurs actes d'hostilité formels envers nous.

1° Au mois de novembre 1836 les gens des Ouled Hamed Ibrahim se sont transportés sur le territoire de Tlemcen avec leurs troupeaux et ont plusieurs fois attaqué nos patrouilles extérieures. Nous les en avons punis en leur enlevant un troupeau de moutons.

2° Le caïd d'Oujda envoya fréquemment à Tlemcen des marchands juifs escortés par six cavaliers. C'est sous la protection de ces escortes que les Juifs entraînent des familles juives de Tlemcen qui sont admises sans examen à s'établir à Oujda.

3° Le 13 février une de ces escortes a tiré des coups de fusil sur le piquet sans provocation de notre part.

4° Les cavaliers de Maroc sont ordinairement porteurs d'une lettre de leur caïd, adressée au khalifa d'Abd-el-Kader, qui leur sert de sauf-conduit et qui prouverait, si cela était nécessaire d'ailleurs, que Mouley Abderrahman continue à traiter Abd-el-Kader en ami. Ce qui prouve aussi qu'il persiste à ne point reconnaître notre souveraineté dans ce pays, c'est que, contrairement aux usages de politesse établis ici entre les chefs des villes voisines, jamais le caïd d'Oujda n'envoya au chef de Tlemcen une lettre semblable à celles qu'il adresse à Hadji Mustapha-ben-Tsami Kalifa.

Quant à ce que je puis savoir des relations personnelles entre Abd-el-Kader et l'empereur de Maroc, l'échange continuel de courriers, ceux principalement qui ont été envoyés par le premier au second après expédition de Constantine et lorsque le Juif Ben Duran est venu, nous a-t-on dit, à son camp pour traiter de la paix, ce qui a pu transpirer de ces affaires, tout prouve que si Abd-el-Kader prend ici le titre de Sultan, il n'a cependant obtenu les secours de Mouley Abderrahman, qu'en se reconnaissant son vassal et qu'il est dans l'impossibilité de prendre aucune mesure importante sans sa permission.

Je crois utile Monsieur le Maréchal, de vous faire connaître ces divers faits. Il est certainement impossible d'empêcher Abd-el-Kader de correspondre avec le Maroc mais si la ligne de Raschgoun à Tlemcen était plus efficacement occupée par nous, on pourrait au moins le gêner beaucoup dans ses approvisionnements.

II. DOCTRINES ET FORCES NATIONALES LE PACTE SECRET ENTRE BUGEAUD ET ABD-EL-KADER

Il est peu de traités qui aient fait couler autant d'encre que celui de la Tafna. Le volume impressionnant de pièces d'archives qui ont été publiées sur cet accord, dont la rupture a provoqué sept ans d'atroces combats, nous invite à croire que sa conclusion et son exécution ne peuvent plus rien présenter de mystérieux¹. Mais l'accumulation des lettres officielles suffit-elle à résoudre un problème historique ? L'expérience prouve qu'elle contribue plutôt à l'obscurcir.

Les causes profondes de la rupture entre Abd-el-Kader et la France se laissent deviner. L'Émir, qui n'arrivait pas à grouper autour de lui tous les Arabes et dont le prestige avait été entamé par la vigoureuse résistance de Tedjini, avait besoin de reprendre la guerre contre les infidèles. Il comprenait qu'il ne fallait pas attendre l'achèvement de son œuvre d'organisation civile et militaire, puisque la France, inquiétée par ces préparatifs, pouvait facilement profiter de sa puissance financière et industrielle et le gagner de vitesse. Une guerre immédiate donnerait à l'Émir l'avantage de la surprise, l'occasion de rapides succès, et lui permettrait d'unifier la masse musulmane par le procédé de la guerre sainte. Ce qu'il convient encore d'étudier, et ce que j'exposerai dans un autre article, c'est l'ébauche d'une transformation sociale et morale de l'Algérie arabe, fait qui explique la vigueur de l'attaque, en 1839, et des rebondissements imprévus après chaque défaite durant sept années.

Mais les causes occasionnelles de la rupture ont aussi leur intérêt, parce qu'elles dévoilent des oppositions de principe.

Pour rompre, Abd-el-Kader a trouvé deux prétextes :

1° Il a reproché à la France d'avoir donné une interprétation abusive au traité du 30 mai 1837 en interdisant au chef arabe de s'étendre dans les Bibans et en faisant traverser les Portes de Fer par les troupes du duc d'Orléans. Or Abd-el-Kader avait toujours prétendu que le traité reconnaissait sa domination sur un large territoire à l'est de la Mitidja, depuis l'oued Kadara jusqu'aux limites du beylicat de Constantine. Notre gouvernement soutenait au contraire que notre domination devait s'étendre à l'est jusqu'à l'oued Kadara *et au delà*, comme l'indiquait le texte français du traité.

Qui avait raison ? Jusqu'ici les torts ont été réservés au vaincu. Il me semble cependant que l'interprétation de l'Émir était seule soutenable. Il disait : «L'oued Kadara porte plusieurs noms depuis sa source jusqu'à son

1. Voir particulièrement «Documents relatifs au traité de la Tafna», publiés par Georges Yver, coll. doc. inédits sur l'histoire de l'Algérie, II^e série, Alger, 1924, XXII + 584 pages et dans la même collection, la correspondance de Damrémont.

embouchure ; c'est pourquoi, pour le désigner comme limite sur la totalité de son cours, on a été obligé d'employer une expression qui signifie : la portion de la rivière appelée Kadara et celles qui suivent et qui portent d'autres noms¹. Si le territoire français devait s'étendre jusqu'aux limites de la province de Constantine, on l'aurait dit, sans avoir besoin de mentionner ce petit oued».

Les indigènes ont tous spontanément interprété cette clause de la même manière, quand le texte arabe fut affiché sur leurs murs, à Alger, si bien que le gouvernement français, pour ne pas répandre trop de clarté, fut obligé d'ordonner la destruction des affiches². Damrémont lui-même donnait à cet article la même interprétation que celle d'Abd-el-Kader. Sa lettre a disparu, mais nous connaissons l'opinion du gouverneur général par la réponse de Bugeaud³. Celui-ci, conscient de la légèreté avec laquelle il avait souscrit à de telles conditions, soutint, en dépit de toute vraisemblance, que tout le pays à l'est d'Alger nous était laissé.

Pour qui connaît la doctrine politique d'Abd-el-Kader le doute n'est pas possible. L'Émir avait pour principe qu'une tribu musulmane ne peut obéir à une autorité chrétienne, à moins qu'elle n'y ait formellement consenti. Or les populations situées à l'est de la Mitidja avaient pris son parti en 1837 et livré bataille aux troupes françaises. Si Abd-el-Kader les avait abandonnées, il aurait commis une faute politique et religieuse qui lui aurait fait perdre la confiance du monde arabe. Aurait-il été certain de sa défaite, le jeune chef, ambitieux et fier, aurait préféré la continuation de la lutte à la conclusion d'une pareille convention.

Pour mettre fin à la contestation, le maréchal Valée obtint de Ben Arach, envoyé d'Abd-el-Kader, un accord qui donnait satisfaction à la France. Mais l'Émir refusa de sanctionner le traité additionnel conclu par son représentant. L'imprudente opération de Portes de Fer était destinée à le placer devant le fait accompli. Exécuté par surprise, ce raid n'avait aucune valeur militaire. Il fut considéré par l'Émir comme une provocation.

2° L'autre grand reproche qu'Abd-el-Kader fit à notre gouvernement c'est l'inexécution d'un traité secret conclu par le général Bugeaud en même temps que le traité officiel de la Tafna. C'est sur ce point que nous apporterons des précisions nouvelles.

Inutile de chercher la trace de ce traité secret dans les livres des historiens de l'Algérie. La raison en est simple. En dehors des lettres de Bugeaud, qui en nie l'existence, ils n'ont utilisé que les *Annales algériennes* de Pellissier de Raynaud, qui, vivant à Alger, ne pouvait bien connaître ce qui s'était passé en 1837 à Oran, et le livre de Léon Roches, *32 ans à travers l'Islam*, séduisant tissu de mensonges.

1. Sur notre carte au 1/200.000^e, il s'appelle Oued Keddara en amont et Oued bou Douaou en aval.

2. Bresson au ministère de la Guerre, Alger, 23 août 1837. Arch. Nat. F 80/1672, publié sans lieu ni date par M. Yver, *o. c.*, pp. 444-445.

3. Bugeaud à Damrémont, Oran, 18 juin 1837, Yver, *o. c.*, p. 125.

Cependant, dès la signature du traité, dans les milieux bien informés, on parla vaguement des articles secrets. Ouvrons le recueil de documents publiés par M. Yver. Voici ce qu'écrivit l'intendant civil Bresson au ministre de la Guerre le 23 août 1837¹ : « Abd-el-Kader invoquera quelque jour, et avec force, l'exécution d'une promesse qu'il prétend lui avoir été faite. Il soutient, m'a-t-on dit, que Ben Arrache et Hadj Djilali, qu'il envoya au général Bugeaud vers le 1^{er} mai dernier, avaient mission expresse de demander et ont obtenu l'assurance :

1° qu'on éloignerait les Douairs et Smélas² de Messerghin, de Bridia et des environs d'Oran, et qu'on les reléguerait dans la montagne de Garama entre Oran et le Rio Salado ;

2° qu'on exilerait de la province d'Oran dix des principaux chefs des Douairs et des Smélas sur la liste qui en serait fournie par l'Émir. Sur cette liste, dont j'ai vu copie, on lit les noms de Moustapha ben Ismaïl, agha des Douairs, de Mazary, son khalifa, de Hadj Elhouza, ex-gha des Smélas, etc..., etc... »

Un journal militaire, la *Sentinelle de l'Armée*, s'était déjà fait l'écho de ce bruit et, après s'être indigné des conditions que Bugeaud avait consenti à faire à un « rebelle », ajoutait : « Puisse cette étrange politique ne pas produire les conséquences qui doivent en découler si naturellement ! Puisse ne pas se confirmer une nouvelle généralement répandue à savoir que le brave Mustapha ben Ismaïl et les principaux chefs des Douairs et des Smélas quittent l'ex-régence et se réfugient à La Mecque ! »³

Le général Brossard, chef de la division territoriale d'Oran, irrité par les manières brusques et autoritaires de Bugeaud qui, commandant la division active, avait en fait usurpé tous les pouvoirs, était au courant des tractations secrètes avec Abd-el-Kader et avait commis les indiscrétions de nature à discréditer son rival.

Bugeaud essaya de se venger en accusant Brossard de malversations et de trahison. Mal lui en prit, car l'accusation était trop grave pour que son adversaire ne fût pas traduit devant un conseil de guerre. Ce fut l'occasion pour Brossard de dévoiler que Bugeaud avait reçu de gros pots de vin de divers fournisseurs de l'armée, et que, pour céder Tlemcen à l'Émir, il avait réclamé un « cadeau » de 500.000 francs, que ce dernier avait été assez habile pour ne pas lui verser. Pour la conclusion de l'accord secret qui promettait l'exil des chefs Douairs et la livraison de fusils et de munitions, Bugeaud s'était fait promettre 100.000 boudjoux, soit 180.000 francs⁴. Devant le tribunal, Bugeaud n'essaya pas de nier : « Je devais, dit-il, donner 100.000

1. Lettre citée du 23 août 1837, Yver, pp. 439-440.

2. Il détestait ces tribus maghzen, qui l'avaient abandonné, le privant ainsi de ses meilleurs officiers et de cavaliers aguerris.

3. N° 104, 24 juillet 1837.

4. On trouvera de multiples détails sur les louches opérations financières de Bugeaud dans le livre de Brossard : *De la moralité de l'accusation portée par le général Bugeaud contre le général Brossard*, Paris, 1838. Aucun des documents trouvés depuis ne contredit cette diatribe.

francs pour les chemins vicinaux de mon département et les 80.000 autres devaient être partagés par moi entre les soldats et les officiers qui se sont le mieux conduits». Mais il ajouta qu'il n'avait fait que grossir un peu le montant du «cadeau de chancellerie» que le comte Molé, président du Conseil, l'avait autorisé à demander (100.000 francs). Il savait bien que Molé n'oserait pas le démentir, car l'occasion eût été belle de rappeler avec quelle légèreté le chef du Gouvernement, sans consulter le Gouverneur général de l'Algérie, ni le Parlement, ni même les ministres, s'était empressé de féliciter Bugeaud de la conclusion du traité et de lui garantir la ratification.

Et Brossard de triompher : «Il a ainsi compromis gravement la dignité du commandement. Placé à la tête d'un corps d'armée en campagne, les préoccupations du député et les intérêts de son département lui ont fait oublier des devoirs sacrés pour un général en chef. Il a fait entrer en ligne de compte les chemins vicinaux de son arrondissement dans un traité avec le plus redoutable et le plus heureux de nos ennemis d'Afrique, en un mot il a mis dans la balance des intérêts personnels, et cherché dans les clauses d'une convention militaire des moyens d'influence locale et de réélection»¹. Pour comprendre l'état d'esprit de Bugeaud en mai 1837 rappelons quelle était la situation de l'Algérie. La France ne possédait encore que les ports et leur banlieue. L'année précédente nos troupes avaient subi un sérieux échec à Constantine. Tlemcen restait bloquée. Un camp établi à l'embouchure de la Tafna n'avait pas suffi à établir des communications régulières avec la place. Bugeaud avait dégagé ce camp en dispersant les réguliers de l'Émir à la Sikkak, mais il s'était rembarqué sans chercher à compléter sa victoire. Pour assurer l'occupation des points du littoral que le gouvernement voulait conserver sans s'étendre dans l'intérieur, il fallait faire respecter notre autorité par les principaux chefs musulmans. On prépara donc une nouvelle expédition à la fois contre Ahmed, bey de Constantine, et contre Abd-el-Kader, maître de l'Oranie. Mais il était entendu qu'on profiterait des premiers succès pour conclure avec ces deux adversaires une paix durable. Au centre, dans le beylicat du Titteri, il était possible soit d'établir un gouvernement direct, soit d'installer un bey à notre dévotion.

Bugeaud avait été envoyé à Oran avec 15.000 hommes de bonnes troupes, bien approvisionnées, bien appuyées par nos auxiliaires Douairs et Smélas, et capables par une campagne rapide de mettre fin à la puissance de l'Émir. Il avait mission de mener les opérations militaires et de traiter conformément à des instructions générales données par le gouvernement. On reconnaîtrait à notre adversaire la possession de tout l'intérieur de l'Oranie, y compris Tlemcen, s'il consentait à payer un tribut annuel en signe de reconnaissance de la souveraineté française.

Mais Bugeaud, à cette époque, avait d'autres préoccupations. Il était député d'Excideuil, et n'avait accepté de commander une division en Algérie que pour se donner du prestige auprès de ses électeurs. Déjà il aimait se

1. *Revue des Armées*, nov. 1838, p. 28 sq.

proclamer «le seul chef qui ait battu Abd-el-Kader», et il ne tenait pas à risquer de perdre ce titre en livrant une nouvelle bataille. Il savait d'ailleurs que les paysans de France demandaient autre chose que la gloire de nos drapeaux en Afrique. Il fallait leur promettre une diminution des dépenses militaires, et leur donner la satisfaction d'une paix rapidement conclue, si fragile, si illusoire fût-elle. Polémiste de talent, orateur vigoureux, député influent et ami du roi, Bugeaud savait qu'il ne lui serait pas difficile ensuite d'obtenir un beau commandement.

Il avait donc un seul but : la paix à tout prix, et il pensait l'obtenir facilement en procurant à l'Émir des avantages bien supérieurs à ceux que lui offrait le gouvernement. C'est pourquoi il le laissa étendre son influence dans le Titteri, que le ministre et le gouverneur général Damrémont voulaient lui interdire. C'est pourquoi, au lieu d'imposer un traité, il le sollicita. Multipliant les démarches, faisant concession sur concession, il finit par admettre que les braves Coulouglis à notre solde évacueraient Tlemcen en laissant sur place leurs fusils et leurs canons, que nos alliés Douairs et Smélas abandonneraient la plus grande partie de leur territoire, que les possessions françaises se borneraient aux ports, complètement entourés par le sultanat de l'Émir. Ce dernier ayant refusé de payer un tribut, parce que sa religion le lui interdisait, Bugeaud n'osa plus parler de cette condition essentielle. Enfin, repoussant brutalement les avis du général Damrémont, Bugeaud s'attribua même le droit de donner à l'émir la majeure partie de la province d'Alger.

Les libéralités furent telles que l'Émir lui-même en tira quelque inquiétude et se demanda si Bugeaud avait vraiment qualité pour lui donner de si beaux cadeaux. Par prudence il noua aussi des relations avec Damrémont. Mais Bugeaud, repoussant tout contrôle, obtint de son gouvernement les pouvoirs les plus étendus et fit connaître à Abd-el-Kader que seul il représentait la volonté du roi.

L'extension de ses attributions n'augmenta pas son prestige auprès des Arabes, car, préoccupé par l'approche des élections, Bugeaud présentait ses propositions avec un empressement fébrile qui enhardissait son adversaire. Si l'on veut apprécier le degré de déconsidération où tomba notre plénipotentiaire, il suffit de lire la lettre par laquelle l'Émir annonce l'acceptation du traité écrit par le général et l'interprète de celui-ci : le ton est rude et méprisant.

«... Je suis d'accord avec vous et je pose mon cachet sur le traité, à condition que vous vous obligerez à me fournir 3.000 fusils avec leurs baïonnettes et 1.000 quintaux de poudre, et que ce sera au même prix qu'autrefois. Les fusils seront des fusils de guerre. Vous me donnerez cet engagement par écrit, revêtu de votre cachet, et le versement doit être fait d'ici trois mois. Et les Douairs habiteront comme nous vous avons écrit auparavant. Votre lettre est restée comme témoin chez moi...»¹

1. Voir le texte plus loin. L'original est conservé aux Archives du Gouv. Gl., carton 2 E/3.

Cette lettre atteste que celle des conventions secrètes qui promettait l'exil des alliés de la France était déjà signée.

Le traité lui-même ressemblait tellement à une capitulation que Bugeaud crut devoir, les jours qui ont suivi la signature, supplier Abd-el-Kader de faire encore quelques concessions :

«... Un seul point me fait redouter que le traité ne soit pas approuvé. C'est qu'il n'y a pas de tribut annuel. Si mon gouvernement approuve tout le reste, mais exige cela, il me semble qu'il est de ton intérêt de céder sur ce point et de ne pas recommencer la guerre pour si peu de chose. Je t'ai fait assez gagner par le traité, auquel j'ai presque forcé mon gouvernement, pour que tu fasses ce léger sacrifice. Tu pourras le faire considérer aux Arabes comme le prix de Tlemcen»¹.

Il lui renvoie ses prisonniers sans conditions. Il l'implore d'appliquer tout de suite les clauses économiques :

«... Si je te demande de rétablir les relations commerciales, c'est parce que je désire qu'il parte tout de suite d'Alger des avis favorables sur la paix que nous venons de faire. J'en ai besoin parce que cette paix est contraire aux idées adoptées en France.

On ne voulait pas que tu sortisses de la province d'Oran. J'ai fait le contraire sous ma responsabilité»².

Et, comme il n'a même pas pris soin de conserver une voie de communication avec Mostaganem, il demande humblement à l'Émir de permettre le passage des soldats français :

«Je t'informe que, du 4 au 10 juillet, je ferai un échange de garnison entre Arzew et Mostaganem par voie de terre. Nous n'avons rien spécifié sur cette communication entre Mostaganem et Arzew, mais je pense que toi n'y trouveras pas plus de difficulté que je n'en trouverais à ce que des détachements des tribus du bas Chélif traversassent le territoire qui nous est réservé. Je te prie de me répondre à cet égard, afin que ce point soit fixé une fois pour toutes. Il serait incommode pour nous de ne communiquer avec Mostaganem que par mer...»³

La lecture de la correspondance entre les deux «amis» donne une impression bien différente de celle qui se dégage du brillant récit de leur entrevue, tel qu'il fut écrit par Bugeaud pour être publié dans les journaux, tel qu'il est reproduit encore de nos jours dans toutes les histoires de l'Algérie, dans toutes les monographies des deux personnages. La peur d'être désavoué, la peur surtout d'être obligé de reconnaître l'existence de la convention secrète donne au général des allures rampantes qui contrastent avec la rudesse de ses lettres officielles.

C'est surtout le traité secret qu'Abd-el-Kader désirait voir appliquer strictement, puisqu'il devait renforcer sa puissance militaire.

1. Bugeaud à l'Émir, Arch. Gouv. GL, 2 E/3, s. d.

2. *Ibid.*, s. d. (écrit le lendemain de l'entrevue).

3. Bugeaud à l'Émir, Oran, 30 juin 1837, *ibid.*

Après deux ans d'attente, au cours de la dernière audience qu'il accorda à Daumas, notre consul à Mascara, l'Émir s'exprimait dans ces termes :

«Dis encore à ton général que les Douairs sont des intrigants ; qu'on m'avait promis d'en enlever quelques-uns d'Oran ; dis-lui qu'il me fournisse des fusils et du fer...»¹

Il y a des déclarations plus solennelles. On les trouve dans les lettres envoyées par Abd-el-Kader à Louis-Philippe et à ses ministres pour les conjurer de maintenir la paix. Ces lettres ont été rédigées en réalité par Léon Roches, aventurier passé par ambition au service de l'Émir² et devenu le plus écouté de ses secrétaires. Mais ce n'est pas dans les mémoires de ce personnage qu'il faut les lire, car, désireux de ne pas ternir la réputation de Bugeaud, son grand protecteur après 1840, l'interprète a bien soin de falsifier les documents. Je n'ai pu retrouver la lettre au roi datée d'avril 1839, mais Roches lui-même en a transcrit le texte à l'époque où il venait de rallier les lignes françaises et où, s'adressant au gouverneur général Valée, il n'avait pas encore intérêt à ménager Bugeaud. Voici le passage qui nous intéresse :

«... Mais, te dira-t-on, l'Émir n'a pas encore rempli la première des conditions à lui imposées par le traité de la Tafna. Mais je n'ai retardé l'accomplissement de ces clauses que parce que ton représentant Bugeaud a le premier manqué à ses engagements. En effet où sont ces nombreux fusils ? Ces innombrables quintaux de poudre ? Ces approvisionnements de plomb, soufre, etc ... ? Pourquoi vois-je encore à Oran ces chefs des Douairs et des Smélas dont l'extradition en France m'avait été promise ? Bugeaud croit-il que je n'aie plus entre mes mains ce traité particulier (le seul qui m'intéressât) écrit de sa main et revêtu de son cachet ? Pouvais-je croire un instant à la non solidité des promesses écrites du représentant du roi des Français ?»³

Voyons comment le dernier alinéa est reproduit dans le livre de Léon Roches :

«...Tes généraux pensent-ils que je n'aie pas entre mes mains le traité particulier (le seul qui m'intéressât) écrit de la main de l'un d'eux et revêtu de son cachet ?»⁴. Et l'auteur ajoute en note : «Abd-el-Kader fait allusion au traité secret conclu entre lui et le général Desmichels...»

Le fidèle interprète de Bugeaud se garde bien de reproduire les deux autres lettres au roi. L'une d'elles existe dans nos archives, avec la traduction française signée Omar (le nom musulman de Léon Roches). Elle est plus explicite encore :

«...Nous avons aussi prescrit à votre représentant, M. Bugeaud, plusieurs

1. Yver, *Corresp. de Daumas*, p. 554, 19 oct. 1839.

2. Roches, dans son livre *32 ans à travers l'Islam*, raconte qu'il passa sur le territoire d'Abd-el-Kader pour y retrouver une jeune musulmane dont il était follement amoureux. Dans le récit qu'il écrivit en 1839 (*Biographie d'Abd-el-Kader*, Ms., A.M.G. Mém. et rencon., N° 236), il n'est pas question de ce roman.

3. Ms. cité, p. 21.

4. *32 ans à travers l'Islam*, t. 1^{er}, p. 376.

clauses auxquelles il s'était obligé et il n'en a rempli aucune. Il nous avait promis d'expatrier d'Oran quelques musulmans dont tous les efforts tendent à rompre la paix entre nous. Ils étaient au nombre de quinze environ. Il devait aussi empêcher au reste des Douairs de camper au delà du lieu nommé El Henfra. Il n'en a rien fait. Il devait aussi nous acheter mille quintaux de poudre et 3.000 fusils dans l'espace de trois mois. Il n'a tenu aucune de ses promesses, à l'exception d'une faible partie.

«...Il était également convenu que ceux des musulmans demeurant dans vos limites qui voudraient se transporter dans mon territoire le pourraient sans difficulté ; ils en ont rencontré à tous les pas, et combien d'eux à cette heure, chez moi depuis longtemps, réclament vainement leurs femmes, leurs enfants, leur fortune.

«Les Arabes, voyant ces infractions continuelles au traité, n'ont plus aucune confiance ni aucune volonté de traiter avec vous...»¹

Quant à la lettre aux ministres, le texte en est conservé aux Archives Nationales et constitue une nouvelle preuve des falsifications de Léon Roches :

«Quand le représentant du roi, Bugeaud, fit la paix, nous lui avons mis pour condition d'éloigner 15 grands qui jetaient le trouble dans les relations, et il nous en donna son cachet et sa signature. Nous lui avons mis pour condition qu'il nous vendrait 1.000 kantars de poudre et 3.000 fusils et nous avons fixé pour terme trois mois. Il nous en donna son cachet et sa signature...»²

Veut-on maintenant les témoignages des négociateurs français ? J'ai retrouvé les notes de Warnier qui accompagna le commandant Menonville, envoyé par Bugeaud à Mascara, en exécution du traité de la Tafna. On les lira dans ce recueil ³. C'est avec le plus grand embarras que Bugeaud confie à son représentant le soin de se faire verser les 100.000 boudjoux moyennant l'exécution d'un traité invouable. D'après le docteur Warnier, Menonville fut tellement indigné par la déshonorante mission dont il était chargé, qu'il perdit la raison. Il se suicida, après avoir tué son interprète Zaccar. Jusqu'ici on avait donné comme unique cause du drame l'idée fixe de la trahison du malheureux interprète envoyé par le Gouverneur général avec mission de surveiller les agents de Bugeaud ⁴. Nul n'était mieux placé que Warnier pour savoir la vérité.

L'Émir continua à réclamer l'application des promesses de Bugeaud. Le lieutenant-colonel de la Rüe, aide de camp du roi, en mission en Algérie, l'écrivait au ministre le 6 décembre 1937: «Abd-el-Kader prétend toujours, malgré les démentis formels du général Bugeaud, qu'un accord lui a permis

1. Original aux A.G.G., 2 E/4. La troisième lettre est en partie transcrite par Pellissier, t. II, pp. 316-320, mais je n'ai pu la retrouver.

2. A.N., F/80 1673.

3. A.N., F/80 1673.

4. Article de G. Yver : «La mort du commandant Menonville», *Bull. Soc. de Géogr. d'Alger*, 1^{er} trim. 1909. M. Yver s'est fondé sur une lettre de condoléances de Warnier au père de Zaccar, où il ne pouvait dire toute la vérité.

l'éloignement des principaux chefs Douairs et Smélas. Il fera revivre cette prétention dans toutes les occasions et ses agents doivent vous en parler à vous-même à Paris. Mustapha lui-même paraît si convaincu de cette prétendue promesse consentie à l'Émir, qu'aussitôt le général Bugeaud parti d'Oran, il compte aller lui-même à Paris pour vous parler de ses intérêts et de ceux de ses tribus.»¹

En 1839, après de longues négociations pour faire préciser le traité de la Tafna, le maréchal Valée, gouverneur général, essaya de faire ratifier par l'émir une convention annexe signée par l'ambassadeur Ben Arrach. Il confia cette mission à son gendre, le commandant de Salles. À Mascara on ne sut pas grand chose de ces pourparlers, qui eurent lieu au camp d'Abdel-Kader. Cependant, Warnier en eut des échos : «...Le commandant fit de vains efforts et perdit son éloquence. Il dut en grande partie cet échec à M. Léon Roches, qui était alors au service de l'émir, et qui se fit un malin plaisir de réfuter les propositions de l'envoyé français...»

Léon Roches s'est bien gardé d'évoquer ses souvenirs. Et même, dans la relation qu'il écrit à la fin de 1839, il ment effrontément. Il est arrivé, dit-il, auprès de l'émir «dans le moment où M. de Salles venait de le quitter»². Le malheur pour lui c'est qu'il existe un rapport de l'envoyé du maréchal Valée qui corrobore les accusations de Warnier. On le lira plus loin.

Ce rapport est intéressant à un autre titre. L'émir invoque une fois de plus le traité secret. De Salles, qui n'en a jamais entendu parler, manifeste sa surprise. Alors on lui présente les lettres de Bugeaud qui promettent 1° de livrer 3.000 fusils, 2° d'empêcher les Douairs et les Smélas de passer certaines limites, 3° d'envoyer à Alexandrie Mustapha ben Ismaël et 15 des principaux chefs de ces tribus³.

Le texte de l'accord particulier existait donc encore à cette époque. Il n'a pas été retrouvé dans nos archives, ce qui ne saurait nous étonner. Warnier nous dit que Bugeaud l'invita à faire disparaître les traces de ses engagements. On ne sait même pas ce que le général a fait du texte original du traité de la Tafna, dont j'ai réussi à retrouver des copies.

Reste à savoir si Bugeaud a essayé d'exécuter les imprudents engagements qu'il avait pris à l'insu de son gouvernement. Il suffit de feuilleter sa correspondance pour constater ses efforts dans ce sens et son embarras quand il se sent percé à jour.

Eloigner ses alliés, les chefs des Douairs et des Smélas, qu'il vient de vendre, cela lui semble facile. Le 6 septembre 1837 il envoie au ministre une violente diatribe contre Mustapha ben Ismaël : ce vieillard rapace protège les voleurs et les assassins ; il retient le tiers ou le quart de la solde que nous payons à ses troupes ; il se croit «un être si nécessaire que ses prétentions vont jusqu'à l'indépendance ; il dit mille injures contre l'émir». Il serait à

1. A.N., F 80/ 1672.

2. Ms. cité, p. 13.

3. A.N., F 80/1673.

désirer qu'il «fût de lui-même à La Mecque». Alors «nous nommerions un autre chef à qui nous ferions nos conditions»¹. Le ministre répond au général en lui recommandant la modération, et insinue qu'il ne faut pas prêter le flanc à la malveillance, car le bruit court que certain accord secret a été signé avec Abd-el-Kader par lequel on lui sacrifie un certain nombre de chefs². Bugeaud laisse alors éclater la plus vive indignation : ces articles secrets n'existent pas ; c'est une calomnie du général Brossard ! Il aurait été facile déjà d'éloigner les chefs en question. L'émir lui a écrit deux fois pour exiger cet exil, mais sa prétention n'a pas été admise. Et pourtant ce Mustapha est un exacteur cynique. Quelques-uns des chefs des Douairs sont des «intrigants achevés», qui font tout pour brouiller les cartes et qu'il faudra éloigner un jour ou l'autre. Leurs sujets eux-mêmes réclament leur destitution. Bugeaud a été patient parce qu'il ne peut se résoudre «à sacrifier un frère d'armes à un ennemi de la France»³. Quelques jours après, il le trouve d'ailleurs beaucoup mieux, ce Mustapha : «Il met plus de zèle dans la police de ses Douairs et il montre de la bonne volonté pour aplanir les petites difficultés qui s'élèvent entre eux et les tribus du voisinage»⁴.

Puisque le gouvernement français n'est pas d'avis de lui faire faire un pèlerinage aux Lieux Saints, Bugeaud imagine de le faire convoquer comme témoin devant le conseil de guerre de Perpignan, où se juge l'affaire Brossard ; et, quand le vieillard se trouve sur le sol de France, il le présente comme un homme usé, dont on n'a plus besoin et à qui on pourrait procurer une retraite honorable. En même temps il essaye de persuader Abd-el-Kader que, de cette manière, la promesse est accomplie. Mais l'émir n'est pas dupe et exige, pour payer les 100.000 boudjoux, l'exécution franche et complète des engagements du général⁵.

En novembre, Bugeaud a fait livrer à Abd-el-Kader 1.000 fusils⁶. Mais l'émir a besoin de munitions et rappelle qu'il doit recevoir du soufre, du plomb, des pierres à feu. Dans une lettre embarrassée, Bugeaud insiste auprès du ministre pour qu'on ne mette plus d'obstacle à ce commerce, «car l'émir pourrait acheter facilement au Maroc ce que nous lui refuserions». D'ailleurs ces matières ne servent pas pour la guerre : «Les Arabes, même en temps de paix, font une grande consommation de poudre ; outre qu'ils chassent beaucoup, il n'y a pas une fête, une réception de chef, un mariage, etc..., où il ne s'en brûle une grande quantité»⁷. Ils font aussi un grand usage de soufre «pour blanchir les burnous»!

Ces habiles arguments n'eurent guère de succès. Désespérant de pouvoir exécuter ses promesses, Bugeaud finit par charger Warnier de déclarer à

1. Yver : *Doc. relatifs au traité de la Tafna*, pp. 205-206.

2. *Ibid.*, p. 225.

3. *Ibid.*, p. 231.

4. *Ibid.*, p. 241.

5. Warnier, Ms. cité.

6. Yver, doc. cités, p. 400. L'Émir à Bugeaud, 4 novembre 1837.

7. *Ibid.*, pp. 263-264.

l'Émir qu'il renonçait aux 100.000 boudjoux, «et il ne fut plus question de cette honteuse affaire»¹.

Quand le ministre s'étonna que Bugeaud ne lui ait jamais parlé des exigences supplémentaires de l'émir, le général lui répondit avec désinvolture: «Cela est vrai, mais il y a des choses dont je ne vous ai pas parlé parce qu'il faudrait des volumes. J'ai aplani bien des difficultés dont je n'ai rien dit, et parce qu'on ne peut pas tout dire et parce qu'on ne doit pas tout dire»².

Bugeaud était si éloquent lorsqu'il niait l'existence de son traité secret, il était si redoutable comme député, que le ministre préféra s'excuser de ses soupçons.

Juger les hommes n'est pas le rôle de l'historien. Ce qui est intéressant dans l'étude du traité de la Tafna, c'est de constater qu'il existait déjà en 1837 deux conceptions des devoirs envers les populations indigènes.

Abd-el-Kader a l'ambition de fonder l'indépendance des Arabes de l'Algérie réunis sous son sceptre. Conception assez nouvelle. Elle n'est pas fondée sur le Coran, où l'on ne trouve pas trace du principe des nationalités. Mais l'émir croit, ou feint de croire, que la France veut refouler les populations algériennes dans le désert. «Les chrétiens sont des fous, des insensés, dit-il à son prisonnier, l'officier de marine A. de France. Ils veulent s'emparer d'un pays qui n'est pas à eux et en chasser l'Arabe à qui il appartient... Encore si vous vous contentiez des côtes d'Afrique ; si vous borniez votre occupation à Alger, Bône, Oran, je pourrais vous souffrir près de moi, car la mer ne m'appartient pas, je n'ai pas de vaisseaux. Mais vous voulez les côtes et vous voulez encore les plaines, les villes de l'intérieur ; vous convoitez nos montagnes...»³ Quand on essaye de lui faire comprendre que la France désire ouvrir à la civilisation cette région de l'Afrique, il montre que cet idéal lui est complètement étranger. «S'il oppose une longue résistance aux Français, ce n'est pas dans le but de former à la guerre ses peuplades errantes et indisciplinées, ni pour jeter après la victoire qu'il prédit chaque jour, dans cette terre si riche, si féconde, des semences de progrès et de civilisation...»⁴ Et quand Berbrugger lui parla des avantages qu'il y aurait à amener les Arabes à la civilisation européenne, il lui répondit «qu'il n'avait pas cette pensée et que le jour où on la lui soupçonnerait il serait abandonné par tout le monde»⁵.

Son seul but est donc de fonder en Algérie une nationalité arabe. Puisqu'il

1. Warnier, o. c.

2. *Ibid.*, p. 266.

3. A. de France, *Les prisonniers d'Abd-el-Kader*, t. 1^{er}, p. 180.

4. *Ibid.*, p. 205.

5. Voyage de Berbrugger d'Alger à Nougha (déc. 1837-janv. 1838). A.N., F 80/1672, publié dans la *Revue des Deux Mondes*, 1838, t. XV, p. 437 sq.

ne peut chasser les Français des ports, il leur reconnaît la possession de ces «présides», avec une banlieue nourricière dont ils feront ce qu'ils voudront. Il comprend que la France livrera cette banlieue à ses colons. C'est pour éviter l'expropriation complète des musulmans de cette zone qu'il admet provisoirement une dérogation à la loi coranique interdisant aux musulmans de vivre sous le gouvernement des chrétiens ; mais il exige que cette soumission soit consentie. En cas contraire, il croit de son devoir d'intervenir pour protéger ses coreligionnaires et favoriser leur repli en territoire musulman. Quand la guerre éclatera, il appliquera un principe autrement sévère : «quiconque s'est soumis aux infidèles doit être châtié».

Bugeaud aurait pu de son côté proclamer que toute population qui s'est confiée à la France doit être protégée et sera vengée, un jour ou l'autre, si elle souffre quelque dommage. En abandonnant les Douairs et les Smélas de la plaine d'Oran et les Coulougis de Tlemcen, il a montré au contraire que tel n'était pas son principe. L'abandon de l'Algérie lui semblait une solution recommandable, si on pouvait l'opérer sans honte, car, à son avis, la France ne pouvait être forte en Europe si elle dispersait son armée. Il avait écrit l'année précédente : «Mon but n'est pas d'obtenir la soumission complète des Arabes, ni la colonisation européenne, que je regarde comme des chimères ; mais je ne regarde pas comme impossible de faire avec les principaux chefs des Arabes des traités qui les constituent à l'état de grands vassaux de la France... C'est, selon moi, par les Arabes qu'on peut espérer de coloniser»¹.

Il n'a jamais changé d'idée. On prétend qu'après la rupture du traité de la Tafna commence la période de l'*occupation totale* de l'Algérie. C'est une notion bien superficielle. Après avoir déclaré à la tribune de la Chambre qu'il fallait conquérir tout le pays, Bugeaud, nommé Gouverneur général, a travaillé à établir un protectorat assez vague sur quelques potentats indigènes, en leur achetant la paix deniers comptant². Quant au peuple, peu lui importait qu'il fût opprimé par les grands ou abandonné aux vengeances de nos ennemis s'il avait collaboré un moment, de gré ou de force, avec la France³. L'idée de la «tache d'huile», conçue plus tard par Galliéni et Lyautey, est à l'opposé de sa politique. D'où le manque de confiance des indigènes à l'égard de l'autorité française du temps et les énormes difficultés de la lutte, dont on n'a tiré des résultats militaires et politiques qu'au prix de gros sacrifices en matériel et en hommes. D'autres généraux de l'époque ont bien vu les conséquences de cette indifférence à l'égard des tribus qui se donnaient à nous⁴. L'éloignement moral entre les Français et les Arabes

1. Bugeaud au ministère, A.M.G., Alg. Cor., N° 42.

2. À la fin de 1841, il a demandé et obtenu 1.500.000 francs pour obtenir la soumission des trois principaux califas d'Abd-el-Kader, qui auraient eu le statut des anciens beys turcs. Le gouvernement de Ben Salem aurait été étendu jusqu'à Bougie.(A.M.G., Cor., N° 77).

3. Il s'est opposé avec violence à la politique de Cavaignac et du capitaine Richard, qui voulaient s'appuyer sur la démocratie.

4. Par exemple Marey-Monge.

s'est considérablement accru sous le gouvernement de Bugeaud, et il a fallu plusieurs dizaines d'années d'efforts accomplis par des hommes d'expérience et doués d'une certaine largeur d'esprit pour provoquer un rapprochement sans lequel l'Algérie n'aurait pu vivre et prospérer.

LETTRES D'ABD-EL-KADER À BUGEAUD
Traductions accompagnant les originaux arabes

A.G.G.A., 2 E 4.

Abd-el-Kader à Bugeaud

Louange à Dieu seul.
 Au Général d'Oran

Comment nous avez-vous écrit ce discours ? Vous vantez votre force. Sommes-nous ici sous vos ordres pour nous envoyer cette lettre ? Nous répondons à votre peu d'esprit et à celui de votre secrétaire. Croyez-vous que les Arabes laisseront leur religion et la victoire pour devenir infidèles ? Nous préférons succomber que de faire pareille chose. Vous nous avez cité votre force, nous avons des hommes courageux et nous mourrons en *musulmans*. La terre de Dieu est très vaste. Sa miséricorde est prête à nous recevoir et sa colère tombera sur les infidèles. Quant aux Arabes qui sont chez vous nous les considérons comme des chiens de garde ; ils seront toujours sans religion et chez les hommes d'esprit on ne peut compter sur l'amitié de ces gens-là. Nos forces sont dans nos mulets, nos chameaux, nos chevaux, un Dieu qui nous protège et qui connaît nos cœurs et si vous êtes homme d'esprit voilà 3 ans que les Arabes vous disent des mensonges en vous disant qu'ils nous parlent de paix et de soumission. Et ils nous envoient les armes des chrétiens qu'ils tuent, et ils vous disent encore que ce sont les Garaba. Cela est faux. Dieu est témoin de cela. Si nous sommes de votre parti dites-nous-le, et si nous ne sommes pas de votre religion pourquoi nous envoyer vos proclamations ? Voilà quatre fois que nous en recevons. Cessez de nous les envoyer. Voilà la réponse au dos d'une d'elles, car il est inutile d'entrer dans de plus grands détails.

Écrit de la part de tous les Arabes, tels que les Garaba, Ouled Haly, les Hagez, Beni Chougran et les Hachem.

Abd-el-Kader à Bugeaud

De la part de l'émir des croyants que Dieu le préserve de tout mal.
 Au grand et puissant général commandant les Français.
 (Après les compliments d'usage).

Nous avons reçu votre lettre. Nous en avons compris le contenu sous tous les rapports et dans toutes ses parties. J'ai compris vos forces et tous les usages que vous avez. Nous n'en doutons pas et je sais bien le mal qu'on peut faire. La force est la force de Dieu qui nous a créés tous et qui protège les plus faibles.

Le Bon Dieu a dit dans ses écritures que souvent le petit nombre a raison du grand nombre. Si la force consistait dans le nombre combien de fois vous aurions-nous détruits ? Et pour la même raison vous nous auriez détruits plusieurs fois. Mais l'homme ne doit pas chercher ce qui lui convient à lui-même, mais ce qui convient aux autres et si vous avez l'intention de faire la paix et si j'ai la même intention, il vaut mieux la faire avant que le moment de la guerre soit arrivé. Pendant la guerre il est difficile de s'entendre et la victoire est dans les mains de Dieu. Ce n'est ni la force ni le savoir qui peut la donner. Si la paix est bonne pour nous, Amen.

Il y a beaucoup d'intrigants qui cherchent à empêcher le bien. Tout ce que vous dites en faveur de la paix vous pouvez le communiquer à mon homme de confiance Ben Durand, qui, dans ce moment se trouve absent dans vos intérêts. Dès qu'il arrivera vous causerez avec lui. Que Dieu fasse que les choses soient pour le mieux.

Si vous nous écrivez mettez votre cachet et faites-nous connaître votre écriture car il y a toujours des intrigants qui peuvent travestir les lettres.

Si vous m'envoyez des gens pour traiter, tâchez qu'ils aient un bon jugement comme vous. Quant aux Arabes vous ne pouvez traiter avec eux sans moi et ils mourront tous avant de traiter avec vous, ce qui est contraire à leur religion.

Vous avez autour de vous des gens de mal qui ne vous servent à rien et qui pensent pour eux.

Appelez près de vous Durand ; il mérite votre confiance. Tâchez de lui parler pour notre bien.

Abd-el-Kader à Ben Durand

Je vous préviens que le Général d'Oran Bugeaud nous a fait parvenir une lettre dans laquelle il propose la paix. Il nous dit : «Il faut que vous nous envoyiez, pour traiter, un homme de confiance avant 20 jours». Il a dit dans sa lettre un mot peu convenable quand on propose la paix. S'il désire la tranquillité il ne conviendrait pas que Bramha fit sa correspondance parce qu'il est possible qu'il dise des mots sans ordre de son maître, à cause de sa liaison avec Mustapha et les Douairs. Ils ne désirent que les hostilités et le mal, et il est bien nécessaire que vous disiez au Général Bugeaud que s'il veut nous écrire il est important qu'il nous écrive par un autre. Nous venons de lui répondre, et nous lui avons dit que notre agent Ben Durand qui est absent dans vos intérêts peut venir de votre part auprès de nous et qu'il nous communiquera toutes vos propositions et qu'il ne peut être rien fait entre nous sans sa présence. Au surplus, nous t'envoyons ci-incluse une des pièces que le Général a envoyées aux Arabes par un voleur qui a été voler les Garabas. Il y fait mention de menaces dures. Lisez-la pour que vous sachiez le contenu. Je crois que ce sont des intrigants qui ont écrit cela sans son ordre. Prévenez-le contre ces intrigants s'il y a lieu. Il est inutile de parler de paix aux Arabes parce qu'ils ne peuvent rien faire sans notre ordre.

Au surplus, des Garabas qui sont allés à Oran pour prendre le charbon de terre, deux ont été arrêtés par les Français à cause de deux mules qui ont été volées à un douair. Mais comment arrête-t-on nos gens pour vol pendant que les Douairs nous ont volé bien au delà de ce que les Garabas ont pu leur prendre. D'ailleurs on n'a pu nous signaler qui a volé ces mules.

Quant à toi, vas à Oran et dis au Général de taire ce que j'ai dit plus haut en ce qui touche les menaces et les faits qui ne sont pas convenables.

Nous avons ordonné de rechercher les deux mules et nous les rendrons si on nous rend les chevaux qui ont été vendus à Oran depuis qu'il est question de paix ainsi que les bestiaux qui ont été volés à Mostaganem et amenés dans la ville. Mais si l'on veut que nous rendions sans qu'on nous rende, ce n'est ni conforme à la justice ni conforme au désir de la paix.

Et toi, aussitôt que tu seras à Oran tu leur diras ce qui est dans leur intérêt et qu'on renvoie les Garabas injustement arrêtés et tu reviendras près de nous.

Abd-el-Kader à Ben Durand

(Traduction sans date)

De la part du prince des croyants Abd-el-Kader à son fidèle serviteur Durand.

Nous avons reçu votre lettre et nous l'avons comprise. Nous savons que vous êtes de retour à Oran et que vous avez causé plus de 3 heures avec le Général B... pour l'affaire de la paix. Samedi je viendrai avec mon camp, avec l'aide de Dieu à la rivière la Mina et il faut absolument que tu y viennes pour terminer toutes les affaires que Dieu a résolues. Tu auras fini tes Pâques, viens avec nous. Le général nous inquiète avec ses paroles. Il écrit aux Arabes pour qu'ils viennent se joindre à lui. Comment peut-on agir de cette manière? Les Arabes sont à moi et ils ne peuvent rien faire sans mes ordres. C'est donc à nous qu'il faut s'adresser et dis-lui que s'il écrit aux Arabes il ne fera rien du tout. Tout doit être fait entre nous deux. S'il a le désir de la paix, qu'il parle librement et clairement. Nous ne connaissons pas la diplomatie, nous ne connaissons que la vérité. Dis-lui qu'il reste dans ses terres et qu'il parle pour la paix. Nous n'ignorons pas leurs affaires, nous sommes au courant de tout, et avec nous il ne faut que des choses claires et positives.

Dieu fasse que le bien se mette parmi nous et qu'il reste dans son pays et qu'il fasse ses affaires. Ce que le bon Dieu voudra sera bien.

Au général commandant l'armée française à Oran.

Oran, le 20 octobre 1836

Louange à Dieu seul, salut à notre seigneur Mahomet.

L'Émir des musulmans, Sidi el Hadj Abd-el-Kader, fils de Mahi-ed-Din, le protégé de Dieu tout puissant qu'il conservera comme son fidèle défenseur.

Salut à celui qui le convertira à la foi et qui l'éloignera de l'erreur.

Nous sommes en guerre depuis longtemps et tous les jours, les chances peuvent être à chaque instant pour vous ou pour nous, comme vous ne l'ignorez pas. Dans la dernière affaire nous eûmes le matin des succès, le soir ils furent pour vous, ceci est sans importance. Si vous avez eu, par suite de la victoire, des prisonniers, nous avons assez de vos hommes et de vos femmes, qui par leur importance, compensent le nombre de vos prisonniers, parce que le respect que nous portons aux femmes ajoute à leur prix. Nous avons au moins 4 femmes qui valent plus de 100 hommes. Si vous voulez consentir à un échange, vous rendrez tout ce que vous avez ; je vous rendrai tout ce que j'ai et l'affaire serait ainsi terminée. Dans le cas contraire il n'y aura rien de fait. Rendez-moi réponse par le porteur de cette lettre.

Le 5 de rabia de Tany 1252.

Dans cet échange il y a l'intérêt de tout le monde, car la guerre ne cessera jamais entre nous, tant que j'existerai, ainsi que les Musulmans, jusqu'à la fin du monde.

Écrit par l'ordre d'Abd-el-Kader qui y a apposé son cachet.

Réponse à la lettre d'Abd-el-Kader

Salut au Tout-Puissant.

Nous ne pouvons accepter l'échange que tu proposes, quoique nous honorions et respectons les femmes plus que toi, puisque chez nous elles sont aussi libres que les hommes, mais chez aucune nation du monde quatre femmes surprises furtivement comme on surprend une gazelle à l'affût, ne peuvent valoir 130 guerriers pris sur le champ de bataille par la force des armes.

Tu parles de l'éternité de la guerre. Eh bien tu ne tarderas pas à avoir l'occasion de tenter encore le sort des combats que l'on t'a offerts depuis la Tafna jusqu'au Tlélat. Comment ne t'es-tu pas présenté pour couvrir les moissons de ces Béni-Hamer qui te fournissent le plus grand nombre de tes guerriers ? Nous verrons si tu protégeras leurs silos et leurs bestiaux.

En attendant que tu te décides à conseiller la paix à ces misérables tribus dont tu fais le malheur, les prisonniers que nous avons iront en France, non pour y être esclaves, mais pour y jouir de notre liberté, de notre civilisation, pour y apprendre les arts et la culture des champs, pour y connaître cette heureuse vie sédentaire des villes et des villages par laquelle les hommes, en associant leurs

efforts, rendent leur existence infiniment préférable à cette vie errante et pleine d'alarmes que tu cherches à perpétuer parmi les tribus dignes d'un meilleur sort ne fut-ce que par la stupide fidélité dont elles te donnent des preuves au détriment de leur repos et de leurs plus chers intérêts.

À mesure que des tribus traiteront avec nous et nous donneront des gages de paix durables, nous leur rendrons ceux des prisonniers qui sont de leurs familles et en rentrant dans leur patrie ils lui apporteront les germes du bonheur dont jouissent les nations civilisées.

Abd-el-Kader à Bugeaud

De la part de l'émir des Musulmans qui a placé sa confiance dans le Tout-Puissant, notre seigneur Hadji Abd-el-Kader ben Mahieddin, au Grand Général Bugeaud, commandant les troupes françaises à Oran, salut aux croyants.

Après avoir reçu votre lettre, nous en avons lu et compris le contenu, et nous avons vu par cela que vous êtes un homme rempli d'esprit et de moyens. Nous avons examiné et médité le traité article par article. J'ai réuni tous les Ulémas, ils en ont aussi compris le contenu ; ils ont vu qu'il renferme des conditions conformes à notre loi, et d'autres qui y sont contraires. Nous ne pouvons pas nous écarter de la loi. Si c'était des affaires d'administration, j'aurai pu donner mon consentement à ce que vous me demandez, et si vous réfléchissez bien dans votre esprit à ce que je vous dis, vous trouverez que mes paroles sont justes, nous ne pourrions avoir une paix solide que par les conditions du traité que je vous ai envoyé ; examinez-les bien et méditez-les. Si nous suivons bien les commandements de la loi, cela ne nous empêchera pas d'être bien ensemble : comme vous aussi vous ne pourrez pas faire de choses contraires à vos lois, et nous désirons être toujours d'accord avec la loi : l'amitié et la parole dans notre religion sont deux grandes affaires, la paix ne serait pas solide sans cela, je regrette beaucoup de ne pas pouvoir accepter vos conditions, mais la loi ne me le permet pas. Vous ne devez pas prendre cela en mauvaise part, parce que votre dignité et votre grandeur sont trop élevées et si ce n'était pas cet empêchement de religion, que je vous ai expliqué, j'aurai couru tous les dangers et toutes les fatigues pour vous être agréable et Dieu le sait.

Ecrit le samedi 6 de Saffar l'an 1253 de l'Égire.

Abd-el-Kader à Bugeaud

Louanges à Dieu seul et salut en Notre Seigneur Mahomet.

De la part du prince des fidèles qui a mis sa confiance dans le Tout-Puissant, Notre Seigneur Sidi Hadji Abd-el-Kader, fils de Mehi-el-Din, au Grand Général Bugeaud, commandant les armées françaises à Oran. Salut à celui qui est converti.

J'ai accompli mes promesses en vous envoyant les deux hommes que je vous ai promis auparavant. Savoir le chef des chefs, le respectable El-Mahloud ben Harah, et Sidi Hadji El-Gilali. Ils sont nos conseillers intimes et ils sont connus comme moi-même. Je vous ai écrit par Durand Judas, je n'ai pas l'intention de tirer tous les intérêts et tous les avantages pour moi ; mais j'ai bien vu et j'ai bien réfléchi. Je n'ai pas trouvé un autre moyen pour établir la paix entre nous.

Les Français sont très puissants, c'est connu de tout le monde ; beaucoup de choses ne seraient pas difficiles pour eux. Mais comme vous êtes l'intermédiaire entre les deux nations, je crois que cela sera bien, car vous êtes un homme plein de sagesse et vous avez de l'expérience pour traiter les affaires.

Ecrit le samedi dernier jour de Moharam l'an 1253, le 5 mai 1837.

Abd-el-Kader à Bugeaud

Louange à Dieu seul.

Salut à notre Seigneur Mohamed.

Lettre de l'Émir des Croyants Sidi Hagi Abd-el-Kader, Dieu lui soit en aide.

Au grand Général Bugeaud, commandant les troupes françaises à Oran. Salut à celui qui les convertit. La bénédiction de Dieu et sa Miséricorde.

J'ai reçu les traités écrits en arabe et français à côté, et c'est la quatrième fois ou la cinquième fois que vous m'envoyez des traités, et chaque fois que nous avons examiné vos lettres qui contiennent les traités, nous avons trouvé des changements ; mais tout ce qui vient dans votre cœur vous l'écrirez avec votre plume, et sans faire attention à ce que vous avez envoyé auparavant. Comme nous étions persuadés de votre bon esprit et que nous avons employé tous les moyens pour avoir la paix par votre intermédiaire (car nous avons su que vous êtes un homme de bonne famille et d'une famille honorable), nous n'avons pas voulu que vous retourniez sans résultat, après que tout le monde a su que vous étiez entré en négociation pour la paix avec moi. Je suis d'accord avec vous et je porte mon cachet sur le traité, à condition que vous vous obligerez à me fournir trois mille fusils avec leurs baïonnettes et mille quintaux de poudre et que vous le ferez au même prix qu'autrefois. Les fusils seront des fusils de soldats (de munitions), vous me donnerez les engagements par écrit revêtu de votre cachet, et le versement doit être fait d'ici à trois mois de cette date. Et que les Douairs habiteront comme vous nous avez écrit auparavant. Votre lettre est restée comme témoin chez moi.

Nous, nous avons supporté des choses très lourdes, il faut, de votre côté aussi, supporter un peu afin que l'amitié règne entre nous et que chacun aide l'autre. Et si vous avez besoin de choses plus grandes que cela, et que vous m'écriviez de votre résidence, je le ferai si vous voulez m'accorder ce que je vous demande maintenant.

Les fusils devront coûter leur valeur d'autrefois, quatre douros et un quart et le quintal de poudre dix-huit douros de France. Le chef des Douairs envoyez-le par mer et les autres passeront par Gammerot et El-Afrat comme vous m'avez écrit dans le temps.

Ecrivez le mercredi, par l'ordre de l'Émir.

Signé : El-Momenin.

*Lettre de l'Émir au général Bugeaud,
commandant supérieur à Oran*

Après les compliments d'usage.

J'ai reçu votre lettre et j'ai compris tout ce que vous me dites au sujet du chrétien qui est mort. J'ai fait arrêter ceux qui ont été accusés de son assassinat et je les ai fait sévèrement punir. Tout ce que je découvrirai de contraire à vos intérêts, je le ferai disparaître avant même que vous en ayez connaissance.

Quelques Douairs ont volé des bœufs aux Arabes. Les uns et les autres se sont présentés devant le Cadi d'Oran qui a donné raison aux Garabas. Je désire que vous donniez vos soins pour que le jugement soit exécuté.

Je vous annonce que je suis informé d'une manière positive que Bou Médián el-Taleb et Ouled Dadouch se sont ligüés avec Moustapha ben Ismaïl, pour porter plainte contre vous au Roi et que les deux premiers ne sont partis d'auprès de vous que dans cette intention. Prenez cet avis en considération.

Écrit le 24 Rabi el Tani 1253 (26 juillet 1837).

Lettre de l'Émir au Général Bugeaud

Après les compliments d'usage.

J'ai reçu votre lettre et j'en ai compris le contenu. Je vous réponds au sujet de la laine et des autres choses, qu'on dit que j'ai prohibées, quand je n'ai refusé à personne la liberté d'acheter. Celui qui veut acheter n'a qu'à venir ; il n'a rien à craindre. Il paiera seulement le droit reconnu par les négociants. Toutes les personnes que vous m'adresserez pour acheter quelque chose recevront mon autorisation et elles ne seront inquiétées par personne.

Quant au Consul, je désire, plus que vous, vous l'envoyer. Mais je cherche encore un homme qui nous convienne à vous et à nous, car pour occuper un poste pareil, il faut un homme sage, intelligent et auquel on puisse accorder sa confiance. Dès que j'aurai trouvé la personne qui réunira toutes ces qualités, je vous l'enverrai, s'il plaît à Dieu.

Ne soyez pas impatient, car moi je n'ai à cœur que de faire des choses qui puissent vous convenir. Faites-moi connaître tout ce dont vous avez besoin et je m'efforcerai de contenter, s'il plaît à Dieu, tous vos désirs. Rien ne me paraîtra difficile pour vous être agréable, quant à moi, je pense que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour satisfaire vos désirs et pour faire grandir votre nom aux yeux de toutes les nations.

Écrit le 8 Djemoz aouel 1253 (10 août 1837).

P.S. — Si vous avez besoin de quelque chose, faites-le moi savoir.

Il n'en sera toujours que comme vous le désirez. Tout ce dont j'ai causé avec vous s'exécutera s'il plaît à Dieu. Je serai fidèle à mes promesses et je désire aussi que vous teniez votre parole.

Enfin, lorsque vous aurez besoin de quelque chose d'important et qui vous paraîtra être de quelque intérêt pour vous et pour nous, envoyez-nous le porteur de cette lettre, Allégro, car, après l'avoir vu et avoir causé avec lui, nous avons pensé qu'il était un homme sage, intelligent et qui entend parfaitement les affaires.

Lettre de l'Émir au Lieutenant-Général Bugeaud

Après les compliments usités.

Vous m'avez écrit de vous envoyer mon oukil. J'ai proposé cette mission à plusieurs personnes et aucune n'a voulu l'accepter en me disant : «Lors même que vous devriez me couper la tête je n'accepterai pas cette mission, car les Douairs sont chez les Français et ils méprisent toutes les personnes qui sont avec vous». Voyant combien il était difficile de trouver une personne, j'ai dû ordonner à mon ami, le sage Hadji el-Habib ben Mouhr, de se charger par force de cette mission. Il a obéi à mes ordres à condition que dès qu'il entendra une parole insultante pour lui de la part des Douairs il reviendra auprès de moi. Je lui ai donné ma parole pour cela.

Les Arabes qui viennent à votre marché et qui commettront quelque faute devront être jugés par mon oukil, d'après les lois de notre prophète. Ne mettez point d'obstacle à cela. De mon côté quand votre oukil sera chez moi, je ne mettrai point d'obstacle à ce qu'il rende la justice à tous les Européens. S'il s'élève une discussion entre deux musulmans c'est l'oukil qui devra la juger suivant nos lois ; et s'il y a une contestation entre un Chrétien et un Musulman, ils choisiront eux-mêmes leurs juges.

Je vous prie de bien traiter notre oukil, je suis toujours dévoué à l'alliance et à l'excellente paix que nous avons conclue.

Écrit à la fin de Djemad el-aouel 1253 (fin août 1837).

Vous recevrez une partie des bœufs, et je m'occupe de vous fournir le reste.

Les grains ne sont pas encore prêts, dès qu'ils le seront je vous les enverrai. Je m'en occupe présentement. Je ne négligerai aucune affaire qui pourra vous satisfaire.

Lettre de l'Émir au Lieutenant-Général Bugeaud

Après les compliments usités.

J'ai reçu votre lettre ainsi que celle de M. Péliissier et j'ai compris leur contenu. Je vous réponds, que s'il plaît à Dieu, j'irai dans l'Est pour établir la tranquillité et la sûreté des routes afin que les négociants et les pauvres puissent voyager partout où ils voudront.

Quant aux bœufs que vous devez envoyer à Alger, retardez-en l'envoi en ce moment et attendez que je sois arrivé à Médéah. Je vous ferai alors prévenir et je vous désignerai des personnes qui pourront conduire vos bœufs où vous voudrez.

Ainsi que vous l'avez désiré, je vous ai envoyé mon oukil. J'espère qu'il vous contentera, et qu'il fera, s'il plaît à Dieu, tout ce qui paraîtra nécessaire. Tout ce dont nous nous sommes entretenus, s'accomplira, s'il plaît à Dieu; ne vous inquiétez et ne doutez de rien.

Écrit le 1^{er} Djemad el-Tani 1253 (3 septembre 1837).

Lettre de l'Émir au Lieutenant-Général Bugeaud

Après les compliments d'usage.

Je vous annonce que j'ai désigné un oukil à Alger pour qu'il nous serve d'intermédiaire dans nos affaires; il se nomme Carlo Carabini. Vous voyez par là que je prends à coeur de satisfaire vos désirs, je les remplirai peu à peu s'il plaît à Dieu et je ne négligerai rien de ce que vous me demandez. On m'a appris que Carlo Carabini est un homme sage, intelligent qui entend bien les affaires. J'ai écrit au Gouverneur et à cet oukil pour leur annoncer cela. Je demande à Dieu qu'il nous aide à faire tout ce qui convient.

Écrit le 9 Redjeb 1253 (10 octobre 1837).

Notre oukil nous a informé que des Arabes avaient été dépouillés sur la route de Mostaganem. Envoyez-nous le nom des coupables pour que je puisse les juger.

J'ai nommé Hadji ben Abbas oukil à Mostaganem.

Je vous envoie par Judas Ben Durand deux bons chevaux.

Bugeaud à Abd-el-Kader

J'ai reçu les prisonniers que tu m'as envoyés et je t'en remercie. Je comptais bien sur ta parole et que t'ayant rendu les tiens sans aucune condition tu me rendrais les nôtres.

Ce que tu me dis des hostilités d'Alger m'a surpris et affligé, sans doute le Gouverneur n'aura voulu considérer le traité que nous avons fait que comme une trêve pour Oran. Peut-être aussi aura-t-il été attaqué par des tribus que tu auras négligé d'instruire de la paix. Quel que soit le motif des hostilités, il faudra bien qu'il s'arrête quand le gouvernement aura ratifié le traité.

Un seul point me fait redouter que le traité ne soit pas approuvé c'est qu'il n'y a pas de tribut annuel. Si mon gouvernement approuve tout le reste mais exige cela il me semble qu'il est de ton intérêt de céder sur ce point et de ne pas recommencer la guerre pour si peu de chose.

Je t'ai fait gagner assez par le traité auquel j'ai presque forcé mon gouvernement pour que tu fasses ce léger sacrifice. Tu pourras le faire considérer aux Arabes comme le prix de Tlemcen.

Signé : (en arabe).

Bugeaud à Abd-el-Kader

30 juin 1937

Je t'informe que du 4 au 10 juillet je ferai un échange de garnison entre Arzew et Mostaganem par voie de terre. Nous n'avons rien spécifié sur cette communication entre Mostaganem et Arzew mais je pense que tu n'y trouveras pas plus de difficulté que je n'en trouverais à ce que des détachements des tribus du bas Chélif traversassent le territoire qui nous est réservé. Je te prie de me répondre à cet égard afin que ce point soit fixé une fois pour toutes.

Il serait incommode pour nous de ne communiquer avec Mostaganem que par la mer.

Dans la crainte qu'il n'y ait pas assez de chameaux pour transporter les effets des Coulouglis, j'en enverrai quelques-un d'ici.

Je les engage à rester à Tlemcen, mais si quelques-uns me demandent l'hospitalité je ne puis la leur refuser, quoiqu'ils me soient plus embarrassants qu'utiles.

Abd-el-Kader à Bugeaud

J'ai reçu votre lettre et j'ai compris le contenu. Quant à l'oukil, depuis que nous avons fait la paix je cherche un homme d'esprit qui convienne à vous et à nous

pour remplir cette place, quand je l'aurai trouvé je l'enverrai chez vous. Quant à la paille, lorsque vous saurez que les Arabes auront fini de battre leurs grains, écrivez-moi et aussitôt je désignerai un endroit où vous pourrez acheter. Je ne négligerai jamais rien de ce que vous aurez besoin, pour vous témoigner la reconnaissance de votre amitié pour nous.

Vous me dites d'envoyer au Roi un homme de distinction. Je vais m'empreser de vous l'envoyer selon votre désir. Quant au paiement je me presse pour cette affaire et je ne négligerai rien de tout ce qui pourra vous être agréable et, comme je le désire aussi de votre côté, dans nos affaires et dans nos conditions; alors la paix et l'alliance sera parfaite.

Écrite la veille du vendredi 16 Djamad 1253 (17 août 1837).

Lettre d'Abd-el-Kader à Hadj Habib el-Mohour

Louange à Dieu immortel qui n'a jamais besoin de repos ni de sommeil.

Au meilleur et au plus cher de nos amis, le vertueux, l'excellent Hadji Habib el-Mohour, oukil à Oran, que Dieu l'aide sans cesse et lui accorde sa bénédiction et sa miséricorde ! Salut à lui.

Vous savez déjà que nous sommes partis pour le pays de Djiafara avec de nombreuses troupes, que Dieu a prises sous sa protection. À peine étions-nous arrivés sur le territoire de cette tribu que, sans songer à nous résister, les habitants sont venus, humbles et suppliants, nous offrir des chevaux pour nous faire agréer leur soumission. Nous avons campé pendant deux jours au milieu de ces Arabes et nous les avons imposés de cent bons chevaux qu'ils devront remettre au califa Sidi Hadji Mustapha. Après avoir pris des otages, nous avons laissé le califa et les cavaliers dans le pays de Djiafara et nous sommes partis avec l'armée à qui le séjour du Ciel est assuré.

Nous nous sommes dirigés du côté du désert, vers le territoire des Ouled Aïad et des Ouled Akard chez qui les Arabes El-Arbâa, les Béni Lagouat, les Aïn Madi, les Béni Mozab et toutes les tribus de l'intérieur du Sahara, ont l'habitude de venir acheter des grains. Partis de Haoud le jeudi matin, nous avons marché toute la journée jusqu'à huit heures du jour (*aêchia*) et nous avons campé près d'un rocher avec nos troupes pour nous reposer. Le vendredi après la prière de l'aurore (*fadjer*) nous avons monté à cheval et nous nous sommes dirigés vers Mahamat du côté du désert sans que les habitants aient pu seulement soupçonner notre arrivée. À midi, notre armée est entrée sur le territoire de tribus considérables qui prises à l'improviste n'ont pas pu nous opposer la moindre résistance. Aussi lorsque nous avons ordonné à nos troupes de cesser le pillage et de respecter les femmes, les Arabes ont rendu hommage à notre clémence. Depuis midi jusqu'au premier tiers de la nuit, nous avons marché au milieu des tribus qui venaient, humbles et tremblantes, nous présenter des chevaux.

À minuit, nous avons fait camper nos troupes dans le pays de Sierjou, et le samedi matin, nous sommes entrés sur le territoire des Arabes du Sahara qui

sont chez les Ouled Akard. Nous leur avons ordonné de nous payer un tribut équivalent à la dîme de leurs biens pendant les cinq années qui viennent de s'écouler et ils ont accepté ces conditions.

Après l'aèchia du samedi nous nous sommes placés entre le territoire des Ouled Aïad et les Arabes du désert pour empêcher les premiers de nous échapper. Dès le matin nous leur avons envoyé une lettre bienveillante revêtue de notre sceau et ils sont aussitôt venus vers nous suppliants et pleins de crainte. Nous leur avons donné l'assurance que nous les traiterions avec bonté et nous les avons imposés d'un tribut équivalent à la dîme de leurs biens pendant les cinq années qui viennent de s'écouler. Nous leur avons demandé le compte des biens des Arabes du désert et nous avons appris qu'il s'élève à plus de douze mille chameaux. Nous en avons exigé douze cents qu'ils ont consenti à nous livrer.

Écrit par l'ordre du prince des croyants à son serviteur à Oran, Hadji el-Habib ben Hadji Mohammed, que Dieu lui accorde sa protection dans ce monde et dans l'autre.

Louange à Dieu. Ceci est un post-scriptum. Les Ouled Aïad nous ont payé d'autres contributions et nous avons pris comme otages les principaux d'entre eux. Nous nous sommes portés avec nos troupes au sud du Ouarsenis auprès de Médéa. Le califa de ce pays est venu vers nous avec les cavaliers et fut réuni à notre armée. Les Arabes nous ont payé les mêmes impôts que les autres.

Cette ghazia est devenue fameuse chez les habitants de cette partie de l'Afrique qui ont déclaré qu'aucun sultan n'en avait encore fait une pareille. Du côté de Médéa et de Miliana toutes les tribus sont venues vers nous et nous ont livré toutes les contributions que nous leur avons imposées. Remercions Dieu de cette éclatante victoire ! Toute victoire revient au Tout-Puissant à qui nous devons la louange et l'adoration.

LETTRE D'ABD-EL-KADER AU ROI LOUIS-PHILIPPE
(traduite par Léon ROCHES)

Original et traduction A.G.G.A. 2 E 4

Louanges à Dieu ! Que Dieu répande ses bénédictions sur celui qui est le dernier des Prophètes (après lequel il n'est pas de Prophète).

De la part du Prince des croyants El-Sid El-Hadj Abd-el-Kader, fils de Mahied-Din (que Dieu le favorise de sa bonté, amen) au plus grand des chrétiens, à celui qui les gouverne tous, le Roi Louis Philippe, salut à tous ceux qui suivent la vraie voie.

Notre ministre Sid El-Mouloud ben Arrèche m'a raconté toute votre puissance et tout votre bonheur (que Dieu leur accorde durée). Il m'a dit toutes les bontés que vous avez eues pour lui et la réception honorable que vous lui avez faite. Cela nous a de plus donné la preuve de votre bienveillance et de notre amitié pour vous, nous y avons reconnu votre désir bien jugé d'une paix durable, nous en avons éprouvé une joie bien vive. Cette joie a été troublée récemment par la volonté que nous a communiquée M. le Maréchal Valée de pratiquer une route d'Alger à Constantine. Nous avons vu dans cette volonté une infraction à notre premier traité de la Tafna contracté entre nous et votre envoyé M. Bugeaud.

Vous devez savoir que lorsque je contractai ce traité je rassemblai à cet effet tous les grands de mes tribus, ulémas, cheiks, khalifas ; ils consentirent alors à sa passation. Mais lorsque dernièrement je les réunis et leur communiquai le projet du maréchal, ils s'élevèrent unanimement contre l'adoption de ce nouveau traité. Si j'étais seul chargé de régir mes états, par tous les moyens possibles j'affermirais la paix. Je maintiendrais entre nous une sincère amitié, mais mes grands n'ont point donné leur assentiment à cette condition. Par cette seule différence d'avis je me vois judiciairement forcé de refuser.

Tu es sultan et tu dois savoir mieux que moi qu'aucune mesure n'est valable si elle n'est sanctionnée de l'approbation du peuple.

Nous avons aussi prescrit à votre représentant, M. Bugeaud, plusieurs clauses auxquelles il s'était obligé et il n'en a rempli aucune. Il nous avait promis d'expatrier d'Oran quelques musulmans dont tous les efforts tendent à rompre la paix entre nous. Ils étaient au nombre de quinze environ. Il devrait aussi empêcher au reste des Douairs de camper au delà du lieu nommé El-Henfra. Il n'en a rien fait. Il devait aussi nous acheter mille quintaux de poudre et trois mille fusils dans l'espace de trois mois. Il n'a tenu aucune de ses promesses, à l'exception d'une faible partie.

Vous me dites que nous sommes encore débiteur d'une grande quantité de blé et de bœufs. Détrompez-vous : il nous reste tout au plus à payer... (une ligne détruite).

Les Arabes se sont refusés à un entier accomplissement de leurs dettes jusqu'à parfaite exécution de la part des Français sur les choses promises.

Il était également convenu que ceux des musulmans demeurant dans vos limites, qui voudraient se transporter dans mon territoire le pourraient sans difficulté ; ils en ont rencontré à tous les pas, et combien d'eux à cette heure chez moi, depuis longtemps, réclament vainement de loger leurs femmes, leurs enfants, leur fortune ?

Les Arabes, voyant ces infractions continuelles au traité, n'ont plus aucune confiance ni aucune volonté de traiter avec vous.

Nous n'avons aucune répugnance pour la paix, mais l'avis de mes conseillers et des grands de mon pays l'emporte.

Voilà tout ce dont j'avais à vous instruire.

Ce 10 de Madjer de l'an 1254 (2 mars 1939).

Pour traduction conforme à l'original ci-joint, le secrétaire-interprète de l'Émir: Omar.

MISSION DU DR WARNIER AUPRÈS D'ABD-EL-KADER

Archives Nationales - F⁸⁰ 1673

Dès que le traité de la Tafna fut signé et ratifié, on jugea convenable d'accréditer un agent auprès d'Abd-el-Kader pour assurer l'exécution du traité et jeter les bases d'une politique de conciliation entre l'émir et nous. Le Général Bugeaud, qui avait seul élaboré et conclu la convention de la Tafna, tenait à nommer lui-même l'agent qui serait envoyé à Mascara, afin d'avoir auprès de l'Émir un homme à lui. Des motifs tous particuliers lui faisaient désirer de n'employer à la mission délicate qu'un homme qui lui serait dévoué. De son côté, le Gouverneur Général, en dehors de qui la paix s'était faite, et qui n'avait même pas été consulté à ce sujet, voulait, du moins, que pour la suite des relations que nous étions destinés à avoir avec l'Émir, l'initiative et l'impulsion vînt du centre, c'est-à-dire d'Alger. Car Alger était le foyer de la politique, la tête de la colonie, et après tout le Gouverneur Général avait le droit de prendre le maniement des affaires pendant la paix comme il l'avait eu pendant la guerre. Cette prétention était juste et fondée.

Le Général Bugeaud n'en jugea pas ainsi. Il se hâta de nommer l'envoyé qui devait représenter à Mascara, non la France, mais lui, Bugeaud. Il se sentit fort de l'appui du ministère et du roi qui lui avaient donné carte blanche ; en conséquence il passa outre. Son choix tomba sur M. de Menonville, chef de bataillon au 47^e de ligne, officier qui s'était distingué à Mostaganem par son esprit d'ordre et de conciliation, et qui avait en plus d'une circonstance montré les qualités qu'on recherche dans le représentant d'une puissance chrétienne auprès d'un prince arabe. M. de Menonville n'accepta qu'après avoir obtenu du Docteur Warnier, qu'il connaissait et qu'il estimait particulièrement, la promesse qu'il l'accompagnerait à Mascara. M. Warnier connaissait bien le pays et surtout les hommes ; il parlait l'arabe, s'était fait des amis parmi les musulmans à qui il avait donné des soins, et commençait à acquérir dans la province d'Oran une réputation d'intelligence et de fermeté qui, depuis, lui a valu des distinctions méritées. Esprit solide et sagace, caractère énergique et sage à la fois, habitué au contact des Arabes dont il avait étudié les mœurs et les préjugés, ce chirurgien militaire encore sous-aide aux ambulances de la division, était l'homme le plus propre à seconder M. de Menonville. Tous deux acceptèrent donc. L'un devait avoir le titre de Commissaire du roi, l'autre celui d'attaché.

Pour faire une politesse au Gouvernement d'Alger, le Général Bugeaud consentit à recevoir de sa main un interprète. Le général Damrémont vit dans cette concession un moyen de contrôler les actes des envoyés de son rival et de s'assurer une influence occulte dans le consulat de Mascara. Le capitaine Pellissier chef du bureau arabe, offrit au Général Bugeaud, qui l'accepta, un certain Zaccar qui, après avoir voulu se faire prêtre en Syrie, était devenu interprète au service de la France, esprit retors et fourbe, nature bassement ambitieuse, et dont la servilité même paraissait être au gouverneur général

une garantie du succès dans l'exécution de son projet clandestin. Zaccar est la personnification du Levantin.

Le choix de MM. Menonville et Warnier avait d'autant plus contrarié certaines influences politiques, qu'un candidat avait été présenté par le Gouverneur et que certaines combinaisons personnelles attendaient leur réussite de l'acceptation de ce candidat. C'était le chef d'escadron Mermey qu'on voulait envoyer à Mascara. Le capitaine Pellissier serait nommé chef d'escadron d'État-Major. L'obstination du général Bugeaud ayant déjoué cette petite intrigue, le capitaine Pellissier et le gouverneur Damrémont avaient cherché à se dédommager par l'envoi d'un interprète dévoué à leurs vues secrètes et qui jouerait auprès du consul le rôle d'espion.

Pendant tous ces pourparlers, le Juif Ben Durand et M. Allegro, qui avaient joué un rôle actif dans les préliminaires et les négociations du traité de paix, s'employaient sans relâche pour faire triompher la petite politique du général Bugeaud. Toutefois, leurs allées et venues d'un camp à l'autre n'aboutissant à aucun résultat, le général résolut de presser le départ du Commissaire du roi.

M. de Menonville avait été prévenu par le ministère qu'indépendamment des instructions générales qu'on lui envoyait de Paris, il aurait à en demander de particulières au général Bugeaud. Ces instructions particulières, le général les promit. Mais le peu d'empressement qu'il mettait à les donner parut étrange à M. de Menonville. Chaque jour M. de Menonville était invité à dîner chez le général, et chaque jour c'était un prétexte nouveau pour éluder la question décisive. La veille même du jour fixé pour le départ de la mission, alors que les mulets et les bagages de l'escorte étaient prêts, M. de Menonville dut quitter M. Bugeaud sans instructions. C'était toujours partie remise. Las enfin de ces inexplicables tergiversations, sachant qu'Hadj-el-Abib, consul d'Abd-el-Kader à Oran, était arrivé à son poste et que celui de Mostaganem, déjà désigné, allait arriver, inquiet des intrigues de Ben Durand et du sieur Allegro, qui pouvaient tout compromettre, le docteur Warnier déclara au commandant de Menonville qu'il était décidé à partir le lendemain matin. Une fois lui parti, le général serait bien forcé de s'expliquer, et dès que les instructions si longtemps attendues seraient enfin données, ce qui aurait sans doute lieu dans la matinée, M. de Menonville le rejoindrait à un endroit désigné à quelques lieues d'Oran.

M. Warnier partit en effet le lendemain de bonne heure et, quelques heures après, le commandant l'atteignit sur la route de Mascara. Il ne fut pas difficile au docteur Warnier de remarquer sur la figure de M. de Menonville une altération singulière, à laquelle pourtant il ne fit pas grande attention.

– Eh bien, demanda-t-il, et les instructions ?

La réponse fut évasive et brusque ; le commandant paraissait vivement contrarié et remit toute explication à un moment plus opportun. Le Docteur, pensant que son collègue ne voulait pas s'entretenir de choses aussi graves sur une grande route et au milieu de gens qui pouvaient surprendre le secret de leur conversation, s'abstint de toute autre question et chercha à dissiper par sa gaîté la préoccupation qui plissait le front de son compagnon de voyage.

Enfin on arriva en vue de Mascara et l'on détacha un cavalier pour prévenir les autorités de l'arrivée du Commissaire du roi. À la grande surprise des voyageurs, personne ne sortit pour venir au devant d'eux. Leur étonnement redoubla quand, en entrant dans Mascara, ils ne virent ni le caïd, ni aucun notable venir leur souhaiter la bienvenue et leur offrir l'hospitalité. Pourtant ils étaient attendus, mais leur départ avait été tellement retardé que, ne comptant pas sur leur arrivée, les autorités de Mascara, en l'absence de l'Émir, n'avaient fait aucun préparatif pour les recevoir. Cependant le caïd, prévenu, vint complimenter les envoyés français et, ne sachant où les loger, les fit conduire à une espèce de grange qui servait de magasin militaire à l'Émir et dont depuis bien longtemps des rats monstrueux étaient les seuls locataires. Tel fut le palais offert aux représentants du roi des Français à la cour d'Abd-el-Kader. Le lendemain, une maison, dont le propriétaire fut brusquement délogé par ordre du caïd, fut mise à la disposition de nos compatriotes. Mais, comme ce nouvel asile ne valait guère mieux que le premier, force fut à ces messieurs d'écrire à Oran pour qu'on leur envoyât quelques soldats du génie, qui heureusement ne se firent pas attendre et accomodèrent lestement le taudis arabe à la façon européenne, avec fenêtres, cheminées, armoires, etc.

Cependant, l'humeur de M. de Menonville devenait de plus en plus sombre. Le Dr Warnier ne pouvait rien obtenir de lui et quelques mots vagues seulement sur les instructions personnelles du Général Bugeaud étaient sortis de sa bouche. Chaque fois que le docteur ramenait la conversation sur ce sujet, le front du commandant se rembrunissait et des paroles amères, des regrets sur l'acceptation du poste d'envoyé officiel lui échappaient comme malgré lui. Ce ne fut que plusieurs jours après leur installation à Mascara que, dans un accès d'indignation furieuse, M. de Menonville éclata et révéla le secret qui portait le trouble dans son esprit. Le docteur Warnier apprit que le Général Bugeaud avait, indépendamment du traité ostensible, conclu avec l'Émir une convention secrète et écrite par laquelle il s'était engagé à exiler le général Mustapha ben Ismaël, el-Mezary et tous les autres chefs influents des Douairs et des Zmélas. Pour prix de cette concession, l'Émir consentit à donner au général un cadeau de 100.000 boudjoux, ou 180.000 francs. Il existait en outre une convention verbale par laquelle le général, moyennant une somme supplémentaire, s'obligeait à fournir à Abd-el-Kader une certaine quantité de fusils et de canons.

Ainsi donc, les chefs des Douairs et des Zmélas, tous ces vaillants alliés qui s'étaient compromis à notre service, qui avaient combattu sous nos drapeaux et dont la fidélité n'était mise en doute par personne, le Général Bugeaud les sacrifiait à notre ennemi ! Mustapha ben Ismaël, ce noble vieillard qui avait versé son sang pour nous et dans les rangs de nos soldats, et qui, quelques années plus tard, devait être assassiné pour prix de son dévouement à la France, le négociateur du traité de la Tafna l'immolait au ressentiment de l'émir ! Ce n'était pas assez d'avoir livré ostensiblement les Douairs à la vengeance d'Abd-el-Kader, par l'abandon de leur territoire ; le négociateur français donnait pleine satisfaction à la colère vindicative de notre adversaire, en consentant à frapper surnoisement les chefs de cette population sacrifiée. Et cette infamie devait se

payer à prix d'argent ! Ce n'est pas tout : un général français fournissait à notre ennemi des armes qui, un jour, devaient indubitablement être tournées contre nous ! Et les instructions de M. Bugeaud à M. de Menonville avaient précisément pour objet l'exécution de ce traité spécial.

Quand le commandant de Menonville devint le dépositaire de ce honteux secret, il comprit les hésitations du Général Bugeaud ; il n'était malheureusement plus temps de reculer devant la mission qu'il avait acceptée sans en connaître la nature. Refuser eût été occasionner un éclat dont le général se serait indubitablement vengé sur un inférieur que la hiérarchie militaire mettait à sa discrétion. Il partit donc pour Mascara, mais le désespoir dans le cœur. Il sentait qu'il allait jouer auprès de l'Émir un rôle déshonorant pour un général français, pour notre pays et pour lui-même. Il rougissait de la position qu'on lui avait faite, car il en comprenait toutes les difficultés, toute la honte. Des complications irritantes étant survenues, le moral de M. de Menonville en fut gravement affecté.

Des propos inconsidérés échappés à l'interprète Zaccar avaient éveillé les soupçons du commandant sur la mission d'espionnage dont cet employé s'était chargé au profit du Gouvernement algérien. Dès son arrivée à Mascara, Zaccar avait, par quelques démarches assez significatives, témoigné l'intention d'agir en dehors de l'influence des deux envoyés. M. de Menonville, à qui les premiers indices avaient suffi pour deviner la trahison, conçut pour l'interprète une haine violente. Il ne cessait de recommander au docteur Warnier de se méfier de Zaccar, de ne pas le perdre de vue, de surveiller ses démarches et de ne rien dire en sa présence qui fût mal compris ou perfidement expliqué. De son côté l'interprète dissimulait à peine le rôle odieux qu'il avait accepté. Ainsi il se refusa un jour à signer sur le registre de copies la traduction arabe faite par lui d'une dépêche que le commandant de Menonville venait d'écrire à l'Émir, preuve évidente que Zaccar, dans l'original de sa traduction destiné à Abd-el-Kader disait tout autre chose que ce que contenait l'original français. Mais un fait bien plus décisif vint révéler tout à coup la nature véritable de ses fonctions occultes à Mascara.

Un déserteur français nommé Monsel, frère de l'actrice de ce nom, et qui avait rendu de grands services à l'Émir, fut saisi par ordre du gouvernement d'Alger parmi les Hadjoutes. Conduit à Alger, il fut à l'instant même traduit devant un conseil de guerre, condamné à mort et immédiatement fusillé. Cette justice sommaire, en dehors de toutes les règles, avait été prescrite par le général Négrier qui remplaçait par intérim le Gouverneur Général.

Le pays des Hadjoutes faisait partie du territoire cédé à Abd-el-Kader et, aux termes du traité de la Tafna, les parties contractantes s'interdisaient de rechercher les déserteurs qui avaient passé dans l'un ou l'autre camp. L'arrestation de Monsel, chez les Hadjoutes, était donc une violation formelle du traité, et cependant la paix datait de la veille. On pensa avec raison que l'Émir serait violemment irrité de cet acte étrange. En conséquence on écrivit à Mascara afin de prévenir les éclats de la colère du chef arabe ; mais à qui s'adressa-t-on ? à Zaccar, à l'obscur interprète de MM. de Menonville et Warnier. Zaccar seul fut

instruit de ce qui venait de se passer, et quand les deux envoyés en reçurent la nouvelle par la communication d'une dépêche d'Abd-el-Kader à son khalifa, ils eurent la preuve que l'interprète avait été prévenu, en avait causé déjà avec le khalifa et leur avait caché cet important événement.

Il ne pouvait donc rester dans l'esprit de M. de Menonville aucun doute sur la combinaison machiavélique dont Zaccar était l'instrument auprès de lui. De là, un redoublement de haine et de colère contre cet interprète ; de là aussi une aggravation dans la maladie intellectuelle dont le malheureux commandant commençait à donner des signes trop évidents.

Toutefois, M. de Menonville était dans la plénitude de ses facultés intellectuelles durant les premiers jours de sa mission. Il comprenait très clairement la fausseté de sa position, et ne voulant pas encourir le déshonneur qu'il craignait pour lui-même, il envoya sa démission au Général Bugeaud qui refusa de l'accepter. Cette offre de résigner ses fonctions fut renouvelée deux fois, et deux fois encore elle fut repoussée. On voit qu'au milieu de ses préoccupations, le commandant de Menonville avait le sentiment très vif et très lucide de la situation que lui avait faite le traité secret.

Sur ces entrefaites, le docteur Warnier fut prié par la famille d'Abd-el-Kader de se rendre en toute hâte dans un douar pour donner des soins au fils unique de l'Émir qui se mourait. Malgré le danger d'une intervention médicale dans les difficiles circonstances où on se trouvait, malgré les conséquences qui pouvaient résulter de la mort du malade et pour le personnel de la mission et pour la paix elle-même, le docteur n'hésita pas à se rendre à l'invitation qui lui était faite. Il considérait l'influence incalculable qu'un succès médical obtenu sur un fils de l'Émir donnerait aux représentants de la France. D'ailleurs la voix de l'humanité parlait tout aussi haut dans son cœur que les considérations politiques. Il partit donc, et franchit au galop de son cheval la distance de trois à quatre lieues qui séparait Mascara de la tente habitée par la famille éplorée.

L'enfant, en proie aux étreintes d'une péritonite, était au plus mal.

– Tu m'as fait appeler bien tard, dit le docteur à la mère du malade.

– C'est vrai, répondit la jeune femme ; je t'ai prié de venir nous assister après avoir épuisé toutes les ressources de la médecine arabe. Mais, au nom de Dieu, sauve mon enfant !

– Cela est difficile, reprit le docteur ; néanmoins Dieu est grand, et, s'il le veut, il sauvera ton fils.

La position était délicate, formidable même. Le docteur Warnier savait que si l'enfant succombait entre ses mains et si son médecin pouvait être seulement soupçonné de lui avoir administré quelque médicament suspect, on ne manquerait pas de l'accuser d'avoir empoisonné le fils d'Abd-el-Kader. Il prit donc toutes les précautions qu'exigeaient les circonstances. Il n'employa que les moyens extérieurs et les substances fournies et préparées par la famille elle-même. L'intendant de l'émir, Hadj-el-Djelali, fut, ainsi que d'autres employés de la maison, témoins de toutes les opérations du docteur qui se retira avec les remerciements de toute la famille.

Le lendemain, l'enfant allait beaucoup mieux ; trois jours après il était sur pied. On se félicitait de ce succès inespéré, lorsqu'un nouveau courrier vint annoncer au docteur Warnier que le convalescent avait eu une rechute et allait expirer. En effet, malgré les recommandations les plus expresses relativement au régime du malade, sa mère avait eu l'imprudence de lui laisser manger des pommes, fruit rare et recherché en Algérie, et une indigestion avait fait reparaître les symptômes les plus alarmants.

Au premier coup d'œil, le docteur jugea que l'enfant était perdu. Il prescrivit comme moyen préalable et nécessaire un remède à l'administration duquel la mère se refusa obstinément. Le docteur dut alors se retirer. Douze heures après, on vint le prévenir que la mère consentait, et le docteur repartit, mais sans espoir de succès. En effet, l'enfant expira quelques instants après son arrivée au-douar.

(Le remède en question était tout simplement un lavement. Le refus de la mère s'explique par l'habitude de la sodomie qui, comme on sait, est répandue chez les Arabes, et par la crainte que l'administration du remède ne donnât lieu à de fâcheux quolibets. Prévenu que tout obstacle était levé, le docteur Warnier s'arma de l'utile instrument et monta à cheval. On voit d'ici ce diplomate, cet envoyé de la France, chevauchant à travers la plaine d'Eghris en uniforme, l'épée au côté et une seringue en bandoulière. Cet épisode n'est pas le moins curieux de ceux qui ont marqué la mission du docteur Warnier auprès d'Abd-el-Kader).

À la nouvelle du terrible événement, ce fut une consternation indicible parmi les hôtes de la tente. Qu'allait dire l'émir quand il apprendrait au loin que son fils, son fils unique, lui avait été enlevé ? Quant à la mère, qui reposait non loin du corps inanimé de son enfant, comment recevrait-elle le coup qui allait la frapper ? Le docteur se chargea de lui annoncer la foudroyante nouvelle. Il la réveilla et lui dit d'une voix émue :

– Dieu t'avait donné un fils, Dieu te l'a retiré.

La jeune femme, comprimant sa douleur, et le visage calme, répondit par ces seuls mots :

– Dieu l'a voulu. Que sa volonté soit faite !

Et prenant la main du docteur, elle la lui baisa affectueusement, comme pour le remercier de ses soins empressés. L'aspect de cette tente, où reposait le cadavre d'un enfant sur la tête duquel reposaient les espérances de tout un peuple, les lueurs sinistres que jetaient dans ce funèbre asile quelques rares flambeaux, ces serviteurs atterrés et dont la douleur s'exhalait en invocations au Tout-Puissant Allah, cette jeune mère si sublime de résignation, cet étranger qui recevait les hommages silencieux de toute une famille éplorée pour s'entendre peut-être le lendemain être accusé d'un crime, tout, dans cette scène nocturne, avait un caractère à la fois étrange et solennel. Le docteur s'éloigna vivement ému en réfléchissant aux conséquences que pouvait avoir ce triste événement.

Le lendemain, plusieurs milliers de cavaliers arabes accompagnèrent à sa dernière demeure les restes du fils de leur chef vénéré. Le commandant de Menonville, sur le conseil du docteur Warnier, assista à cette cérémonie. Aucun

soupçon ne s'éleva dans l'esprit des indigènes sur la conduite du médecin français. Du reste, la reconnaissance de la famille de l'Émir attestait suffisamment aux yeux des Arabes la parfaite loyauté du docteur.

Cependant, l'état moral du commandant de Menonville s'aggravait de jour en jour. Les propos de l'interprète, qui se plaisait à lui répéter que les Arabes croyaient à l'empoisonnement du fils de l'Émir et voulaient massacrer les membres de la mission française, ne faisaient qu'augmenter l'irritation du malheureux officier. Il finit par se persuader que Zaccar avait armé contre lui le bras des Arabes, qu'il leur avait promis sa tête, et qu'au premier jour le consulat serait envahi par une foule avide de sang français. Dès ce moment, le commandant resta constamment armé de deux pistolets chargés. Le docteur Warnier, craignant qu'il ne fit feu sur le premier visiteur qui paraîtrait sur le seuil de leur demeure et voulant d'ailleurs cacher aux Arabes la triste situation de son collègue, ne laissait entrer personne et tenait prisonniers tous les habitants du consulat. Quant à Zaccar, il ne lui était pas permis de sortir. M. de Menonville ne voulait pas le perdre de vue, et malgré les efforts du docteur pour le calmer, la fureur du malade allait toujours croissant.

Un jour, à l'heure du dîner, le commandant, dont les traits annonçaient un paroxysme formidable, se précipita, armé d'un couteau, sur l'interprète. Ce fut à grand peine que le docteur Warnier parvint à le désarmer. Mais il ne réussit pas à le calmer. La scène continue plus violente et plus terrible. Le commandant ordonna à Zaccar de s'étendre sur un tapis. Et alors commença pour le malheureux interprète une agonie morale qui n'est comparable qu'aux angoisses du condamné à mort au moment où il va monter les degrés de l'échafaud. Toujours armé de ses pistolets, le commandant, l'œil hagard, l'injure à la bouche, annonçait au patient que sa dernière heure était venue. Il croyait à chaque instant entendre les Arabes que Zaccar avait, disait-il, ameutés contre lui, et il se persuadait que, cette nuit-même, le perfide interprète devait leur donner le signal du crime. Le docteur s'efforçait vainement de le calmer ; il n'y avait rien à espérer de cette raison perdue. L'emploi de la force était même impossible avec un fou armé jusqu'aux dents, et qui aurait tué le premier qui eût essayé de lui faire violence.

Vers le milieu de la nuit, le commandant, disant que l'heure de l'attaque projetée était passée, ordonna au docteur de s'étendre dans un coin de la chambre, tandis que lui-même resterait couché auprès de l'interprète. M. Warnier obéit, espérant que, le jour venu, il aurait meilleur marché du pauvre fou, dont l'accès serait alors dissipé. Les serviteurs de la maison étaient assis ou étendu dans la pièce où se passaient ces terribles scènes.

Le docteur s'était assoupi pendant quelques minutes lorsque, vers trois heures du matin, il fut réveillé par une double détonation. Il regarda et vit le commandant couché sur l'interprète, tous deux immobiles et déjà baignés dans leur sang. Il paraît que M. de Menonville s'était mis à genoux auprès de Zaccar, puis, après avoir placé le canon de ses pistolets (l'un) sur l'œil de l'interprète, l'autre sur son propre front, avait appuyé en même temps sur les deux détenteurs. Les deux coups avaient été simultanés. La flamme du pistolet qui avait tué

Zaccar, avait mis le feu à son turban. C'était un spectacle horrible que ces deux cadavres gisant l'un sur l'autre, rapprochés par une suprême et sanglante étreinte, montrant leur front sillonné par la poudre, et offrant l'image d'un de ces groupes pittoresquement funèbres que la mitraille sème sur les champs de bataille.

Les autorités de Mascara refusèrent de croire à un acte de démence de la part du commandant de Menonville. Leur première pensée fut que les Arabes, instruments de quelque faction turbulente, avaient assassiné l'envoyé français, afin de recommencer les hostilités. Le caïd Hadj el-Boukhari se désespérait, disant que l'Émir l'accuserait d'avoir laissé accomplir ce crime exécrationnel et ferait tomber sa tête. Le docteur Warnier avait beau affirmer que ce drame lugubre était le résultat d'un accès de folie, le caïd et les notables de la ville persistaient à croire à un assassinat. Bientôt des nuées de cavaliers entourèrent Mascara, prêts à envahir la ville infâme qui avait permis un meurtre d'où allait sortir la guerre et ses tristes conséquences. Tous disaient que la paix était un bienfait pour eux, que d'ailleurs, si l'émir voulait la guerre, il ne la voudrait pas à la suite d'un assassinat. Ils s'attendaient à voir les Français envahir et dévaster leurs villages dans les vingt-quatre heures. Aussi voulaient-ils punir les habitants de Mascara de leur félonie et annonçaient-ils l'intention de massacrer la population.

Depuis la prise de Mascara par le Maréchal Clauzel jusqu'à la rentrée d'Abd-el-Kader, cette capitale était restée déserte. Quand elle commença à se repeupler, un grand nombre de gens sans aveu s'y donnèrent rendez-vous. C'est ce qui corroborait les soupçons des Arabes de la campagne qui savaient que la population de cette ville était parfaitement capable de l'acte de perfidie dont on l'accusait.

L'alerte dura plusieurs heures. Ce ne fut qu'après l'examen des deux cadavres, fait sur la prière du docteur Warnier par les autorités et les notables de Mascara, après l'inspection minutieuse de la pièce où le drame avait eu lieu, que l'on reconnut l'erreur où l'on était tombé. Alors seulement, M. Warnier fut rassuré sur les suites du tragique événement dont il avait été le témoin.

Tant qu'il avait joui de sa raison, le commandant de Menonville avait protesté de sa répugnance à réclamer l'exécution du traité secret. Nous avons vu que par trois fois il avait envoyé sa démission au Général Bugeaud, qui n'avait pas voulu l'accepter. Abd-el-Kader réclama les armes promises, qui lui furent envoyées ; mais il n'était pas au pouvoir du Général Bugeaud de lui donner satisfaction sur le point le plus important de la convention secrète, à savoir l'exil des chefs douairs. Or l'émir ne voulait pas payer les 100.000 boudjoux avant que cette partie du traité ne fût exécutée. Le Général, aggravant un acte honteux par une supercherie non moins ignominieuse, essaya de faire croire à l'Émir que le général Mustapha ben Ismaël allait être exilé, alors qu'il ne pouvait imposer à celui-ci qu'une absence momentanée. Il chercha à persuader au noble vieillard qu'un pèlerinage à La Mecque aiderait singulièrement à son salut éternel. Mais Mustapha ne se laissa pas convaincre. En dernière analyse, le Général Bugeaud se décida à faire comparaître Mustapha comme témoin devant le conseil de

guerre réuni à Perpignan pour juger le Général Brossard. Il espérait que l'absence du vieux Douair passerait, aux yeux d'Abd-el-Kader, pour un exil véritable. Afin de mieux donner le change, il prolongea autant qu'il le put le séjour du général en France, si bien que les Douairs, étonnés de cette longue absence et n'en devinant pas les motifs, accusaient la France de les avoir privés de leur chef et réclamaient son retour à grands cris. L'émir, ne se laissant pas prendre aux pièges grossiers qu'on lui tendait refusait d'exécuter un traité dont la clause principale restait à l'état de lettre morte. Sa bourse restait inexorablement fermée. Ce que voyant, le général Bugeaud ordonna au docteur Warnier de faire disparaître les traces de ses engagements secrets. Le docteur déclara renoncer, au nom de Bugeaud, aux 100.000 boudjoux, et il ne fut plus question de cette honteuse affaire.

Le colonel d'état-major de Maussion avait succédé provisoirement au commandant de Menonville, et avait été remplacé par le commandant Guerbe qui lui-même céda immédiatement le poste d'envoyé du roy auprès de l'Émir au capitaine Daumas. Celui-ci avait été nommé consul intérimaire à Mascara. C'est en cette qualité qu'il resta dans cette ville jusqu'à la reprise des hostilités en 1839. Le docteur Warnier continua ses fonctions, chargé du fardeau de toutes les affaires par suite de l'insuffisance de son nouveau collègue.

Une négociation plus importante que celle relative au traité secret occupa le gouvernement d'Alger, le consulat de Mascara et l'émir. On n'avait pas tardé à s'apercevoir de l'absurdité du traité de la Tafna et l'on avait senti le besoin de le compléter par une annexe indiquant une délimitation de territoire plus régulière et expliquant les clauses obscures du traité. Le ministère profita de la présence à Paris d'un envoyé d'Abd-el-Kader, nommé Meloud-ben-Arach. La lettre qui accréditait cet Arabe auprès du roi portait que *tout ce qu'il ferait serait bien fait*. On en conclut que l'émir lui donnait de pleins pouvoirs pour négocier, et l'on négocia. Meloud-ben-Arach soit par orgueil soit par faiblesse, consentit à tout ce qu'on exigeait de lui. Le traité annexe fut élaboré et conclu. Mais lorsqu'il fut communiqué à l'Émir celui-ci refusa de l'approuver. On lui fit observer qu'il avait été discuté avec son plénipotentiaire ; il répondit que le traité de la Tafna n'avait été exécutoire qu'après la ratification du roi des Français, que l'annexe ayant été discutée par procuration, sa ratification était nécessaire, et qu'il la refusait. Le Juif Ben Durand fut encore mêlé à cette affaire. On essaya par son intermédiaire de gagner à prix d'argent les chefs les plus influents qui composaient l'entourage d'Abd-el-Kader. Quelques-uns, en effet, furent séduits. Mais l'assemblée générale réunie par l'émir à Saïda pour connaître l'avis de son peuple déclara qu'elle entendait maintenir tel quel le traité de la Tafna. En conséquence, l'émir signifia son refus définitif de ratifier le traité supplémentaire. Ben Durand paya de sa vie la négociation entamée par son entremise : il mourut empoisonné à Milianah, probablement par une main intéressée à cacher sa connivence avec l'astucieux israélite.

Le maréchal Valée avait pris à cœur cette négociation, et ce ne fut pas sans chagrin qu'il la vit échouer. Son gendre, le colonel de Salles, fut chargé par lui de faire comprendre à l'émir qu'il était de son intérêt de régulariser la situation

faite aux parties contractantes par le traité de la Tafna. Le colonel fit de vains efforts et perdit son éloquence. Il dut en grande partie cet échec à M. Léon Roches, qui était alors au service de l'émir et qui se fit un malin plaisir de réfuter les propositions de l'envoyé français. Ce fut un triste spectacle de voir un de nos compatriotes aider notre ennemi de ses conseils et contribuer à faire avorter des combinaisons conçues dans le but de rendre la paix plus durable¹. Mais M. Léon Roches était capable de beaucoup mieux que cela, ainsi qu'il l'a prouvé en mainte circonstance ; ce qui ne l'a pas empêché de rentrer en grâce auprès du maréchal Bugeaud et de se faire nommer chancelier du Consulat général de France à Tanger.

Un incident assez singulier se rattache à une des phases de cette affaire : Abd-el-Kader, en partant pour Ain Madhi, dont il allait faire le siège, avait laissé sa femme, Lalla Khara, chez Ben Hallal, kalifa de Milianah. Le lieutenant de l'émir, moins jaloux de son honneur de mari que de ses intérêts politiques, séduisit la jeune femme confiée à sa loyauté. Le fruit de ces amours clandestines, venu neuf mois après le départ de l'époux, fut une preuve irrécusable du malheur conjugal d'Abd-el-Kader. Le mari trompé dévora patiemment l'affront public qu'il venait de subir² : la famille de la coupable était trop puissante pour qu'il osât, par un divorce éclatant, s'attirer sa haine et sa vengeance. Mais l'infidèle avait des complices : c'étaient un nègre et une négresse, ses esclaves, qui avaient favorisé les visites secrètes de l'amant heureux. Dès que l'émir était rentré en possession de sa femme, les deux serviteurs avaient fui à Alger et s'étaient mis sous la protection des Français. Abd-el-Kader s'empessa de les réclamer, mais le commandant Pellissier, toujours chef du bureau arabe, s'opposa à ce qu'on rendit ces malheureux dont la tête était destinée à tomber dès leur arrivée auprès de leur maître irrité. Dans ses pourparlers avec le colonel de Salles, l'émir se montra très blessé du refus opposé à la demande d'extradition et, pour aplanir les premières difficultés, le colonel, ne soupçonnant pas la gravité de l'accusation qui pesait sur ces malheureux, promit que le nègre et la négresse seraient rendus. De son côté, le commandant Pellissier persistait dans son opposition ; mais le maréchal Valée voulait tenir la parole donnée par son gendre. M. Pellissier déclara que si l'on passait outre, il croirait de son devoir de résigner ses fonctions. Le maréchal donna satisfaction à l'émir et le chef du bureau arabe se retira. Cette concession, que réprouvait l'humanité, fut inutile. Elle ne put vaincre le mauvais vouloir d'Abd-el-Kader qui refusa, comme on l'a vu, d'accéder au traité annexe.

1. Semblable scène s'était passée dans les négociations du traité de la Tafna, mais les acteurs étaient différents. Le déserteur Monsel assista à une conférence du commandant Eynard avec Abd-el-Kader. Le visage couvert du capuchon de son burnous, il écoutait tout ce que M. Eynard disait en français à son interprète, et comme cet officier était persuadé qu'aucun des assistants ne comprenait notre langue, il disait à l'interprète des choses qu'il n'aurait pas voulu répéter en arabe. Monsel prit part en arabe à la discussion et, à la fin de l'entrevue, il interpella le commandant en français et se fit connaître.

2. Elle est fille de Sidi Ali Bou Taleb et cousine germaine d'Abd-el-Kader. Ben Hallal lui-même appartenait à une famille trop puissante pour que l'émir osât se la rendre hostile.

La manière excentrique dont le traité de la Tafna avait été conclu, l'exclusion du Gouverneur général et de tout ce qui avait voix au chapitre dans la capitale de la colonie, l'omnipotence accordée pour cette affaire au Général Bugeaud, devaient évidemment avoir un fâcheux résultat. Alger devait peu se soucier d'un traité délibéré et signé sans sa participation, et l'on pouvait s'attendre à ce que les autorités de cette capitale mettraient peu de zèle à l'exécution de la convention conclue par l'envoyé extraordinaire du gouvernement français. Qu'arriva-t-il en effet ? Le Maréchal et son entourage, héritiers des rancunes du Général Damrémont, ne montrèrent pas l'esprit de conciliation qui eût été nécessaire dans la circonstance. En général l'exécution d'un traité, quel qu'il soit, exige de la part des deux parties contractantes une patience et une tolérance qui sont quelquefois les attributs de la vraie politique. Vis-à-vis des Arabes, ces deux vertus sont encore plus indispensables, car les malentendus peuvent naître d'une traduction erronée, d'une clause mal comprise... Le gouvernement d'Alger était trop contrarié d'un traité mauvais en lui-même pour ne pas désirer secrètement une rupture. Cependant le traité, quelque détestable qu'il fût, existait ; il fallait l'exécuter loyalement. De plus, la guerre avec Abd-el-Kader était alors impolitique.

Tel était l'avis de MM. Dumas et Warnier, en mission auprès de l'émir. Ces envoyés n'avaient pas tardé à apprécier la vraie situation d'Abd-el-Kader. Singulièrement grandi, d'abord par le traité Desmichels, ensuite par le traité de la Tafna, notre adversaire n'avait pourtant pas lieu de se féliciter de la conclusion de la paix. Des querelles intestines divisaient les Arabes. Le cheikh d'Aïn Madhi avait refusé de reconnaître l'autorité du jeune chef et la guerre s'était allumée entre les deux rivaux. De ces divisions devait nécessairement résulter l'affaiblissement de la puissance et du prestige d'Abd-el-Kader. En effet, celui-ci n'avait de force et de prestige que parce qu'il était le chef de la Guerre Sainte, l'ennemi des chrétiens. Son titre d'Émir *el-Moumenyn* faisait toute sa puissance. Du moment où il tournerait ses armes contre ses propres coreligionnaires, il devait voir s'évanouir cette auréole brillante dont sa lutte contre nous avait entouré son front. En outre, ses ressources matérielles ne pouvaient que s'affaiblir dans une guerre civile.

Pénétrés de cette vérité, MM. Dumas et Warnier avaient considéré le siège d'Aïn Madhi comme défavorable à l'émir. En effet, au bout de quelques mois, les Arabes commencèrent à murmurer de cette diversion à la guerre sainte, comprenant fort bien l'affaiblissement qui en résulterait pour leur cause nationale et religieuse. À la fin du siège, qui dura neuf mois, l'émir avait perdu six cents hommes de ses meilleures troupes, il devait à ses soldats neuf mois de solde ; son trésor était épuisé.

Les représentants de la France croyaient donc que les circonstances étaient aussi favorables que possible ; ils comprenaient qu'Abd-el-Kader avait besoin de la guerre contre les chrétiens et la désirait. Ils espéraient que la prolongation de la paix serait plus nuisible qu'utile au chef arabe. Il est certain que si nous avions profité de la paix pour nous fortifier dans le territoire que nous occupions, cette consolidation de notre autorité, jointe à l'épuisement graduel de l'émir eussent singulièrement servi notre cause.

Le grand sujet de discussion avec le Maréchal Valée était le passage du Biban. Le Maréchal voulait se frayer une route d'Alger à Constantine par les Portes de Fer. L'émir prétendait que cette route traversait la province du Tittery qui lui avait été abandonnée par le traité de la Tafna. Il s'opposait en conséquence à l'exécution du projet du gouverneur général qui, de son côté, persistait et négociait avec l'émir. MM. Daumas et Warnier faisaient observer au Maréchal Valée que l'expédition projetée entraînerait la guerre. Ils représentaient qu'Abd-el-Kader ne cherchait qu'un prétexte pour déchirer le traité de la Tafna, qu'il était fermement résolu à ne pas souffrir qu'une armée française franchit le Biban ; qu'au fond l'expédition ne pouvait pas assurer de biens profitables résultats car la route convoitée resterait bien longtemps encore à l'état de projet. On allait d'ailleurs éveiller les susceptibilités de la Kabylie indépendante dont il faudrait longer le territoire pour atteindre les Portes de Fer. On risquerait donc d'avoir contre soi et les Kabyles et Abd-el-Kader. Le docteur Warnier adressa un mémoire dans ce sens au Gouverneur général et il obtint de l'autorité arabe à Mascara la permission de se rendre à Alger pour conférer à ce sujet avec le Maréchal.

Le Gouverneur général ne voulut pas croire aux intentions belliqueuses de l'émir. Il se flatta que, s'il brusquait l'expédition, Abd-el-Kader, qui avait protesté, garderait le silence, la chose une fois accomplie. Il se trompait. L'expédition eut lieu sans que l'Émir s'y opposât. L'armée française, au lieu de prendre la route du Biban en allant et au retour, se rendit à Constantine par mer et revint par les Portes de Fer. Mais dès ce moment la guerre fut décidée dans l'esprit d'Abd-el-Kader.

Incrédule jusqu'au dernier moment, le Maréchal Valée espéra calmer la colère de l'Émir par des présents accompagnés d'une lettre flatteuse. Abd-el-Kader lui répondit : «Tu as passé par les Bibans comme un renard et non comme un homme. Si j'eusse été là, tu n'aurais passé que sur les corps de mes soldats. Les présents que tu m'envoies sont comme le sucre d'orge que l'on met dans la bouche d'un enfant pour l'empêcher de pleurer. Reprends-les, car je ne puis les accepter».

La guerre était déclarée par l'émir que le maréchal n'y croyait pas encore. Tandis que les Arabes faisaient leurs préparatifs d'attaque, le maréchal envoyait à Abd-el-Kader deux courriers porteurs de dépêches. Les courriers n'ont jamais reparu et l'on ignore quel a été leur sort.

Dans cette circonstance, on put constater le respect de l'émir pour le caractère des représentants français et son ascendant sur l'esprit des Arabes. La mission française se composait de MM. Daumas et Warnier, accompagnés de deux interprètes juifs, d'un chasseur faisant fonction de cuisinier, et d'un spahi. Au moment où nos compatriotes durent quitter Mascara, l'effervescence était au comble parmi les Arabes et il y avait tout à craindre pour eux du ressentiment d'une population barbare, fanatique et avide de sang chrétien. Cependant le petit personnel de la mission sortit de la ville sain et sauf et, qui mieux est, emportant tout ce qui lui appartenait sans qu'aucune tentative de pillage eut eu lieu.

Comme le petit cortège traversait une foule énorme réunie sur son passage, un Arabe cria : «Kafir ben kafir» (infidèle fils d'infidèle). Le chasseur Carrier ayant entendu cette injure tira son sabre et en frappa l'Arabe au visage. Cet acte d'imprudente violence excita une vive colère dans la multitude des spectateurs. Mais l'escorte que le caïd avait donnée à nos compatriotes dispersa aisément la foule, qui s'éloigna en silence. Dans toute leur route, jusqu'à Oran, le cuisinier et les interprètes purent s'éloigner impunément de l'escorte, aller chasser le sanglier jusque dans les tribus voisines ; la protection de l'Émir les suivit partout.

L'échange des quatre consuls devait avoir lieu sur le Sig. Le consul arabe de Mostaganem fut relâché en échange du capitaine Daumas ; mais le consul d'Abd-el-Kader à Oran fut retenu pour répondre de la tête des deux courriers que le maréchal venait d'envoyer auprès d'Abd-el-Kader, et dont il n'avait pas de nouvelles. Nous avons dit que le docteur Warnier avait déjà quitté Mascara avec la permission des autorités ; c'était donc un devoir de loyauté de rendre à Abd-el-Kader l'otage qui répondait de la tête de cet envoyé français, libéré sans condition. Quand M. Warnier apprit le refus de livrer le consul d'Oran, il pria le général Gueheneuc, alors commandant de cette place, d'expédier sur-le-champ un bateau à vapeur au Maréchal pour lui demander de révoquer son ordre. Il déclara en même temps que, si l'on persistait à retenir le consul arabe, il irait immédiatement se mettre à la disposition d'Abd-el-Kader. Le Maréchal Valée ne fit pas attendre la révocation de son ordre. Il prétendit qu'il y avait malentendu, et le consul arabe fut renvoyé à Mascara.

Plutôt par bravade et par jactance que par loyauté, l'émir prévint, dit-on, le Gouverneur général de l'intention où il était d'envahir la Mitidja. Le Maréchal croyait la plaine si bien gardée qu'il s'endormit sur la situation, si bien qu'il fut réveillé par le bruit des assassinats et des incendies qui signalèrent l'irruption des Arabes dans la Mitidja (1839). Tout fut mis à feu et à sang avant que nous fussions prêts à nous défendre ¹.

1. Inscrit en marge : «Communiqué par le Dr Warnier». Le document est écrit de sa main.

RAPPORT DU COMMANDANT DE SALLES

Arch. Nat. F⁸⁰ 1673

à M. le Maréchal Comte Valée, Gouverneur général
Monsieur le Maréchal,

En m'envoyant auprès d'Abd-el-Kader pour lui remettre les présents de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, vous m'avez prescrit de demander à l'émir d'approuver la convention conclue avec Sidi Meloud Ben Arrach le 4 juillet 1838. Cette négociation présentait des difficultés qui vous paraissaient, comme à moi, presque insurmontables : vous aviez remarqué que depuis huit mois Abd-el-Kader avait évité de se prononcer sur cette question si importante, que toutes les lettres que vous lui avez écrites à ce sujet étaient restées sans réponse et que la lettre même par laquelle l'émir demandait que je me rendisse auprès de lui ne parlait que des présents du Prince royal et ne faisait aucune mention des questions soulevées par l'exécution du traité de la Tafna : enfin, Monsieur le Maréchal, vous aviez vu avec surprise, à la fin du journal du siège d'Ain Madhy, la phrase suivante, dont les expressions annonçaient clairement que toutes les difficultés n'étaient pas terminées : «Dieu veuille que la paix soit l'issue de l'entrevue qui aura lieu entre vous et lui (l'émir)».

J'arrivai au camp de l'émir avec la conviction qu'il ne serait pas possible de lui faire approuver la convention explicative du 4 juillet : les premières communications qui me furent faites par Ben Arrach me confirmèrent dans cette opinion. Ce chef me dit, dès les premiers moments de mon arrivée : «Les intrigants ont tout gâté ; cependant avec le secours d'Hadji Mustapha nous pourrions peut-être obtenir le consentement du sultan qui veut la paix, mais cela est très douteux».

Je fus admis chez Abd-el-Kader le jour même de mon arrivée. Je lui offris les présents dont j'étais porteur en lui adressant les paroles suivantes :

«Émir, le Maréchal Gouverneur général m'a chargé de te transmettre les présents que t'envoie Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, fils du roi, comme témoignage de l'amitié qu'elle a pour toi. Le Prince royal a voulu te dire lui-même dans la lettre que je t'apporte, que puisque Dieu avait voulu que cette terre d'Afrique fût réunie au royaume de France que ses ancêtres gouvernent depuis mille ans, tu pouvais, ainsi que tous ceux qui t'entourent, compter sur son appui pour faire prospérer un pays auquel tant de liens nous attachent désormais.

L'émir répondit par quelques phrases très gracieuses ; il lut ensuite les lettres que je lui avais remises, mais il ne fit aucune observation et je remarquai une vive émotion chez lui lorsqu'il rencontrait les expressions qui indiquaient la souveraineté de la France et l'appui qu'elle lui avait accordé. L'Émir me congédia ensuite, en remettant au lendemain la conférence que je lui demandais sur les affaires de l'Algérie.

Dans la soirée je reçus la visite d'Omar (Roche), il me parla assez ouvertement de la négociation pendante entre la France et l'émir ; me dit que lorsqu'on avait appris à Aïn Madhy les dispositions consenties par Ben Arrach, tous les chefs avaient déclaré que le sultan ne pouvait les approuver ; que lui, cependant, espérait encore parce qu'il croyait que l'émir avait besoin de la paix. Je reconnus aisément que cette confiance avait pour but de m'empêcher de partir sans attendre la réponse de l'émir. Je compris, en même temps, qu'Omar avait ébranlé la confiance qu'Abd-el-Kader avait eue jusqu'à ce jour dans Ben Arrach et dans les chefs qui l'entouraient et que leur influence ne pourrait amener l'Émir à terminer à la satisfaction de la France les embarras produits par les expressions ambiguës de la convention du 30 mai 1837.

Le 18 février l'émir me fit appeler : il était entouré de plusieurs Arabes et auprès de lui se trouvait Omar. Je mis sous ses yeux la convention de la Tafna et celle du 4 juillet 1838 et, dans une conférence qui dura plusieurs heures, je m'efforçai de lui démontrer la justice des prétentions de la France ; il combattit l'opinion que j'émettais en expliquant la valeur des termes du texte arabe de la convention du 30 mai 1837 ; il me répéta plusieurs fois qu'il avait été convenu avec M. le Lieutenant-Général Bugeaud que la France ne posséderait dans la province d'Alger, comme dans celle d'Oran, qu'un territoire entouré de toute part par celui qu'il administre. Il expliqua que l'expression de l'article 2 jusqu'à l'oued Kaddara et au delà (qu'il traduit par au-devant) avait été employée pour désigner les portions du cours de cette rivière qui portent d'autres noms et conclut par me dire que la religion ne lui permettait pas de laisser sous le gouvernement des chrétiens des populations musulmanes qui l'avaient reconnu comme chef ; qu'au reste, il s'occuperait de cette affaire, ferait chercher dans la loi les dispositions pouvant justifier une semblable mesure, mais qu'il fallait que j'attendisse sa réponse jusqu'après les fêtes qui allaient avoir lieu. Je fus obligé de prendre le parti. L'émir protesta, au reste, de son désir de conserver la paix ; il me dit qu'il s'occuperait de prévenir et de réprimer les crimes ; il avoua que plusieurs de ses actes avaient dû nous blesser, mais il promit de tout réparer, d'assurer la tranquillité du territoire soumis à son autorité, déclara qu'il n'avait eu qu'à se louer de nos procédés à son égard et exprima la volonté de faire tout ce qui dépendrait de lui pour être agréable à la France.

Je revis plusieurs fois l'Émir pendant la durée des fêtes, mais il ne voulut pas entrer dans de nouvelles explications. Je me mis en relation avec les chefs qui l'entourent, presque tous prirent l'engagement d'appuyer ma demande, ils y mirent des conditions que je crus devoir prendre sur moi d'accepter ; elles avaient pour but d'obtenir pour eux des cadeaux ou des sommes d'argent. Je promis pour le cas où j'obtiendrais le cachet de l'émir et j'attendis avec résignation la fin de la grande fête.

Le 26 février j'écrivis à l'émir la lettre ci-jointe n° 1 pour le prier de s'occuper de l'affaire qui m'avait amené auprès de lui ; il me fit appeler peu de moments après et nous discutâmes de nouveau la convention du 4 juillet. La question était toujours au même point et il me présentait la religion comme un obstacle insurmontable. Dans la discussion, il reprocha amèrement à la France de n'avoir

pas tenu les promesses qui lui avaient été faites. Comme j'affirmais que toutes les conditions du traité avaient été religieusement observées de notre part, il me présenta des lettres dans lesquelles M. le Lieutenant-Général Bugeaud lui promettait : 1° de lui livrer 3.000 fusils ; 2° d'empêcher les Douairs et les Smélas de passer certaines limites ; 3° d'envoyer à Alexandrie Mustapha Ben Ismaël, El-Mezari et quinze des principaux chefs de ces tribus. Après avoir écouté la traduction de ces lettres, je répondis à l'émir que j'entendais parler pour la première fois des promesses du Général Bugeaud, qu'il ne m'en avait rien dit l'année dernière, que Ben Arrach ne vous en avait pas parlé lorsqu'il était à Alger, que tout ce que je pouvais dire c'était que le Gouverneur Général avait scrupuleusement observé toutes les conditions écrites dans le traité et que je lui rendrais compte du nouvel incident qui s'élevait. L'émir me répondit que le général Bugeaud était l'oukil du roi et que ses promesses avaient engagé la France. Je lui rappelai alors que Ben Arrach avait aussi été son oukil auprès de vous, Monsieur le Maréchal, que lui, Abd-el-Kader, vous avait écrit que le chef était chargé de terminer toutes les affaires et qu'il approuverait ce qui aurait été fait par lui. Il me répondit que les pouvoirs de Ben Arrach n'avaient pas une étendue aussi grande, que dans aucun cas son envoyé ne pouvait faire quelque chose de contraire à la religion. Toutefois, il ne voulut pas encore me donner une réponse définitive ; il me dit qu'il attendait des hommes de loi qu'il voulait consulter et que dans trois ou quatre jours je pourrais partir. En effet, pendant les trois jours qui suivirent je vis arriver tous les hommes influents du pays et je compris que l'intention d'Abd-el-Kader était d'échapper à l'influence de ses conseillers habituels en tenant une espèce de divan dans lequel ils n'oseraient appuyer la France et qu'en même temps il voulait trouver dans les sympathies populaires les moyens de résister à nos prétentions. Je perdis donc tout espoir d'obtenir satisfaction.

Enfin, le 2 mars, après avoir réuni, autour de lui, tous les chefs du pays et avoir pris leur avis, l'émir me fit appeler : il paraissait profondément ému et les personnes qui l'entouraient attribuaient les larmes qui roulaient dans ses yeux au regret qu'il éprouvait de ne pouvoir me donner une réponse favorable. Je ne fus pas dupe de cette comédie et j'attendis en silence qu'Abd-el-Kader ouvrit une conférence dont le résultat n'était plus douteux.

L'émir me demanda d'abord s'il pouvait écrire au roi et à Mgr le Duc d'Orléans. Je lui répondis que Sa Majesté et Son Altesse Royale lui ayant envoyé des lettres je croyais que c'était pour lui un devoir de les remercier des présents qu'il avait reçus. Il me dit ensuite qu'il répondrait aux demandes du maréchal et il entra dans de longues explications sur ce qui s'était passé à l'époque où la Convention de la Tafna fut conclue. Il me répéta qu'il avait été convenu que la France n'aurait autour des places maritimes qu'un territoire peu étendu et entouré de toute part ; il me dit que la religion lui défendait de laisser sous le pouvoir des chrétiens les populations musulmanes, que c'était pour cela qu'il avait été stipulé que les Musulmans pourraient quitter le territoire français ; il ajouta qu'on lui demandait maintenant d'abandonner une étendue de terrain tellement considérable qu'il lui serait impossible d'offrir un asile à toutes les tribus qui

l'habitent ; que, d'ailleurs, les tribus kabyles ne consentiraient pas à quitter leurs montagnes. L'émir ajouta qu'il écrivait au roi pour en appeler à la justice de Sa Majesté et qu'il me demandait seulement de ne rien oublier des explications qu'il venait de me donner.

Abd-el-Kader me dit ensuite que la province de Constantine était limitée par le Biban, mais il ne voulut pas s'expliquer sur la limite de ce point à la mer ; il contesta que l'oued Boberaik servit autrefois de frontière aux deux provinces, insinua qu'il prétendait étendre son pouvoir jusqu'à Bougie et revint plusieurs fois sur la nécessité pour lui d'avoir tous les Musulmans sous son autorité et ne laisser aux Chrétiens que la terre qu'il leur avait abandonnée. J'ai même cru comprendre que dès qu'il le pourrait, il appellerait à lui les populations qui habitent au delà du Biban ; il a terminé en me disant qu'il me donnerait des lettres pour le roi, le Prince royal, les ministres et pour vous, monsieur le Maréchal, et qu'il rappelait, dans ces lettres, les conditions du traité.

Nous avons ensuite traité très rapidement les autres questions que vous m'aviez prescrit de soumettre à l'émir. Pour le commerce, il a déclaré qu'il était libre, mais soumis à des droits semblables à ceux que nous imposons nous-mêmes à Alger. Quant aux chevaux, il m'a dit qu'ils étaient des instruments de guerre, et qu'il ne pouvait en autoriser l'exportation parce qu'il n'en avait pas en assez grand nombre.

L'émir m'a dit qu'il n'avait pas fait verser les grains promis par la convention parce que M. le lieutenant-général Bugeaud avait manqué à sa parole pour les fusils et les affaires des Douairs et des Smélas ; il a répété que cet officier général était l'oukil du Roi et que lui, émir, avait dû croire à sa parole.

Enfin, il a promis de faire justice pour les vols et les assassinats, d'assurer la tranquillité du pays et la sûreté des communications.

En terminant, l'Émir m'a demandé si la guerre commencerait immédiatement dans le cas où la France persévérerait dans ses propositions. Je lui ai répondu que je n'étais pas venu pour lui déclarer la guerre, mais seulement pour réclamer l'exécution des promesses qu'il avait faites ; que je transmettrais exactement ses réponses et qu'il ne m'appartenait pas de lui annoncer le résultat qu'elles amèneraient. Il m'a encore témoigné le désir qu'il avait de maintenir la paix dans les conditions actuelles. Il m'a ensuite congédié avec de nombreuses expressions d'estime et d'amitié et il m'a autorisé à partir le lendemain.

Dans la soirée, les chefs qui m'avaient promis leur concours m'ont expliqué les causes qui, selon eux, m'avaient empêché d'obtenir un résultat favorable. Ils m'ont dit que les chefs réunis le matin chez l'émir avaient été presque unanimes pour rejeter la convention du 4 juillet ; que néanmoins l'émir hésitait encore lorsque la lettre du nommé Manucci, que vous trouverez ci-jointe n° 2, l'avait décidé à ne faire aucune concession.

Il ne m'appartient pas, monsieur le Maréchal, d'indiquer les mesures qui doivent être la suite de la résolution de l'émir ; je dois seulement vous faire remarquer que ce chef a clairement annoncé l'intention d'appeler à lui tous les musulmans de la régence et d'être le seul souverain reconnu par eux.

D'un autre côté, je ne dois pas vous dissimuler qu'Abd-el-Kader a donné la plus grande publicité à la réponse qu'il faisait ; un grand nombre de chefs étaient présents à la conférence que j'ai eue avec lui ; 70 personnes avaient pris part à la délibération qui avait eu lieu le matin ; elles avaient hautement annoncé dans le camp la résolution qui venait d'être prise et la pensée qu'ils avaient que la guerre sainte devait être prochainement proclamée.

J'ai quitté le camp de l'émir le 3 mars et je suis arrivé le soir à Blidah ; je n'ai remarqué aucune agitation dans le pays. Plusieurs chefs, Kouider Ben Rabbah, entre autres, m'ont parlé de la réponse que m'avait faite l'émir, et tous m'ont déclaré que la religion ne lui permettait pas d'en faire une autre, que le Coran défendait aux Musulmans de vivre sous l'autorité des Chrétiens et que l'empereur Mahmoud, qui avait cédé des populations musulmanes à la Russie, avait cessé, à leurs yeux, d'appartenir à la religion du Prophète.

Je suis, avec respect, monsieur le maréchal, votre humble et très obéissant serviteur.

Alger, le 8 mars 1839.

Signé : DE SALLES.

LES COULOGLIS DE TLEMCEN À BUGEAUD (1837)

A.G.G.A., 2 E 4

(Traduction accompagnant l'original arabe)

Louanges à Dieu,

Au vice-roi de France, le général Bugeaud, salut sur vous des chefs des Coulouglis.

Nous remercions Dieu pour le bien que vous avez fait à votre pays ; c'est ce que nous voulons du roi de France qu'il soit représenté dignement par un homme bienfaisant comme vous.

Les Coulouglis, nos confrères qui étaient avec vous, sont arrivés en toute tranquillité, ils nous ont fait connaître tout le grand bien que vous leur avez fait ; nous connaissons que c'est votre naturel.

Nous désirons vous consulter et vous porter nos plaintes, en vous priant de les recevoir et d'écouter nos paroles.

Vous connaissez bien notre position. Lorsque vous êtes arrivé à Tlemcen, vous nous avez trouvé dans le comble du malheur et du chagrin. Nous avons la volonté de nous présenter devant vous pour nous plaindre de tout ce qui nous est arrivé dans le temps du maréchal ¹.

Cette fois-ci vous n'êtes resté qu'une seule nuit et nous n'avons pas pu vous en parler, car c'était inconcevable de vous déranger aussitôt votre arrivée.

Nous demandons de votre bonté de permettre à quatre personnes les plus distinguées de nous de venir auprès de vous pour vous faire connaître ce que nous avons perdu dans le temps du maréchal et de ses amis qui étaient avec lui, ce que nous avons souffert de mauvais traitements, bastonnades et emprisonnements : tout le mal imaginable et la perte de nos richesses.

Nous vous demandons pour l'amour de Dieu de nous envoyer, par votre intermédiaire, en France, pour porter nos plaintes sur tout ce qui nous est arrivé.

Nous vous demandons cela avec instance car ce sera seulement au dernier moment de notre existence que nous oublierons ce que nous avons souffert.

Nous demandons à Dieu et à vous de nous assister et le Grand Dieu vous récompensera pour tout le bien que vous nous ferez.

Nous ne ferons rien sans votre consentement.

Nous demandons d'aller auprès de vous à Rochegoun d'où vous nous enverrez en France. Nous vous prions de nous répondre et nous faire connaître votre décision.

1. Clauzel.

UNE GRANDE ROUTE DE LA RÉGENCE

Le document suivant est extrait d'un remarquable rapport de H. Rémuzat, interprète de l'Armée d'Afrique, intitulé : *Petit aperçu sur la Régence d'Alger (1834)*¹. Il a un double intérêt.

D'abord il nous renseigne sur les grandes voies de communication qui existaient dans l'Algérie centrale et occidentale au temps des Turcs. Il est abusif de dire que, avant 1830, ce pays n'avait pas de routes. Elles étaient mauvaises, certes, mais elles permettaient des relations d'Est en Ouest, à une époque où l'on pratiquait surtout le portage².

La seconde raison que nous avons de publier ce document est la preuve qu'il apporte de l'existence d'une bonne voie unissant Médéa à la côte par l'Est de l'oued Kaddara. Cette région dépendait du beylicat du Titteri. On comprend dès lors beaucoup mieux pourquoi Abd-el-Kader, désireux d'entourer de toutes parts les ports laissés aux Français, et particulièrement Alger, ait revendiqué si énergiquement le pays situé «au delà du Kaddara».

1. Arch. Nat., F 80/ 1671.

2. Quelques voitures pouvaient circuler sur les grandes routes. En voici un exemple : «On a vu sur la route de Tunis à Constantine une petite voiture escortée par six ou huit chaouchs armés et montés sur des mules. Cette voiture contenait deux femmes que le bey de Tunis envoyait au bey Ahmet». *Renseignements sur Constantine*, février 1837, A.M.G., Alg. Cor., N° 45.

UNE GRANDE ROUTE DE LA RÉGENCE
par H. RÉMUZAT

Arch. Nat. F⁸⁰ 1671

«Plusieurs routes conduisent d'Alger à Médéa et à Oran. Je ne parlerai que de celles que suivaient ordinairement les armées turques pour se rendre à ces villes.

Le plus court, mais le plus riche chemin qui conduit d'Alger à Médéa passe par le Ténia. L'armée française l'a déjà parcouru ; ainsi je me dispenserai de le décrire, puisqu'il est parfaitement connu.

Il existe un second chemin qui d'Alger conduit à Médéa ; c'est celui qui passe par Ouajer ¹, défilé qui a cinq lieues de longueur et qui est situé entre les montagnes de Beni Menad et Mouzaïa, dans le voisinage de El-Sabt. Lorsqu'on traverse ce défilé, on arrive à Bou Helouan, où l'on remarque trois routes : celle sur la droite conduit à Miliana, la route du centre conduit à Oran et celle sur la gauche à Médéa.

En prenant celle sur la gauche on arrive sur les terres de la tribu de Jendel², dont le cheikh se nomme Haj Ejl. De Jendel on campe à Aïn El-dam et de là on arrive à Médéa.

Le passage de Ouajer serait très dangereux si au préalable on n'avait soumis Mouzaïa et Ben Menad, mais comme on a déjà vu que je propose de les combattre et de les soumettre avant d'entrer dans la province du Titteri, l'armée n'aura à surmonter que les difficultés du terrain qui sont cependant moins considérables à Ouajer qu'au Ténia.

Ces routes, comme toutes celles de la Régence, auront besoin dans certains passages de réparations et, quoiqu'on soit obligé de traverser quatorze fois la rivière qui a donné son nom au défilé, elle n'en est pas moins belle et favorable à la circulation du matériel de l'armée.

Arrivé à Bou Helouan, l'on n'a plus que des plaines ondulées à parcourir ; le jeu de l'artillerie ne peut y être nullement gêné et l'ennemi, quelque grand que puisse être son nombre, ne pourrait retarder d'un instant la marche des troupes.

Une troisième route conduit d'Alger à Médéa ; elle se trouve à l'Est d'Alger et s'appelle «route royale».

En partant des bords de l'Arach, l'on campe à Fondouk, ensuite à Keddera. C'est là que commence la route royale qui contourne le mont Ammal sur une longueur de près de 7 lieues. De Keddera l'on arrive par une descente peu rapide sur les terres de Ben Hini. De là on campe à Marja, à Beni Haroun. Dans ce dernier endroit le chemin se divise en deux branches : l'une conduit à Kamza, forteresse armée de 18 pièces de canon et abandonnée ; l'autre, c'est-à-dire celui sur la droite, conduit sur les terres des Arib.

1. L'oued Djer.

2. Djendel. Les lieux cités dans ce passage sont des noms de tribus.

En prenant cette dernière route, on arrive à Sour el-Guezlan ¹, autre forteresse qui était occupée par les Turcs. De là près des ruines d'une ancienne ville nommée Hajar el Méracab. De ce lieu on se transporte à Aïn Mecharrarf. De là à Kaf Berrahlia, ensuite à Had-el-Rebbia, puis à Berrouakia, et de Berrouakia on arrive à Médéa. Tous ces lieux de campement sont distants de 6 à 7 lieues l'un de l'autre, de Rebia à Berrouakia seulement la distance est de dix lieues environ.

Cette route est l'une des plus belles de la Régence. Le site est magnifique. On y voit peu de broussailles ou de passages dangereux par leur nature, et partout on rencontre des eaux courantes et des arbres de haute futaie. En suivant cette direction on a l'avantage de traverser presque toute la partie est de la province de Tittery et d'Alger. Il est vrai que cette route décrit un grand circuit et que le trajet est long, mais nous ne devons pas nous arrêter à de pareilles considérations lorsque notre propre repos exigera qu'une grande partie de l'année l'armée soit en campagne et parcoure le pays.

Quant aux deux autres routes qui conduisent d'Alger à Oran, l'une passe par Beni Ménad et aboutit à Bou Hélouan, l'autre passe par Ouajer et aboutit également à Bou Hélouan, où j'ai indiqué la jonction des trois routes de Médéa, d'Oran et de Miliana.

En partant de Bou Hélouan, on s'arrête à Aïn el-Defra, ensuite sur les terres de El-Begdadi, de là à Ouad el-Cala ², ensuite à Habra. Ici la route se divise en deux branches. Toutes deux conduisent à Oran, celle de droite est la meilleure: de Habra on vient camper à Sic ³, de là à Tlélat, et de Tlélat on arrive à Oran. Cette route est belle. Le pays par où elle passe est presque tout plat et favorable en tout à la marche d'une armée.»

1. Aujourd'hui Aumale.

2. Kalaa.

3. Il s'agit des rivières Habra et Sig.

III LES LUTTES DE CONFRÉRIES

En 1830 l'Algérie est pauvre, mais pleine de forces morales. La ferveur religieuse a procuré au culte et à l'enseignement des ressources abondantes. L'instruction n'est pas un service public, mais les biens de mainmorte (*habous*) ont pris une grande extension. Leur revenu est destiné à des œuvres de piété et de charité et surtout à l'entretien des écoles. Presque tous les garçons de 6 à 12 ans fréquentent l'école primaire, où des instituteurs, entretenus par les parents des élèves, leur apprennent un peu d'arabe classique, la lecture, l'écriture et les préceptes de la religion. Walsin Esterhazy et Urbain vont jusqu'à dire que la proportion des illettrés était alors moins forte qu'en France, où elle dépassait 40 %.

Dans l'enseignement secondaire, donné par des médersas ou des zaouïas, les jeunes gens sont entretenus par l'administration des habous, et l'on compte 2 à 3.000 élèves par province. L'enseignement dit «supérieur» n'est qu'un prolongement du précédent : très rudimentaire, il ignore la science européenne, mais il forme des étudiants qui circulent beaucoup et entretiennent dans le pays une certaine unité intellectuelle. Un taleb qui a fréquenté une médersa ou une zaouïa protégés par le tombeau d'un saint n'a pas appris grand chose, même en théologie, mais il connaît le «bon ton», la morale individuelle et familiale du Prophète et revient chez lui avec ces principes. Il a le goût de la poésie. L'Émir Abd-el-Kader a laissé des poèmes qui ne manquent pas d'intérêt : il y célèbre ses exploits guerriers, mais il se montre aussi très fier d'être un lettré, un homme qui connaît les traditions prophétiques, la grammaire et le droit coranique. Profondément ignorant en sciences et même en histoire, il sait trouver des mots touchants pour exprimer le sentiment d'amitié et la poésie du désert. Les professeurs, assez bien payés et très considérés, ne s'occupent pas des affaires de l'État, mais ils ont su créer une certaine unité morale dans cette société arabo-berbère, politiquement si divisée.

L'autorité militaire française n'a pas su protéger les habous et a chassé des médersas ou zaouïas maîtres et étudiants, qui ont usé de leur ascendant intellectuel pour prêcher contre l'envahisseur. Il est possible de suivre la carrière de certains d'entre eux, qui jouèrent un rôle important en émigrant vers les régions restées indépendantes. En 1847 nos généraux ont compris leur faute. Pour consolider leur victoire, ils ont fait faire des enquêtes sur la vie intellectuelle du pays avant la tourmente et ont voulu régénérer les médersas en les modernisant. Décision tardive, fruit d'une expérience douloureuse. Ces enquêtes constituent une documentation des plus

précieuses, trop abondante ou trop décousue pour pouvoir être publiée dans ce recueil ; je me réserve de l'utiliser dans un travail plus général.

Il existe une puissance morale plus grande encore : c'est celle des *confréries*. Ces ordres religieux sont des sociétés secrètes, dont les «frères» (*khouan*), après de longues cérémonies d'initiation, s'engagent à respecter le rite particulier fixé par le saint, fondateur de l'ordre, à payer une cotisation, à s'entr'aider et à obéir au cheikh, dépositaire de la puissance divine, «comme le cadavre entre les mains du laveur de morts». Les confréries sont nombreuses. Plusieurs ont un caractère local, comme celle des *Rahmania*, à l'origine purement kabyle. D'autres sont répandues dans toute l'Afrique du Nord, certaines dans tout le domaine de l'Islam. Leur force de propagande, leurs liaisons clandestines, peuvent en faire des instruments politiques de première importance. Les Turcs s'en étaient méfié, avaient comblé leurs chefs de cadeaux. Cela n'avait pas empêché l'une d'elles, celle des *Derkaoua*, guenilleux qui maudissaient tous les grands de la terre, de fomenter de terribles insurrections au début du XIX^e siècle.

À l'époque d'Abd-el-Kader les officiers français connaissaient mal les confréries et leurs rapports sont pleins d'étranges confusions. Plus tard elles ont été étudiées avec beaucoup de soin ; mais les administrateurs qui les ont observées ont tendance à les classer en amies et en ennemies de la France et à croire que rien n'évolue dans leur attitude politique. Grave erreur. Car telle confrérie, comme les *Taibia*, qui a facilité notre établissement au Maroc, fut notre plus redoutable ennemie en 1845. D'autres, qui jouaient autrefois un rôle purement charitable, nous ont donné plus tard du tracas. L'histoire des confréries doit donc tenir le plus grand compte du facteur «temps», et l'historien doit les étudier avec les plus grandes précautions.

En Algérie les plus importantes politiquement étaient les *Taibia*, les *Derkaoua* et les *Qadria*.

Les *Taibia* (ordre de *Mouley Taieb*) ont pour chef le grand chérif d'Ouezzan. Ils jouent au Maroc un rôle de première importance, et on ne peut expliquer l'attitude du sultan à l'égard de la France sans évoquer l'action de cette organisation qui tient parfois dans la main la réalité du pouvoir. En Algérie c'est dans les montagnes de l'Ouest, dans les cantons berbères, d'organisation démocratique, que les *Taibia* ont la plupart de leurs partisans. La majorité des *Douairs* et des *Smélas* compte aussi parmi leurs fidèles, ce qui explique en partie leur hostilité à l'égard d'Abd-el-Kader, chef d'une confrérie rivale. Les prophéties dont les *Taibia* étaient dépositaires annonçaient que la terre d'Islam serait conquise par les Chrétiens; ensuite viendrait le Maître de l'Heure, qui les chasserait et régnerait sur le monde. Pour que cette prédiction s'accomplît plus vite, ils travaillèrent contre l'émir, et c'est après la fuite de celui-ci au Maroc qu'ils prirent en mains la direction de la révolte, avec plusieurs Mohammed ben Abdallah (nom prédestiné du Sauveur) dont le plus fameux fut, en 1845, Bou Maza.

Les *Derkaoua* avaient été tellement persécutés par les Turcs qu'ils avaient perdu toute importance dans l'Ouest de l'Algérie, excepté dans l'Ouarsenis. Mais dans le Sud de la province du Titteri, ils étaient encore en force. En avril 1835, leur chef, Hadj Moussa, s'empara de Médéa.

Très différente est la jeune confrérie des *Tidjanias*, dont le chef est établi à Aïn Madhi. Confrérie de citadins du désert, qui a des ramifications dans les villes du Maroc et de Tunisie. Tedjini, prince saharien, ne peut oublier qu'il a été un moment le maître de Mascara. Pour lui, Abd-el-Kader n'est qu'un bédouin de basse extraction, et il ne tarde pas à faire des avances aux Français, dans l'espoir que ceux-ci respecteront les «rangs» et s'appuieront sur les puissances traditionnelles¹.

Les *Qadria* (ordre de Sidi Abd-el-Kader el-Djilani) sont répandus dans tout le domaine de l'Islam. Puissants en Oranie, dans les petites plaines du Tell, où la population a la prétention d'être de pure race arabe, cet ordre n'a ni le caractère démocratique des Taibia ou des Derkaoua, ni le caractère citadin des Tidjanias.

Son orgueil l'empêche de gagner des sympathies chez les montagnards. Mais il a pour lui les cavaliers des plaines, et il dispose d'abondantes ressources en cotisations et en offrandes. Abd-el-Kader est leur chef.

L'émir a cru nécessaire, pour unifier son État, de briser la puissance des confréries rivales de la sienne. Il battit d'abord Hadj Moussa. Puis il triompha provisoirement, au prix d'un effort démesuré, de Tedjini.

La première lutte est bien décrite par l'homme qui, en 1835, connaissait le mieux le monde musulman d'Afrique du Nord, Lamoricière.

La seconde, décrite d'une façon romancée par Léon Roches dans son livre, mérite d'être étudiée à l'aide de documents nouveaux. Jusqu'ici on pouvait contrôler le récit de Roches (qui assista au siège d'Aïn Madhi) par les rapports de Daumas et une étude d'Arnaud fondée sur les déclarations tardives d'un témoin, le caïd Rian². Je crois nécessaire de verser au dossier 1° le récit d'Abd-el-Kader, rédigé en réalité par Léon Roches, quelques jours après les événements et expédié, dans un but de propagande, au maréchal Valée ; 2° un passage de la *Biographie d'Abd-el-Kader* par Léon Roches et Berbrugger, biographie rédigée à la fin de 1839, plus digne de foi que le récit romancé qu'on peut lire dans le livre de l'interprète ; 3° des observations postérieures faites sur les lieux par les officiers qui ont participé, en 1844, à l'expédition de Laghouat.

1. Arch. M.G., Alg. Cor., N° 20. Le ministre de la Guerre au GI Boyer, Paris, 10 avril 1833 : «Général, vous m'avez fait, le 8 mars un rapport sur les projets attribués à un chef arabe du désert du Sahara, Mohammed el-Tedjini, qui prétend aussi à la souveraineté d'Oran et se dispose à disputer à Abd-el-Kader le pouvoir qu'il a usurpé». Il conseille au général d'entretenir cette mésintelligence.

2. J'en ai présenté déjà la critique dans mon article sur «La légende de Léon Roches», *Revue africaine*, 1947, pp. 5 et 6.

NOTES
 sur les dernières opérations de l'émir Abd-el-Kader
 par LAMORICIÈRE

A.M.G. Alg., carton 32

Les événements qui se passent dans l'Ouest sont très graves à notre avis et mériteraient peut être une attention plus sérieuse que celle qu'on paraît leur accorder. Mais avant de parler des conséquences de ce qui est arrivé, il est nécessaire d'établir les faits d'une manière précise. Nous allons donc exposer la version qui nous a paru la plus probable, parmi toutes celles qui ont été rapportées ; les antécédents des hommes et l'état précédent des choses étant peu connus, nous en dirons d'abord quelques mots.

Dès le commencement de 1834, Abd-el-Kader avait conçu le projet d'étendre son autorité jusqu'au Chélif, et même si nous n'y mettions pas opposition, d'arriver aux limites de l'ancienne province d'Oran, qui avait de ce côté pour frontière l'ancien district d'Alger.

Vers cette époque, voulant nous donner une preuve de son influence dans le pays, il fit parvenir par terre des lettres d'Oran au général Voirol et profita de cette occasion pour accréditer auprès de lui une sorte d'ambassade.

Ses envoyés cherchèrent à sonder le général sur la manière dont il considérait l'établissement de la puissance de l'émir, de ce côté du Chélif. Ils insistèrent sur ce que nos relations commerciales avec l'intérieur gagneraient beaucoup à la réunion sous un même chef, notre allié, de tant de tribus livrées à l'anarchie ; ils insinuèrent que leur maître avait jeté les yeux sur notre ex-aga Sidi el-Hady, pour le nommer son *qrelifa* (lieutenant)^a et paraissaient fort désireux de savoir si, eu égard à nos anciennes relations avec ce personnage, nous serions disposés à ratifier le choix qui pourrait en être fait. Le général, dans les entretiens assez courts qu'il eut avec eux, se montra fort ombrageux sur tout ce qui avait trait à l'accroissement de la puissance d'Abd-el-Kader, et ne parut nullement disposé à le laisser venir dans le voisinage de la Mitidja.

Pendant la fin de 1834, Abd-el-Kader eut de nombreux combats à soutenir au sein même de ses petits États pour affermir son autorité naissante. Il dut donc renoncer momentanément à ses projets d'agrandissement vers l'Est. Mais, ayant apaisé toutes ces dissensions intestines et contraint ses ennemis à fuir ou à se soumettre, grâce au secours qu'il reçut en armes et en munitions du général Desmichels, il revint bientôt à ses premiers desseins. Le choléra le força d'en retarder l'exécution. Délivré du fléau, il prépara tout pour les faire réussir.

a. Le lieutenant du bey d'Oran *qrelifa el Grarb* (lieutenant de l'Ouest) avait le commandement de la partie Est de ladite province, depuis les limites du district d'Alger et du Beylick de Titery jusqu'au delà du Chélif. C'était lui qui dans tout ce territoire présidait au prélèvement des impôts dont il envoyait le montant à Alger, qui répondait de la tranquillité publique et de la sûreté de la communication du pont du Chélif ; ce *qrelifa* était à la nomination du bey d'Oran mais devait être accepté par le dey d'Alger.

(Ces notes sont de Lamoricière).

Dès le commencement de 1835, il annonça hautement qu'il allait marcher sur Miliana, réunit à cet effet toutes ses troupes sur la rive de l'Abrah. Son camp, vers le 15 mars, comptait environ 5.000 chevaux, 1.400 hommes d'infanterie et deux pièces de canon.

Mais, quoique vainqueur de ses ennemis, Abd-el-Kader n'avait étouffé en entier les germes de révolte toujours prêts à se développer sous un gouvernement qui se constitue ; son oncle et son frère, Adji Mustapha lui reprochaient son alliance avec les Chrétiens et cherchaient à soulever l'Est de la province en renouvelant contre lui la ligue des *Derkaoua*^b (indépendants). Ils avaient entraîné dans leur parti Bou Abdallah, marabout des Ouarsenis (sur la carte Ouanasseris), tribu qui jadis avait été le centre de la ligue dont on vient de parler ; enfin, brûlant de venger son père mort dans les prisons de Mascara, le fils de *Sidi El-Arbi* conspirait avec eux la perte de l'Émir et s'était mis à la tête des *Sebkhi*, tribu considérable et dont les enfants sont renommés par leurs brigandages.

Les mécontents pouvaient, en réunissant leurs forces, disposer d'environ 6.000 hommes ; leur plan était de se concentrer à Foug el-Akba (près de la montagne) sur les bords de la Mina et d'attaquer l'émir au passage de la rivière.

Abd-el-Kader tente d'abord la voie des négociations, mais inutilement et sans donner à ses ennemis le temps de s'organiser il marche contre eux. À son approche et après quelques combats de peu d'importance, les révoltés se dispersent, sans même oser lui présenter un engagement général.

Son frère et son oncle se sauvent dans les montagnes et sont réduits à implorer sa clémence, mais les *Sebkhi* qui n'avaient point encore reconnu son autorité et qui se trouvaient sur la route qu'il devait suivre pour arriver au pont du Chélif, restèrent seuls exposés à ses coups. Il avait à châtier en eux et leurs pillages et leur insoumission ; il les attaque, les défait complètement et exige pour la rançon de ceux auxquels il laisse la vie 100 chevaux, 1.000 fusils, et 500 sultanis d'argent.

Les circonstances étaient favorables, l'émir en profite habilement pour marcher sur Miliana et traverse la tribu riche et puissante des Ouled Bessiouer dont le cheik Ouled Sahhiah^c lui apporte des présents et se joint à lui avec ses cavaliers.

Continuant sa route vers l'Est, il arrive à El-Ataf (à une journée Ouest du pont

b. En 1809, un marabout de Fez, le cheik Abd-el-Kader, père de l'Émir actuel, vint s'établir dans les montagnes du Ouarsenis (sur la carte Ouanasseris) et prit une grande influence sur toute la tribu, après avoir gagné l'affection d'un marabout puissant, nommé Bou-Abdallah, ancêtre de celui du même nom, qui joue aujourd'hui un rôle dans le pays. Les Ouarsenis devinrent le noyau de l'insurrection qui se développa peu de temps après contre les Turcs ; toutes les tribus de la partie orientale de la province furent réunies par Abd-el-Kader et Bou-Abdallah à Foug el-Akba et bientôt, à la tête de ce rassemblement, ils vinrent mettre le siège devant Oran. Des secours venus d'Alger dissipèrent les révoltés qui, trois mois après, se représentèrent encore et furent de nouveau dispersés. Depuis lors, quoique ne s'étant pas soulevés, les Ouarsenis prirent le nom de *Derkaoua* qui en turc signifie les «Indépendants». Les *Derkaoua* du sein desquels est sorti Abd-el-Kader, voyant grandir sa puissance, étaient assez disposés à se révolter contre lui.

c. Dans l'intérieur du pays, loin des centres de leur puissance, les deys ne donnaient pas aux tribus des kaïds turcs, comme dans les environs d'Alger. Un cheik arabe, à la nomination de la tribu et agréé par le pacha remplissait les fonctions de kaïd et se chargeait en même temps

de Chélif). El-Bagdadi, cheik de cette tribu, et l'un de ses parents lui avaient promis depuis longtemps de seconder ses projets.

Abd-el-Kader s'arrêta quelques jours chez lui pour faire reposer ses troupes et réunir les renforts de cavalerie qui lui arrivaient des tribus qui se déclaraient en sa faveur ; ce fut là qu'il reçut les hommages et les présents de Sidi el-Hady (notre ex-aga). Ce personnage, qui depuis plus d'un an s'était étroitement lié avec l'émir, prévenu de son approche, était allé le trouver accompagné des principaux cavaliers des tribus de Hadjoute, Mouraya, Sumatal, Beni Mened et de Beni Menasser, les cadeaux qu'il lui fit en cette circonstance sont remarquables par leur richesse.

En voici l'énumération :

Un yatagan avec son fourreau en or, venant du général Berthezène.

Une paire de pistolets montés en or, venant du même.

Une bride montée en or, d'un grand prix.

Deux vêtements en drap brodés en or.

Un cheval richement harnaché.

Deux paires de burnous de Tunis en laine et en soie.

Deux haïks djéridis d'une rare beauté.

Sidi el-Hady (l'ex-aga) fut, comme on peut le penser, bien accueilli par l'émir qui lui donna en retour :

Une tente dite outak d'une grande étendue et garnie à l'intérieur en étoffe de soie, comme l'était jadis celle de l'aga.

Un sabre avec un fourreau en or, présent de Mouley Abderrahman, empereur de Maroc.

Six mulets et neuf chameaux.

Pouvant compter sur un homme puissant de ce côté-ci du Chélif, Abd-el-Kader se décida à franchir cette limite et vint mettre son camp sous Miliana vers le 15 avril.

La famille des marabouts de Sidi-Hamed ben Jusuf, qui jouit dans cette ville d'une grande influence lui était entièrement dévouée et avait usé de son crédit pour bien disposer en faveur de l'émir la population des environs. Les cheiks

du prélèvement de l'impôt. Mais dans les localités où il était nécessaire que la puissance du gouvernement se fit sentir d'une manière plus active, particulièrement sur les grandes communications, les Turcs avaient choisi des tribus puissantes et dévouées auxquelles ils avaient donné des cheiks héréditaires. Pris dans les familles riches et illustres, ces cheiks comme les kaïds, recevaient du pacha le burnous rouge et jouissaient de certains privilèges ; enfin ils avaient le commandement sur les cheiks d'un certain nombre de tribus environnantes. Tels étaient du temps des Turcs Oulid Sahiah, cheik des Ouled Kessiouer et El-Bagdadi, cheik de El-Ataf. Ce dernier, à cause de son âge et de sa réputation, jouit dans la contrée d'une assez grande influence. Il est beau-père d'un des frères d'Abd-el-Kader.

Après la prise d'Alger, les kaïds turcs des tribus qui entourent la ville, dont l'autorité ne reposait que sur celle des pachas, furent contraints de s'enfuir tandis que les cheiks, tels que ceux dont on vient de parler, purent toujours conserver dans leur tribu, au moins la plus grande partie de leur puissance ; mais ils perdirent leurs privilèges et leur commandement sur les cheiks voisins.

Pour recouvrer leurs anciens avantages dont ils jouissaient, ils sont naturellement disposés à seconder l'établissement d'une autorité souveraine qui puisse les leur rendre.

de Djendel lui firent leur soumission, toutes les tribus situées à l'Est de celle de Sebkhi lui envoyèrent deux chevaux en présent ; enfin, les troupes qu'il avait amenées avec lui de Mascara furent approvisionnées de tout ce dont elles avaient besoin.

Toutes ces contrées qui depuis que nous avons détruit la puissance des Turcs, vivent dans l'anarchie la plus complète, sentaient le besoin d'être gouvernées et semblaient venir au devant du joug qu'on voulait leur imposer. Cette disposition générale des esprits n'échappa pas au génie pénétrant d'Abd-el-Kader. Pensant d'ailleurs peut-être avec raison, que la France, qui ne voulait ou ne pouvait pas donner une organisation et un chef à des populations dont elle ignore les habitudes et les besoins, ne s'opposerait point à ses desseins, il se décida à mettre à exécution les projets qu'il méditait.

Il commença à choisir Sidi El-Hady (l'ex-aga) pour son qrelifa (lieutenant), lui assigna Miliana pour résidence et lui donna le commandement de toutes les tribus de l'ancienne province d'Oran, situées à l'Est de Sebkhi, d'une partie de celles de l'ancien district d'Alger et de quelques-unes de celles du beyliq de Tittery, mais comme Abd-el-Kader se fait donner le titre de sultan, celui de bey fut conféré à son lieutenant.

Ce pas une fois fait, Médéah se trouvait trop près des États de l'émir pour qu'il ne cherchât pas à s'en emparer. Il connaissait toute l'importance de cette position, que les Français et le bey de Constantine avaient successivement cherché à occuper ; cette ville ouvre la communication d'Alger avec le Sud, protège celle de l'Ouest et enfin lui devenait nécessaire, pour prendre, quand il le voudrait, l'offensive contre Hadji Hamed (bey de Constantine).

Mais il n'ignorait pas que nous avons à Alger, Ben Omar, véritable bey de Tittery *in partibus*, que nous avons été obligés d'aller chercher dans sa capitale pour l'empêcher d'y être massacré. Il savait de plus que nos négociations avec les gens de Médéah, depuis cette époque, ont tendu plus d'une fois à rétablir l'autorité déchue de notre potentat improvisé ; il avait donc quelques raisons de craindre qu'en nommant de son côté un bey de Tittery, il ne se trouvât directement en opposition avec nous, ce qu'il cherche à éviter.

Voulant néanmoins établir sa domination à Médéah et dans le beylik du Sud, il prit un biais pour éluder la difficulté. Il nomma simplement un qrelifa (lieutenant) à son bey de Miliana, Sidi el-Hadj (ex-aga), et lui donna le gouvernement de Médéah, ainsi que de toutes les tribus de la province qu'il pourrait soumettre.

Il éleva à ce nouvel emploi Mohammed ben Aïssa el-Berkani, ancien caïd de Cherchell, chassé de cette ville en 1831 par les habitants, et qui, réfugié depuis cette époque chez les Beni Menasser, s'y était fait un parti nombreux. Cet homme, d'une famille illustre (celle du Berkani), est considéré dans le pays ; il était lié d'amitié avec Sidi El-Hady (ex-aga) et s'était mis dans ces derniers événements sous son patronage. Il ne restait plus à l'Émir, pour achever son ouvrage, qu'à conduire Mohammed ben Aïssa au lieu de sa résidence future et de lui donner là l'investiture de son nouveau commandement.

Mais, pendant que Miliana et les bords du Chélif étaient le théâtre des événements que nous venons de rapporter, la scène n'était pas moins animée dans les environs de Médéah.

Un marabout nommé Adj Moussa, d'une famille de Chérifs, ancien condisciple de l'émir et depuis un de ses ennemis les plus acharnés, s'était lié dans la province de l'Ouest à tous ceux qui cherchaient à faire revivre contre son autorité la ligue des Derkaoua et l'accusaient d'impiété, à cause de son alliance avec les Chrétiens.

D'une religion austère et d'un fanatisme exalté, Adj Moussa s'était acquis dans le pays une grande réputation de sainteté par de prétendus miracles^d.

Soit que son but fût seulement d'entraver les projets de l'émir, soit qu'il voulût, comme le pensent quelques-uns, établir dans la province de Tittery une autorité indépendante, soit enfin qu'il se crût réellement appelé, comme il le disait, à chasser les infidèles de la terre des croyants, le fait est qu'il cherchait à se faire un parti. Exploitant donc à son profit cette prophétie répandue dans le pays, qui annonce qu'un chérif venant de l'Ouest doit forcer les Français à repasser la mer, il va parcourir les tribus errantes du beylik du Sud, qui habitent les confins du désert.

Il s'annonce à elles comme le libérateur des musulmans, prêche la guerre sainte au nom de Dieu, étonne ces populations grossières par de nouveaux prodiges, montre des lettres du bey de Constantine et du bey de Tunis^e qui prouvent qu'ils sont disposés à seconder l'œuvre qu'il entreprend ; tous ces moyens réussissent ; bientôt, il se voit à la tête d'une troupe de 1.000 à 1.200 cavaliers et il vient mettre son camp devant Médéah.

Les habitants refusèrent d'abord de lui livrer la ville. Il eut avec eux trois ou quatre engagements à son avantage et les contraignit au bout de quelques jours à lui ouvrir leurs portes.

d. Parmi les nombreux miracles ou tours d'escamotage que l'on attribue à Adj Moussa, on peut citer la véritable répétition de la multiplication des pains, car on prétend qu'il a nourri plusieurs centaines d'hommes avec trois ou quatre plats de couscousse. On assure aussi que quand il combat un ennemi qui a du canon, il peut à volonté changer en eau les boulets qu'on lui envoie. Enfin, il paraît qu'il peut amollir à volonté le fer de l'Émir, car des témoins oculaires affirment qu'un jour, un fusil français lui ayant été apporté, il fit donner à un de ses serviteurs plusieurs coups de baïonnettes sans que ce dernier fut blessé, qu'au contraire la baïonnette s'était pliée comme un brin d'herbe. Toute cette science qu'il avait apprise dans les écoles des savants d'Égypte et de la Syrie, pouvait bien dit-on lui servir à battre les chrétiens, mais Abd-el-Kader, qui avait étudié aux mêmes écoles, l'avait prévenu, avant de marcher contre lui, que connaissant tous les secrets de l'art, il saurait l'empêcher d'accomplir des miracles.

e. Le 1^{er} mai on a arrêté à Alger un individu qui avait deux lettres d'Adj Moussa cousues dans son burnous. L'une d'elles était adressée au bey de Constantine, l'autre au bey de Tunis. Le contenu des deux missives était à peu près le même. Le chérif accusait réception à ces deux personnages des lettres qu'il avait reçues d'eux, les remerciait de l'intérêt qu'ils lui portaient, et se vantait que dans peu il aurait chassé les chrétiens d'Alger. Ces deux lettres ont été remises au général Rapatel. L'une d'elles pourrait devenir le motif d'une note à adresser au bey de Tunis par le Ministère des Affaires étrangères. On n'ignore point que le bey actuel est beaucoup moins disposé en faveur des Français que son prédécesseur.

Il convint avec eux qu'ils lui fourniraient des vivres et se mit en marche pour venir attaquer les Français.

Une partie des tribus qui entourent Médéah se joignit à lui, il s'arrêta pour les attendre, au pied du versant méridional de l'Atlas, près des sources de la Chiffa dans les bois dits Zeboudj Lazera, où nous avons souvent bivouaqué. Il occupait cette position du 10 au 15 avril ; de là il n'avait plus que les montagnes à franchir pour entrer dans la Mitidja.

Avant d'aller plus loin il envoya une députation près d'Abd-el-Kader, pour le sommer, au nom de Dieu et du Prophète, de se joindre à lui pour combattre les infidèles.

L'émir ne pouvait accepter. Eloigné de Mascara, ayant derrière lui des tribus nombreuses sur lesquelles son autorité n'était pas encore bien établie, il avait tout à craindre d'une rupture avec les Français qui, en fournissant en ce moment des armes et des munitions au parti coulougli dont les débris tiennent encore à Tlemcen, auraient pu porter un coup fatal à sa puissance.

Il refusa donc les propositions du chérif mais il sentit bien qu'il fallait qu'une victoire effaçât les reproches d'impiété qu'on allait lui adresser de toutes parts, pour avoir refusé de suivre l'étendard du Jead (Guerre Sainte).

Il répondit aux envoyés qu'il avait fait alliance avec les Français, qu'il n'avait aucun motif de rompre avec eux, qu'il y aurait mauvaise foi de sa part, étant venu en ami à Miliana, de leur déclarer la guerre sans raison, et qu'enfin il ne souffrirait pas qu'Adj Moussa passât la montagne pour aller les attaquer.

Après cette réponse, l'Émir savait bien qu'il n'avait plus qu'à combattre.

Il partit de Miliana le 20 avril avec tout son monde, pour marcher contre son rival ; le premier jour il coucha sur le Chélif, le deuxième il passa la rivière et bivouaqua sur le marché dit El-Arba de Djendel (le marché du mercredi de Djeldel).

Le 22, sachant que l'ennemi était proche, il laissa là ses bagages avec assez de monde pour les garder, et se porta au devant des troupes du chérif, qu'il rencontre sur le territoire de la tribu d'Ouamry, à trois lieues du point dont il était parti le matin.

Deux pièces de canon qu'Abd-el-Kader avait avec lui jetèrent d'abord l'épouvante et le découragement dans les troupes d'Adj-Moussa qui furent complètement battues, sans même avoir opposé une grande résistance.

90 têtes, 95 prisonniers, 260 femmes et enfants, un grand nombre de chevaux, de bêtes de somme, de selles, d'armes et de bagages sont restés au pouvoir du vainqueur.

L'émir a été impitoyable. Il a fait massacrer entre les jambes de son cheval un de ses cousins qui s'y était jeté pour implorer sa clémence. Le chérif s'est sauvé seul, laissant sa femme et sa fille au pouvoir de ses ennemis, les uns disent qu'il est venu se réfugier à Beni-Salah ; d'autres, et je les crois mieux informés, assurent qu'il a gagné le désert.

Pendant l'affaire, qui, d'après ce que nous en avons dit, se passait à trois lieues de l'endroit où Abd-el-Kader avait laissé ses bagages, trois tribus du parti d'Adj Moussa cherchèrent à les enlever, mais ne purent y réussir à cause

de la résistance qu'opposèrent les gens restés pour garder le camp et d'un secours que l'émir leur avait envoyé, prévenu qu'il était du mouvement offensif de ces tribus.

Ce brillant succès a produit dans le pays un effet décisif, la nouvelle en a été promptement répandue partout, et dès le 25 avril, le canon de Mascara l'annonçait aux tribus du centre de la plaine.

Abd-el-Kader n'était plus qu'à une journée de marche de Médéah avec une armée victorieuse. Il fit reposer ses troupes le 23, et le 24 avril, il vint camper devant la ville, où il entra pour faire sa prière à la mosquée.

Là, comme partout, il frappa le parti coulougli et fit tomber les têtes des principaux habitants qui s'étaient déclarés en faveur d'Adj Moussa. Quelques-uns de ceux qui s'étaient compromis, connaissant le sort qui leur était réservé, avaient pris la fuite. Toutes les tribus du voisinage vinrent lui faire leur soumission, celles qui s'étaient montrées hostiles demandèrent à rentrer en grâce ; il exigea d'elles de riches présents. Les Hadjoutes lui envoyèrent offrir deux chevaux ; il se montra d'abord sévère envers eux à cause de leurs brigandages mais leur pardonna sur la prière de Sidi el-Hady, leur patron. On assure même, qu'il leur a nommé pour caïd Tayeub ben Bedra, un de leurs chefs les plus influents, et si l'on en croit les mêmes rapports ce dernier serait venu ces jours-ci se montrer à Coléah, suivi de ses cavaliers.

Maître de Médéah, l'émir y fit reconnaître l'autorité des nouveaux élus Sidi el-Hady (ex-aga) et Mohammed ben Aïssa ; il leur donna pour équiper et pour monter leurs gens, toutes les dépouilles de ses ennemis et tous les chevaux que les tribus lui avaient envoyés en présent pour sa bienvenue.

Depuis près d'un mois, le gouverneur n'avait point reçu de lettres de l'émir et l'on ne savait rien d'officiel sur ce qu'il faisait.

Le 2 mai, trois arabes d'assez basse extraction furent envoyés par lui au général en chef ; ils étaient porteurs de lettre pour ce dernier et pour le Juif Durand, consul d'Abd-el-Kader à Alger.

L'Émir ne parlait au gouverneur que de sa marche et de sa victoire, se vantait auprès de lui d'avoir battu l'ennemi des Français, mais ne lui faisait nullement part des nominations qu'il avait faites, non plus des moyens qu'il voulait prendre pour établir son autorité dans le pays.

RELATION DU SIÈGE D'AÏN MADHI
par **Léon ROCHES**¹

A.M.G. Alg. cor. carton n° 60

Aïn Madhi, le 12 janvier 1839

Le Seïd el-Hadji Abdel-Qader, prince des croyants, à Monsieur le Maréchal représentant le Roi des Français à Alger.

Ayant lu dans les journaux divers récits mensongers et contradictoires sur mon expédition à Aïn Madhi et sachant la sollicitude que vous éprouvez pour tout ce qui me concerne, j'ai pensé bien faire de vous envoyer une narration succincte de ce siège, qui pour une armée sans matériel est un véritable fait d'armes.

Mon secrétaire Omar est chargé de vous faire le récit de cette expédition où il a joué lui-même le plus grand rôle.

Sidi Mohamed, fils du fameux marabout Sidi Ahmed ben Salem, enorgueilli du peu de succès des expéditions qu'avaient dirigées contre Aïn Madhi, sa capitale, plusieurs souverains turcs, et enhardi par le nombre de ses combattants et la solidité de ses murs, ne reconnaissait qu'à regret la souveraineté du prince des croyants el-Hadji Abdel-Qader, et sur la demande que lui fit ce dernier de lui payer l'impôt prescrit par le Coran, il lui écrivit à Médéah, qu'il consentait bien à payer, mais qu'il lui refusait l'entrée de sa ville et que dans le cas où il s'en approcherait il aurait à s'en repentir.

Le Sultan pouvait d'autant moins supporter ce langage hautain qu'à la suite de ce rebelle se joignait un grand nombre de tribus du désert entièrement dévouées à ce marabout, qui, abusant de leur ignorance crédule, leur promettait le bonheur dans une autre vie s'ils sacrifiaient celle-ci à le défendre.

Il était du reste urgent au Sultan de faire une excursion dans le désert pour donner à ses habitants une idée de sa force et pour leur apprendre que ni la soif ni l'éloignement ne les mettraient à l'abri de son armée.

Il décida donc cette expédition et rassembla, à cet effet, ses soldats à Tagdemt. Il supposait qu'elle lui emploierait au plus un mois (le temps d'aller et de venir) attendu que son khalifa du désert, Sid-el-Hadji-el-Arbi-Oulid-Sid-el-Hadji Aïssa, lui observait que sa présence seule suffirait pour lui faire ouvrir les portes d'Aïn Madhi et pour ramener à l'obéissance toutes les tribus rebelles.

Le 11 juin 1838, le Sultan partit de Tagdemt à la tête de 2.000 fantassins, 300 chevaux et une artillerie composée de deux obusiers de 18 servis par 24 canonniers. Ses bagages et ses vivres étaient transportés par environ 1.500 chameaux.

Après quatre journées d'une marche pénible à travers des plaines arides et sans eau (Sahara) nous arrivâmes au camp d'A. Bidha, rivière, située à deux journées d'Aïn Madhi.

1. Ce mémoire fut envoyé au Maréchal Valée. *Le Spectateur militaire* (t. 27, 1839, p. 169 sq.) en publia un extrait.

Le courage de ces Arabes composant l'armée du Sultan à supporter la soif, la chaleur et la fatigue est vraiment incroyable.

La fameuse tribu des Harrars qui accompagnait le Sultan, au nombre de 2.000 avec leurs troupeaux et leurs femmes montées sur les *atatches*, nous donnait chaque jour le divertissant spectacle de la chasse aux gazelles, aux cerfs et aux autruches. Leur adresse et la légèreté de leurs chevaux est remarquable.

Le Sultan voulant mettre tous les torts du côté du marabout rebelle, lui envoya trois de ses grands afin de le ramener au devoir, lui promettant de ne pas pousser son excursion plus avant, s'il consentait à venir à sa rencontre et à lui faire sa soumission aux yeux de tous les Arabes. Loin d'obtenir une réponse favorable, les envoyés du Sultan furent reçus par le marabout avec hauteur. Il leur signifia qu'il ne s'aboucherait avec le Sultan que par la force et qu'il était prêt à se défendre en cas d'attaque.

Le Sultan contre son attente, songea alors seulement aux dispositions à prendre pour former le siège de cette ville. Absolument étranger à ce genre de guerre, il me consulta sur la manière d'entreprendre ce siège, et sur les moyens d'attaque à employer. Je lui avouai mon ignorance dans l'art militaire, cependant je lui offris d'aller reconnaître la place, et après son inspection, de lui indiquer, à peu près, la manière d'en former le siège.

Je montai à cheval le 20 juin, à huit heures du soir, accompagné d'un cavalier arabe me servant de guide. Après une marche forcée de quinze heures j'aperçus l'immense oasis d'Aïn Madhi.

Cette ville est bâtie sur un petit monticule au milieu d'une plaine aride. Elle est entourée de nombreux jardins admirablement boisés de sorte qu'en dehors de ces jardins on n'aperçoit que les terrasses les plus élevées et le haut des forts. Avant de m'approcher je fis le tour de l'oasis qui forme un cercle entouré d'un mur d'enceinte de quinze pieds de haut sur deux pieds et demi de large percé de meurtrières et flanqué de distance en distance de petits forts carrés dépassant la hauteur du mur de dix pieds. Je comptai sur toute la circonférence trente-sept forts dont deux principaux aux portes qui donnent entrée dans les jardins. Mon guide me dirigea vers une des portes extérieures que nous trouvâmes murée. Interpellé par les gardes du fort sur l'objet de notre visite je répondis que j'étais porteur de lettres du Sultan pour le marabout. Après un quart d'heure d'attente ils me répondirent que j'eusse à leur jeter les lettres, que désormais aucun étranger ne pouvait pénétrer en ville. Voyant l'objet de ma course manqué je refusai de donner les lettres. Je tournais déjà bride lorsque je m'entendis appeler par mon nom et on me dit en bon français qu'on allait obtenir la permission de me faire entrer. En effet, un moment après, on me tendit une corde à l'aide de laquelle je me hissai au haut du mur, non sans inquiétude sur l'issue de cette imprudente démarche.

J'avais été reconnu par un misérable français sortant des travaux et qui était ancien soldat du génie. Il avait fui du camp du Sultan, séduit par les promesses des espions du marabout. Il avait persuadé à son nouveau maître que je suivrais son exemple, ce fut la seule cause qui me donna l'entrée de la ville. Je fus de suite

entouré par une foule immense, qui me conduisait ou plutôt me porta jusque dans le palais de Tedjini sans que j'eusse eu le temps de me reconnaître.

Le luxe de l'architecture la plus élégante régnait dans ce palais bâti sur le modèle des maisons d'Alger. Dans une superbe chambre et sur un monceau de coussins dorés était appuyé un homme de moyen âge, le teint olivâtre, la barbe rare et frisée et la figure sans la moindre expression. C'était Sidi Mohammed, fils de Sidi Ahmed ben Salem, qui avait eu deux enfants seulement d'une de ses négresses, l'un Sid Ahmed qui fut tué à Mascara après avoir échoué dans un projet de révolte qu'il avait suscitée contre les Turcs, sous le bey Hassan, dernier bey d'Oran, et le second Si Mohammed, chef actuel d'Aïn Madhi.

Je lui remis une lettre du sultan, il la lut, et, fixant sur moi ses yeux qui prirent une expression féroce : « Brave jeune homme que Dieu a dirigé dans la vraie religion, tu as choisi un maître bien ingrat ; car il t'a chargé d'une mission bien dangereuse. Tu es venu pour reconnaître ma ville et tu connais le sort réservé aux espions, le seul moyen qui te reste de sauver tes jours est d'abandonner ton maître et de rester auprès de moi pour défendre la bonne cause, tous tes moindres désirs seront comblés ».

Ma réponse hardie et négative le surprit. Il se prit alors à me faire mille questions sur les usages de ma patrie, sur sa force, etc... sur le sultan, sur ses rapports avec les Français etc... Mes réponses lui plurent sans doute, car, changeant l'expression de sa physionomie il m'engagea avec douceur à partager une collation splendide qu'on lui servit sur des plateaux en argent. Je ne consentis à prendre la moindre nourriture que lorsqu'il m'eut juré de me donner l'aman et de me renvoyer à mon sultan.

« Je sais, me dit-il, que le mensonge est étranger à ta race. Je vais te faire visiter en détail mes fortifications, à condition que tu me diras franchement si ton maître peut espérer de s'en emparer. »

Accompagné de trente nègres et de deux de ses grands je commençai la visite des murs.

La ville est peu grande mais bien bâtie, elle contient environ 400 maisons. Ses habitants portant les armes montent à 800, les auxiliaires appelés par le marabout s'élèvent à cinq au six cents. La ville est ronde et entourée d'un mur de vingt à trente pieds. Il a plus de douze pieds de largeur et forme un parapet de huit pieds environ qui sert de chemin de ronde tout autour de la ville. À partir de cette hauteur ce mur est percé de meurtrières. Il est flanqué dans son pourtour de douze forts faisant sortie de quatre mètres de manière à battre par ses meurtrières le pied du mur et deux forts à droite et à gauche. Ils ont au moins vingt mètres d'élévation ; ils sont comblés jusqu'à la hauteur du parapet et sont divisés en deux étages. La ville a deux portes, une à l'ouest, l'autre au midi ; les battants sont doublés en lames de fer ; elles sont surmontées d'un fort semblable à ceux du rempart. Un chemin étroit, bordé de deux murs de même force, conduit à un fort extérieur dont la porte est elle-même défendue par des ouvrages d'une extrême solidité. Ces fortifications ont été construites, il y a trente ans par un Tunisien nommé Mahmoud envoyé à grands frais par Sid Ahmed, père du marabout actuel.

On me fit ensuite examiner des magasins immenses. Les uns remplis de blé, les autres d'orge, de beurre, de sel, de dattes, de bois à brûler, etc... Cinq puits abondants suffirent à tous les habitants. Pendant tout ce trajet les nègres avaient peine à contenir la foule qui poussait des vociférations contre l'espion d'Abdel-Qader.

«Que penses-tu du projet de ton maître de s'emparer de ma ville ?», me dit le marabout, lorsque je fus conduit devant lui.

– Il aura d'immenses obstacles à surmonter, lui répondis-je, mais sa volonté est de fer et dût-il finir ses jours devant tes murs il s'en rendra maître.

Un sourire de mépris fut sa seule réponse.

On nous servit alors un repas splendide, puis on apporta devant lui un superbe service de thé en porcelaine dorée. Des parfums brûlaient dans des cassolettes en argent.

Enfin, sur mes instances, il consentit à me laisser partir et il m'offrit une poignée de pièces d'or que je refusai. «Devant, lui dis-je, me battre contre toi, je ne puis accepter tes largesses». Il me força pourtant d'accepter un beau haïk djeridi. La nuit était arrivée ; les nègres me reconduisirent à l'endroit par où j'étais monté. Mon guide et mes chevaux n'avaient manqué de rien. Je m'éloignai de cette ville, bénissant le ciel de m'avoir arraché à une mort imminente.

Le lendemain j'étais auprès du sultan qui m'attendait dans la plus vive inquiétude. Mon récit fut loin de le satisfaire, il avait été mal renseigné sur la force de la place. Quoique bien persuadé que son artillerie était insuffisante pour faire brèche, nous écrivîmes à Tegdemt et à Tlemcen de nous envoyer deux mortiers de 36 et trois pièces de campagne.

Le 26 juin nous campâmes à deux portées de fusil du mur d'enceinte extérieur d'Aïn Madhi. Nous coupâmes l'eau d'une fontaine abondante qui donne son nom à la ville et nous attendîmes pour commencer le siège que nos pièces d'artillerie fussent arrivées.

Le sultan offrit encore au marabout de se retirer s'il consentait à s'aboucher avec lui : même réponse. Cependant les habitants de la ville ne se permirent aucune sortie et se contentaient de nous observer.

Le 1^{er} juillet il nous arriva trois pièces de petit calibre ; l'attaque fut fixée au lendemain.

Nous divisâmes notre armée en quatre corps. À chaque corps nous donnâmes une pièce pour faire brèche dans le mur d'enceinte extérieur. Le sultan rassembla tous les officiers et sous-officiers de son armée. Chacun de ces braves portait sur son corps les marques nombreuses de leur courage. Une allocution brève, pleine de verve, redoubla l'ardeur de ces guerriers. Dans une prière fervente prononcée par leur souverain ils implorèrent l'assistance du Très-Haut et chacun alla préparer ses soldats à vaincre ou à mourir.

Le sultan était déjà à cheval à l'aurore. Nos colonnes s'ébranlèrent et chaque corps prit la position convenue. Le canon commença à battre en brèche, mais l'armée, emportée par son ardeur et enflammée par la présence du sultan, se précipite vers les murs d'où sort un feu terrible et meurtrier ; en un instant ils ont franchi l'espace qui les en sépare, ils disputent les meurtrières aux fusils

ennemis. Les pioches retentissent, les murs s'écroulent et l'ennemi est poursuivi dans les jardins avec outrance. Les combats partiels s'engagent dans chaque jardin, dans chaque chemin. De chaque mur sort la mort. Le sang coule à flots et nos drapeaux s'avancent lentement vers les murs de la ville, mais au milieu de ce labyrinthe, l'ennemi échappe à nos soldats, se précipite dans la ville par des issues à eux seuls connues et notre armée est forcée de prendre position derrière les murs des jardins distants des murs de la ville d'environ cent pas. Il était plus de deux heures de l'après-midi. Nous avons perdu 50 morts et 86 blessés. La perte de l'ennemi était plus considérable. Les gardes furent organisées. Les quatre corps se rejoignirent et formèrent le blocus de la ville.

Le lendemain nous commençâmes à bâtir une redoute pour battre la partie des murs qui nous sembla la moins forte. Le capitaine d'artillerie, homme d'un courage à toute épreuve, voulut bâtir sa redoute dans l'endroit le plus rapproché, se doutant bien du peu d'effet de ses pièces. Au bout de deux jours les redoutes étaient achevées, on devait battre en brèche le lendemain.

Le marabout demanda à parlementer. Son envoyé se présenta chez le sultan; il offrit de doubler l'impôt demandé. Le Sultan répondit qu'il voulait la ville et qu'il n'abandonnerait le siège qu'à cette seule condition. L'envoyé rentra en ville.

Au soleil levant nous commençâmes à battre en brèche. Tous nos artilleurs furent tués ou blessés aux pièces; le capitaine seul et moi continuâmes le feu. Nous épuisâmes les 800 boulets que nous avions sans avoir pu faire une brèche convenable pour l'assaut. L'armée voulait monter à l'assaut, mais le sultan, redoutant une perte trop considérable, refusa ce moyen. Il se décida alors à former le blocus de la ville, jusqu'à ce que les habitants fussent réduits à se rendre par la famine. Les convois furent organisés et, au milieu du désert, à quinze journées de marche de ses villes, son armée a été constamment fournie abondamment de vivres et de munitions.

Nous creusâmes deux mines et nous étions près d'arriver sous les murs, mais des espions les découvrirent et le condamné du génie nous contremina. Un combat s'engagea dans la mine. Chacun se retrancha et resta en présence. Il serait trop long de détailler tous les combats livrés dans l'étroit espace qui nous séparait de la ville. Un courage égal animait les combattants. Chaque pas n'était fait en avant qu'à force de sang.

Nous espérions encore réduire les assiégés à l'arrivée de 400 bombes promises par la France¹ et de 150 autres venues de Tlemcen. Elles arrivèrent. Les assiégés, en ayant eu connaissance, envoyèrent un nouvel émissaire proposant des sommes immenses, des otages, etc... Le sultan persista dans ses premières exigences. Les bombes furent lancées en ville un jour et une nuit et elles ne cessèrent de tomber sur tous les points. Les maisons s'écroulaient, mais l'ardeur des assiégés semblait augmenter. Ils firent une sortie terrible pendant la nuit. Ils furent constamment repoussés avec perte.

1. Le maréchal Valée, dans son rapport au ministre, a déclaré que les bombes fournies par lui étaient inutilisables. Ce document et le suivant montrent bien que les assaillants s'en sont servis.

Cependant nous étions au 10 octobre et nous voyons encore éloignée l'issue de ce siège. Je fis part au sultan du projet que j'avais de pratiquer de nouvelles mines avec le plus grand secret. En effet, je fis commencer de miner par des Européens habitués à ce travail. Je fis descendre mes mines à une profondeur de 22 pieds, attendu que les assiégés avaient entouré leurs mines d'un fossé de huit pieds de profondeur pour déjouer nos projets de mines. Après un travail opiniâtre de plus d'un mois, le 16 novembre nous avions huit mines chargées chacune de 120 livres de poudre sous les principaux forts.

Le feu devait être mis le lendemain. Dans la soirée arriva le Seid el-Hadj Moustafa, khalifa de Mascara ; beau-frère du sultan et son cousin, lui seul a sur lui une grande influence. Il en usa pour le forcer à retarder cette terrible exécution. Le sultan, naturellement bon, céda à ses instances ; un envoyé entra en ville et porta au marabout une lettre qui lui enjoignait d'évacuer la ville, s'il voulait échapper à la mort, lui et tous les habitants. Un de ses conseillers sortit de la ville et fut conduit successivement dans toutes les mines. La consternation se répandit dans la ville.

C'était la veille du mois sacré de Ramadan, mois consacré à la prière et aux œuvres de miséricorde. Le marabout renvoya au sultan son fils unique comme otage, ainsi que douze des principaux habitants avec des présents d'une magnificence digne d'un sultan. Il demanda l'aman dans une lettre dont le contenu aurait attendri l'homme le plus cruel. Il me chargea de remettre moi-même cette lettre au sultan. Les ministres et moi unîmes tous nos prières et nous obtînmes de lui que dans quarante jours le marabout eût à sortir, lui, sa famille et ses richesses, du royaume et à payer au Trésor une somme égale aux dépenses occasionnées par ce siège.

Le 2 décembre nous levâmes le siège et furent camper à Tedjmouts. De là le sultan, seulement accompagné de quelques cavaliers, alla visiter sa belle ville de El-Laghout aux superbes palmiers. Tous les Arabes effrayés de la suite du siège de Aïn Madhi, qu'ils croyaient imprenable, se hâtèrent de rejoindre de toutes parts le sultan, de lui payer tous leurs impôts arriérés. Ce prince est bien amplement récompensé des pertes que lui a occasionnées ce siège. Son empire dans le désert est désormais irrévocablement établi.

Les quarante jours expirés, le marabout a quitté sa ville, cause de son exil. Six cents chameaux ont à peine emporté tous ses bagages produits de la superstition des Arabes, qui maintenant reconnaissent leur erreur et qui, sans la magnanimité du sultan, auraient dépouillé et peut-être ôté la vie à celui que naguère ils craignaient et considéraient comme un envoyé du ciel.

Le sultan recevant exactement les journaux, nous avons eu plus d'une fois l'occasion de nous divertir en lisant tous les mensonges consignés sur ces diverses feuilles (voir la *Gazette de France* des 2 et 3 août ; le *Toulonnais* du 24 août, du 2 septembre, du 9 septembre ; la *Gazette de France* du 2 octobre ; le *Siècle* du 7 novembre ; le *National* du 7 novembre, du 14 novembre ; le *Propagateur* des 6 et 7 novembre). «Il m'est impossible de croire ces journaux, me dit-il souvent, puisqu'ils tuent chaque jour des gens qui se portent si bien.» Cette habitude d'insérer des articles sans rechercher leur authenticité est vraiment déplorable.

Nous sommes entrés ce matin dans la ville qu'a quittée hier le marabout Tedjini. Nous avons mis le feu aux mines pratiquées sous les forts, la détonation a été terrible, la terre a été ébranlée, tous les forts se sont écroulés avec fracas. Une seule mine a manqué.

Le sultan veut renverser complètement tous les remparts qui ne lui sont plus d'aucune utilité. Il conserve la ville, qui lui servira d'entrepôt en cas de guerre avec les Français.

Dans vingt jours environ il sera de retour à Tegdemt.

Dieu veuille que la paix soit l'issue de l'entrevue qui aura lieu entre vous et lui.

LE SIÈGE D'AÏN MADHI
d'après la biographie d'Abd-el-Kader, par Léon ROCHES (fin 1839)

A.M.G., Algérie, Cor. n° 236

Abd-el-Kader qui roulait alors les projets les plus vastes dans son espoir ambitieux s'occupa d'organiser la partie de l'Algérie qui touche au désert et qu'on appelle généralement ici la Quibha ou midi. Il nomme pour kalifa du Giben à Biskra, Ben Azouz Oulid Sidi Hassan.

Il institua Ouled Sidi Hadj Aïssa. Cette organisation plaçait sous sa dépendance (d'une manière qui cependant n'était pas toujours bien réelle) une étendue considérable de pays qui avait à ses yeux beaucoup d'importance parce que le trajet parcouru par les caravanes intérieures s'y trouvait toujours, et parce que, si son autorité s'y consolidait, ce serait dans l'éventualité d'une guerre malheureuse avec les chrétiens, un lieu de refuge où les armées françaises n'iraient jamais le poursuivre.

Mais, parmi les hommes qui pouvaient faire obstacle à l'exécution de ce projet, un surtout le préoccupait particulièrement. C'était Si Mohamed ben Sidi Ahmet ben Salem el-Tedjini, chef d'Aïn Madhi, ville entourée de fortes murailles et qui passaient pour impénétrables.

Au moment où il songeait le plus aux moyens de s'emparer d'un poste important, Tedjini lui envoyait une ambassade avec des présents, le priant de ne pas venir dans sa ville ainsi qu'il en avait manifesté l'intention.

Cette résistance anticipée des projets qui n'étaient qu'encore en germe pour ainsi dire, fixa les irrésolutions d'Abd-el-Kader.

D'ailleurs Tedjini était aussi un marabout, un homme vénéré de tout le désert. C'était donc un rival qui pouvait agir sur les populations indigènes par les mêmes moyens que lui et qu'il fallait détruire le plus tôt possible. Plusieurs des chefs qui entouraient Abd-el-Kader, inquiets de voir celui qu'ils avaient regardé longtemps comme un égal, devenait insensiblement leur maître et que l'Émir (prince) s'était fait sultan, furent bien aise de le voir s'éloigner et s'engager dans une entreprise des plus hasardeuses. Ils ne manquèrent donc pas de l'exciter à marcher contre Tedjini.

M. de Salles, gendre du gouverneur, lorsqu'il vint à Médéah, trouva ce chef préoccupé des préparatifs de cette expédition. On pense bien que l'émir, pour être tranquille du côté des Français pendant qu'il allait s'engager dans l'intérieur à une grande distance, fut très prodigue de belles promesses. Il ratifierait, disait-il, tout ce que son envoyé Miloud ben Arrache pourrait conclure¹.

On crut trop légèrement à ses paroles et on exprima dans le tableau présenté aux chambres un traité additionnel à celui de la Tafna, mais alors Abd-el-Kader de retour d'Aïn Madhi, n'avait plus les mêmes ménagements à garder et il désavoua ce qui avait été arrêté par son ambassadeur.

Le 27 mai 1838, Abd-el-Kader arrive à Tegdemt où il attend la réunion des

1. Inexact. Voir plus haut le rapport du commandant de Salles.

troupes qui doivent composer le corps expéditionnaire d'Aïn Madhi. Il appelle auprès de lui les principaux chefs des tribus qu'il doit traverser ainsi que les deux aghas qui commandent le désert, l'un nommé El-Karrouli et l'autre Djedid, et il s'assure des dispositions qu'il rencontrera sur sa route. Tegdemt, ces ruines jadis désertes, que la volonté de l'émir avait presque relevées, offrait alors un coup d'œil des plus animés. Les Coulouglis de Médéah et de Milianah (auxquels devaient se joindre plus tard ceux de Tlemcen) s'y trouvaient en grand nombre, puis les soldats qui arrivaient de tous les points de l'Algérie. Le fameux El-Farrhat ben Saïd que les Français, un peu après la prise de Constantine, avaient nommé cheik du désert, était aussi au nombre des prisonniers. Attiré par ruse à Médéah auprès de Berkani, il fut enchaîné et conduit à Tegdemt, il ne fut relâché qu'à l'arrivée de ses femmes.

Enfin, le 11 juin, Abd-el-Kader part pour Aïn Madhi. Comme il espérait s'emparer de cette place sans coup férir, il n'emmena d'abord pas beaucoup de troupes avec lui.

Voici du reste la composition de son armée :

Fantassins	2.000 hommes
Cavaliers réguliers	200 hommes
Artilleurs servants, 2 obusiers de montagne	30 hommes
Total	2.230 hommes

Note. — (Ces pièces étaient approvisionnées à 110 boulets de 24 et 60 obus). Six cents chameaux et deux cents mulets transportaient tout le bagage de l'armée.

Voici l'itinéraire que l'on suivit :

11 juin, au coucher, à Beni Médiân ; 12 juin à Aïn el Meranous, près de la Mina ; 13 juin à Aïn Ziédi ; 14 juin à Aïn el-Oussah ou marabout de Sioudad ; 15 juin à Menzelet el-Ratach (le camp de la soif) point d'eau. On se trouve en face d'une chaîne de montagne appelée Djebel el-Alleg ; 16 juin à Oued el-Bidhas ; 17 juin à El-Magataa, ruisseau marécageux ; 18 juin à El-Rorfa, ruisseau marécageux ; 19 juin à El-Debdeb, autre ruisseau ; 20 juin à Tejmout, petite ville ; 21 juin à Aïn Madhi.

Un peu avant d'arriver à Aïn Madhi, Abd-el-Kader nous avait envoyé en mission auprès de Tedjini. Nous examinâmes la ville et nous reconnûmes facilement qu'on avait trompé l'émir sur les dispositions du chef qui y commandait, sur la force de la place et sur les intentions des habitants. De retour auprès de lui, nous lui fîmes connaître le véritable état des choses, ce qui le décida à envoyer chercher trois pièces de campagne à Tegdemt, deux mortiers à Tlemcen et tous les projectiles qui se trouvaient dans les arsenaux.

Sous les murs d'Aïn Madhi il est joint par son kalifa du désert Ben el-Hadj Aïssa, suivi d'une partie des habitants de Larhouah et de 120 hommes de troupes régulières. Comme il est généralement connu que ce sont les gens de Larhouah qui ont le plus courageusement défendu Aïn Madhi, on serait sans doute étonné de voir des gens de la même nation au nombre des assiégeants. Ceci tient à ce que la population de la ville de Larhouah est composée de deux

tribus. Les Ahles et les Ouled Serhaïm, qui habitent, il est vrai, la même enceinte, mais qui cependant sont presque toujours en guerre. Lorsque par hasard la paix règne entre elles, on ouvre les portes pratiquées dans une muraille qui divise la ville en deux portions et la partage en deux camps ; en temps de guerre toutes ces issues sont soigneusement fermées et les communications se trouvent interrompues. C'est ainsi que dans la même ville, les deux ennemis qui allaient en venir aux mains, l'émir et Tedjini, avaient pu recruter des défenseurs.

Outre les ressources nouvelles qu'Abd-el-Kader allait retirer des villes du littoral, il fit venir un contingent de 5.000 Arabes que lui fournirent les différentes tribus du désert dont les chefs étaient venus se joindre lui. Ce renfort portait ses forces à 7.230 combattants.

Pour résister à cette armée nombreuse, Tedjini n'avait que ses murailles et 560 défenseurs dont voici le tableau par tribu :

Aïn Madhi	140 habitants
Larhouah (Ouled Serhaïm)	166 habitants
Tejmout	25 habitants
El Rhaïcha	17 habitants
Tescoubla	20 habitants
Sidi Bouzid	22 habitants
Total	560 habitants

Les limites de cette brochure ne permettent pas de rentrer dans les détails du siège de Aïn Madhi qui dure depuis le 2 juillet 1838 jusqu'en novembre. Dans cet espace de quatre mois bien des accidents singuliers et remplis d'intérêt auront lieu dans les deux camps. Dans le grand ouvrage dont cet opuscule n'est en quelque sorte que la préface, les détails trouveront leur place. Mais ici un précis des opérations principales pourra suffire.

Le 2 juillet l'émir attaque la ville.

Les Arabes auxiliaires ne tirent pas un coup de fusil et ce fut l'armée régulière seule, qui, après un combat opiniâtre, s'empara des jardins qui entourent la place.

Les travaux du siège proprement dits commencent sans aucun succès. Nous sommes chargés par l'émir de les diriger mais sans avoir à notre disposition les moyens qui pourraient les faire réussir. Nous essayons plusieurs mines mais les gens de la ville, très habiles dans ce travail, nous opposent constamment des contre-mines. Pour comble de malheur plusieurs des convois destinés à l'armée assiégeante sont pillés par la fameuse tribu des El-Erbaa qui est entièrement dévouée au marabout d'Aïn Madhi. Les troupes se découragent et on parlait déjà de retraite lorsque l'arrivée de 400 obus envoyés d'Alger par le gouverneur, la nouvelle du retour de Miloud ben Arrach que le roi des Français avait chargé de présents pour l'émir, la réception de quatre canons et des munitions données par l'empereur de Maroc, raniment le courage de l'armée et les bonnes dispositions des tribus amies. On redouble d'ardeur, et les assiégés, serrés de près et lassés d'un genre de guerre qui leur était à peu près inconnu, décident leur chef à capituler.

Le 17 novembre, Hadj Mustapha ben Tahemi, kalifa de Mascara, signe avec Tedjini une capitulation dont voici les dispositions principales ¹. Tedjini s'engage à évacuer la ville sous 53 jours, ce terme lui est accordé pour qu'il ait le temps, lui et ses partisans, d'emporter tout ce qu'ils possèdent. L'émir leur fournit les moyens de transport. Tedjini s'engage en outre à payer 15.000 boudjoux (27.000 francs) et, pour sûreté de son exactitude à remplir ces différentes conditions, il donne son fils en otage et douze des principaux habitants.

Le 2 décembre, Abd-el-Kader s'éloigne d'Aïn Madhi et va camper à quatre journées dans le Nord. Le 10 janvier 1839 on apprend que Tedjini et ses partisans se sont retirés. L'émir se met aussitôt en route et, le 13, il entre dans la ville. Ne croyant pas pouvoir occuper la place à cause de la difficulté des communications il prend le parti de la détruire. Il fait venir des habitants des villes voisines au nombre de 600, tous armés de pioches. Le 20, cette œuvre de destruction est entièrement accomplie.

Le 21, l'émir part d'Aïn Madhi. Il arrive le 26 à Tegdemt, où il licencie son armée.

1. Cette version est conforme au récit de Nicolas Blanc, rapporté par Daumas (Corr. p. 656), et par les souvenirs du caïd Rian (Arnaud, op. cit. p. 366). Elle est très différente de celle qui est donnée par Roches dans son livre en 1884.

Armée d'Afrique — Subdivision de Tittery
 Colonne expéditionnaire de Laghouat
 sous les ordres de M. le Général Marey
 Artillerie

NOTE SUR AÏN MADHI

A.G.G.A., E 182 (5)

Aïn Madhi - Sa population, son gouvernement. — La ville d'Aïn Madhi est située au sud du djebel Reddad qui fait partie de la chaîne Amour. Sa population est d'environ 800 âmes et son gouvernement héréditaire dans la famille de Tedjini, famille illustre de marabouts qui descend du Prophète.

L'influence religieuse de ce gouvernement sur des peuples fanatiques, la force des remparts de la ville qui la met à l'abri de toute attaque de la part des Arabes, étendent au loin son importance et sa renommée.

Motifs d'Abd-el-Kader de s'emparer de cette ville. — Lorsque l'émir El-Hadj Abd-el-Kader conçut la pensée de la domination entière de l'Afrique, et qu'engageant la lutte contre les Français, il fit, au nom de la guerre sainte, appel à toutes les tribus, la ville d'Aïn Madhi n'envoya pas de contingent à son armée ; Abd-el-Kader fut vivement contrarié dans la réalisation de ses projets ambitieux de ce refus du marabout de reconnaître son autorité ; aussi, lorsque le traité de paix de 1837 lui permit de tourner ses regards vers l'intérieur, son premier soin fut-il de renverser cet obstacle qui s'opposait à l'agrandissement de son pouvoir, car la soumission de Tedjini aurait entraîné celle de la plus grande partie des tribus du désert ; et, à la tête d'une nombreuse armée, il vint planter son drapeau sous les murs d'Aïn Madhi.

Siège de la ville. — Le bruit du siège, sa longueur, les vains efforts de l'émir pour s'emparer de la ville lui ont donné quelque retentissement. Il ne sera pas sans intérêt d'en lire le récit pris sur les lieux mêmes auprès de plusieurs chefs des deux camps — assiégeurs et défenseurs — aujourd'hui réunis par leur soumission à l'autorité française.

L'armée d'Abd-el-Kader se composait des bataillons réguliers formant un effectif de 1.500 fantassins, de tous les contingents à pied des tribus au nombre de plusieurs milles et un goum de 2.000 cavaliers.

Les populations des Ksours voisins avaient été contraintes de marcher à la suite de l'Émir mais elles avaient envoyé en secret des secours à Tedjini.

La ville renfermait 500 défenseurs parmi lesquels Yaya-ben-Hamed avec 70 hommes de Laghouat. Ce chef fut dans le commencement du siège l'âme de la défense, mais il abandonna bientôt la ville avec ses hommes et vint se joindre à l'émir.

Camp d'Abd-el-Kader. — El-Hadj Abd-el-Kader établit sa tente à la source du ruisseau à l'ouest de la ville qui fut enveloppée à 2.000 m. dans une ligne

de circonvolution. Il fit avancer ensuite son camp par une série d'ouvrages retranchés jusqu'à la porte de la ville — dite la porte du Ruisseau — où il fit établir une galerie de mine. Le travail de cette galerie s'avancait déjà de plusieurs mètres à l'intérieur, lorsque le bruit des travailleurs fut entendu des habitants. Ceux-ci commencèrent aussitôt une contre-mine, au moyen de laquelle ils parvinrent jusqu'aux travailleurs ennemis, en tuèrent plusieurs, détruisirent et comblèrent les premiers travaux.

Abd-el-Kader avait avec lui deux pièces de canon de petit calibre et un obusier qui faisaient sur la ville un feu continu. Ils ne causèrent cependant pas de grands ravages.

Tentatives d'assaut. — Ces moyens réguliers de siège n'obtenant aucun succès, Abd-el-Kader eut recours à des tentatives d'assaut qui ne furent pas heureuses, et dans lesquelles la mort de 70 hommes vint compenser la perte de 32 défenseurs tués dans diverses sorties.

Trêves. — Neuf mois s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels, au lieu de faire le siège, l'armée de l'émir ne fit en réalité que le blocus de la ville. Ce blocus n'était encore pas rigoureux. De temps à autre des trêves avaient lieu et des marchés s'établissaient. Ces marchés étaient placés entre la ville et le camp, on y faisait des échanges entre des effets d'habillement et autres approvisionnements, et des vivres dont les défenseurs commençaient à manquer. La trêve terminée, les hostilités reprenaient de nouveau.

Capitulation. — Départ de Tedjini. — Cependant l'émir se fatiguait. Les diverses ouvertures qu'il avait faites à Tedjini avaient été rejetées, ses efforts renouvelés pour s'emparer de la ville restaient sans succès, il dut se résoudre à renoncer à ses prétentions et accepter les conditions que Tedjini venait de lui proposer pour l'évacuation de la ville et l'abandon du siège. Il se retira à Sidi Bouzid, à 15 lieues d'Aïn Madhi et envoya de ce point à Tedjini tous ses chameaux et moyens de transport pour que les habitants puissent s'éloigner avec tous leurs biens. Le fils de Tedjini resta auprès de lui en garantie de ce prêt. Tedjini sortit de la ville et marcha vers le sud où il est resté un an, jusqu'à la reprise des hostilités en 1839.

Abd-el-Kader entra avec son armée à Aïn Madhi, se rendit à la mosquée pour y faire sa prière, suivant le vœu qu'il avait souvent exprimé et se retira dans la maison de Tedjini où il demeura trois jours. Pendant ce temps la ville fut livrée au pillage, les maisons furent démolies, les remparts renversés et les jardins ravagés. On respecta seulement la maison du marabout qui servait de demeure à l'émir.

Description de la ville actuelle. Ses remparts. Sa citadelle. — Un an après, de retour à Aïn Madhi, Tedjini mit tous ses soins à la réédification de sa ville et commença par relever les remparts. Aujourd'hui cette place est en grande partie sortie de ses ruines, son enceinte est entièrement terminée. Cette enceinte

se compose d'une forte muraille de 6 à 10 m. d'escarpement, avec une épaisseur de 2 m. à la base et 80 cm. au sommet. Cette muraille, d'un développement de 1.400 m., est flanquée de 11 tours et dominée par la maison de Tedjini qui sert de Casbah à la ville.

En avant du mur d'enceinte, la ville est environnée de jardins clos et divisés par des murailles en maçonnerie peu solides, ces murailles forment une première enceinte qui présenterait un assez grand obstacle à une troupe attaquant sans organisation.

Cette enceinte au contraire n'arrêterait pas un instant une colonne conduisant du matériel de campagne. Quelques coups de canon suffiraient pour la renverser; elle serait même d'un grand secours car elle offrirait des abris qui dispenseraient des travaux de terrassement et permettraient l'établissement immédiat de la batterie de brèche, à couvert de tous les feux de mousqueterie de la place.

Causes de l'insuccès d'Abd-el-Kader. — D'après ces renseignements on s'expliquera facilement l'insuccès de la longue tentative d'Abd-el-Kader contre Aïn Madhi à la tête d'une armée considérable. Sans organisation, il n'avait aucun moyen pour vaincre les difficultés que devaient lui présenter les remparts de la place. Deux pièces de 4 et un obusier de montagne mal servis par des canonniers inexpérimentés ne pouvaient lui être de grande utilité. Ses troupes régulières dont l'organisation était encore en enfance, n'avaient pas l'énergie nécessaire pour surmonter les périls d'un assaut, et il n'avait aucune aide à attendre de son goum nombreux, fantassins et cavaliers inhabiles à une entreprise aussi étrangère à leurs habitudes de guerre. Ce ne fut donc que par un accommodement, dans lequel Tedjini conserva toute son indépendance, que les portes d'Aïn Madhi s'ouvrirent devant lui.

Tiaret, le 18 juin 1844

Le capitaine d'artillerie : E. Aubiac.

Armée d'Afrique — Division d'Alger
 Subdivision de Médéah — Expédition de Laghouat
RAPPORT SUR L'EXPÉDITION DE LAGHOUAT
 FAITE EN MAI ET JUIN 1844 PAR LE GÉNÉRAL MAREY

A.G.G.A., E 191 (2)

Description et historique des Ksars. — La ville de Laghouat est la capitale du désert ; elle est bâtie sur les pentes nord et sud d'une montagne à l'est de laquelle coule l'oued Mzi ; les fortifications consistent en deux fortes tours bâties sur les points culminants de la crête et auxquelles se rattachent les murailles. Un ruisseau de déviation du Mzi irrigue les magnifiques jardins qui forment au nord et au sud de la ville comme deux hautes forêts de 3.000 mètres de longueur. Les palmiers y sont nombreux, on en retire de bonnes dattes, du miel de dattes ; l'eau de palmier nommée lorhmi, qui a un goût sucré, devient vineuse, puis se change en vinaigre ; les côtés des feuilles fournissent de quoi faire des nattes et des chapeaux ; le bois sert aux constructions. Le figuier, le pêcher, le prunier, l'abricotier, l'amandier, le mûrier, le bananier y sont en grand nombre ; les légumes sont très variés. Ces jardins font la richesse de Laghouat et en même temps sa partie faible, car les habitants ne se décideraient jamais à les voir couper, et ils ne pourraient les défendre contre une colonne comme la nôtre. Il y a 18 fractions dans la ville ; chacune a toute l'eau pendant un jour et la subdivise pour chaque particulier ; les impôts sont perçus proportionnellement à l'eau prise par chacun. On compte quatre mosquées très mesquines et un fondouk ; il n'y a pas de bains. Le nombre de combattants est de 5 à 600 fantassins et d'une dizaine de cavaliers. La population est de 5 à 6.000 âmes.

Laghouat est une ville très ancienne ; elle dépendait du Maroc. Il y a 100 ans environ, elle fut cédée aux Turcs ; le bey de Médéah la régissait, mais dut la combattre plusieurs fois avec des chances variables ; elle passa ensuite au bey d'Oran, revint au bey de Médéah et était dans les derniers temps sous l'agha d'Alger. Elle payait une redevance très minime.

Primitivement, il paraît que l'autorité était dans la famille du marabout El-Hadj Aïssa, mais depuis 300 ans elle passa à la famille des Oulad Zanoun, et quelquefois à celle des Oulad Zerrhine. De fréquents combats et de nombreuses intrigues à Alger, Oran, Médéah, signalèrent les prétentions de ces partis ; les Oulad Zerrhine occupaient la hauteur et la tour de l'ouest ; ce quartier est presque en entier ruiné par la guerre. Les Oulad Zanoun étaient du côté opposé ; le ruisseau d'irrigation les séparait ; peu de jours se passaient sans qu'il y eût quelques coups de fusil entre eux. Il y a 70 ans, Ben Salem, père de notre kalifa et chef des Oulad Zanoun appela deux fois le secours de Mohammed el-Kebir, bey d'Oran, qui vint avec un camp, préleva une contribution et chassa les Oulad Zerrhine. Ceux-ci secondés par les marabouts, revinrent au pouvoir, et ces vicissitudes se renouvelèrent plusieurs fois. Enfin, vers 1828, les Oulad Zanoun tuèrent Lahrdar, chef des Oulad Zerrhine, et Ahmed ben Salem resta le maître de la ville jusqu'à ce que l'émir ait voulu y étendre son autorité.

Abd-el-Kader n'était pas assez fort pour se servir de notre kalifa, comme nous le faisons ; son système était d'ailleurs d'élever les chérifs ; il donna avec raison le pouvoir à El-Hadj Larbi, de la famille des marabouts El-Hadj Aïssa, et le fit soutenir par un bataillon d'infanterie et une pièce de canon. Les Oulad Zanoun durent s'exiler chez les Beni-Merab, mais ils contrarièrent tellement El-Hadj Larbi qu'ils le firent destituer. Abdel-Baki, des environs de Tiaret, le remplaça, c'était le moment du siège d'Aïn Madhi. Abd-el-Kader se rattacha Yaya ben Salem, qui était dans la place, en donnant quelque autorité dans la ville de Laghouat à son frère qui revint alors dans ses foyers. Mais Abd-el-Baki emprisonna peu après toute la famille des Ben Salem. Aussitôt éclata une forte émeute. Les prisonniers furent délivrés ; le bataillon d'Abd-el-Baki fut attaqué, battu, chassé de la ville. Le canon et tout le matériel furent pris. Le kalifa et quelques soldats échappèrent avec peine.

Abd-el-Kader ne pouvant suffisamment soutenir un autre kalifa du Tell, renomma El-Hadj Larbi qui avait un parti dans la localité. Celui-ci vint d'abord avec une troupe d'infanterie à Tegemoute où il s'installa. Les Oulad Zanoun avec les gens des Ksars et les Larbas l'attaquèrent, le chassèrent et tuèrent une grande partie de ses soldats ainsi que de ses adhérents.

El-Hadj Larbi se retira alors avec les débris de sa troupe à Assafia où il avait un fort parti. Il y attaqua le parti opposé, détruisit son quartier et le chassa ; mais Ahmed ben Salem ayant réuni ses adhérents vint l'attaquer en force, le vainquit et le força de prendre son dernier refuge à Ksir el-Aïran, où la guerre fut très animée pendant quelque temps ; enfin, au printemps 1843, un combat très long et très meurtrier eut lieu ; tout le quartier du khalifa fut enlevé d'assaut, maison par maison, et détruit. Le kalifa périt ; tous les siens furent tués ou pris ; on mit à mort ensuite quelques chefs principaux et on chassa les autres. (Le drapeau de El-Hadj Larbi m'a été remis par le kalifa et est envoyé avec ce rapport).

Aussitôt après, tout ce qui tenait contre les Oulad Zanoun fut mis hors d'état de nuire ou chassé de tous les autres ksars ; de ce moment Ahmed ben Salem eut une autorité non contestée dans le pays. Telle était sa position quand notre colonne arriva près de Laghouat en avril dernier, et le détermina à faire sa soumission. J'ai vu à Laghouat ce qui restait des Oulad Zerrhine et les descendants du marabout El-Hadj Aïssa ; aucun d'eux ne m'a paru avoir la faculté ni l'intention de faire de l'opposition. L'autorité du kalifa est très forte ; elle résume les travaux de sa famille et de ses adhérents pendant trois siècles, et peut être employée utilement dans nos intérêts.

.....

Aïn Madhi est une ville ancienne qui a toujours été sous l'influence des Tedjini, famille des Chérifs très vénérés, ayant des biens considérables à Tunis, à Fez, etc. Sa position tient à un ruisseau qui irrigue de très beaux jardins. Le père du marabout actuel fit établir par un architecte tunisien des murailles hautes, en bonne maçonnerie, et disposées suivant quelques principes militaires. Il y a 70 ans que Tedjini, le père, fut chassé d'Aïn Madhi par le bey d'Oran, Mohammed el-Kebir ; celui-ci était venu une première fois à Laghouat pour

soutenir le cheik ben Salem ; Tedjini lui avait fait les politesses d'usage ; mais à la seconde fois il refusa de donner satisfaction d'un affront fait par un homme d'Aïn Madhi à un soldat du camp, et ferma ses portes ; le bey revint peu après d'Oran, entoura Aïn-Madhi, fit abattre les murs des jardins et avancer ses soldats, précédés de très nombreux chameaux, qui reçurent les balles des assiégés. L'assaut fut donné par escalade ; la ville fut prise, pillée, ses murs furent rasés ; Tedjini échappa avec peine et se retira à Bousempchoune. Il revint quelques années après à Aïn Madhi, répara les murailles, reprit de l'ascendant et battit monnaie, dit-on. Le pacha ordonna à Hassan, dernier bey d'Oran, de reprendre Aïn Madhi. Celui-ci ne réussit pas dans l'assaut qu'il donna ; à la suite de longs combats non décisifs, il composa avec Tedjini et se retira après avoir reçu une forte contribution. C'était un échec réel ; peu après Tedjini mourut. Son fils aîné dirigea deux rhazias sur le Tell d'Oran. La première fois il se croisa dans le désert avec une troupe de Zeguedous qui marchait aussi dans le même but ; il l'attaqua, la pilla, fut blessé au col et rentra à Aïn Madhi. La seconde fois il s'empara de Mascara moins la citadelle, y réunit un grand nombre de tribus du Tell ; il fallut que le bey vînt avec un camp considérable pour le combattre. Les gens du Tell l'abandonnèrent ; Tedjini était énormément obèse ; il ne put fuir ; 400 hommes de son parti furent tués avec lui ; sa tête empaillée fut exposée à Alger ; le frère cadet lui succéda et est le chef actuel de la zaouïa ; il a une trentaine d'années, est très grand, très obèse et ne veut que la paix et la tranquillité ; il avait fortement blâmé les opérations de son frère aîné ; il s'est toujours borné aux devoirs de religion et ne voulut jamais se mêler des affaires politiques. Quand Abd-el-Kader eût nommé kalifa de Laghouat le chérif el-Hadj Larbi, il voulut que Tedjini vint avec son contingent à un grand rassemblement dirigé contre les Français. Tedjini refusa. Abd-el-Kader vint l'assiéger. Les Larbaa, les gens du ksar, le soutinrent ; Ahmed ben Salem qui était retiré chez les Beni Mezab, envoya son frère Yaya pour défendre Aïn Madhi. Le siège fut mal dirigé, après 9 mois, les murs étaient intacts ; il se fit alors un accommodement en ce sens : Abd-el-Kader a juré de faire sa prière dans la mosquée d'Aïn Madhi, il ne quittera pas sans l'avoir faite. Tedjini évacuera la ville et ira à Bousempchoune ; Abd-el-Kader s'éloignera à cet effet avec ses troupes jusqu'à Sidi Bouzid (à 16 lieues de la place) ; il prêtera ses chameaux pour le transport des effets de la ville ; le fils de Tedjini restera en otage jusqu'au retour des chameaux ; la famille Ben Salem sera désintéressée en obtenant de rentrer à Laghouat avec des honneurs. Ces arrangements reçurent leur exécution, mais, une fois en ville, Abd-el-Kader, détruisit tout, moins la maison de Tedjini, et quand la famille Ben Salem fut rentrée à Laghouat, il la fit emprisonner, ce qui fut considéré comme deux trahisons. Tedjini, rentré chez lui, fit réparer les murs de la ville ; maintenant la place est très respectable, quoique non encore complète.

Je vais maintenant parler d'Aïn Madhi considéré comme place forte. Un ruisseau intarissable a déterminé la formation d'un ksar, qui a été bâti sur un monticule, en plaine et près d'une hauteur en pente douce. L'eau arrive dans les jardins qu'elle irrigue, mais peut être coupée facilement, parce que l'avantage

du monticule a été préféré à celui de la possession de la source. On a fait depuis dans la ville un puits, et il y a une vaste citerne dans la maison de Tedjini, qui est une sorte de citadelle fortement bâtie. Le monticule est dominé à portée de canon par des hauteurs. La fortification se compose : 1° des murs des jardins qui sont en terre avec tours et s'étendent à 300 mètres autour de la place ; 2° des murs de la place qui sont solides, en bonne maçonnerie, généralement flanqués, avec créneaux de deux mètres d'épaisseur dans le bas et d'une hauteur de six à douze mètres, sauf dans la partie sud-est qui est inachevée ; là, ils n'ont guère que cinq mètres. L'enceinte est entourée extérieurement de murs parallèles formant la clôture intérieure des jardins ; entre ces deux murs est un chemin étroit. L'enceinte est intérieurement disposée de plusieurs façons ; dans quelques endroits les maisons y touchent ; dans d'autres endroits c'est un mur sans créneaux et sans banquette pour les tireurs ; généralement il y a intérieurement un terre-plein formé par le sol même qui s'élève de la circonférence au centre. Il y a deux entrées : celle où est la maison de Tedjini est très forte ; les portes sont garnies en fer blanc et donnent sur une place entourée de murs crénelés, avec d'autres portes pour pénétrer en ville. Les rues sont étroites ; les maisons sont serrées et s'élèvent jusqu'au milieu de la ville comme le terrain ; elles dominent au loin la campagne de leurs nombreux créneaux.

Armée d'Afrique — Cabinet du ministre —
 (Très confidentielle)
 LES RAPPORTS ENTRE TEDJINI ET VALÉE

Arch. Nat. F⁸⁰ 1673

Alger, le 17 août 1839

À Monsieur le Ministre secrétaire d'État au Département de la Guerre
 Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser copie d'une lettre que je viens de recevoir de la part de Tedjini, un des principaux compétiteurs d'Abd-el-Kader, celui contre lequel il a combattu à Aïn Madhi.

De premières ouvertures verbales et indirectes m'avaient été faites l'hiver dernier, j'y avais répondu de la même manière : j'agirai avec la même prudence pour celle-ci et sans y attacher trop d'importance, je ferai en sorte d'y répondre de manière à ne pas compromettre ma position avec Abd-el-Kader et à ne pas nuire, toutefois, aux embarras que cette circonstance peut lui occasionner.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Maréchal Gouverneur général
 des possessions françaises au nord de l'Afrique
 Signé : Valée.

Réponse. — Au château d'Eu, 27 août. Monsieur le Maréchal, j'ai reçu au moment de mon départ de Paris la lettre confidentielle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet d'une ouverture qui vous serait venue de Mohamed Tedjini. Je partage tout à fait votre manière de voir et d'agir vis-à-vis de telles informations. Il ne faut pas compromettre l'état de paix dont on jouit, tout précaire qu'il puisse être : mais on ne peut non plus vouloir diminuer les embarras à son ennemi naturel ¹.

Louanges à Dieu, seul digne de nos adorations !

À Son Excellence qui mérite en toute justice de gouverner les villes de l'Algérie et le pays des Arabes, au grand chef des Chrétiens qui habitent Alger.

Que le salut, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous !

O vous qui êtes le plus illustre sultan, je vous supplie de bien réfléchir, ne fût-ce qu'un instant à ce que je vais vous dire !

1. En 1841, Bugeaud essaya au contraire de faire alliance avec Tedjini et lui envoya son interprète, Léon Roches, qui se faisait fort de la conclure. Mais celui-ci au lieu de se rendre à Aïn-Madhi, eut l'étrange idée d'aller au Caire pour y faire approuver une *fetoua*, invitant les Arabes à cesser la lutte contre les Français (cf. notre étude *La légende de Léon Roches*, citée plus haut). Bugeaud en fut navré, mais fit contre mauvaise fortune bon cœur : « J'étais d'abord peu satisfait que M. Roches se fût laissé entraîner à La Mecque par les pèlerins pour se rendre à Aïn-Madhi, mais le parti très politique qu'il tire voyage me réconcilie avec cette démarche excentrique... ». Bugeaud au ministre, Alger, 23 nov. 1841, A.M.G., Alg., Corr., N° 78. Le voyage à La Mecque n'était qu'un « projet » !

Les Grands des Arabes et des villages qui sont dans le désert, sont venus me proposer d'être leur émir. J'ai pensé qu'un émir ne peut avoir de puissance sans munitions de guerre et je leur ai dit : d'ailleurs on ne trouve au désert rien de ce qui sert à la guerre. Ma réflexion a été trouvée juste et ils ont tous été de mon avis. Ils m'ont engagé à vous écrire à ce sujet ; ils désirent que vous nommiez un d'entre eux bey de Médéah et moi je serai le Grand de Badia (pays des Arabes). Ce bey serait un intermédiaire entre vous et moi et nous serions tous sous votre gouvernement et à vos ordres, nous vous payerions tous les *achour* et les *zaca* ; nous habituerions à votre domination et éloignerions tout le monde de vos ennemis. Vous auriez tout pouvoir sur les Arabes et sur leurs affaires.

Les Grands des Arabes sont très mécontents d'Abd-el-Kader parce qu'il a renversé les grands et élevé les petits. Cet homme ignore les règles des relations qui existent entre les puissants, car c'est un bédouin, et les bédouins ne comprennent rien à cela, comme c'est écrit dans les livres des savants.

Si vous acceptez ce que je vous propose, je vous prie de me répondre promptement et sans retard.

Que le salut le plus parfait soit sur vous !

De la part du Seigneur Mohamed ben Ahmed ben El-Tedjini.

Écrit à la fin de Rebia El-Tani 1255 (commencement de juillet 1839).

Pour copie et traduction conforme

L'interprète principal

Signé : ZACCAR.

IV

UNE RÉGION DE GRANDES SEIGNEURIES CONSTANTINE À L'ÉPOQUE DE HADJ AHMED

Le destin de la province de Constantine de 1830 à 1848 (date de la reddition du dernier bey Hadj Ahmed) a été très différent de celui de la province d'Oran. Tandis que celle-ci opposait aux Français une résistance acharnée, à laquelle presque toute la population prit part, la première, gardant ses cadres traditionnels, après avoir repoussé victorieusement l'armée de Clauzel en 1836, ne fut plus le théâtre que de faibles réactions après la prise de sa capitale en 1837.

On a donné comme principale raison le fanatisme moins grand de la population. Certes le culte des saints et la force des confréries ont tendance à croître en Algérie à mesure qu'on s'avance vers l'ouest, mais le beylicat de l'Est ne manquait pas d'établissements religieux et d'écoles. À Constantine, avant 1830, on comptait 35 mosquées et sept médersas, fréquentées par 600 à 900 élèves, avec des professeurs assez réputés, 90 écoles primaires fréquentées par 1.350 enfants¹. Il faut noter seulement la tendance à concentrer la vie intellectuelle dans la capitale et l'absence de mysticisme dans les éléments turcs².

On doit donc chercher d'autres raisons. Peut-être la vie économique de la province était elle assez différente de celle de l'Ouest. Pays de grande production de céréales, le beylicat de Constantine avait continué d'exporter son blé par l'intermédiaire de la Compagnie d'Afrique jusqu'à la destruction de ce comptoir, et il est possible qu'il ait moins souffert de la spéculation livournaise. Cette question est actuellement à l'étude.

Mais il semble surtout qu'il y ait des différences assez fortes entre la structure politique et financière de l'Ouest et de l'Est de la Régence.

L'Est a aussi ses garnisons turques et ses colonies de métis, mais moins nombreuses : 900 yoldachs seulement, répartis entre huit points d'appui et quelques groupes de Coulouglis, dont le plus important, celui de Mila, avait un caractère très pacifique³. Ce qui diffère profondément c'est l'organisation du *maghzen*. Dans la province d'Oran les tribus maghzen constituent une force armée immédiatement mobilisable, cultivant des domaines de l'État⁴. Elles fournissent au bey ses fonctionnaires et elles sont

1. Rapport sur l'instruction publique..., Alger, 15 janvier 1848, A.G.G. 5.

2. On peut le constater dans les *Mémoires d'Ahmed Bey*, publiées par Marcel Emerit, *Revue africaine*, t. XCIII, 1949.

3. Reconnaissance du capitaine Thomas, en février 1838, A.M.G., Alg. Cor. N° 54.

4. Cf. cap. Léorat : *Étude sur la propriété sur le territoire des Sméla dans la plaine de Melata, Oran*, 10 mars 1847, Ms. Arch. Nat., F 80/ 1676.

exemptes de l'impôt sur la terre. Pour s'assurer la fidélité de cette milice privilégiée, les Turcs, qui ne négligent aucune précaution, les invitent à entreposer leurs récoltes dans leurs forteresses, et les chefs doivent avoir dans ces villes des habitations où ils laissent une partie de leur famille. Ainsi à Mascara la moitié des maisons appartient aux officiers des Douairs et des Smélas¹, que, depuis Walsin-Esterhazy, on appelle à tort le «maghzen d'Oran», alors que, constitué autrefois pour lutter contre la forteresse espagnole, on devrait l'appeler «maghzen de Mascara». À Oran, ville reconquise à la fin du XVIII^e siècle, la population est très mêlée et, s'il y a beaucoup de maisons appartenant à des privilégiés, il s'agit de Coulouglis de Tlemcen, qu'on surveille ainsi de loin, en tenant une partie de leurs biens sous la menace d'une confiscation pour le cas où leur Mechouar ferait preuve d'un esprit trop indépendant. Cependant la ville d'Oran n'a que peu de liens sociaux avec la province. Qui tient Oran ne tient pas l'Oranie. À Alger il existe des liens plus étroits entre la ville et les propriétés foncières du Sahel et de la Mitidja², mais l'influence de la capitale ne s'étend pas très loin dans l'intérieur.

Constantine au contraire est une ville dont les maisons appartiennent en grande majorité à des ruraux, qui passent l'hiver dans la cité³. Ces cultivateurs forment un maghzen (non constitué en tribu) qui met en valeur les *azels*, terres de la plaine, dont l'État est le véritable propriétaire. C'est pourquoi qui tient Constantine tient fortement le centre de la province. La France l'a compris et a empêché le départ des détenteurs d'apanages et des fermiers. Elle a interdit toute colonisation européenne. Lorsque le régime militaire a fait place dans la ville à une administration civile, les immigrants ont tourné la loi qui leur interdisait d'acheter des maisons et, en 1843, Constantine compte déjà 834 Européens (3/4 de Français, 1/4 d'Italiens)⁴. Mais, dans l'ensemble, la vie de cette capitale n'a nullement été troublée par la domination française.

Dans la province de l'Est, ce qu'on appelle le *maghzen* ce n'est pas la tribu armée, hiérarchisée ; c'est une masse de petites gens qui cultivent le domaine de l'État. Le beylik est propriétaire de plus des deux tiers des terres⁵. Outre ces tenanciers d'*azels* et ces serviteurs directs du bey, existe-t-il des tribus exemptes d'impôt foncier (*hokor*), chargées de faire respecter la loi du maître ? Pour répondre à cette question il ne faut pas consulter des documents trop anciens, car il semble bien que Hadj Ahmed, quelques années avant 1830, ait réalisé une réforme profonde du régime des impôts dans sa province.

1. Voir plus haut le document : *Mascara d'après Ibrahim bey*.

2. Étude du capitaine Molliere sur «La propriété dans le Sahel», Ms. A.M.G., Alg. Cor. N° 54 (année 1838).

3. Mémoire Ms. de Lapaine : *Tableau de la situation administrative de Constantine à la fin du premier semestre 1843*, Arch. Nat., F 80/1674.

4. *Ibid.*

5. Warnier : *Détails sur la situation financière, agricole et politique de la province de Constantine et sur les nombreux abus qui, jusqu'ici, ont rendu cette province improductive pour la France*, Constantine, 8 mars 1841, Ms. Arch. Nat., F 80/1674.

Les revenus du beylicat de l'Est étaient tellement insuffisants que les beys, accusés d'incapacité ou d'infidélité, n'ont pas eu la vie longue, au début du XIX^e siècle. C'est à partir de 1826, quand le dey se décida à y nommer le Coulougli Hadj Ahmed que l'autorité est restaurée et le tribut versé régulièrement dans les caisses de la Maison Sacrée d'Alger, voire même considérablement augmenté.

Hadj Ahmed a supprimé les privilèges financiers et soumis tout le monde au hokor. Ainsi il a pu gagner la faveur du dey, mais il s'est fait dans sa province une réputation de tyran. La France n'a rien changé à son régime d'impôts, si bien que le hokor a continué d'être perçu dans l'Est de l'Algérie tandis qu'il n'existait plus dans l'Ouest puisque l'émir Abd-el-Kader, protecteur des *raïas*, l'avait aboli.

D'autre part, Hadj Ahmed cherchait à supprimer les délégations de pouvoir. Il ne voulait pas de kalifas, et nommait lui-même les hauts fonctionnaires et les caïds. Il veillait à ce que les charges des contribuables fussent assez bien réparties et à ce que leurs versements ne fussent pas interceptés par les fonctionnaires. Il n'y réussissait pas toujours, mais il obtenait des résultats appréciables.

Comment Ahmed a-t-il eu la force d'imposer une telle réforme ? Comme les janissaires lui obéissaient mal, il n'augmenta pas le nombre des Turcs à son service, mais il embaucha des fantassins kabyles et sut tirer des domaines du beylik un nombre suffisant de cavaliers soldés. Ainsi il pouvait se faire respecter des grands feudataires. Car, en dehors de la zone centrale, le beylicat restait aux mains de *douadi*, familles presque souveraines, dont le pouvoir était souvent transmissible héréditairement¹. Ahmed a eu soin de nouer des liens familiaux avec les plus puissants d'entre eux : les Ben Gana, maîtres du désert ; les Mokrani, puissants chefs de l'ouest, gardiens des passages du Biban ; les seigneurs du Ferdjioua et du Zouara qui commandaient les marches kabyles. Les autres chefs de puissantes confédérations arabes ou berbères furent mis habilement en opposition : on les laissait se battre et on établissait, au moment favorable, une balance de forces. L'essentiel c'était de sauvegarder les droits de l'État.

La France a donc recueilli un héritage relativement facile à gérer. Elle aurait préféré établir un protectorat. L'entêtement d'Ahmed a fait échouer ce projet. Résignée à administrer elle-même le pays, elle a voulu le faire aux moindres frais, en évitant les troubles que la faiblesse de nos effectifs n'auraient pu contenir. On a donc respecté scrupuleusement les coutumes, les institutions, les biens des populations soumises. On a défendu aux généraux d'effrayer les indigènes par le spectacle trop nouveau d'usages et de mœurs que ceux-ci ignoraient ; on leur a prescrit d'agir toujours par persuasion : «empiéter sans détruire, régner sans combattre». Tout a été sacrifié à la tranquillité. À défaut d'un gouvernement par un bey soumis à notre contrôle, on a nommé des kalifas, choisis parmi les chefs traditionnels

1. *Ibid.*

les plus puissants et on a créé en fait un protectorat divisé. Kalifas, caïds, cheiks, ont pris possession effective des parties de la province assignées à chacun, à charge de payer tribut et de fournir des hommes d'armes¹.

En réalité la France renforça considérablement le pouvoir des chefs locaux, et la province, beaucoup plus nettement qu'au temps des Turcs, fut un État féodal. Les grands seigneurs investis par nous ne remplirent ni leurs obligations militaires ni leurs devoirs financiers. L'État ayant laissé à ses kalifas toute liberté pour établir l'assiette de l'impôt, le peuple fut plus lourdement chargé et il rentra beaucoup moins d'argent dans les caisses du gouvernement de la province. Les biens du beylik furent accaparés impunément par des particuliers, de même que les chevaux et le bétail dont l'entretien était à la charge de certaines tribus et devaient constituer un réservoir permanent de vivres et de moyens de transport².

On s'explique dès lors pourquoi la province a accepté facilement le régime nouveau. La France avait oublié les droits de l'État, et le retour du bey aurait obligé les spoliateurs à rendre les azels, les habous, les chevaux, les mulets, les chameaux, etc., sur lesquels ils avaient mis la main. Les grands seigneurs auraient été contraints de rendre compte au bey de leur administration et des sommes encaissées par eux au temps de l'aveuglement volontaire de l'Autorité française. Ils avaient beaucoup gagné au nouveau régime. Qu'avaient-ils perdu ? rien, puisque la France interdisait la colonisation européenne³.

L'avantage du système c'était une tranquillité apparente. L'inconvénient saute aux yeux : on condamnait la province à l'immobilité, au lieu de développer sa vie économique. Les maisons de Constantine tombaient en ruines, les forêts étaient dévastées, la culture restait dans son état rudimentaire. Le menu peuple était soumis au prélèvement inique, arbitraire, sans assiette fixe, sans frein contre la fraude, sans vérification possible, du hokor, de l'achour et de la contribution en paille ; il se dégoûtait du travail. Mais la France ne pouvait entreprendre une œuvre de redressement qu'après avoir terminé l'occupation de toute l'Algérie. Jusqu'en 1848 elle n'a demandé à la province de Constantine que de ne pas immobiliser des troupes et de ne pas appuyer Abd-el-Kader. Elle y a réussi, et même a obtenu le concours de quelques grands féodaux dans sa lutte contre l'émir. Hadj Ahmed lui-même n'a pas caché qu'il préférerait les Français à ce parvenu qui ne respectait pas la vieille autorité établie.

Ce passage de l'administration turque à l'administration française mérite d'être étudié dans le détail. Mais la documentation est-elle actuellement suffisante ?

Nous ne pourrions bien connaître l'Algérie avant 1830 que lorsqu'un

1. Rapport de A. Martineau, Constantine, 25 août 1840, A.M.G. Alg. Cor., N° 71.

2. *Ibid.*, et *L'administration financière de la province de Constantine*, par le colonel de La Rüe, 24 juin 1839, A.M.G. Alg. Cor., N° 62.

3. *Ibid.* Il y avait bien un conseil d'administration, chargé de la surveillance, mais les kalifas et grands caïds y avaient la majorité.

historien connaissant le turc et l'arabe aura dépouillé les archives anciennes conservées au Gouvernement général. Elles semblent être purement administratives et je doute qu'elles comprennent les documents généraux, ceux qu'on conservait dans les coffres du cabinet du dey.

Après la conquête d'Alger, les Français se sont peu préoccupés des archives. Ils n'avaient pas d'ailleurs le personnel nécessaire pour les déchiffrer. Quand le maintien de notre occupation a été décidé, on s'est aperçu que l'administration était fort difficile, faute de documents. Non seulement l'approvisionnement en eau de la ville ou l'évacuation des ordures étaient compromis par l'absence de renseignements sur les conduites, mais les revenus de la cité et de l'État étaient tombés à des chiffres infimes. Tout le monde s'était servi : on ne savait plus bien en quoi consistaient les propriétés du beylik ou les habous. On chargea donc un fonctionnaire civil, Gérardin, directeur des Domaines, de rechercher les documents indispensables à la remise en marche de l'administration. Pour commencer, il convenait d'étudier ceux qui avaient la portée la plus générale, c'est-à-dire la correspondance avec les beys et les hauts fonctionnaires turcs, de manière à pouvoir leur réclamer les redevances qu'ils versaient au dey avant 1830.

Le malheur c'est que Gérardin ne resta pas longtemps à Alger et qu'il emporta les documents importants, pour pouvoir les traduire à son aise à Paris. Dans une lettre du 30 octobre 1833¹, il annonce au Ministre de la Guerre l'envoi pour la Bibliothèque des bulletins d'Ibrahim, aga, chef de l'armée turque au moment du débarquement. Ces bulletins journaliers rendaient compte au dey des besoins, des espérances et des «victoires» de l'armée algérienne depuis le débarquement des Français jusqu'à la destruction du Fort l'Empereur. Ils étaient accompagnés de leur traduction. Leur lecture serait assez piquante, puisque nous ne connaissons sur ces opérations que les rapports des chefs de l'armée française. Malheureusement on n'en retrouve aujourd'hui aucune trace. Ils ont sans doute été victimes des amateurs d'autographes.

Nous nous consolons aisément de cette lacune, puisque nous connaissons les résultats des prétendus succès d'Ibrahim. Une perte plus grave c'est celle de la correspondance entre le dey et les beys d'Oran, du Titteri et de Constantine. Dans la même lettre, Gérardin déclare qu'il est en train de la traduire et qu'il enverra ce travail au Dépôt de la Guerre dès qu'il sera terminé. Mais c'est en vain que j'ai cherché les documents en question au Service historique de l'Armée, héritier de ce Dépôt.

Je doute que Gérardin ait achevé son œuvre. En effet, j'ai retrouvé aux Archives nationales une traduction des 30 rapports de Hadj Ahmed, bey de Constantine, au dey Hussein, traduction faite en 1844 par Eug. de Nully, interprète du Ministère de la Guerre. Aucune trace de la correspondance des deux autres beys.

Cette traduction couvre 91 pages. Elle a été faite assez rapidement, et

1. A.M.G., Cor. N° 22.

nous ne savons pas si le texte original était rédigé en arabe ou en turc. Encombrées de récits de razzias, toutes les lettres n'ont pas le même intérêt, C'est pourquoi je me borne à transcrire les quatre dernières, plus importantes pour nous parce qu'elles présentent un tableau de la province à la veille de l'expédition d'Alger.

Elles me permettent d'attirer l'attention sur trois faits :

1° **La dépendance du bey à l'égard du dey.** On a souvent prétendu que les beys étaient de simples tributaires, maîtres absolus dans leurs provinces. Sans vouloir donner aux mots une importance excessive, je remarque que le bey Ahmed insiste presque à chaque ligne sur le fait qu'il est le mandataire du dey d'Alger : ses formules de politesse, d'une complication et d'une emphase peu communes, même en Orient, le montrent déjà. Notons aussi le sentiment de crainte qu'il exprime dès qu'il doit prendre une initiative ; il essaye aussitôt d'obtenir l'approbation de son chef et se défend d'avance contre des calomnies qui pourraient lui coûter la tête. Enfin, le bey respecte l'immunité des janissaires turcs, justiciables du dey en personne, et n'ose faire cesser les crimes de cette milice tyrannique.

2° **L'effort accompli par Ahmed pour unifier sa province.** Le bey, chaque année, suivant la coutume des pays musulmans, fait parcourir la province par son camp, qui intimide les tribus, les oblige à verser l'impôt, ou menace d'une nouvelle incursion les récalcitrants réfugiés dans des lieux pour le moment inaccessibles. Le bey surveille ses hauts fonctionnaires et réprime leurs abus, mais il n'ose les punir sans en rendre compte au dey, qui pourrait prêter l'oreille aux accusations des mécontents.

3° Remarquons enfin **l'absence d'inquiétude à la veille du débarquement français.** Le bey ne fait que de discrètes allusions au conflit et ne semble pas croire que la Régence est en danger. Cependant la France aurait prêté appui aux Kabyles qui ne reconnaissaient pas la domination turque. Les corsaires ont saisi deux bateaux chrétiens qui leur portaient des armes et des munitions. Dans l'un d'eux on a trouvé un passeport français. Dans nos archives je n'ai encore trouvé aucune trace de cette manœuvre, mais il est possible que des découvertes ultérieures confirment le témoignage d'Ahmed, qui paraît sérieux. On sait que le blocus ne donnait pas les résultats attendus, et il n'est pas invraisemblable que notre gouvernement ait cherché d'autres moyens de nuire aux Barbaresques avant de se résoudre à une expédition militaire.

TRADUCTION DE LETTRES ADRESSÉES PAR AHMED,
ex-bey de Constantine à HUSSEIN, dey d'Alger, en 1828-1829

A.N. F⁸⁰ 1673

N° 27

À Son Altesse illustre, élevée, honorable, le Ministre magnanime, puissant, unique, éminent, accompli, fortuné, intègre, notre bienfaiteur et Seigneur Hoceïn Pacha, chef du gouvernement, que Dieu le rende puissant, l'aide, le conserve, le rende victorieux. Le salut généreux, bon, entier, sur vous, ainsi que la clémence de Dieu très haut, sa bénédiction, sa satisfaction complète et ses faveurs. Ensuite, notre Seigneur, que Dieu te favorise de ses dons généreux, qu'il te secoure de sa protection.

Nous avons reçu ta lettre fortunée, la dépêche illustre, glorieuse, honorable. Nous y avons appris, à notre grande satisfaction, votre bon état de santé, ce qui est le plus cher de nos désirs. Nous demanderons à Dieu de l'améliorer encore. Tu nous y fais connaître (puisse Dieu te donner la plus éminente des connaissances et te revêtir du plus noble des vêtements de la puissance et de la victoire) au sujet de l'affaire de Bou Zian qui a fini par partir, d'avoir à lui écrire une lettre de sauvegarde ainsi qu'à Es-Semari, nous avons obtempéré à ton ordre fortuné et nous leur avons écrit deux lettres par lesquelles nous leur donnons l'aman. Celui à qui tu donnes l'aman, nous le lui donnons. Le gouvernement est le refuge de tous. Tous nous devons revenir à lui. Nous ne ferons point obstacle à ton ordre, et nous ne chercherons pas à nous y dérober. Seulement, Seigneur, je devance tes recommandations bénies en te faisant connaître ma manière de voir. Ensuite, c'est à toi de décider. L'usage est que ce soit moi qui confère à ces mekhazni les insignes de leur dignité. Le droit d'investiture est ensuite payé par eux quand ils le peuvent, et au bout de quelque temps, non sur le champ. Il en est parfois qui ne s'acquittent pas complètement. Si tu m'ordonnes d'être généreux, je le serai. Dieu me voit. Je suis ton serviteur et ton oukil. Je reçois pour la Maison généreuse¹. C'est en ton nom que je prends. C'est avec fort gré que je frappe quiconque résiste et se révolte. Que Dieu nous prenne pour ta rançon. Qu'il augmente tes jours aux dépens des nôtres. La prolongation de tes jours est notre vœu, notre joie, notre bonheur. Es-Semari est hors d'état de compter avec l'oukil, et je dois à cet égard te faire connaître la vérité. Es-Semari était cette année caïd-el-djaberi et caïd el-achor. Le djaberi dépassait 300 djabdas en comptant 12 sâa de blé et autant d'orge, mesure de Constantine. Quant à l'achor, on a enregistré pour cette année 3.700 djabda, chaque djabda donnant un sâa de blé et un sâa d'orge, mesure de Constantine. Quand Es-Semari a pris la fuite, et que nous avons envoyé à Sétif, on a mesuré ce qui s'y trouvait de blé et on a trouvé 1.416 sâa, sans plus, après la libération complète des habitants. Quant à l'orge, elle avait été prise aux habitants violemment et avant maturité. Elle n'était pas encore sèche. Nous

1. C'est-à-dire le gouvernement.

l'avons trouvée perdue et n'avons pu tirer parti d'un seul sâa. Ce que je te dis là est à la connaissance de nombre de personnes. Je n'ajoute rien. Quant au compte qu'il a fourni, tu n'ignores pas qu'il prétend que c'est là tout ce qu'il a touché. J'ai besoin d'envoyer un inspecteur qui ira chez les habitants avec ses tezkérés¹ pour voir ce qui lui a été payé. Il faut pour cela quelque temps afin de rassembler les tezkérés de la province. J'ai dû t'informer de tout cela parce que cette province est ta province et ces raïas, tes raïas. C'est à toi qu'il appartient de prendre et de laisser. Celui à qui tu donnes l'aman a l'aman complet et la sécurité. Je ne suis que ton esclave et ton serviteur. Que Dieu nous accorde la prolongation de ton existence. Ainsi soit-il, O Seigneur du monde. Le salut de la part du pauvre devant son Seigneur, votre esclave, celui qui embrasse vos mains et vos pieds généreux El-Hadj Ahmed Bey (que Dieu le seconde) le 16 de doulh'edja 1244².

P. S. — Il pourrait bien se faire qu'Es-Semari prétendît avoir fait des bechmat³ avec le blé qu'il a reçu cette année. Si tant est qu'il ait fait quelque chose, il l'a fait avec le blé qui a été perçu au moment où Mohammed Bey est allé payer le tribut. Es-Semari a beaucoup extorqué et emprunté à nombre de gens. Beaucoup ont encore la tezkéré de Mah'hammed Bey, tezkéré qu'Es-Semari avait reçue de Turcs, de gens de Constantine, de Daïra. etc. Rien de ce qu'il a extorqué et emprunté n'est revenu aux propriétaires jusqu'à ce jour. Que cela soit à te noble connaissance.

N° 28

Que Dieu très haut aide son Altesse illustre, élevée, noble, haut-placée, généreuse, protectrice, magnanime, prospère, glorieuse, le Ministre chéri, intègre, notre bienfaiteur et seigneur Hoceïn Bacha, chef du gouvernement (que Dieu très haut lui accorde la victoire, le triomphe, la conquête, la paix, le salut et le succès certain). Le salut complet, la satisfaction entière, générale de Dieu sont appelés par moi sur votre Seigneurie élevée, ainsi que la clémence de Dieu, et les bénédictions puissent-elles se succéder pour vous matin et soir.

Ensuite, notre Seigneur (que Dieu te conserve), nous te ferons connaître que nous avons reçu votre lettre illustre. Nous l'avons accueillie et lue. Nous avons loué Dieu de votre santé, du salut de votre personne, de la tranquillité et de la paix dont vous jouissez. Nous demandons à Dieu de l'augmenter. Nous adressons à votre Seigneurie élevée trois états contenant tout ce qui est touché par les garnisons de Constantine, de Bône et de Tébessa à titre d'étrennes et rations. Tout ce qui est enregistré sur les états ci-joints est ce qui a été touché ces années dernières et jusque ce jour, sans qu'il se soit élevé de réclamation pour

1. Avertissement pour le paiement de l'impôt, dans lequel mention est ordinairement faite des paiements effectués.

2. 19 juin 1829. Cette lettre étant antérieure au n° 28, je crois qu'il faut lire : 1243 (29 juin 1828).

3. Biscuit servant à la nourriture des janissaires.

déficit à l'exception de celle qui a eu lieu, cette année, de la part de la garnison de Bône. Quand tu auras pris (que Dieu te sauve) connaissance de ces états, c'est à toi (que Dieu te rende parfait) qu'il appartiendra de décider. Selon que tu m'ordonnes d'augmenter, ou de maintenir l'état actuel, je me conformerai à ton ordre fortuné. Nous devons l'exécuter et n'y ferons, s'il plaît à Dieu, ni opposition ni obstacle. Que Dieu t'aide et nous conserve ton existence.

Tu nous as renouvelé une seconde fois ta demande que tu nous avais faite dans ton ordre prospère de t'envoyer un homme intelligent. Ton ordre sera exécuté mais, je jure par le grand Dieu et par ta personne, Commandeur des Croyants, que je t'ai exposé les faits tels qu'ils sont. Si j'avais trouvé un individu qui fût capable de s'acquitter de cette mission comme tu le désires, je ne l'aurais point caché ni laissé à l'écart. Mais il y a beaucoup de gens, et peu qui conviennent. D'après ton ordre, j'ai cherché dans mes souvenirs devant et derrière moi. J'ai bien regardé et n'ai trouvé que deux hommes. L'un est notre chargé d'affaires à Tunis, Si Ali ben Aïssa, qui sait bien les affaires de Tunis et qui connaît depuis longtemps le pays. Je le crois très capable pour tout ce qui le concerne et il pourrait donner à cet égard d'excellents conseils. Le second est El-Hadj Amar, le mercanti de Bône, et à l'égard duquel j'ai la même opinion. Seulement je dois t'observer que Si Ali ben Aïssa est en ce moment à Tunis où il traite quelques-unes de nos affaires, et El-Hadj Amar est à Bône. Celui à l'égard duquel tu me donneras des ordres, je l'enverrai chercher, et il se rendra dans peu de jours auprès de ta Seigneurie élevée. Je dois enfin te dire qu'on représente El-Hadj Haçan ben El-Morabet, qui est à Tunis, comme étant également un homme intelligent et instruit. Je suis ton esclave. Quiconque me paraît homme de mérite, je te le signale, mais c'est à toi qu'il appartient de juger sainement et de voir de plus haut. Ce que tu m'ordonneras de faire sera fait, s'il plaît à Dieu. Que Dieu nous accorde la prolongation de ton existence. Ainsi soit-il ! Le salut de la part du pauvre devant son Seigneur. Louange à lui. Votre esclave et votre serviteur. Celui qui embrasse vos pieds. El-Hadj Ahmed Bey (que Dieu le seconde) au milieu (19) de mah'arram 1244 (2 août 1828).

P. S. — Nous avons été camper ces jours derniers dans l'outen de Ferdjioua. Nous avons trouvé que Mak'oura avait semé le désordre parmi tous les Kabyles contribuables et qui payaient l'impôt. Il est venu un jour avec ses serviteurs tout près du camp d'expédition. Il a trouvé le cheikh El-Arab qui était avec nous. Des hostilités sont survenues entre eux. Mak'oura a été vaincu et a pris la fuite. Les Arabes ont tué deux des serviteurs de Mak'oura et un serviteur de Ben Zekri qui s'était réfugié auprès du premier. On nous a apporté les trois têtes. Mak'oura n'est fort que des richesses des Oulad ben Zekri qui sont à sa disposition et qu'il distribue aux Kabyles pour les attirer. Quant à nous, nous agissons sur les Kabyles contribuables et en les prenant fraction par fraction. L'affaire de Mak'oura est terminée pour ton bonheur et sa ruse ne lui servira de rien, s'il plaît à Dieu très haut.

Tu sauras aussi qu'il y a, aux environs du territoire d'Abd Ouad Boud'lah, territoire de Daïra, une terre qu'on appelle Tamda. Elle est terre du

gouvernement. Un individu a prétendu qu'il avait une propriété et des moulins sur cette terre. Nous lui avons dit : « Cette terre est au beylik et personne n'en a la propriété, d'où te viendrait donc cet propriété ? » Il m'a répondu : « Je l'ai achetée de Ben El-Abiad ». Et il m'a montré une pièce qu'il avait et dont nous avons pris connaissance. Nous y avons vu qu'Ebn el-Abiad lui avait vendu, qu'il y avait eu des témoins, savoir les Oulad ben Zekri et ceux qui sont avec eux, qu'un taleb avait écrit l'acte, que tous étaient connus, etc. Voilà un de leurs détours ! voilà comment ils en agissent avec le bien du beylik, avec ses terres, sans avoir sur elles de droit de propriété réel ni de titre légal. On va jusqu'à les vendre ! Tu recevras la pièce dont il s'agit et, en prenant connaissance de cette pièce, tu verras ce qu'ils sont. Que Dieu te conserve pour le bonheur des hommes. Amen.

Autre post-scriptum. — Le Divan (protégé de Dieu très haut) de la ville de Biskara nous a envoyé une lettre, ainsi qu'une lettre ancienne adressée au Sid Mustapha Pacha au sujet des difficultés qui se sont élevées entre les membres du Divan et Achdji Pacha au sujet du bois. Il prétend, lui, que ce bois lui appartient. Eux, au contraire, disent qu'il est indivis entre eux et lui. Quand tu auras pris connaissance des deux lettres, tu leur écriras, si tu le juges convenable d'après la décision de ton jugement intègre afin que ce sujet de différend soit supprimé entre les parties. C'est à toi de décider. Reste à la grâce de Dieu, dans Sa paix et Son salut. Amen.

N° 29

À Son Altesse dont les vergers de douceur sont mûrissants et de laquelle montent les astres de la prospérité, à Son Altesse sur qui se répandent les souffles de la louange et dont les mérites sont connus sur toute la terre. À notre Maître, fortuné, magnanime, chéri, intègre, bienfaiteur et Seigneur Hoceïn Pacha, chef du gouvernement (que Dieu le conserve et le revêtisse des ornements nouveaux de la paix et lui fasse connaître la prospérité, dans le présent et dans l'avenir). Un salut généreux, bon, entier dont les sourires s'entrouvrent devant la place forte de votre salut et dont les manches se vident auprès de vous. Que la clémence de Dieu, ses bénédictions, sa satisfaction complète et ses faveurs soient sur vous.

Ensuite, notre Seigneur (que Dieu très haut te rende puissant et victorieux) nous nous informerons de votre santé précieuse (que Dieu la rende telle que vous la souhaitez). Ce que nous avons à exposer à votre ouïe honorée, à votre personne chérie, c'est que le vaisseau propice, béni par la puissance de Dieu et gardé par lui, vaisseau que ta haute Seigneurie a bien voulu adresser à ton esclave et serviteur, est arrivé auprès de nous, à notre grand honneur et avantage. Nous prions le maître généreux, Seigneur du trône illustre, de vouloir bien répandre sur vous les trésors de sa richesse et vous gratifier des dons éminents de sa grâce et de sa bienfaisance. Nous le prions de bénir pour nous votre

existence, de prolonger vos jours aux dépens des nôtres, de nous faire jouir de la durée de votre vie et de la permanence de votre gouvernement, en conservant votre personne et votre santé. Ainsi soit-il. Le bâtiment susdit est arrivé dans le port de Bône à la garde de Dieu très haut. Le capitaine et tous ceux qui l'accompagnaient, ouvriers et marins sont arrivés en bonne santé. Louange à Dieu ! Ils sont venus de Bône dans ta ville de Constantine où ils se reposeront. Ensuite, ils se rendront auprès de votre Seigneurie élevée, à la garde de Dieu, s'il plaît à Dieu très haut. Ensuite (notre Seigneur que Dieu garde), nous exposerons à votre noble connaissance (et il n'y aura que du bien s'il plaît à Dieu) que nous avons fait une razzia sur les Chiabna de la montagne Ferka qui se refusaient à payer les impôts dûs par eux depuis longtemps. Leur montagne est à l'extrémité du pays des Hanencha et des montagnes d'Ebn Netir. Nous les avons surpris le jeudi 8 du présent mois, nous les avons combattus et Dieu nous a donné la victoire sur eux. Nous leur avons coupé cinquante deux têtes que nous avons envoyées à Constantine. Nous leur avons pris 3.000 bœufs et 3.200 moutons, plus 77 bêtes de somme tant chevaux que mulets. Nous sommes revenus sains et saufs avec nos troupes et notre goum. Nous avons eu deux daïra blessés, mais nous sommes certains de les sauver. Louange à Dieu ! C'est lui qui protège. Nous prions ce Dieu très haut de tenir la victoire attachée à tes étendards et la prospérité associée à ta personne, Maître. Ainsi soit-il ! Je dois dire que je n'ai fait une razzia contre cette tribu et contre celles qui ont été précédemment punies qu'après leur avoir écrit plusieurs fois de s'acquitter de ce qu'elles devaient, de se hâter et de s'abstenir de tout désordre. Je n'ai fait de razzia sur eux qu'après avoir désespéré de leur bonne conduite, qu'après que leur désobéissance et leur révolte fut devenue évidente. C'est notre habitude avec tous. Après cela, nous faisons sur eux des razzias, et Dieu nous donne la victoire par ton bonheur et la bénédiction qui est sur toi. Nous ne faisons d'exécution sur eux que par juste motif. Que Dieu nous conserve ton existence. Amen. Amen. Le salut de la part du pauvre devant son Seigneur. Votre esclave et votre serviteur, celui qui embrasse vos pieds généreux, El-Hadj Ahmed Bey. Que Dieu le seconde par sa grâce. Le 14 de rebi el-ael, le mois illustré par la naissance du Prophète (que Dieu lui soit propice et lui donne le salut). An 1244 (24 septembre 1828).

P. S. — Le raïs Mohammed ben Kara Boudjak après avoir quitté ta Seigneurie fortunée a rencontré sur sa route deux vaisseaux. Savoir, un grand bâtiment et un brigantin, qui faisaient le commerce avec les Kabyles de la montagne qui sont en révolte. Il a pris ces deux bâtiments et est entré avec eux dans le port de Bône, il a opéré le déchargement des deux navires et a dressé un état de tout ce qui s'y est trouvé. Cet état a été rédigé en présence des maîtres des navires, tout le chargement a été déposé à Bône à titre de dépôt. Quant à l'argent qui s'y trouvait, le raïs susdit nous l'a apporté. Nous l'avons compté en sa présence. Nous avons trouvé 272 douros de France et 328 boudjoux, monnaie de Tunis. Le tout est entre nos mains, nous avons de plus trouvé 110 mah'boub, frappés à Tripoli, mais de mauvaise monnaie. Je crois (Dieu le sait) qu'ils faisaient partie

de l'argent que nous t'avons donné il y a quelque temps. Nous t'adressons les 110 mahboub et tu en prendras connaissance. Quant au chargement qui se trouvait sur les deux navires, il consistait en une partie de blé et de sel, des carabines, des jarres de faïence en grand nombre, fabriquées à Djerba. Deux de ces jarres contenaient de la poudre. L'une était à moitié pleine, l'autre l'était un peu moins. Les autres jarres étaient vides, mais le raïs Mohammed nous a dit qu'il s'y trouvait des traces de poudre. Le tout est détaillé dans la note du raïs. Le susdit raïs Mohammed nous a appris qu'il avait trouvé dans le grand bâtiment un passeport français. Il a emporté ce passeport et le remettra au moment de son arrivée, s'il plaît à Dieu très haut. Restez à la garde de Dieu et conservez son appui prospère. Amen.

Autre P. S. — Après que cette lettre a été terminée, le Bach-Seïar nous a apporté ta lettre fortunée. Nous l'avons reçue et lue. Nous avons loué Dieu et l'avons remercié de ta santé et de ton salut qui sont pour nous une grâce insigne et une faveur spéciale. Nous avons reçu de votre prodigue générosité et de votre haute magnificence un yatagan d'or magnifiquement travaillé. Que Dieu vous en récompense et vous accorde ses faveurs les plus précieuses et toute sa bienveillance. Ainsi soit-il ! Tu m'as ordonné de chercher pour votre Seigneurie une négresse, bonne cuisinière et habile dans ce genre. Si j'en avais eu à ma disposition une qui fût telle que tu le demandes, j'aurais été très heureux de l'envoyer chercher immédiatement. Mais au reçu de ta lettre fortunée, j'ai sur le champ écrit à votre chargé d'affaires El-Hadj Amar en lui faisant les recommandations les plus vives pour qu'il se mette en quête et y consacre la somme nécessaire. S'il plaît à Dieu il réussira. Je lui ai donné toutes mes instructions. De mon côté, je chercherai avec soin à Constantine. Par ton bonheur et la bénédiction qui est sur toi, j'espère trouver ce qui convient, s'il plaît à Dieu très haut par sa grâce et sa générosité. Amen.

Je dois t'apprendre qu'après avoir fait la razia dont il est question plus haut et avoir laissé le kalifa avec le camp d'expédition (que Dieu très haut le rende victorieux) nous avons reçu de lui la nouvelle après notre retour, que Seliman Kerdarli, aga de Biskara, qui était avec lui au camp d'expédition, venait de décéder. Il nous a appris que l'argent du défunt et tout ce qu'il avait laissé avait été enregistré par le khodja du Kahïa et se trouvait placé en dépôt. Que Dieu te conserve à nous en bonne santé.

N° 30

Que Dieu très haut rende prospère son Altesse illustre, élevée, le Ministre chéri, protecteur, éminent, aimé, glorieux, intègre, notre protecteur et Seigneur Hoceïn Pacha, chef du gouvernement (que Dieu très haut le rende puissant, l'aide, le conserve, le rende victorieux. Amen. Amen). Que le salut généreux, bon, entier, soit sur vous ainsi que la clémence de Dieu très haut, sa bénédiction, sa satisfaction entière et ses faveurs. Ensuite, notre Seigneur (que Dieu t'aide de

son secours protecteur et t'accorde la santé, sa bienveillance et sa protection) tu sauras que nous avons reçu ta lettre élevée et dépêche honorée et illustre. Nous avons loué Dieu de votre santé, du salut pur de votre personne, salut qui est pour nous la faveur la plus insigne et la grâce par excellence. Nous t'avions appris (que Dieu te rende puissant) ce qui nous était arrivé avec les Oulad Sahnoun. Lorsqu'ils nous eurent envoyé par trois fois les marabouts pour faire leur soumission et que nous leur eussions déclaré que je n'accueillerais pas cette soumission tant qu'ils ne rendraient pas ce qu'ils avaient pris aux Ouled Nail, aux Oulad Madi et aux Sahari et n'obtempéraient pas aux conditions que nous leur avons imposées de s'abstenir de tout désordre et de tout pillage, ils ont violé ces conditions et sont tombés en faute. Je ne leur ai donc pas donné l'aman et ils ne se sont pas soumis. Le désaccord s'est mis parmi eux, les uns voulant se soumettre, les autres s'y refusant. L'instigateur de leurs projets était Ahmed ech-Cherif ben Bou Abdallah. C'est d'après ses mauvais conseils qu'ils ont dispersé leurs chameaux, leurs moutons et tous leurs troupeaux et qu'ils les ont cachés chez les gens de la montagne, après en avoir perdu un bon nombre par la faim et les vols des montagnards. Quant aux tentes et aux hommes, ils se sont retirés dans la partie la plus inaccessible du Djebel Bou Talel. Déjà précédemment j'avais résolu de leur faire la guerre et de pénétrer dans leur montagne. Quand j'ai vu qu'ils avaient caché leurs troupeaux et qu'ils s'étaient fortifiés dans les endroits difficiles, j'ai craint d'y engager les troupes et le goum. J'ai pensé qu'il mourrait du monde des deux côtés sans résultat ; que, ne perdriens-nous qu'un homme, cela les encouragerait et que, en perdissent-ils beaucoup, dès qu'ils sauveraient leurs troupeaux, rien ne serait fait. Nous avons donc jugé convenable de placer nos serviteurs dans l'Outan de Rira. Nous avons ordonné aux cheiks de Rira, aux Oulad Ilès, aux Oulad Mousliet, à tous les raïas de ce canton de ne laisser échapper aucun des Ouled Sahnoun qui viendraient pour chercher du grain ou pour tout autre objet. Je déclarai que quiconque serait négligent à cet égard et n'obéirait pas serait sévèrement puni. J'ai laissé quelques-uns des chaouchs de la Daïra dans l'Outan de Rira pour se tenir au courant de ce que feraient les Ouled Sahnoun et les épier. Je voulais par ce moyen les épuiser et les presser chaque jour davantage. Cette tribu voyant chaque jour diminuer ses grains, ne pouvant s'en procurer d'autres que dans le Tell, et ne pouvant y pénétrer que par l'Outan de Rira aux environs duquel des mesures sévères de surveillance étaient prises par nous, afin qu'ils sussent bien que nous ne voulions pas les laisser échapper et qu'ils pensassent bien qu'il n'en devait pas être cette fois comme les précédentes, l'impunité les ayant laissé arriver au point où ils en étaient. Nous espérons de Dieu, par ton bonheur et par les bénédictions qui sont sur toi, qu'il les humiliera et qu'ils se repentiront. Ils sont aujourd'hui tremblants et réduits à l'extrémité. La crainte s'est emparée de leurs cœurs. Les mesures que nous avons prises pour les resserrer tous les jours de plus en plus doivent les amener à une soumission complète, s'il plaît à Dieu. Après avoir pris ces dispositions pour resserrer les Oulad Sahnoun et terminé ce qui nous restait à faire dans le pays, après avoir fait contribuer les ferk'a des Oulad Edderoud nous sommes repartis et nous avons été camper chez les Oulad

Soltan. Ils sont venus près de nous et ont demandé l'aman, et à se soumettre à l'exception d'une tribu ferka dont nous avons consommé les grains. Nous avons reçu la soumission des autres qui nous ont livré 14 chevaux et se sont engagés à obéir et maintenir la paix. Après que nous en eussions terminé avec cet outan, le cheikh de l'Aurès a envoyé auprès de nous pour se plaindre d'une ferka des Ouled Said qui s'était révoltée et méconnaissait ses ordres. Nous avons fait une razzia sur elle, nous lui avons pris 2.000 moutons, 2.000 chèvres, 600 bœufs, 70 bêtes de charge, tant chevaux que mulets. Les soldats ont coupé 500 têtes. Nous sommes retournés à Constantine et y sommes entrés le 26 du présent mois. Nous prions le maître généreux, Seigneur du trône illustre, de nous conserver ton existence et de te rendre victorieux. Ainsi soit-il ! Le salut de la part du pauvre devant son Seigneur, votre esclave et votre serviteur, celui qui est le fruit de votre bienveillance et qui embrasse vos mains et vos pieds généreux, El-Hadj Ahmed Bey. Que Dieu le seconde par Sa grâce et lui accorde l'aide de son secours et de sa faveur. Ecrit les derniers jours (30) de Cheoual an 1244 (4 mai 1829).

P. S. — Je dois encore te faire savoir (puisse Dieu t'accorder honneur et te conserver à nous) que, l'an passé, un homme a été trouvé assassiné hors de Constantine, mais dans le voisinage. Quelque temps après, un autre individu a encore été trouvé assassiné. Nous avons fait des recherches à cet égard et pris des informations. Il nous est revenu que quelques yoldach étaient les coupables, qu'on les avait vus, la première fois, se diriger vers le camp, et entrer dans la tente ; que la seconde fois encore on s'était assuré que c'était eux en les voyant entrer dans la tente. Quant à nous, n'étant pas parfaitement sûrs de connaître les vrais coupables, nous t'avions tenu le fait caché. Nous ne pouvons en effet te faire connaître que des faits bien constatés. Lorsque, la dernière fois, nous sommes allés en expédition, nous avons laissé le camp dans sa position accoutumée à Ouad Erreml. J'ai pris avec moi environ 120 yoldachs hanba sans plus, et j'ai laissé le chaouch du camp d'expédition d'hiver et le chaouch El-Korsi pour surveiller les soldats, empêcher le désordre et il est alors survenu de nouveaux meurtres, et même plus que par le passé. Cinq individus ont été trouvés assassinés. Chaque fois, on en trouvait un. Tous avaient été tués sans arme à feu. Tous se trouvaient aux environs de la ville. Quelques-uns étaient au nord de la colline. D'autres étaient hors de Bab-el-Kantata ou de ce côté. Or, dans aucun endroit, proche ou éloigné de la province, il n'y a de meurtre. Nous avons donc mis des zouaves pour faire la garde de tous les côtés. Ils ont vu les yoldachs, les ont reconnus et les ont suivis jusqu'à ce qu'ils soient entrés du milieu du camp à Ouad-Erreml et jusque dans la tente. Quand nous sommes revenus à Constantine, nous avons envoyé chercher les yoldachs. Ils se sont cachés pendant quelque temps, puis quand les poursuites se sont ralenties, ils sont revenus, au nombre de trois. Veuillez bien réfléchir que les individus assassinés l'année passée de celle-ci sont tous des Kabyles, gens pauvres, quelques-uns garçons bouchers, d'autres ouvriers maçons ou jardiniers. Un d'entre eux, assassiné l'an passé, était un brave homme attaché au cimetière d'El-Koudia,

et a été étranglé. Aucun d'eux n'a été assassiné à cause de son argent ou de ses vêtements. Plusieurs avaient encore ces vêtements. Tu comprends que ces yoldachs ne sont point des yoldachs anciens du camp d'hiver. Ils n'y sont attachés que depuis environ trois ans. Ils n'avaient pas de motif précis, tels que désir de s'approprier de l'argent ou inimitié, pour tuer ces malheureux. Il y a donc quelque motif caché. Ils ont pour instigateur des intrigants qui les poussent à cela pour donner lieu à des rumeurs. Ainsi que cela a eu lieu du temps de Mohammed Bey. Tu ne l'ignores pas et tu sais, mieux que qui que ce soit, ce qu'il en est. Se taire et passer sur ces faits serait encourager les fauteurs de désordre et augmenter le trouble. Je ne puis cependant en faire pleine justice¹. J'ai dû en conséquence t'informer de tout, au risque d'être un peu long. Nous avons jeté nos vues sur le second chaouch El-Korsi. Nous avons vu qu'il savait l'affaire et la connaissait. Mais nous n'avons pas trouvé en lui le dévouement et l'aptitude nécessaire. J'étais ton fils et ton serviteur. Je te fais connaître ce qui se passe dans ta ville de Constantine. Je ne ferai rien sans te consulter. J'attends ton ordre prospère, ton conseil prudent et intègre.

Autre post-scriptum. — La tribu des Beni Mesoud, l'une des tribus du Ouadi Boudjaïa que met à contribution le camp d'expédition (vainqueur par l'aide de Dieu très haut) nous a envoyé des lettres par le marabout et les cheikhs de la tribu pour nous exposer ses affaires. Je n'ai pas voulu leur répondre avant de t'instruire. Je te transmets donc ces lettres pour que tu en prennes connaissance. La décision que votre Seigneurie jugera à propos de prendre, nous nous y conformerons s'il plaît à Dieu.

**RENSEIGNEMENTS DONNÉS PAR LE KAÏD IBRAHIM
commandant la forteresse de Mostaganem, sur quelques
localités de la province de Constantine²**

A.M.G. Alg. C. N° 11

La province de Constantine renferme trois forteresses :
— celle de Bône sur le littoral,
— celle de Constantine, chef-lieu du beylik,
— celle de Biskara sur la limite sud de la province vers le pays dénommé Beled el-Djérid.

Bône, en arabe Assébèh, ce point a déjà été occupé par les Français, il est connu.

Constantine, ville considérable entourée sur trois de ses faces par la rivière Oued el-Marzouck.

1. Seul le dey avait le droit de juger les yoldachs (janissaires).

2. Ibrahim, macédonien musulman, avait exercé autrefois un commandement à Constantine.

L'emplacement de cette ville est sur un plateau élevé. La rivière coule au bas, contourne la ville excepté sur la face qui regarde le chemin d'Alger. Au-dessus de la ville, dans la partie de l'Est, est un autre plateau dominant, il se nomme Sidi Mabrouck. Il est armé d'un fort avec 15 pièces de canon. Ce fort bat la ville et la campagne ; il domine aussi une position appelée Geb el-Diz sur laquelle il n'y a ni habitation ni fortification.

Constantine a quatre portes, deux regardent les chemins venant d'Alger et de Sétif, elles portent les noms de Bab-el-Djedid (Porte neuve), Bab el-Rachabah (du marché), celle-ci est flanquée de deux fortins, l'un armé de deux canons, l'autre de six. Bab-el-Gaovi (nom propre), c'est la sortie du Sud. Enfin Bab-el-Kantara (porte du pont), c'est à cette porte que viennent aboutir les chemins de Stora et de Bône.

Constantine possède aussi une cassaba armée de 21 pièces de canon. L'emplacement de cette fortification est vers la partie ouest de la ville regardant la route de Sétif. Elle la domine comme celle d'Alger.

La population de Constantine s'évalue par familles, dont le dénombrement exact a été fait par le bey actuel, savoir :

Familles de Turcs et de Coulouglis	5.025
Familles maures	6.000
Familles juives	1.000

La ville de Constantine est assez bien bâtie. On trouve dans son intérieur grand nombre d'édifices, de haute antiquité. La construction actuelle est de bon goût, mais les rues sont fort étroites et montueuses ; il y a quatre grandes mosquées et plusieurs petites, cinq bains publics. Il n'y a pas de fontaines dans la ville, on est obligé d'aller chercher l'eau à dos d'âne ou de mulet au Marzouck qui coule au bas de la ville.

On ne voit à l'extérieur de Constantine ni maisons de campagne ni habitations quelconques. Toute la population est retirée dans l'enceinte de la ville, les dehors sont cependant bien cultivés et le terrain fertile. Le Marzouck est très profond autour de Constantine, il est encaissé et d'un passage difficile.

Constantine fait un commerce considérable avec le désert, les caravanes de l'intérieur de l'Afrique aboutissent à Biskara ; elle trafique également avec Tunis. Les articles venant par caravanes sont des gommés, des sels, des plumes d'autruches, des dattes. L'industrie de Constantine est dirigée en entier vers le commerce. Bône était avant la guerre actuelle, le point central de toutes les transactions avec l'Europe et Tunis ; aujourd'hui le commerce a cessé avec le littoral, mais celui des caravanes de l'intérieur continue.

Les chemins, qui de Bougie et Stora aboutissent à Constantine, viennent chercher leur entrée en ville par les portes d'El-Kantara et de Bab el-Djedid.

Il y a, de Bône à Constantine, 30 heures de marche pour de l'infanterie ; de Stora à Constantine 18.

De Bougie, les chemins ne permettent pas à un corps traînant derrière lui du canon de se rendre sur Constantine.

De Bône à Constantine les chemins présentent de grandes difficultés ; l'eau est partout en abondance, mais nulle part des habitations ; les Arabes sont nomades et vivent partout sous la tente. Il y a des forêts.

De Store à Constantine, chemin meilleur que de Bône ; le pays assez montueux, des forêts assez épaisses, mais des populations féroces, combattant à pied et de temps immémorial, toujours en guerre avec le gouvernement du pays.

Le chemin de Store à Constantine présente plus de facilités au transport de l'artillerie que celui de Bône.

Les territoires de Bône à Constantine et de Stora à la capitale sont en bonne culture. Autour de Constantine le terrain est bien exploité, fertile, mais nulle part des habitations comme villes, villages et bourgs.

Biscara est une ville ayant deux forts qui la dominent, ils sont armés de 18 pièces de canon. Cette forteresse est très ancienne, elle a toujours été maintenue par les Turcs pour contenir les grandes tribus du pays des dattes, autrement dit Beled el-Djérid. De tout temps les contributions en nature et en argent ont été d'une perception facile dans la province de Constantine. Surtout sur les tribus arabes, parce que la politique des beys a toujours été de prendre à leur solde les tribus puissantes, de les mettre dans leur dépendance et intérêts par une solde qu'ils accordaient à chaque cavalier lorsqu'il était requis pour le service, enfin de récompenser les scheiks par des places lucratives, comme celle d'aga, et d'exempter les tribus qui rendaient des services importants de toute contribution pendant une ou plusieurs années, mais à la condition de fournir au besoin pour des expéditions imprévues, des transports en chameaux et mules.

Il n'a jamais été facile au bey de Constantine de se faire payer les contributions par la partie de la population dite Cabails ; ce n'était que par la force, la ruse, les surprises et le yatagan que l'on en obtenait quelque chose.

Le bey gouverneur actuel est Haggi Achmet, petit-fils d'Achmet Bey le grand, dernier conquérant de Tunis. Il est âgé de 47 ans, passe pour un homme vigoureux, entreprenant et ayant toute la confiance des habitants de Constantine qui se défendent bien sous ses ordres.

Le passage connu sous le nom de défilé de Fer est au pied du Mont Jugura, à 3 journées d'Alger, on assure que cent hommes peuvent le défendre contre une armée. Il existe un second défilé entre celui de Fer et Sétif. C'est celui de Horrédia, traversé par le torrent el-Bouselam. Il est d'un accès difficile, toute cette partie du territoire d'Alger entre ces deux défilés est peuplée de Cabails, gens qui de tout temps ont fait la guerre aux milices algériennes et ne payaient leurs contributions que par la force.

Le lieutenant-général commandant en chef à Oran
Signé : Pierre BOYER.

À la correspondance d'Ahmed Bey, il nous paraît utile d'ajouter un extrait d'un volumineux mémoire composé en 1834 par l'interprète militaire Henri Remuzat. Il tenait ses renseignements d'un juif d'Alger, Narboni ben Dahman, qui avait fait un long séjour dans le beylicat de Constantine.

HENRI RÉMUZAT : CONSTANTINE ET SES TRIBUS
Quelques détails sur Ahmed Bey et Constantine

Arch. Nat. F⁸⁰ 1671

La ville de Constantine est bâtie sur un rocher élevé coupé à pic du côté de l'est. Les fleuves, Oued Marzout, Oued el-Raml et Oued el-Braguet après avoir opéré leurs jonctions coulent dans le lit tortueux rocailleux que leur ménage le vallon ou plutôt le ravin qui entoure la ville de ce côté ; ravin profond, dans le vide duquel se joue le ramier, et que traverse un pont hardi, construit dit-on par les Romains et plus d'une fois restauré par leurs successeurs.

L'abord de Constantine, déjà difficile par sa nature, l'est aussi par les remparts et les batteries qui mettent la ville à l'abri d'un coup de main.

Bab el-Ouad, Bab el-Labia, Bab el-Kantara, qui sont les seules portes de la ville, sont défendues par quelques pièces d'artillerie. D'autres canons placés dans la Cassoba dominant la place et sont prêts à seconder au besoin le feu des batteries dont je viens de parler et à défendre le côté du nord presque inaccessible à cause des rochers dont il est hérissé.

Mais Sath el-Mansoura, qui domine la ville, et devant laquelle elle s'étend comme un éventail laissant apercevoir ses rues montantes et tortueuses, ses maisons recouvertes d'une toiture européenne est pour elle, un bien dangereux voisin.

La ville de Constantine n'est pas bien grande ; elle renferme 1.600 maisons, 500 boutiques et 10 mosquées. Elle n'est embellie par aucune fontaine. Ses habitants puisent l'eau nécessaire à leur usage dans la rivière qui baigne la base du rocher sur le dos duquel leur ville est assise.

Le climat de Constantine est sain, mais l'hiver y est rigoureux, à cause du voisinage des montagnes.

Ahmed Bey, qui gouverne aujourd'hui cette province, est âgé de 54 ans, il est petit de taille mais bien proportionné, et d'une figure assez agréable. Il a beaucoup d'intelligence, et s'entend parfaitement à gouverner les Arabes. Sa fine politique et son astuce, lui ont tout soumis, et le font craindre de ses amis comme de ses ennemis.

Il a su cependant se réserver un comité, un noyau d'intimes, qui lui sont dévoués à la vie à la mort. Ce sont : Ben Issa ; Mehemed el-Zouaoui ; Ben el-Bejaoui Caied el-dar ; Mustapha Pahlaouan, son lieutenant ; Caied el-Aouassi, son parent ; Ben Hamlaoui, aga el-Dera ; El-Hafsi Ben Oun ; Ouled ben el-Attar ; El-Nader et son frère ben Issa ; Si Mustapha bach Tarzi Cadi ; Si Allaoua ben Chaouch ; Haj el-Mekki ben Zagouta ; Omar Ben el-Kechehi, amin el-

dibbaguin; El-Babori Caid el-dar ; Ouled el-Haj Moussa, trésorier; Merabet el-Arbi ; Ouled Neman Bey et Ali el-Bescrî. Ce sont les richards de Constantine et les amis inséparables d'Ahmed Bey.

Ahmed Bey possède divers vices, assez communs chez les peuples du midi; le trait suivant, dont je garantis l'authenticité, prouve qu'il est très superstitieux et qu'il croit aux charmes.

Un jour, par l'effet du hasard, il se trouva séparé du gros de l'armée et contraint à se défendre lui et son domestique contre un grand nombre de Kabails, dans les montagnes desquels il se trouvait. Il fut un instant assiégé par la crainte et n'évita la mort qu'en se réfugiant dans le tronc d'un olivier que l'âge avait creusé. Ce rempart ne l'aurait garanti que peu de temps, et il aurait été infailliblement massacré, si tout à coup il ne se fût rappelé qu'il était porteur d'un talisman qui pouvait le sauver s'il en faisait usage. Il tira aussitôt de sa poche un canif dont il ouvrit la lame et la planta dans l'écorce de l'olivier. Cette opération faite, il prit du courage, saisit un fusil, et tandis que son domestique chargeait, Ahmed tirait et chaque coup frappait un ennemi, chaque balle atteignait un Kabail. Il se maintint ainsi jusqu'à ce qu'on vint le délivrer. Ainsi il ne dut la vie qu'à la vertu magique de son canif.

Ahmed Bey aime à la passion les jolies femmes et les beaux chevaux. Partout où il apprend qu'il existe une beauté ou un cheval de race, il les fait enlever. Aussi son harem et son haras sont-ils bien fournis. Il a 80 femmes dans le harem qui consiste en une cinquantaine de maisons confisquées et qu'il a isolées du reste de la ville, et 2.000 chevaux de pure race dans son haras et chez ses amis. Depuis huit ans qu'il est bey il n'a pas cessé de veiller à la conservation de ces deux établissements.

Outre ces 2.000 chevaux, Ahmed Bey possède 3.000 mulets servant à porter les bagages de son armée.

Avant la prise d'Alger, Ahmed Bey avait dans son trésor 2.280.000 francs. Depuis il a considérablement augmenté ce chiffre, par la guerre et les spoliations. Il avait à cette même époque 100 quintaux de poudre. Il la tire aujourd'hui de Tunis.

Son armée se compose de 500 Turcs et 2.500 Kabails. Il puise au besoin de Ouad el-Zor où il peut compter sur 3.000 hommes. La paye du simple soldat est de 7 francs 50 centimes par mois.

Sa cavalerie est forte de 3.000 hommes. Elle est composée des tribus suivantes: El-Sehari 500, Bengana 400, Chek bou Rannan de Farjioua 300, Chek Zouaga ben Ezeldin 200 ; Chek ben el-Arbi Caied zemala 500 ; Ben Merad Chek de Kerfa 100, Ouled el-Dedi de Mila 100, Chek el-Rerki 300, Ben Abdalla chek el-Biban 300, Aga el-Kiala ben el-Hamlaoui 300.

Dans les expéditions, Ahmed Bey traîne à sa suite, bon gré mal gré, des tribus entières d'Arabes et les force à combattre.

Son artillerie de campagne se compose de 4 pièces seulement.

Outre les contributions qu'il prélève, Ahmed Bey est dans l'usage de vendre les charges ou plutôt de recevoir des cadeaux des employés.

Son lieutenant lui donne	40.000
Son premier secrétaire	20.000
Deuxième écrivain	8.000
Troisième écrivain	6.000
Quatrième écrivain	3.000
L'aga des Douairs	30.000
Trente chaouchs payant chacun 500 frs	15.000
Caied el-dar	30.000
Le grand sellier	7.000
Le petit sellier	2.000
Le premier armurier	6.000
Le premier courrier	2.000
De deux courriers subalternes	2.000
Du Caied el-Jabri de l'Est	10.000
Du Caied el-Jabri de l'Ouest	10.000
Du Caied el-bab	6.000
Des écrivains du lieutenant et du caied el-dar	5.000
Du trésorier	3.000
Du El-Nekkad	2.000
Du Caied el-Maksoura	1.000
Du Caied el-Sepsi	1.000
Du Caied el-Korbo	1.500
Du Bach Hemmar	5.000
Du Caied el-Fakia et Caied el-Tassa	1.500
Du Sacca Bachi	2.000
Du Bach Ferrach	1.000
Du Bach Caznagi et Mekaddem haouid el askar	2.000
Du El-Mezouar	6.000
Du Caied el-Chéir	3.000
Du Caied de la poudre	3.000
Celui qui a soin des troupeaux du bey	6.000
Amin el-Fedda	8.000
Caied Nader el-Hebous	30.000
Amin el-Serragin	2.000
Amin el-Debbaguin	4.000
Amin el-Houka (qui travaille la laine)	6.000
Le grand des juifs paye	10.000
La dîme des blés lui rapporte	200.000
Les contributions sur les boutiques	100.000
Et ses fermes lui rapportent	100.000
Total	700.000

Lorsque les Beys de Constantine nomment des Caids sur les Arabes, ils sont dans l'usage de recevoir également de l'argent de ceux auxquels ils confient cette charge.

Le Cheik des El-Hanenchâ payait	50.000
Le Cheik du désert	50.000
Le Caied Aouassi	60.000
Cheik Mejjana	50.000
Cheik Mamecha	15.000
Cheik Farjioua	15.000
Cheik Bellezmé	20.000
Caied Oulad Abd el-Nour	6.000
Caied Mohatela	30.000
Caied amer Mekris	5.000
Caied amer el-Chargue	5.000
Chek el-Der	15.000
Caied Kerfa	20.000
Caied Aouras	10.000
Caied el-Sahel	5.000
Caied Zemala	20.000
Caied Tlaguema	10.000
Caied Sibous	10.000
Chek Riga	25.000
Caied Babor	2.000
Caied Ouad el-Dahab	2.000
Caied Oulad Brahim	3.000
Caied el-Sahel Beni Mehanna	4.000
Chek Mila	4.000
Caied Oulad Arama	4.000
Caied el-Cherfa	4.000
Cheik Beni Marouan	4.000
Cheik Oulad Daân	5.000
Caied Azib el-Bakar	6.000
Caied Azib el-Jamal	6.000
Caied Tebassa	3.000
Caied Zemmoura	6.000
Cheik Beni Tlelan	2.000
Cheik Beni Hittab	2.000
Caied Hamza	2.000
Méchaieh Oulad Bellel	10.000

En rapportant les noms des amis d'Ahmed Bey j'ai omis de parler de ceux qu'il compte parmi les Arabes du dehors. Ce sont :

Bou Rennan ben Achour, de Farjioua ; Ben ez el-din, de Zouaga ; Ben Abdalla, de Mijjana ; Ahmed ben Mehemed, de Chiffa ; Ben Merad, de Kerfa ; Ouled Belbidi, de Mila ; El-Buzki el-Hannachi ; Ben el-Arbi, caied Zemala ; Chou bou Aziz ben Gana, dans le désert ; Ben Iacoub Caied azib el-Bacar, sur le chemin de Bône.

Du temps des Turcs, les beys de Constantine avaient 900 Turcs seulement à leur service, les Arabes complétaient leurs forces. Ces 900 Turcs étaient divisés en 60 compagnies, et chaque compagnie avait une tente pour camper.

Quarante compagnies suivaient le bey partout où il allait. Dix tenaient garnison à Bougie, cinq à Aouras et cinq à Mijjana. Ces troupes étaient relevées de 6 mois en 6 mois.

Outre ces garnisons, les Turcs envoyaient quelques détachements sur divers points de la Régence pour veiller à la sûreté des routes. Ces détachements s'appelaient nobé, et n'étaient relevés qu'au bout d'une année.

Il y avait nobé à Hamza, Zemmora, Gigeli, Boujie, Tébessa, Bône, Biscra et à Constantine.

Il ne me reste plus à parler que de Si el-Chek dont j'ai fait mention dans divers passages de ce mémoire.

Le Si el-Chek actuel, homme à barbe blanche, âgé d'environ 85 ans, descend des Bellefkoul, dernière famille qui régnait à Constantine lors de l'apparition des Turcs dans ces contrées.

Les Turcs firent à ses ancêtres des propositions très accommodantes pour les engager à livrer la ville sans coup férir. Ils leur promirent de leur conserver une partie de leurs biens et de leurs sujets, de leur accorder des faveurs et des grâces à eux et à leurs descendants, pourvu qu'ils accèdent à leur demande.

Les Bellefkoul souscrivirent, ils livrèrent les clefs de Constantine. Depuis lors, des descendants de cette maison ont continuellement joui des privilèges qu'on leur avait accordés.

Le Si el-Chek actuel est très considéré et possède de grands biens.

**LETTRÉ DE HADJ AHMED ADRESSÉE À ALY BEN AÏSSA
dans les premiers jours de juillet 1839 (le 9 djemad el-aouel 1255)**

A.M.G. Alger, Carton n° 63

J'avais à peine achevé ma précédente lettre, qu'il m'est arrivé un exprès de chez Abd-el-Kader ben Mahiddin. Il m'a apporté trois lettres, dont une pour moi et deux pour des personnes qui sont avec moi. Sachez, mon fils, que lors même qu'on élèverait jusqu'au ciel le fils de Mahieddin, on ne pourrait jamais tirer de lui aucun service, car cet homme n'est pas issu d'une race qui puisse fournir des princes pour commander.

Les lettres dont je viens de vous parler sont entre mes mains et si vous en doutez et que vous le désirez, je puis vous les envoyer.

Quant à la France, c'est une nation puissante et sage et je ne songe pas à m'égaliser à eux. Je n'ai pas la vanité de nier leur supériorité. S'il y avait la guerre, j'irai à eux pour poursuivre le fils de Mahieddin, mais jamais je n'irais au fils de Mahieddin contre les Français, vous savez bien cela.

P. S. — Je vous informe que le fils de Mahieddin a répandu dans la province, à l'Est et à l'Ouest, plus de 200 lettres. Plusieurs personnes de chez vous ne sont pas étrangères à cette affaire. Vous les connaissez et parmi elles je ne nommerai que Ben Aouadjear. Salut.

Pour traduction conforme à l'original écrit en langue arabe,
l'interprète de 2^e classe : Ismaïl URBAIN.

Pour copie conforme,
Le maréchal, gouverneur général de l'Algérie

Signé : VALÉE.

V
LES RÉSULTATS DE L'EFFORT DE CENTRALISATION
LES FORCES D'ABD-EL-KADER
EN 1839-1840
D'APRÈS LÉON ROCHES ET MARIUS GARCIN

Jusqu'ici les historiens ne se sont pas mis en frais pour expliquer la longue résistance que nous a opposée Abd-el-Kader. La plupart ont estimé qu'elle était due uniquement aux qualités d'un grand homme ; ils se sont bornés à examiner le caractère de l'émir, à énumérer ses vertus : courage, ténacité, intelligence, génie politique et militaire. Abd-el-Kader les a empêchés de voir l'Algérie.

Si remarquable qu'il fût, le héros était-il capable, par l'effet de son seul talent, d'entraîner une masse que tous les témoignages du temps nous présentent comme profondément divisée ?

On invoque aussi le fanatisme musulman, mais sans le définir et sans essayer de comprendre son évolution. Or les documents que nous avons publiés jusqu'ici montrent qu'il fut assez faible en 1830, plus ardent en 1839, d'une vigueur farouche au moment de la grande insurrection de 1845, très atténué en 1848. Et quelle différence entre l'esprit d'un rusé marabout comme Abd-el-Kader et l'impétuosité sans nuances d'un Bou Maza et des autres mahdis qui ont soulevé les montagnes après le premier refoulement de l'émir en territoire marocain !

S'apercevant sans doute de la faiblesse de ces explications, un historien a prétendu que l'armement des Arabes était supérieur à celui des Français. La conquête de l'Algérie serait même la seule entreprise coloniale où les Européens n'auraient pu profiter d'une réelle supériorité de matériel, et la grande mobilité des cavaliers sobres et endurants de l'émir aurait conféré à celui-ci un avantage qui ne fut que lentement compensé par celui de notre discipline.

Explication ingénieuse et inattendue. Il est vrai que j'ai trouvé dans les archives une multitude de documents qui montrent le flux continu d'armes et de munitions, en provenance de Marseille ou d'Angleterre, pénétrant, par l'intermédiaire du Maroc, dans l'État d'Abd-el-Kader. Mais sont-ils suffisants pour que nous puissions faire l'étude quantitative de cet armement et soutenir qu'il dépassa celui qui fut accumulé par la France pendant les six années du gouvernement de Bugeaud, qui obtint des effectifs de 80 à 100.000 hommes et tout ce qu'il voulut comme approvisionnements, équipements, armes et munitions ? Les Arabes n'avaient pas de service de statistique, et Abd-el-Kader lui-même n'aurait pu nous renseigner. Si nous voulons prendre un moment au sérieux le paradoxe en question, il faut nous

renseigner auprès des hommes qui, à l'intérieur du sultanat, ont eu en mains des moyens de contrôle exceptionnels.

LÉON ROCHES

Tant que Daumas et Warnier furent installés à Mascara, comme représentants de la France, des informations assez copieuses purent être réunies sur le sultanat d'Abd-el-Kader¹. Ce n'était pas sans peine, les Arabes de Mascara étant très méfiants. Il est donc intéressant de disposer d'une autre source, provenant d'un confident de l'émir. Son secrétaire, Léon Roches, était mieux placé que personne pour renseigner les historiens, et il est bien regrettable qu'une imagination effrénée l'ait conduit, à la fin de sa vie, à romancer ses aventures. Comme je l'ai montré autre part², son livre *32 ans à travers l'Islam*, contient, à côté de quelques détails exacts, une foule de mensonges qui le rendent très difficilement utilisable.

Dans les mémoires en question, Léon Roches a raconté sa fuite. Il était à Tegdempt pendant que l'émir faisait route vers Tlemcen. Feignant d'avoir reçu l'ordre de se rendre à Miliana, il s'avança dans cette direction, puis, après trois heures de marche, il quitta son escorte, se dirigea vers le nord-est, et au jugé, en contournant Mascara, vers Oran³. Cette randonnée de 200 kilomètres à travers le sultanat en pleine mobilisation est vraiment étonnante; mais le fugitif devait avoir sur lui des papiers officiels qui atténuèrent la défiance des tribus dont il traversa le territoire. À Oran on l'accueillit avec beaucoup de curiosité et on lui réserva une place sur un bateau à destination d'Alger. Il ne subsiste dans les archives aucune trace des interrogatoires que dut subir l'aventurier; ce qui me fait croire que lesdites archives ont été «épurées» par l'intéressé quand il devint l'homme de confiance de Bugeaud.

Il nous déclare que c'est pour ne pas avoir à combattre sa patrie qu'il a quitté son maître. Un agent d'Abd-el-Kader, Manucci, qui arriva à Mascara quelques jours après l'événement, nous donne un autre son de cloche: «On dit que le motif de sa fuite est d'avoir emporté 15.000 francs que l'émir lui avait confiés pour payer les ouvriers de Tegdempt»⁴. C'est peut-être une calomnie, mais il est troublant de constater que les autres informations données par ce Tunisien dans la même lettre sont exactes.

Quoiqu'il en soit, Léon Roches, pour se faire pardonner ses méfaits et gagner la confiance du commandement français, avait intérêt à fournir les renseignements les plus précis sur le pays où il avait longtemps séjourné. Il se hâta de rédiger un volumineux mémoire, conservé aux Archives du ministère de la Guerre, qui diffère profondément du récit romancé publié

1. Cf. *Correspondance du cap. Daumas*, publiée par G. Yver, Alger-Paris, 1912.

2. M. Emerit, «La légende de Léon Roches», *Revue africaine*, 1947.

3. Tome 1^{er}, p. 394 sq.

4. Noël Manucci à son frère Nicolas, Miliana, 19 nov. 1839 (lettre interceptée par l'autorité française), A.M.G., Alg. Cor., N° 65.

à la fin de sa vie. Dans ce manuscrit il n'est pas question d'une aventure d'amour ; mais Roches avoue qu'il a pris du service auprès d'Abd-el-Kader par pure ambition, s'imaginant pouvoir devenir son conseiller ou son principal ministre¹. Je ne dis pas qu'il ne ment jamais, car il nie effrontément avoir contribué à l'échec des pourparlers avec la France au moment de la mission de Salles. Mais il nous donne le texte vrai des lettres adressées par l'émir à Louis-Philippe, à Thiers, au maréchal Gérard, lettres qu'il a plus tard falsifiées pour défendre la mémoire de Bugeaud.

Il y a tout lieu d'admettre que les renseignements qu'il nous fournit sur les tribus sont aussi exacts que possible, bien qu'ils aient été recueillis avec moins de soin que ceux de Daumas et Warnier publiés dans le *Tableau des Etablissements français en Algérie*². C'est ce qui fait l'intérêt du mémoire, dont nous publions la partie la plus importante.

MARIUS GARCIN

Léon Roches parti, il reste encore dans l'entourage d'Abd-el-Kader un Français capable de nous fournir des renseignements sur la situation du sultanat jusqu'au milieu de l'année 1840, c'est Marius Garcin.

Garcin avait résidé au Maroc comme représentant d'une maison de commerce de Marseille³, et avait obtenu le titre d'agent consulaire de France à Mazagan. Il apprit l'arabe et essaya de nouer des relations avec l'intérieur du pays⁴. Mais sa probité n'était pas à la hauteur de sa hardiesse. «Il a trompé la confiance de ses commettants, écrivait notre consul général à Tanger⁵, et celle de mon prédécesseur, qui n'a pas eu peu de peine à le soustraire aux poursuites de ses créanciers marocains. De retour à Marseille, il paraît avoir été embauché par les agents de l'Émir, qui l'avait employé dans une fabrique d'armes établie à Médéa, comme interprète ou comme agent commercial...» Manucci dit qu'il exerçait auprès de l'Émir des fonctions «analogues à celles de Léon Roches»⁶. Je crois plutôt qu'il était chargé de conserver des relations entre l'Émir et ses fournisseurs d'armes de Marseille.

Après la fuite de Roches, Abd-el-Kader, se défiant de tous les Européens, dépouilla Garcin de tout son avoir et prit des mesures pour l'empêcher de

1. A.M.G., Mémoires et Documents, Alg. N° 236, «Léon Roches», Biographie d'Abd-el-Kader, Ms. p. 13.

2. Le tableau complet des tribus, par Warnier, se trouve en manuscrit aux A.M.G., Alg. Recon. N° 227.

3. Les armes fournies à Abd-el-Kader par l'intermédiaire du Maroc provenaient en grande partie de la maison Solal de Marseille. (Nombreux renseignements aux A.M.G., Alg. dans les cartons Cor., N° 33 et 34).

4. Lettre de l'empereur du Maroc au consul Méchain, 21 septembre 1835 (Arch. Rabat, 10^e section, N° 4, Autorités marocaines).

5. Le consul général au ministre Af. étr. Dépêche 33, Tanger, 27 juil. 1840. (Arch. Res. Gle Rabat, Minutes de Cor. de Nion).

6. Miliana, 19 nov. 1839, A.M.G., Cor. N° 65.

rejoindre l'armée française. Garcin réussit néanmoins à gagner le Maroc, en juillet 1840. Le consul général de France à Tanger le reçut assez mal, le soupçonnant d'être un agent secret de l'émir. En réalité Garcin essayait de monnayer les informations récentes qu'il pouvait fournir sur les possessions d'Abd-el-Kader. Le 4 août, le consul envoya en France une copie des déclarations du fugitif. Il s'agit, sans nul doute, de la feuille de renseignements, non signée, que j'ai retrouvée aux Archives du Ministère de la Guerre, dans le carton 71.

Le mois suivant on le fit embarquer à bord d'un navire français partant pour Marseille. Ce ne fut pas sans difficultés, car l'ancien compagnon d'Abd-el-Kader s'était fait musulman et les autorités locales voulaient le retenir comme déserteur¹.

Le Ministre de la Guerre demanda à cet informateur bénévole des renseignements plus détaillés². Ce deuxième mémoire de Garcin est conservé aux Archives du Gouvernement général de l'Algérie. Il est précieux puisque, comparé avec les renseignements antérieurs fournis par Daumas, puis par Léon Roches, il permet d'apprécier l'état de l'armement d'Abd-el-Kader au cours de l'année 1840, et Garcin, qui était probablement courtier en matériel de guerre, était bien placé pour le connaître.

Le commerçant nous parle aussi de l'esprit des populations musulmanes et les présente comme moins hostiles qu'on ne pense à l'égard de la France. Il est difficile de savoir ce que valent ces appréciations émanant d'un homme qui cherche à utiliser sa connaissance du pays en se faisant embaucher par les autorités françaises. Mais n'oublions pas que ce sont les seuls renseignements sûrs qui aient pu parvenir au commandement de l'armée d'Afrique après l'ouverture des hostilités³.

1. Arch. Rabat, Minutes corr. de Nion, Tanger, 5 septembre 1840.

2. Garcin les avait offerts par lettre. Marseille, 19 septembre 1849, Arch. Nat. F/80 1586. Le ministre demanda d'abord des renseignements sur le personnage au gouverneur GI Valée, Paris, 30 oct. 1840 (Arch. G.G.A., E 129 (3)). Le second mémoire fut transmis à Valée, A.G.G., I E 129).

3. L'aventurier n'a pas fait, comme Léon Roches, une brillante carrière. Il était moins instruit et moins habile.

LÉON ROCHES
LA SITUATION DU SULTANAT EN 1839
EXTRAIT DE LA BIOGRAPHIE D'ABD-EL-KADER¹

Provinces de l'Ouest

Kalifat de Tlemcen. — Le chef de ce district est Sid Mohammed El-Bou Hammedi, kabyle des environs de Rachgoun. Ce chef, à cause de son origine, est généralement détesté des tribus arabes, y compris celle des Beni Amer qui est la plus puissante et celle qui a montré le plus de dévouement à l'Émir. Les Angad (importante tribu du désert qui soutenait les Coulouglis jadis maîtres du Mechouar) et les Beni Ournid qui habitent la montagne à laquelle est adossée Tlemcen sont très disposés à la révolte à la première occasion favorable.

La population kabyle, quoique flattée de voir un berbère chef de la province, conserve, là comme partout, ses sentiments habituels d'indépendance. La plus puissante peuplade de cette race, les Beni Zenassen, méconnaît entièrement l'autorité du lieutenant de l'Émir. On a déjà vu qu'en général les Kabyles ne veulent accepter aucun maître, et si, dans quelques circonstances, des corps considérables de cette nation ont combattu sous les drapeaux de l'Émir, c'est parce que le champ de bataille se trouvait sur leur territoire et qu'ils défendaient celui-ci et non la cause particulière d'Abd-el-Kader.

C'est ce qui est arrivé à l'affaire du marabout de Sidi Yacoub dont nous avons parlé plus haut, où le général d'Arlanges fut ramené sur son camp de la Tafna. Ce n'étaient pas les Kabyles qui étaient venus se ranger sous les ordres de l'Émir, mais bien l'Émir qui était venu leur offrir ses services au moment où ils étaient attaqués chez eux, par les chrétiens. Cela est si vrai qu'à la rencontre qu'avaient eue ses troupes le 15 avril 1836, il n'y en avait pas un dans son armée, et que, même après le succès du 25 avril, il ne les aurait pas emmenés au delà du canton où ils demeurent.

Nous insistons sur ce fait, parce qu'il est de la plus haute importance pour le choix des terrains où l'on se propose d'opérer et que faute d'y avoir fait attention on a éprouvé plus d'une fois des résistances inattendues et acharnées qu'on pouvait éviter très facilement.

Kalifat de Mascara. — Cette province est administrée par El-Hadj Mustapha ben Temi, beau-frère de l'Émir.

La tribu la plus dévouée à l'Émir est celle des Garabas dont les brigandages aux alentours d'Oran ont une triste célébrité. Cependant, chose qui semble étrange à ceux qui ignorent que les Arabes mènent très bien de front le commerce et la guerre, les Garabas regrettent beaucoup que, par suite des prohibitions établies par l'Émir, le commerce avantageux qu'ils faisaient avec Oran ait

1. Cette notice a été rédigée en collaboration avec Berbrugger (cf. Léon Roches, *32 ans à travers l'Islam*, t. I, p. 414) et remise à Thiers qui en donna copie au ministère de la Guerre.

entièrement cessé. Ils sont d'ailleurs les ennemis acharnés des Hachem.

Ceux-ci sont dévoués à l'Émir qui est né sur leur territoire, comme on l'a vu plus haut. Toutefois ils ne peuvent lui pardonner le refus constant qu'il a fait de venir habiter parmi eux. Il faut convenir que l'Émir a d'excellentes raisons pour cela : pillé par eux à la suite de toutes ses défaites, il leur garde une rancune arabe et se plaît même quelquefois à rapprocher certaine prédiction d'après laquelle il doit faire tomber mille têtes dans cette tribu. Malgré cet état de choses, les Hachem aiment Abd-el-Kader et sont favorisés par lui, ils ne paient aucun impôt et fournissent à eux seuls la majeure partie des fonctionnaires et employés de l'Émir et du kalifat de Mascara.

Les Borgia, les Beni Chegran, les Mekaolia, les Beni Ghaddour (entre la plaine du Sig, Mascara, le Chélif et la mer) sont en état de suspicion permanente aux yeux d'Abd-el-Kader. On les appelle Chrétiens depuis que les deux premières de ces tribus ont laissé les Français traverser leur territoire lors de la prise de Mascara et que les autres ont fort bien reçu le général Perrégaux dans son excursion vers le confluent de la Mina et du Chélif.

Les populations, mécontentes de cette position, n'attendent que la certitude d'être protégées par nous d'une manière permanente pour se déclarer contre l'Émir.

Les Medjairs, qui habitaient autrefois près de Mostaganem, ont été forcés d'aller vivre sur les bords de la Mina par le kalifat de Mascara qui les a punis ainsi d'avoir vendu des chevaux aux Français. Cette mesure violente les a rendus ennemis mortels de l'Émir.

Les Oulad Abbesse, tribu industrielle et commerçante, voudraient voir des rapports s'établir entre eux et les Français. Toutes les populations qui habitent la plaine du Chélif suivent l'impulsion qui leur est donnée par les tribus dont nous venons de parler ; elles sont généralement dévouées à leur agha Miloud ben Arrache.

La fameuse tribu des Flittah, située sur la route de Mascara à Tekedemt est presque aussi considérable que celle des Hachem, elle forme à elle seule un province administrée par un caïd, lequel n'est soumis à aucun Kalifat et en a lui-même le rang. Les Flittah se sont plusieurs fois soulevés contre l'Émir qui leur a donné pour caïd Miloud bou Thaleb, son cousin germain et son beau-frère. Ce choix n'a pas été du goût de la tribu, elle est exaspérée contre le chef qu'on lui a imposé. Outre ces causes de mécontentement, il y a la puissante opposition faite par les nombreux chérifs des Flittah qui regardent Abd-el-Kader comme un usurpateur.

Ces dispositions à la révolte pourraient être utilisées dans le cas où une armée française arrivée à Mascara voudrait opérer sur Tekedemt ou sur Saïda.

Province du Centre

Kalifat de Milianah. — De ce côté les populations kabyles qui habitent entre la mer et le Chélif sont presque toutes ennemies d'Abd-el-Kader. Les Braz et les Tacheta ont même, au mois de mars 1839, poussé leurs dispositions hostiles

jusqu'à la révolte ouverte. Le bey de Milianah les a vaincus et ruinés. En fait d'Arabes, les Ataf, les Hadjoutes sont très dévoués à l'Émir, on peut en dire autant des Hachem. Cependant si le fils d'Omar Pacha était placé par l'autorité française à Milianah, que sa famille habite depuis la conquête et où elle a beaucoup d'influence, les dispositions de cette dernière tribu pourraient changer.

Les Kabyles de Beni Mnad, Beni Mnasser et Chenouah, auprès de Cherchell, servent fidèlement l'Émir, mais surtout par crainte de sa vengeance en cas d'hésitation de leur part. Le respect que ces populations éprouvent pour El-Berkani descendant d'une très ancienne famille de marabouts de ce pays, contribue beaucoup à les maintenir dans le parti d'Abd-el-Kader qui en a fait un de ses Kalifats. On peut ranger dans la même classe les Soumata et les Bierha, situés les uns au nord, les autres au sud de Médéah.

Les Hadjoutes sont très dévoués à l'Émir qui les a toujours soutenus dans leur brigandage systématique, même lorsqu'ils étaient en paix avec nous.

La tribu des Beni Ferrâan est particulièrement dévouée à Sid el-Kalledi (descendant du fameux marabout Sidi Ben Youcef) ennemi mortel de l'Émir parce qu'il a été exilé à Tlemcen.

Les Matmatas et les Billal, kabyles des environs de Taza, dans la seconde chaîne de l'Atlas, au sud-est de Milianah, ont donné des preuves de leur éloignement pour Abd-el-Kader ; lorsque celui-ci assiégeait Aïn Madhi, ils pillèrent deux caravanes de vivres et d'habillements destinés à son armée. Vers le mois d'août 1838, le bey de Milianah pour punir cet acte d'hostilité, tomba sur eux à l'improviste, les battit, emmena plusieurs otages et réduisit ceux qui restèrent à la misère la plus profonde. Les Oulad Aïad, arabes nomades qui vivent sur le versant des montagnes de Matmata craignent l'Émir, mais ne l'aiment pas. Si le fils de Mustapha bou Mezrag était nommé Bey de Médéah par les français, ces populations se rallieraient promptement à lui en souvenir de son père qui les gouvernait avant 1830.

Kalifat de Médéah ou de Titteri. — Toute cette province serait à nous si le fils de Bou Mezrag lui était donné comme bey. El-Berkani qui en est le kalifat actuel est généralement détesté.

Désert. — Ce qu'on appelle ici désert (Sahara) ou Kibla (le midi) n'est pas précisément le désert de sable ; c'est un pays assez aride qui le précède et qui est comme une sorte de transition entre la solitude, l'infécondité absolue du grand désert et les contrées peuplées (comparativement, bien entendu) et fertiles de l'Algérie.

Toutes les tribus qui habitent dans cette région, les Oulad Cherif auprès de Tekedemt, les El-Harrar, les Arbâa, les Ammour (trois tribus qui en contiennent plusieurs autres), les Oulad Sidi el-Scheick, les Oulad Chaïb, les Oulad Keil et presque toutes les autres en général, sont fort mal disposées pour l'Émir. Mais les populations qui lui sont certainement les plus hostiles de toute l'Algérie ce sont les Beni Mzab, peuple nombreux et fort guerrier qui habite toute la lisière du Sahara, à l'extrémité sud-ouest de l'Algérie.

Province de l'Est

On peut dire que ce pays est fermé pour Abd-el-Kader malgré les plus grands efforts, son influence n'a pu dépasser les Bibans. Les Kabyles ne veulent pas de lui, pas plus que des Français, du reste. Ce sont comme partout des gens qui n'attaquent pas leurs voisins mais qui se défendent héroïquement chez eux.

Il faut autant que possible les laisser en dehors de nos opérations militaires et ne s'occuper de leur soumission que lorsque nous serons maîtres de tout le territoire occupé par les Arabes. Abd-el-Kader qui a parfaitement compris cet état de choses, ne leur a jamais demandé qu'un semblant de soumission. Semblant qu'il n'a même obtenu que d'un bien petit nombre ; il s'abstient surtout d'en exiger de l'argent car il sait bien que sur cet article les Kabyles sont intraitables.

Les Arabes de la province de Constantine ne craignent ni n'aiment Abd-el-Kader et celui-ci ne se serait probablement pas engagé dans des tentatives de ce côté sans la circonstance suivante :

Après la prise de Constantine, plusieurs chefs de tribus crurent, d'après ce qui avait eu lieu à Mascara, à Tlemcen, à Médéah que les Français ne feraient pas un long séjour dans la ville ; quelques-uns voyaient l'Émir s'acheminer de leur côté sans que la France parût autrement s'en formaliser. Craignant que celui-ci ne réussit à saisir l'héritage d'Ahmed Bey, ils voulurent, pour se faire bien venir, prendre l'initiative de la soumission, et lui écrivirent vers la fin de 1837, promettant de reconnaître son autorité et de se révolter contre la France au signal qu'il donnerait. Mais ces intrigues de quelques ambitieux fourvoyés n'avaient pas de racines dans les populations, et celles-ci sont restées très indifférentes pour l'Émir Abd-el-Kader.

ENNEMIS QUI SONT À REDOUTER PAR ABD-EL-KADER

Nous placerons en première ligne tous les Turcs et les Coulouglis, actuellement disséminés sur la surface de l'Algérie.

Abd-el-Kader n'a pas d'ennemis plus implacables ; et il faut avouer qu'ils ont pour cela des motifs très légitimes ; dépouillés de leurs biens, privés de leur liberté partout où il a pu les atteindre. L'éloignement qu'ils pouvaient avoir dans le principe comme hanéfites au point de vue religieux et comme débris du Makhzen turc au point de vue politique, s'est changé en une haine invétérée qui interdit tout espoir de réconciliation dans l'avenir. Cette position bien tranchée, que l'impolitique d'Abd-el-Kader a créé aux débris du peuple jadis dominateur, a divisé le pays en deux partis que l'on appelle l'un El-Makhzeniyah et l'autre El-Msabthin. Le premier se compose non seulement des Turcs et des Coulouglis, mais il comprend encore, avec les tribus arabes autrefois auxiliaires des Osmanlis, la plus grande partie de ceux qui ont tenu au gouvernement des deys par des emplois. Son nom vient du mot Makhzen, qui signifie réserve, mot qui se prend

aussi dans le sens d'*autorité établie* et s'applique à tous les individus qui se rattachent à celle-ci. Malgré tous les coups que l'Émir a portés à ce parti, celui-ci est encore redoutable dans son abaissement, car ainsi qu'on l'a vu plus haut, il renferme la portion la plus énergique et la plus éclairée de la population de l'Algérie.

Les Msabthins, c'est le parti des marabouts, lequel se pique d'être essentiellement religieux et national. Il comprend tous les Arabes qui n'avaient aucun motif de regretter l'ancien gouvernement et qui croient avoir beaucoup à gagner avec le nouveau.

On doit faire ici l'observation très importante que c'était la partie de la population sur laquelle le despotisme turc pesait le plus lourdement et sans compensation puisqu'elle n'avait que les charges et ne possédait aucun privilège comme les tribus du Makhzen.

Les Arabes dégénérés par suite d'une longue servitude sont loin d'être aussi à craindre que les autres.

Après ces observations sur la population en général, nous nous occuperons des personnages importants qui entretiennent avec l'Émir des sentiments plus ou moins hostiles.

Dans le désert nous trouvons d'abord Sidi Mohamed ben Sidi Ahmed ben Sidi Salem el-Tedjini, le chef d'Aïn Madhi. Après ce que nous avons dit plus haut en parlant du siège de cette ville, nous n'avons pas besoin d'expliquer pourquoi ce marabout déteste Abd-el-Kader.

Or, cette haine pourrait être exploitée utilement dans l'intérêt de la France, car Tedjini est non seulement vénéré dans le désert mais il a de nombreux partisans de tous côtés, jusqu'au Maroc et à Tunis, lesquels sont désignés dans le pays sous le nom de Khouan. On donne ce titre à ceux qui prennent pour intermédiaire entre eux et la divinité un homme saint, aux descendants duquel ils font des offrandes chaque année. El-Hadj el-Ourbi ben el-Hadj Aïssa, marabout en grande réputation à Larouat, avait été choisi par l'Émir comme son kalifat dans cette ville ; on a déjà vu à quelle occasion il fut destitué. De là une rancune arabe (ce qui n'est pas peu dire) nourrie par ce pieux personnage contre le chef qui lui a fait cet affront.

Sidi Hamzah Oulid Sid el-Cheikh, autre marabout important dans la partie ouest du désert, peut être rangé au nombre des ennemis de l'Émir. La haine de ces personnages sacrés est d'autant plus dangereuse pour Abdel-Kader qu'ils sont armés des mêmes moyens religieux à l'emploi desquels il doit la puissance qu'il a obtenue sur ces populations fanatiques.

Enfin du côté de l'Est, il a pour ennemi, Si Farrhat ben Saïd (celui que les Français appelaient le serpent du désert). On a vu comment El-Berkani est parvenu à s'emparer de ce chef qui fut conduit à Tekedemt et chargé de fers lesquels ne tombèrent que lorsqu'il eût fait venir ses femmes. Si jamais Farrhat parvient à recouvrir sa liberté il deviendra fort dangereux pour Abd-el-Kader.

On peut aussi ranger en masse dans le nombre des ennemis de l'Émir, tous les chefs des Kabyles. Parfaitement convaincus du but auquel tend cet ambitieux, but qui n'est autre que la domination absolue de toute l'Algérie, ils tiennent trop

à leur indépendance pour ne pas détester cordialement un homme qui la menace de plus en plus.

Abd-el-Kader a des ennemis jusque dans sa propre famille. Sidi Ahmed ben Thaleb, Sid Abd-el-Kader Bou Taleb, Sid Miloud, Bou Thaleb, ses cousins germains et ses beaux-frères, ont contesté plus d'une fois ses droits à la souveraineté, se fondant sur ce qu'il les a usurpés, disent-ils, à la branche aînée à laquelle ils appartiennent.

Ben Nouna qui était caïd de Tlemcen au moment où les Français s'emparèrent de cette ville, et qui est encore employé par l'Émir, n'est cependant pas un partisan bien zélé ni bien sincère. Il sait que le bruit public l'accuse d'avoir empoisonné Mahi-ed-Din, père d'Abd-el-Kader, et il craint que son maître, qui partage peut être à cet égard l'opinion générale, ne trouve moyen de se venger de lui par quelque voie détournée.

Les Oulad Sidi el-Euribi, chefs marabouts très importants de la plaine du Chélif, à l'ouest de Ould el-Albem, ont plusieurs motifs de désirer la chute de l'Émir. Leur père est mort en 1835 dans les prisons de Mascara. Abd-el-Kader fit publier que c'était du choléra, mais on croit encore que le poison produisit cette catastrophe. Un de ses jeunes cheicks eut depuis la tête tranchée par son ordre.

Le célèbre et influent El-Barh Dadi, chef des Angad destitué par l'Émir, a cet affront à venger. Les anciennes relations qu'il avait entamées avec les Français en 1832 par l'intermédiaire de Hadj el-Shrir, alors notre agha permettent d'espérer que, dans la disposition d'esprit où il doit être maintenant, il ne demanderait pas mieux que de se lier de nouveau avec nous.

Enfin, Sid el-Hadj el-Miliani, Sid el-Lanteri et Sid el-Kalledi, principaux marabouts de Milianah, éprouvent une haine implacable contre l'Émir qui non seulement leur a enlevé toute espèce d'autorité mais qui les a subordonnés à Sid Mohammed Oulid Sid Allel Oulid Sidi Embareck, neveu de Hadj El-Khir, notre ancien agha, le bey de Milianah. Or, ce dernier fonctionnaire n'est célèbre que par ses excès en tous genres et par ses infâmes débauches, dont on se souvient encore à Alger. Ces pieux personnages qui sont loin, nous devons l'avouer, d'être eux-mêmes des hommes fort estimables, se trouvent mortellement offensés de voir leur ancienne influence tout à fait éclipsée par le pouvoir dont il a plu à Abd-el-Kader d'investir un chef généralement et justement méprisé.

Pour combattre tous ces ennemis intérieurs et pour atteindre le but si ardemment désiré d'expulser les Français de l'Algérie, Abd-el-Kader possède les ressources suivantes :

Numéraire (environ) : 1.500.000 francs.

Poudre (y compris les cartouches confectionnées) : 400 quintaux.

Fusils (français ou anglais) : 8.000.

Blé (en magasin ou en silos) : l'approvisionnement de deux années.

Plomb (environ de quoi faire des balles pour la poudre qu'il possède).

Boulets (très peu et nullement en rapport avec le calibre des pièces).

Obus (deux ou trois cents, reste de ce que le gouvernement lui a envoyé en 1838).

Fer : 2.000 quintaux.

Cuivre : 200 quintaux.

Soufre : 100 quintaux.

Salpêtre : (les Arabes savent l'obtenir).

Tentes : (trois cents, vieilles ou neuves, chacune contenant 33 hommes).

Chameaux (environ) : 2.000.

Mulets : 800.

Chevaux (environ 300 en sus de ceux de sa cavalerie régulière) : 1.000.

Toutes ces ressources sont destinées à son armée régulière qui est permanente. Quant aux contingents que les tribus fournissent temporairement, c'est-à-dire à certaines époques, c'est à ceux-ci de se pourvoir de munitions de guerre et de couche, de transports, etc...

Ceux de ces Arabes irréguliers qui resteraient fidèles à l'Émir (et le nombre n'en serait probablement pas fort considérable) ne pourraient tenir la campagne pendant plus de 2 ans car la disette ne manquerait pas de se faire sentir au delà de ce terme.

À ces ressources intérieures nous ajouterons un exposé des secours extérieurs sur lesquels l'Émir peut réellement compter.

Ils se bornent à ce que pourrait lui faire parvenir l'empereur du Maroc, Muley Abd-er-Rahman. Pendant notre séjour auprès d'Abd-el-Kader il est à notre connaissance que ce dernier a reçu en différentes fois par ce canal :

160 quintaux de poudre.

1.500 fusils anglais.

4 canons du calibre d'une livre allongés.

Toutes les tentes que l'armée possède.

Une assez grande quantité de soufre.

Des babouches pour les soldats réguliers.

Des sabres pour la cavalerie régulière.

Du calicot.

On a vu précédemment qu'en mars 1839, l'Émir avait envoyé à l'empereur du Maroc les présents qu'il venait de recevoir par la France. Mouley Abd-er-Rahman, en retour, lui adressa de très beaux cadeaux et une caravane composée de poudre, de fusils, etc... Il lui promettait en outre de le soutenir contre les infidèles, et, comme gage de sa parole, il lui faisait remettre le kaftan de kalifat, que l'Émir revêtit en grande pompe dans la fameuse réunion de Taza.

Abd-el-Kader ayant reçu de Tunis une autre caravane d'armes, de poudre, etc., publia qu'il avait des rapports avec le bey de cette Régence et qu'en cas de guerre contre les Français il avait l'assurance d'en être secouru. Nous avons acquis la certitude que cette assertion était un mensonge inventé pour exciter le courage des tribus et que l'envoi de la caravane en question était une affaire purement commerciale à laquelle le gouverneur de Tunis était tout à fait étranger.

Ayant été envoyé par l'Émir à Tugurth, pendant le siège d'Aïn Madhi, en septembre 1839, pour tâcher d'amener les habitants à son parti, nous trouvâmes ceux-ci fort mal disposés sous ce rapport. Comme cette localité est peu connue et offre quel que intérêt nous en ferons l'objet d'une courte digression.

Tugurth se trouve à quatre journées sud-est d'Aïn Madhi. La première journée conduit à Laghouat, à partir de cette dernière ville, on marche environ une journée sur un terrain rocailleux et sonore. Le halfa (sparerterie) et le cheikh (espèce de lavande, absinthe du désert) forment toute la végétation de ce pays. Quelques collines peu élevées le coupent de l'ouest à l'est. Le troisième jour on entre dans un terrain sablonneux, on rencontre fréquemment des oasis plantés d'arbres fruitiers et surtout de palmiers d'excellente qualité.

Après avoir voyagé pendant près d'une journée et demie dans ces jardins délicieux, on arrive à Tugurth.

Cette ville conserve quelques vestiges romains ; elle a l'étendue d'Aïn Madhi et est entourée d'une muraille bordée d'un fossé que les habitants remplissent d'eau et sur lequel ils jettent des ponts levis en cas d'attaque. Elle a deux portes principales, la plupart des maisons sont bâties en pisé de couleur noirâtre.

Elle est commandée par un jeune homme nommé Ali ben Djellab, qui prend le titre de Scheick El-Tugurth. Il est aidé dans les affaires administratives par un vieillard nommé El-Hadj Ali, condisciple de Sid Ahmed ben Salem, père de Tedjini marabout d'Aïn Madhi et chargé des intérêts de ce dernier.

Pour arroser leurs jardins et remplir leur fossé de défense, les habitants creusent aux environs de Tugurth des puits dont ils soutiennent les parois au moyen de morceaux de palmiers placés en carré.

Arrivés à une profondeur d'environ 120 à 150 pieds, l'eau jaillit avec tant de violence que les travailleurs périraient si on n'avait la précaution de les retirer avec les cordes auxquelles ils sont suspendus. Ces puits forment des ruisseaux qui se jettent dans une petite rivière nommée Tugurth, dont le cours est du sud-ouest au sud-est. Celle-ci va se perdre dans le lac Melghigh.

La ville est entourée de marais qui la rendent très malsaine. En mai et en octobre surtout, les habitants émigrent pour éviter la mort. Les étrangers sont presque toujours victimes d'un séjour un peu prolongé dans cette ville.

Il s'y trouve cependant quelques Européens qui ont réussi à y établir une petite fonderie de canons.

**TABLEAU DES FORCES RÉGULIÈRES
OU IRRÉGULIÈRES DONT L'ÉMIR PEUT DISPOSER**

Provinces de l'Ouest

Kalifat de Tlemcen. — Chef : Sid Mohammed El-Bou Hamidi. C'est un bon guerrier, assez dévoué à l'Émir, mais qui, en vrai Kabyle, se défie quelque peu de lui. Le kalifat dispose des ressources suivantes :

Fantassins	800 hommes
Cavaliers réguliers	200 hommes
Artilleurs (ils servent : 1° deux pièces mal montées ; 2° deux pièces allongées d'une livre, envoyées par l'empereur du Maroc et en assez bon état)	30 hommes
Fantassins réguliers	4.000 hommes
Cavaliers réguliers	8.000 hommes
Total	13.030 hommes

Kalifat de Mascara. — Le chef de la beylick est Sid El-Hadj Mustapha Ben Themi, qui a épousé la propre sœur de l'Émir. Sa réputation de poltronnerie est généralement établie et non sans raison ; il est, du reste, un des fonctionnaires les plus dévoués à l'Émir. Voici le tableau des forces qui sont à sa disposition :

Fantassins réguliers	1.000 hommes
Cavaliers réguliers	200 hommes
Artilleurs (ils servent deux mauvaises pièces de campagne et une pièce de 8 assez bien établie)	30 hommes
Cavaliers irréguliers	12.000 hommes
Fantassins irréguliers	2.000 hommes
Total	15.230 hommes

Province du Centre

Kalifat de Milianah. — Sidi Mohammed Oulid Sidi Allel Oulid Sidi Embarek (ou Mobarek) en est le chef. Nous avons déjà dit que ce fonctionnaire était adonné au luxe et à la débauche, vices contre lesquels Abd-el-Kader s'est toujours fortement élevé. La simplicité de costume, d'ameublement, la pureté de mœurs de l'Émir, la sévérité de ses principes obligent le bey de Milianah à des ménagements qui le gênent beaucoup. Aussi on ne peut pas le considérer comme un ami bien franc de ce chef, quoiqu'il en affecte toutes les apparences. Voici l'état de ses forces :

Fantassins réguliers	1.200 hommes
Cavaliers réguliers	200 hommes
Artilleurs (ils servent deux obusiers de campagne, deux pièces allongées d'une livre envoyées par l'empereur du Maroc et qui sont en bon état, plus deux pièces de 6 qui sont assez bien montées)	40 hommes

Cavaliers irréguliers	5.000 hommes
Fantassins irréguliers	4.000 hommes
Total	10.440 hommes

Kalifat de Médéah. — Bey : Sidi Mohammed el-Berkani, c'est un des principaux guerriers de l'Émir, nous avons déjà dit que sa famille est fort ancienne et très considérée dans les environs de Cherchell. El-Berkani est cheick de la tribu des Beni Mnacer, qui se trouve auprès de cette ville.

Il y a mis en sûreté sa famille et ses richesses afin de les tenir hors de la portée d'Abd-el-Kader, précaution qui donne la mesure de la confiance que le chef lui inspire et, par suite, de l'étendue de son dévouement. Ses moyens militaires sont :

Fantassins réguliers	600 hommes
Cavaliers réguliers	200 hommes
Artilleurs (servant deux pièces, l'une de 6 et l'autre de 8, toutes deux assez bien montées)	30 hommes
Cavaliers irréguliers	4.000 hommes
Fantassins irréguliers	2.000 hommes
Total	6.830 hommes

Kalifat du Sébaou. — Le bey : Sid Ahmed ben Tayeb ben Salem, s'est fait principalement connaître par une attaque d'assez peu d'importance contre l'arrière-garde du corps expéditionnaire français qui venait de franchir les Bibans en octobre 1839 et aussi par quelques démonstrations hostiles sur le camp de Fondouck dans la Metidja. C'est un marabout, mais d'une influence presque nulle. Voici les forces dont il dispose :

Fantassins réguliers	300 hommes
Cavaliers réguliers	50 hommes
Cavaliers irréguliers	2.000 hommes
Fantassins irréguliers.	2.000 hommes
Total	4.350 hommes

Province de l'Est

Kalifat de Medjanah. — Le bey, dont l'autorité n'est guère que nominale, est un marabout obscur nommé Sid Ahmed ben Amar. Avant d'arriver au Biban, le corps expéditionnaire de Constantine le trouva à lever quelques impôts et le mit en fuite sans combat.

Il a pour rival le Ben Mohammed ben Ahmed, dont l'influence n'est guère plus considérable ; non point que ces populations soient mal disposées à notre égard mais parce que le chef ne leur inspire pas grande confiance. Les forces qui sont à la disposition de Sid Amar ne lui permettent pas du reste de faire de grandes entreprises, elles se bornent à :

Fantassins réguliers	300 hommes
Cavaliers réguliers	50 hommes
Total	350 hommes

Quelques cavaliers des Oulad Bouremène et des Amer dont le chef Ben Illesse est avec l'Émir, représentent le contingent irrégulier, contingent trop peu considérable pour qu'on le fasse entrer en ligne de compte.

Kalifat de Ziben. — Chef : Ben Anzouzoulid el-Hassen. C'est ce personnage qui fut la cause directe du massacre des El-Aoukah. Envoyé en ambassade par El-Farrhat ben Saïd en 1832, auprès du duc de Rovigo, les présents qu'il en avait reçus lui furent enlevés auprès de la Maison Carrée par les gens de cette tribu. Il retourna à Alger et se plaignit au gouverneur qui ordonna une expédition dont les résultats ont été de purger l'Est de la Mitidja de brigands invétérés qui ne vivaient que de meurtres et de vols.

Ce fut une exécution sanglante qui devint un texte de déclamation pour des personnes que le désir de nuire au duc de Rovigo animait encore plus que l'amour de l'humanité.

Le bey de Ziben, dans la circonscription duquel se trouve l'importante ville de Biskara, a vu son influence s'éteindre à peu près complètement depuis que les Français ont nommé Ben Gana, cheikh el-Areub ou chef des Arabes du désert en remplacement de El-Farrhat qui est toujours prisonnier de l'Émir. Il dispose de :

Fantassins réguliers	300 hommes
Cavaliers réguliers	50 hommes
Total	350 hommes

Kalifat du Désert. — Bey : Sidi Kaddour ben Abd el-Bagi, chef de la tribu des Oulad Chélif, personnage très respecté dans le désert. Ses forces se composent de :

Fantassins réguliers	300 hommes
Cavaliers réguliers	50 hommes
Artilleurs (servant deux pièces de 6 allongées bien montées)	30 hommes
Cavaliers irréguliers	6.000 hommes
Fantassins Irréguliers	2.000 hommes
Total	8.380 hommes

Il est à remarquer que les populations de ces trois derniers beylicks ne sont jamais venues à la guerre sainte et qu'elles se refuseraient certainement à marcher, à cause de l'éloignement où elles se trouvent du théâtre des hostilités.

On voit par les tableaux que nous venons de donner que la force militaire d'Abd-el-Kader dans les huit kalifats s'élève à 58.960 hommes dont 5.960 de troupes régulières.

Celles-ci sont à proprement parler les seules sur lesquelles il doit constamment compter. Pour ce qui est des contingents des tribus fournis par elles, il ne pourrait les mener bien loin de leur territoire ni leur faire tenir longtemps la campagne pour des causes inhérentes à la composition de tout corps irrégulier qui ne reçoit ni solde, ni vivres de l'État.

Le nombre d'hommes que l'Émir serait à même de nous opposer dans

l'hypothèse d'une campagne dépendrait donc tout à fait du terrain que nous choisirions pour théâtre de nos opérations. Si, par exemple, nous opérions sur Mascara, sans faire diversion sur d'autres points, nous aurions la chance de combattre, outre une grande partie des 15.230 guerriers de ce kalifat, un bon nombre des 13.030 du kalifat de Tlemcen en même des 10.440 du kalifat de Milianah. C'est en effet de ce côté qu'Abd-el-Kader a toujours montré le plus grand nombre de soldats. À l'affaire de l'Habrah, en décembre 1835, il avait réuni bien près de 20.000 hommes.

Il est inutile de faire remarquer que des négociations adroitement conduites avec les anciennes tribus du Makhzen, avec les populations et les chefs mécontents d'Abd-el-Kader, réduiraient considérablement le nombre des combattants que celui-ci suppose pouvoir amener à la guerre sainte.

En résumé, nulle part, l'Émir ne peut présenter sur le champ de bataille une armée qui dépasse 20.000 hommes ; et encore ne peut-il arriver à ce chiffre que si nous ne l'attaquons que sur un seul point où tout le monde répondrait à son appel.

On exagère beaucoup le nombre des Européens qui sont auprès d'Abd-el-Kader et surtout la part qu'ils prennent à la guerre. Sur environ 400 Européens qui ont lâchement abandonné leurs drapeaux pour se réfugier parmi les Arabes depuis 1830, cinquante au plus figurent dans les rangs de l'armée régulière d'Abd-el-Kader. Les autres traînent misérablement leur vile existence d'une tribu à l'autre, mendiant ou volant quelques secours plutôt que de travailler.

Ces malheureux ont beaucoup contribué à donner aux Arabes une opinion défavorable des Européens.

Deux seulement peuvent être redoutés. L'un est Monsieur Alquier Case, homme de 40 ans, minéralogiste distingué, tête ardente ayant des connaissances stratégiques assez profondes. Entraîné par l'espoir de faire une fortune prompte et considérable en exploitant des mines pour le compte de l'Émir, il se rendit clandestinement auprès de lui en octobre 1838. Non content de s'occuper de sa spécialité, il rêve un brillant avenir pour lui en se remplaçant auprès de l'Émir, qu'il connaît mal. L'ignorance où il est de la langue et des mœurs arabes, bien qu'il se soit fait musulman, furent et seront un obstacle à ses projets ambitieux.

L'autre est un sous-officier du génie, déserteur de Bougie en 1835, jeune homme de talent, mais sans la moindre énergie.

Il pourrait pourtant être employé utilement par Alquier, auprès duquel il se trouve.

**ETABLISSEMENTS MILITAIRES DE L'ÉMIR
marche à suivre par le Corps expéditionnaire
pour abattre promptement sa puissance**

Ouest

Tlemcen. — Il reste encore dans la citadelle dite Mechouar quelques mauvaises pièces d'artillerie et un gros obusier, cette place ne pourrait pas être défendue.

Abd-el-Kader y avait établi à grands frais une fonderie de canons qui n'a pas réussi. Il a fait une seconde tentative qui lui a donné pour tout résultats deux mauvaises petites pièces en cuivre et un grand nombre d'outils. Sur le ruisseau qui coule au-dessus du Mechouar, il y a un moulin à poudre. L'Émir a dû évacuer tous ses approvisionnements sur Tsaphraouts¹, établissement situé à dix lieues sud de Tlemcen dans un pays boisé où il y a de l'eau.

Quelques Coulouglis y habitent dans un mauvais fort bâti au milieu d'anciennes ruines. C'est là que les habitants de Tlemcen doivent se retirer avec leur kalifat si les Français venaient à s'emparer de leur ville.

Tekedemt. — Ancienne cité romaine que les Arabes ont détruite puis rebâtie et qui a été ruinée une deuxième fois dans les guerres du kalifat Schismatique de Carouan. Elle est située à 20 lieues sud-ouest de Mascara, à trente lieues sud-ouest de Tazalet², au sud du pic le plus élevé de la chaîne des Ouensenris. Il y a un fort assez bien bâti qui présente la forme d'un carré long d'environ 50 mètres de longueur sur 20 de largeur ; vis-à-vis et à l'ouest de ce fort, il y a un fortin ; là sont établis les ouvriers français, les outils envoyés de Paris y sont déposés. L'atelier où l'on bat monnaie, le dépôt le plus considérable de poudre, de fer, de plomb, de cuivre, d'argent, de projectiles, des approvisionnements de blé, d'orge et de beurre se trouvent aussi dans ce fort qui est armé de deux pièces de 6, de deux mortiers de 8 pouces, d'un obusier de siège. Il y a en outre un dépôt de tentes. Nous avons déjà dit que les Coulouglis de Milianah et de Médéah sont exilés à Tekedemt. Les Arabes des environs leur témoignent de l'affection. Indépendamment des deux forts dont on vient de parler, il y a une grande construction destinée à l'établissement d'une fabrique d'armes à la mécanique.

Enfin s'y trouvent un moulin à eau et des maisons particulières.

Le pays est très boisé et l'eau n'y manque pas.

Centre

Médéah. — Il est complètement évacué : dès le mois d'août 1839, Abd-el-Kader a commencé la construction d'un assez mauvais fort situé à Bohar, à 15 lieues sud-ouest de cette ville, au milieu de ruines romaines dans un pays boisé et bien arrosé avec l'intention d'y mettre le kalifat et les habitants de Médéah à l'abri des entreprises des Français.

Milianah. — Depuis le mois de mars 1839, jusqu'en octobre de la même année on a travaillé à établir une fonderie de fer dans cette ville sous la direction d'un minéralogiste français, M. Alquier Case. Les environs fournissent du fer et du cuivre en abondance. Comme Milianah, qui n'est défendue que par une Casbah ou citadelle en ruines, se trouve d'ailleurs dans le rayon que les armes françaises peuvent parcourir assez facilement, l'Émir a évacué les approvisionnements qu'il avait à Milianah sur Taza, à seize lieues plus au sud

1. Sebdou.

2. Tiaret.

au milieu de la chaîne. Là, dans un pays boisé où l'eau abonde, se trouve un fort solidement bâti, mais mal disposé, dont la forme est celle d'un carré long, il est armé de quatre pièces de calibres de 6 et de 8.

Il est dominé à portée. Ce lieu est désigné pour le kalifat et les habitants de Milianah qui doivent s'y réfugier à l'approche des Français. Il s'y trouve un dépôt de blé, de fer, de cuivre, de plomb, de soufre, de fusils et une partie des outils envoyés de Paris.

Taza est une ancienne ville arabe qui a été détruite, dit-on, il y a environ 385 ans.

Nous n'avons pas encore parlé de Mascara. Cette ville a cessé d'avoir de l'importance pour Abd-el-Kader depuis que le traité de la Tafna lui a donné Médéah et Milianah, il n'y possède plus aucun approvisionnement. Cependant il a prévu le cas où une armée française viendrait s'en emparer et il a désigné pour lieu de retraite aux habitants et à leur chef, Saïda, des ruines romaines, dont il a rétabli le mur d'enceinte. Ce lieu, qui est bien boisé et bien arrosé, est situé à 20 lieues de Mascara ; il y a un dépôt de blé et de fer.

Toutes les ressources, tous les moyens d'existence, d'attaque et de défense d'Abd-el-Kader étant connus et bien appréciés à leur juste valeur, il reste à indiquer le plan de campagne qui paraît le plus propre à obtenir ce double résultat que la France doit se proposer et qui est à la fois d'abattre la puissance de l'Émir et d'y substituer la sienne ; car nous ne pensons pas qu'on se propose de faire d'énormes dépenses pour l'unique résultat d'obtenir sur Abd-el-Kader quelques-uns de ces avantages brillants mais peu solides, à la suite desquels nous avons eu la constante habitude de rentrer dans nos cantonnements laissant le champ de bataille aux vaincus, de sorte que nous pourrions guerroyer ainsi pendant des siècles sans être plus avancés qu'aujourd'hui. Si on veut enfin frapper un coup vigoureux et décisif qui mette un terme à cette unité arabe en partie par l'Émir grâce à notre conduite imprudente, voici le plan qui nous paraît le plus propre à amener ce résultat.

On a dû voir par tout ce qui précède que les moyens d'attaque et de défense d'Abd-el-Kader sont disposés sur trois lignes parallèles entre elles et parallèles au littoral.

La première, la plus rapprochée de la mer, se compose des tribus qui exercent un brigandage systématique sur nos établissements coloniaux et nos postes militaires. La seconde est formée par quatre villes principales : Tlemcen, Mascara, Milianah et Médéah. Enfin, la troisième consiste dans les établissements nouveaux de Tsafrouts, Saïda, Tekedemt, Taza, Borhar.

La première ligne, étant très rapprochée de nos établissements, sera forcée dès le premier jour de marche. Quant à la seconde, on peut être certain qu'elle n'opposera pas plus de résistance puisque Abd-el-Kader a déjà pris son parti à cet égard et qu'il est si bien résolu à ne pas la défendre, qu'il a ordonné des dispositions pour faire évacuer les populations aussitôt que les Français se présenteront. C'est donc sur la troisième que l'Émir concentrera tous ses moyens ; c'est là seulement qu'il espère nous combattre avec avantage ; ou, pour mieux dire, il compte que nous ne l'y viendrons pas attaquer. Après un séjour plus ou moins prolongé dans les villes de la seconde ligne, où il se propose du reste de

nous harceler de toutes ses forces, il nous fera regagner de guerre lasse (c'est son espoir du moins) nos positions du littoral auxquelles nous paraissions enchaînés depuis dix ans, comme si nous voulions, on ne sait par quel instinct de retraite, ne pas nous tenir trop éloignés de nos vaisseaux. Voici, nous croyons pouvoir l'affirmer, quels sont ses projets et ses espérances, et il faut avouer que l'expérience du passé peut jusqu'à un certain point justifier sa confiance.

En effet, Tsafraouts, lieu de retraite pour les habitants de Tlemcen, est à 50 lieues d'Oran : Saïda et Taza qui ont la même destination par rapport aux populations de Mascara et de Milianah sont à peu près à la même distance. Borhar où doivent se réfugier les habitants de Médéah est également à une cinquantaine de lieues sur cette vaste ligne qui s'étend de l'ouest à l'est depuis Tsafraouts jusqu'à Bohrar. Tekedemt situé au milieu entre Mascara et Milianah, a été choisi à cause de sa position centrale, pour être le principal dépôt des munitions de guerre et de bouche.

Si l'on veut et si l'on peut opérer en grand il faut immédiatement occuper la deuxième ligne, c'est-à-dire Tlemcen, Mascara, Milianah, Médéah, ce qui s'exécuterait à peu près sans coup férir. On laisserait dans chacune de ces places un corps français d'environ 2.000 hommes et on procéderait à une organisation arabe qui aurait pour résultat de nous rallier : 1° les anciennes tribus du Makhzen ; 2° toutes celles qui ont des sujets de mécontentement contre l'Émir. Nous nous permettons à cet égard d'indiquer quelques noms propres que l'opinion publique a déjà, du reste, suffisamment désignés.

— À Tlemcen, Mustapha Ben Ismaël qui serait chargé des affaires extérieures ; Ibrahim Bey, l'ancien caïd de Mostaganem ; le bey de Tlemcen, Bourzali, Coulougli influent et brave, commanderait le Mechouar.

— À Mascara, El-Mezari et Hadj el-Mokhfi, caïd des Borgia. L'un de ces chefs a fait des preuves de dévouement à la France, c'est un homme brave et très fin. El-Mokhfi serait depuis longtemps tout à nous s'il avait vu à Mascara une force française sur laquelle il pût s'appuyer et s'il avait reconnu dans nos entreprises ce caractère de résolution et surtout de ténacité, sans lequel on ne fait que compromettre les alliés qui ont le malheur de prendre part à des tentatives légèrement conçues et abandonnées prématurément.

— À Milianah, Omar, fils d'Omar Pacha ; c'est une des victimes du fanatisme et de la cupidité d'Abd-el-Kader qui le tient en exil à Tekedemt après avoir dépouillé lui et sa famille. Si les célèbres marabouts qui descendent de Ahmed ben Youcef voulaient rester à Milianah, ils pourraient nous rendre de grands services par l'influence qu'ils exercent sur les populations. L'Émir les a tellement maltraités qu'il est permis d'espérer qu'ils embrasseront notre parti ne fût-ce que par esprit de vengeance.

— À Médéah. Sid Ahmed oulid Bou Mezrag, fils de l'ancien bey. Il suffirait à nous soumettre toute la province de Titteri. On peut compter sur cet homme qui est Coulougli et par conséquent ennemi d'Abd-el-Kader.

Il habite maintenant à Alger, où il vit d'une pension que lui fait le gouvernement français. Il tient à nous par deux sentiments énergiques chez lui, la reconnaissance envers nous et le désir de se venger de son ennemi.

Les rhazia ou excursions chez les tribus récalcitrantes devraient être faites par les beys et leurs auxiliaires aidés au besoin par des détachements français pris dans les garnisons. Mais il faudrait autant que possible laisser aux indigènes ce genre d'expéditions qu'ils entendent mieux que nous et qui d'ailleurs, pour être efficaces, exigent souvent des mesures qui ne sont pas dans nos mœurs.

Il faudra surtout, et par tous les moyens possibles, faire entendre aux indigènes que nous ne sommes pas au milieu d'eux de passage seulement, mais pour toujours. Cette seule déclaration, faite officiellement et solennellement, appuyée par les faits, doublera le nombre de nos amis et découragera ceux qui auraient des intentions hostiles. Il faudra écrire et publier qu'on n'en veut pas aux Arabes, mais à Abd-el-Kader, qui a trompé à la fois et la France et les Arabes, que les populations ont tout à gagner à la paix, que la sécurité des routes sera garantie en tout ce qui nous concerne et que le commerce, entravé par les prohibitions que l'Émir avait établies, sera libre désormais comme par le passé.

Il faudra les convaincre en un mot, que nous voulons suivre envers eux le système énergique des Turcs, moins les cruautés et les exactions qui les déshonoraient. Il conviendra en un mot (d'avoir) pour devise : protection constante à nos amis, guerre sans relâche à nos ennemis. Une fois ces opérations terminées on fera partir simultanément des quatre villes qui forment la seconde ligne des corps expéditionnaires, lesquels se porteront avec rapidité sur Tsaфраouts, Saïda, Tekedemt, Taza et Borhar et iront attaquer Abd-el-Kader dans son dernier refuge, détruisant à la hâte les établissements qu'il a fondés à grand frais à l'aide des sommes énormes qu'il a extorquées aux Arabes sous prétexte qu'on créait ainsi un rempart inexpugnable pour les Français. L'effet moral de ces opérations sera immense sur les indigènes et si on a eu soin préalablement d'établir des relations avec les chefs du désert qui sont hostiles à l'Émir, et dont nous avons donné la liste, celui-ci aura la retraite coupée et tombera peut-être dans les mains de quelqu'un de ses nombreux ennemis. Cet événement, qui n'est pas improbable, mettrait fin à la guerre, car la France ne fera sans doute pas une seconde fois la faute de se créer à plaisir un autre Jugurtha.

Mais surtout qu'on se garde bien de croire que les immenses murailles ou fossés qu'on a proposés récemment, assureront la sécurité du rayon réservé. Ce serait d'énormes dépenses inutiles. Les Arabes se croiraient alors des gens redoutables en voyant prendre contre eux des mesures aussi extraordinaires et ils n'en deviendraient que plus hostiles. On peut les dominer à moins de frais, nous espérons que le lecteur réfléchi sera de notre avis¹.

1. C'est le plan qui a été réalisé par Bugeaud.

PREMIER MÉMOIRE DE GARCIN

Min. Guerre Alg., Corr, Carton N° 71

Août 1840.

À mon départ de Médéah (1^{er} juin), l'Émir avait donné ordre de transporter à Tegdement le dépôt de poudre et autres munitions de guerre qui se trouvaient à Taza. Taza, dans la province de Matemata, à deux journées de marche de Tagdement, n'est qu'un fort bâti par l'Émir depuis 1838. Il a transporté trois canons de 4, lesquels sont sans affûts. Il y a un four à pain, un moulin à farines et quelques cabanes occupées par des Algériens qui habitaient Miliana. C'est sous la surveillance et les ordres de Kedhour Berourla que le dit fort a été bâti.

Dans la province de Habib et sur les limites du désert est Boural¹, ville dont l'Émir a jeté les premiers fondements sur les ruines d'une ville romaine, en bâtissant un fort d'une très mauvaise construction, lequel renfermait le dépôt des munitions de guerre de Médéah, mais, qui, comme celles de Taza, ont été transportées à Tagdement ; de Boural à Taza il y a une journée.

Tegdement est un fort plus important que les deux sus-mentionnés. Il paraît offrir à l'Émir un lieu de sûreté préférable à toutes les villes de sa possession ; c'est là qu'habitent sa famille et celles de ses principaux secrétaires et amis. Des tentes seules servent de logement à ces familles. C'est sous la tente de l'Émir que vivent les malheureuses prisonnières françaises ramenées par des Arabes indépendants de la milice de l'Émir, lesquelles prisonnières sont au nombre de quatre. C'est enfin à Tagdement que se trouvent les prisonniers français au nombre de 150 environ, enchaînés deux à deux, travaillant du matin au soir ; ils y sont en butte à tous les mauvais traitements que la rage musulmane contre les chrétiens peut inventer. Ils ont pour toute nourriture un pain le matin et une portion de blé à demi-moulu le soir (tchicha). Tagdement est un fort bâti par l'Émir au milieu des bois et des montagnes. La construction qui n'en était pas encore achevée vers les premiers jours du mois de mars de la présente année, est confiée à un Arabe du désert nommé l'Hadji-Abdel-Gader Abhou-Keleckha², gouverneur du lieu et de ses environs. Tagdement renferme des provisions de poudre et autres munitions de guerre de la plus grande importance. Quelques canons de 4 montés sur de méchants affûts, sont au nombre de 4 à la porte du fort. L'intérieur n'offre qu'un amas de magasins et chambres distribués sans aucun ordre, renfermant des bagages de guerre, tels que tentes, etc., etc... C'est à Tagdement que l'Émir bat monnaie ; mais les moyens pécuniaires (car il n'a pas de trésor) ne lui permettent pas de battre de pièces d'argent, il se contente de celles de cuivre, qu'il livre au commerce de son pays avec un bénéfice considérable. C'est aussi à Tagdement que l'Émir a établi une fabrique d'armes dirigée par dix ouvriers français qui lui ont été remis par la France en

1. Probablement Boghar.

2. Abd-el-Kader bou Klika.

1838. À mon départ de Tagdement (premiers jours de mars passé) la fabrique n'avait pas donné d'armes à l'Émir mais les ouvriers, encouragés par des promesses, s'étaient engagés à lui remettre sous peu trois fusils par jour. J'ai appris, quelques jours après mon départ de Médéah, qu'ils avaient tenu parole. Ladite fabrique bâtie sur les bords d'une rivière, est mise en mouvement par une roue hydraulique. Les ouvriers avaient été engagés pour deux ans ; leur contrat expire dans les premiers jours d'août. Ils étaient résolus, leur engagement terminé, de demander à l'Émir d'être conduits aux frontières. L'Émir le leur avait promis. J'ignore s'il leur a tenu parole. Non loin de Tagdement logent deux à trois cents familles de Coulouglis qui habitaient Miliana, Mascara et Mostaganem. Leurs biens, leurs propriétés, tout leur a été confisqué. Ils sont aujourd'hui misérables, maudissant cent fois par jour la destinée qui les a éloignés de leur pays. L'Émir a à Tagdement 400 chameaux et 300 mulets destinés, au premier ordre, à tout transporter dans le désert. Boural était le lieu de dépôt de Médéa ; Taza celui de Miliana, Tagdement est celui de Mascara, et Saïda est celui de Tlemcen.

Le nombre des déserteurs sortant des rangs français est assez important dans les possessions de l'Émir. Il y a parmi eux peu de Français, beaucoup d'Allemands et d'Italiens. Tous ces déserteurs à quelque nation qu'ils appartiennent arrivent la joie dans le cœur, venant offrir leurs services à l'ennemi juré des Français, mais quinze jours ne se passent pas sans qu'ils soient déchirés par de terribles remords. Ils donneraient la moitié de leur existence pour pouvoir retourner sous leurs drapeaux. Plusieurs m'ont assuré que s'il ne s'agissait que de cinq années de fers, ils retourneraient à l'instant ; mais il n'est plus temps. La plupart s'enrôlent de leur propre mouvement dans la milice d'Abd-el-Kader ; quelques-uns préfèrent l'artillerie ; d'autres préfèrent vagabonder de tribu en tribu, se livrant à l'art de la médecine auquel ils sont tout à fait étrangers ; quelques-uns s'échappent soit par Tunis, soit par le Maroc, mais la plupart meurent misérables, ou sont assassinés dans leurs voyages.

L'Émir punit de mort tous les Arabes qui entretiennent quelques relations avec les Français. Dix-huit têtes ont été coupées vers le 20 juin, et cela sous ses yeux. Deux Arabes ont subi le même sort à Médéa vers les premiers jours de mars ; trois autres ont pareillement péri par ses ordres à Mascara, il y a trois mois environ.

Vers le mois de février ou de mars passé, les habitants du Ziben, province dans le désert de Sahara à trois journées de Constantine, ont fait main basse sur le camp de l'Émir¹. De 500 soldats ou canonniers quinze ont échappé à la mort. Tentés, canons, etc... tout est tombé au pouvoir des rebelles, l'Émir a promis qu'il leur ferait payer bien cher leur audace. Les provinces de l'Eghrouat se sont aussi révoltées contre leur khalifa.

M. Decazes², aujourd'hui musulman portant le nom d'Abd-el-Qader, avait promis après trois mois de travaux, de mettre des barres de fer à la disposition de l'Émir, en exploitant une mine de ce métal qui se trouve au pied de la

1. Victoire de Ben Gana à Celson, le 24 mars 1840.

2. Alquier Cases.

montagne de Zecar à une demi-lieue de Miliana ; une année s'est écoulée. La fabrique a été bâtie sous ses ordres, et l'Émir ne connaissait pas encore la qualité de son fer. L'armée française est venue à temps pour tirer M. Decazes d'embarras. Il a fallu quitter Miliana. Il a été transporté à Taza où il est surveillé de très près.

L'Émir a à Tlemcen une fonderie de canons de 4 sous les ordres d'un Espagnol. J'ai vu trois de ces canons. Le nombre de ceux qu'il a fournis à l'Émir jusqu'à ce jour est de cinq. Cet Espagnol est resté chrétien, et n'est nullement vexé par les habitants ; il est utile à l'Émir qui a donné ses ordres en conséquence.

L'Émir désirait avoir une fabrique de papier et de draps dans son pays ; mais les obstacles et surtout les frais l'ont découragé.

On prétend que l'Émir a dans toutes les villes occupées en Afrique par les Français des personnes qui le tiennent au courant de tout ce qui s'y passe. Mais ce qui m'a étonné c'est un général français en retraite, habitant Paris et hautement placé, qui le tiendrait au courant de tout ce qui peut l'intéresser. Trois mille piastres (3.000 frs) sont ses appointements annuels, je tiens cela de Mouloud ben Arrache.

Les provinces de Titteri, Douair et Habid ayant promis de se soumettre à la France, l'Émir l'ayant su a imposé à chacune d'elles 100.000 boudjoux. Ces provinces entretenaient une correspondance avec la France. Un courrier venant d'Alger porteur de 44 lettres a été surpris par les agents de l'Émir et a été immédiatement brûlé tout vivant.

Le Musulman qui était chargé par l'Émir d'aller à Alger afficher que sous peu il se rendrait à Constantine, est un sujet marocain né à Alcassar. Il avait 50 piastres pour prix de sa mission.

Vers les premiers jours de juillet, l'Émir n'avait aucune force aux environs d'Oran. Le khalifa de Tlemcen et celui de Mascara avaient envoyé à l'Émir 2.000 soldats environ. Je les ai rencontrés dans la province des Ben Abès entre Miliana et Mascara, aux environs de Misouna. Vers la même époque, j'ai rencontré à l'Oued el-Feda (rivière d'argent) Mouloud Ben Arrach à la tête de 4.000 cavaliers se rendant auprès de l'Émir. Des cavaliers mais en petit nombre ont été rencontrés plus loin venant du khalifa de Mascara ; mais lorsqu'ils seront arrivés, ils auront trouvé les Français à Miliana.

Si les Français chassent Abd-el-Kader de Tegdement, il est dans l'intention de réunir ses forces à Aïn Madhi et de rebâtir la ville.

J'ai appris à Alcassar que les Français étaient à Taza et n'étaient éloignés de Tegdement que d'une journée et demie. De Taza à Tegdement la route est très belle, l'eau y abonde.

Depuis longtemps l'Émir fait tout ce qu'il peut pour attirer à lui les Musulmans d'Alger, c'est pour atteindre ce but qu'il leur écrit de quitter le pays habité par les infidèles, leur offrant chez lui le bonheur et la sécurité. Des mules sont mises à leur disposition pour transporter leurs effets, etc... Quelques familles se sont laissées entraîner ; en quittant Alger, elles se sont rendues à Miliana ; de là par ordre de l'Émir transportées à Taza où une charge de blé, un mouton, 10 piastres et une cabane étaient mis à leur disposition. Les ressources épuisées, l'Émir les engageait à travailler et leur refusait tout secours.

Après la prise de Médéa par les Français¹, l'Émir a distribué un grand nombre de décorations à ceux de ses soldats qui s'étaient le mieux montrés dans cette affaire, parmi lesquels on cite un jeune tambour français qui a été élevé au grade de chef de tambours et a eu de plus la décoration. Des soldats que j'ai rencontrés le lendemain de l'affaire de Médéa m'ont assuré que l'Émir y avait perdu 1.200 hommes de sa milice.

Pour encourager les volontaires, l'Émir leur avait promis que s'ils venaient à perdre leurs chevaux en bataille, il les leur remplacerait. Après l'affaire de Médéa ceux qui avaient eu leurs chevaux tués se sont présentés. Mais quelle n'a été leur surprise lorsqu'au lieu d'un cheval on leur a remis un chameau de la valeur de 10 à 15 boudjoux (3 boudjoux pour une piastre).

Avant l'arrivée des Français à Médéa, l'Émir avait fait publier dans toutes les tribus qu'il prétendait que tous les habitants viennent faire la guerre sainte. Quelques tribus objectèrent l'approche des moissons : «Quand il vous manquera des grains, leur dit-il, c'est à moi à vous en procurer, laissez les moissons et partez pour la guerre sainte».

Il comptait sur les grains des tribus voisines du désert, mais j'ai appris qu'un grand nombre de ces tribus s'étaient réfugiées là où sa puissance n'arrive pas.

1. Le 17 mai 1840.

SECOND MÉMOIRE DE GARCIN

Arch. Gouv. Gl. 1 E 129
Marseille, le 2 octobre 1840

Monsieur le Ministre,

Je m'empresse de porter à votre connaissance les renseignements que vous me demandez par votre lettre du 25 du passé, sur les forces d'Abd-el-Kader et l'esprit des populations par lui administrées.

Abd-el-Kader n'a avec lui que 500 cavaliers réguliers qui ne le quittent jamais ; voici l'état des autres troupes régulières ainsi divisées :

800 fantassins et 200 cavaliers avec Sid Mohammed el-Berkani, ex-khalifat de Médéa ;

1.100 fantassins et 300 cavaliers avec Mohammed ben Allel, ex-khalifat de Miliana ;

1.400 fantassins et 400 cavaliers avec l'Hadj Mustapha, khalifat de Mascara ;

2.000 fantassins et 500 cavaliers avec Bou-Hamidy, khalifat de Tlemcen.

Il y a de plus :

2.000 fantassins qu'il a envoyés à Constantine (aux environs) dans le courant du mois de juillet passé, sous le commandement de Sid Mohammed el-Kharoubi, son premier secrétaire.

Il y a de plus :

200 fantassins

500 fantassins

} qu'il a envoyés dans le Ziban et dans le Ghrouat, ce qui établit un total de :

8.000 fantassins et 1.400 cavaliers, plus les 500 qu'il a avec lui, ce qui élève le chiffre de sa cavalerie régulière à 1.900 environ.

Toutes ces troupes sont à sa solde, et il pourrait dans un besoin en disposer sur un seul point, moins celles qui sont en garnison dans le Ziban et dans le Ghrouat, et qu'il est obligé d'y laisser pour apaiser les révoltes qui y ont souvent lieu. Les armes dont toutes ces troupes se servent sortent des manufactures françaises, moins 2.000 fusils anglais qui lui sont parvenus par le Maroc en 1838.

Il eût pu dans un moment disposer de quelques milliers d'hommes de plus, mais les 1.200 hommes qu'il perdit il y a peu de temps au col de la Teneah, et les 500 environ qu'il perdit dans une révolte au Ziban, dans le courant du mois de mai ou juin passé, le mettent dans l'impossibilité de pouvoir élever aujourd'hui le nombre de ses troupes régulières au chiffre de 10.000 environ.

Sid Mohammed el-Berkani a trois pièces de canon de campagne de quatre. Sid Mohammed ben Allel en a deux de même calibre. Sid Bou Hamidy en a quatre et Abd-el-Qader en a deux. Toutes ces pièces sont en bon état ; plusieurs d'entre elles sortent de sa fonderie de Tlemcen dirigé par un Espagnol ; quatre lui ont été envoyées par l'empereur du Maroc.

Il y a de plus à Bournal (ville qu'il bâtit à l'est de Médéa¹ dans la province de

1. Boghar est au sud de Médéa. Garcin a de très mauvaises notions en géographie.

Habadi) trois pièces de canon de calibres différents, montées sur de mauvais affûts ; cette nouvelle ville, qui ne se compose que d'un fort insignifiant et de quelques cabanes servant d'asile à une partie de l'ancienne population de Médéah, était le lieu de départ de cette ville. Tout aura dû être transporté à Tazza (qu'il ne faut pas confondre avec Taza du Maroc). Tazza est un fort bâti sur les ruines d'une ancienne ville, dans la province de Metmata à une journée de marche de Bural et une journée et demie de Miliana : c'est le lieu de dépôt de cette dernière ville ; c'est là où sont, en partie, allés se réfugier ses habitants et où sont reléguées plusieurs familles de Coulouglis et de Mosaïbes ; ce fort a trois canons sans affûts, deux desquels sont ceux laissés à Médéah par les Français lors de leur avant-dernière expédition ; ce lieu doit être aujourd'hui presque désert ; tout aura dû être transporté à Takdempt.

Takdempt a aussi quatre pièces de canon en assez bon état. J'ai quitté cette ville dans le courant du mois de mai passé. Abd-el-Qader se proposait de la défendre vigoureusement ; il avait forcé tous les habitants à acheter des armes ; les ouvriers français qui s'y trouvent avaient organisé la fabrique d'armes et fournissaient à Abd-el-Qader trois fusils finis par jour. Après l'expiration de leur contrat, qui devait avoir lieu dans le courant de juillet ou août passé, ils se proposaient de demander à Abd-el-Qader d'être reconduits jusqu'aux frontières. M. Guilleman, leur chef¹, avait lâchement été assassiné par un Français. Takdempt est le lieu de dépôt de Mascara ; il y a de plus une centaine de prisonniers français détenus par Abd-el-Qader et livrés à la plus infâme misère. Ils étaient lors de mon passage par cette ville, occupés en partie auprès des ouvriers français ; ils étaient alors enchaînés de deux à deux. Il y a aussi deux femmes et quatre enfants logeant avec la famille d'Abd-el-Qader, ainsi que deux Arlésiennes qui y ont été conduites par un Juif natif de Tunis et demeurant en France². Celui-ci se trouvait à Takdempt dans le mois de décembre passé ; il y vint pour proposer de lui faire acheter des munitions de guerre ; Abd-el-Qader en acceptant ses propositions lui remit P. 4.000, soit Fr. 20.000, et le dirigea sur le Maroc, d'où il se rendit à Gibraltar, où il est encore, y ayant fait des achats qu'il a dirigés sur Tétouan. Il a laissé ses deux femmes en otage auprès d'Abd-el-Qader.

Takdempt étant son lieu général de dépôt, Abd-el-Qader y a constamment 500 chameaux et 200 mules, destinés à tout transporter dans un cas de besoin. S'il venait à être chassé de cette ville, ce serait à Aïn-Madhi ou dans le Ghrouat qu'il se réfugierait ; mais d'un côté il aurait à craindre Tedjini et de l'autre les habitants du désert, qui sont loin de l'aimer. Abd-el-Qader, chassé de Takdempt, Médéah, Miliana, Mascara et Tlemcen verra bientôt sa puissance tomber, et la plupart de ceux qui l'entourent et se disent ses amis, l'abandonner et le trahir.

Vers le mois de juillet passé, à mon passage par Mascara, la ville était presque déserte. On s'attendait d'un moment à l'autre à y voir arriver les Français. Déjà la majeure partie de la population était allée se réfugier dans les provinces

1. En contradiction avec le récit de Daumas. Celui-ci rapporte que Guilleman a été assassiné par un Arabe alors qu'il tentait de s'évader. (Correspondance du cap. Daumas, publiée par G. Yver, pp. 501, 544).

2. Noël Manucci.

voisines ; ceux qui s'y trouvaient encore avaient déjà transporté leurs effets dehors la ville et se tenaient prêts à l'évacuer dès qu'Abd-el-Qader leur en donnerait l'ordre. Deux canons et toutes les munitions de guerre qui s'y trouvaient avaient été transportés à Takdempt.

Tlemcen n'était en majeure partie habitée que par des négociants marocains, les habitants de la ville, ayant depuis longtemps reçus l'ordre de se tenir prêts à l'évacuer au premier signal, s'étaient en partie réfugiés à Saïda et dans les montagnes voisines. Les Juifs, à mon passage par cette ville, c'est-à-dire vers le 15 juillet passé, en avaient été chassés par ordre d'Abd-el-Qader ; on les accusait d'entretenir des relations avec les Français et de les appeler à eux. C'est dans la province de Beni Smil, à deux journées de marche dans le sud de Tlemcen, qu'ils devaient être envoyés ; si l'ordre d'Abd-el-Qader a été ponctuellement exécuté, ces malheureux sont tous morts, ou de misère, ou assassinés.

En outre de ses troupes régulières, Abd-el-Qader peut disposer de 20.000 hommes environ, auxiliaires pris dans les provinces de son administration ; ceux-ci sont appelés à faire la guerre sainte, c'est à leurs frais qu'ils s'y rendent, armes et chevaux leur appartiennent ; ils sont de plus obligés à se procurer des munitions de guerre et de pourvoir à leur nourriture et à celle de leurs chevaux. Abd-el-Qader avait promis que ceux qui perdraient leurs montures en combattant, en recevraient de lui les moyens de les remplacer, mais quelle a été leur surprise lorsqu'au lieu d'un cheval il leur a donné un mauvais chameau. Sur les 20.000 hommes susmentionnés, on peut en considérer un tiers comme fantassins, les autres deux tiers comme cavaliers.

Lorsque j'étais établi à Médéa, j'ai été, pour mes achats, souvent obligé de me transporter dans l'intérieur ; j'ai successivement parcouru et séjourné dans les provinces de Beyaboug, Titteri, Douaïer et de Habady, où j'y ai de nombreux amis. Les populations y sont, sans exception, animées du meilleur esprit pour les Français ; elles ne demanderaient pas mieux que d'être sous leur administration ; la crainte de voir les troupes d'Abd-el-Qader ravager leurs provinces est le seul motif pour lequel elles n'ont pas, depuis longtemps, fait leur soumission à la France ; mais si nos troupes passaient par leurs contrées, ce serait sans y perdre un seul homme. À la dernière expédition contre Médéa, ces provinces furent appelées à se battre ; elles y vinrent avec tant de dégoût qu'Abd-el-Qader en eut connaissance et les força à lui payer 100.000 boudjoux pour leur apprendre une autre fois à faire la guerre sainte de bon cœur.

La population de Médéa était, en général, animée du meilleur esprit pour la France ; le khalifat lui-même, Sid Mohammed el-Berkani, ne demandait pas mieux que d'être au service des Français ; on le gagnerait facilement ; il est très fatigué de la guerre, mais, dans toutes ses actions, dans tous ses mouvements militaires, il ne fait qu'obéir aux ordres de son maître, de même que tous les autres khalifats ¹. Il ne paye jamais de sa personne.

1. Renseignements confirmés par les négociations entreprises en septembre 1841 par les trois califats de l'Est avec Bugeaud par l'intermédiaire de Manucci. Ils offraient de se soumettre moyennant 1.500.000 frs., et Bugeaud, partisan du Gouvernement par les grands chefs arabes, était favorable à cette combinaison (A.G.G., E 152 et A.M.G., Alg. Cor. N° 77).

La population de Miliana et de la vallée du Chereff est toute portée pour la France ; il est fort peu d'Arabes qui, pris en particulier, manifestent un sentiment contraire ; tous en général voudraient y appartenir, mais ils voudraient que ce changement dans leur position pût s'opérer sans qu'Abd-el-Qader pût avoir le temps de ravager leurs provinces dans le cas où il fût informé de leurs mouvements. Le khalifat de Miliana, par contre, est l'ennemi juré des Français ; à la guerre il se bat lui-même pour encourager les siens et fait à l'instant décapiter ceux qui sont remarqués se battre avec indifférence.

De Miliana à Mascara, il y a les villes de Misouna ¹, Tilyouan ² et la Callah ³ à traverser. Ce sont là des points tout-à-fait insignifiants ; l'esprit des provinces qui avoisinent ces lieux peut se diviser en deux opinions à peu près prononcées. La France peut compter sur le bon esprit d'une moitié de la population, l'autre moitié est contre elle. Ces provinces ne vont à la guerre qu'à cheval. Elles peuvent au besoin mettre 6.000 cavaliers en avant, dont Mouloud ben Arach est le chef. Celui-ci ne serait pas difficile à gagner ; pas plus que l'Hadj Mustapha, khalifat de Mascara, cousin d'Abd-el-Qader ; il n'est pas assez ennemi des chrétiens pour reculer devant les propositions que la France pourrait lui faire.

Je ne parle pas de Takdempt. Toute la population y est animée d'un esprit tout français. Pourrait-il en être autrement, elle qui depuis des années supporte patiemment le joug d'Abd-el-Qader ? Le chiffre des habitants de cette ville peut s'élever à deux mille.

Les provinces qui sont entre Mascara et Tlemcen désespèrent de voir les Français venir un jour les délivrer de l'administration de l'Émir. Celles qui sont entre cette ville et la mer sont toutes aussi portées pour la France, mais toutes ont à faire à un intrépide guerrier, Bou Hamidy, leur chef ; c'est un homme d'un courage et d'une hardiesse dont rien n'approche ; ennemi juré des Français, il va lui-même incendier, ravager les provinces qui mettent quelquefois du retard à prendre les armes contre les Chrétiens. Il peut réunir de quatre à cinq mille hommes de cavalerie auxiliaire. En bataille il paye toujours de sa personne.

Toutes les populations des provinces administrées par Abd-el-Qader sont on ne peut plus fatiguées de la guerre. L'état de misère auquel elles sont réduites leur fait ardemment désirer de sortir de cet état de choses. Abd-el-Qader n'a pas d'argent ; ce n'est qu'à force d'impôts et de contributions qu'il parvient à faire face à ses besoins. Ses troupes régulières ne reçoivent leur solde qu'une fois par an, et encore pas très exactement.

Si la France parvenait à se débarrasser de ce seul homme, la guerre serait terminée. Elle pourrait alors porter ses armes sur tous les points sans la moindre résistance. En effet, quel sacrifice ne lui conviendrait-il pas de faire pour atteindre ce but ? Quelle somme ne donnerait-elle pas pour avoir en Afrique une paix stable ? Eh bien, qu'on mette la tête de ce misérable à prix, qu'on envoie en Afrique, à l'expédition, des hommes qui connaissent le pays, la langue, Abd-el-Qader personnellement, qui soient dévoués à leur patrie, qui soient obligés,

1. Mazouna, au nord du Chélif.

2. Tliouanet.

3. Kala avait été en partie détruite par les Arabes.

par leur position passée dans le pays, de payer de leur personne, et alors on l'aura. Dans ce cas, que de victimes de moins, que de sang épargné, que de frais de guerre économisés, etc... etc... Abd-el-Qader a bien fait mettre la tête de Monseigneur le duc d'Orléans à prix ! Eh pourquoi la France se ferait-elle scrupule de l'imiter ? Doute-t-elle qu'il y ait encore des hommes qui lui soient dévoués ?

À cette nouvelle expédition qui va commencer, Abd-el-Qader réunira contre elle toutes les forces dont il pourra disposer. Il n'en aura cependant pas assez pour inquiéter les trois colonnes en même temps ; une d'elles le sera rigoureusement et tout me porte à croire que ce sera celle qui se dirigera sur Takdempt. Les autres pourront aussi être attaquées, mais jamais avec la même rigueur.

La tactique militaire de la France étonne les Arabes ; mais ce qui les effraie ce sont les canons et les chasseurs d'Afrique. À l'aspect d'une mèche qui brûle, ils sont tous désorientés, tandis qu'ils viendront tous mourir sous le feu d'un bataillon carré.

Les munitions de guerre dont Abd-el-Qader peut disposer, sans compter celles qui pourraient lui arriver par le Maroc, lui suffisent pour faire encore la guerre pendant deux ans au moins.

Il y a à Alger beaucoup de personnes qui tiennent Abd-el-Qader au courant de tout ce qui s'y passe. J'ai moi-même vu entre ses mains une lettre d'une personne assez hautement placée auprès de M. le gouverneur ; on lui faisait offre de services et on lui faisait espérer de pouvoir sous peu le rejoindre. La lettre portait la date du mois de décembre passé.

Il est, Monsieur le Ministre, une foule d'autres renseignements que je puis fournir et que les circonstances dans lesquelles peut se trouver une armée dans sa marche peuvent rendre très appréciables. Il y a sept ans que je suis en Afrique. J'ai passé cinq ans dans le Maroc que j'ai parcouru dans tous les sens, et deux ans en Algérie, où j'ai visité jusqu'aux points les moins importants. Je pourrais rendre compte de tous mes voyages par terre depuis Alger jusqu'à Mogador, soit en suivant la côte, soit dans l'intérieur, sans en excepter Fez et Mequinez. Je connais la langue arabe, le caractère et les usages des habitants me sont aussi connus ; les localités ne me sont pas étrangères. À peine âgé de 27 ans, je puis supporter la fatigue, les privations, et je crois qu'employé comme interprète ou autre à la nouvelle expédition qui va commencer, je pourrais être de quelque utilité à la colonne à laquelle je serais attaché. J'irais même plus loin, Monsieur le Ministre, j'oserais vous demander à en faire partie, car je suis d'avance persuadé que la France n'aura pas lieu de se repentir de m'y avoir eu. Établi à Médéa lorsque la guerre a éclaté, il ne m'a pas été possible de regagner Alger, après avoir été entièrement dépouillé par Abd-el-Qader ¹. En faut-il de plus pour être son plus acharné ennemi ? et que je désire aujourd'hui mettre à profit contre lui les divers renseignements que j'ai pu y recueillir pendant mon séjour dans ses possessions ?

1. Confirmé par une lettre de Noël Manucci à son frère Nicolas, Miliana, 19 nov. 1839 (AM. G., Alg. Cor. n° 65).

Table

René Gallissot : <i>Présentation</i>	7
<i>Préface</i>	21

I. Les luttes de races dans l'Ouest de l'Algérie

avant la paix française (Etude)	23
--	----

DOCUMENTS :

Général Boyer : Document historique sur les événements qui ont eu lieu dans la province d'Oran (1831)	37
- Abdallah Dasboune : Le traité Desmichels (1834)	47
- L'affaire des Hadjoutes (1834)	50
- Tatareau : Voyage dans la province d'Oran (1835)	53
- Tlemcen, d'après Tatareau (1835)	80
- Mascara, d'après Tatareau (1835)	90
- Mascara, d'après Saint-Hypolite (1835)	94
- Mascara, d'après Ibrahim Bey	96
- Clauzel à Tlemcen (1836)	99
- La vie à Tlemcen sous Cavaignac, Correspondance	102

II. Doctrines et forces nationales

Le pacte secret entre Bugeaud et Abd-el-Kader (Etude)	127
--	-----

DOCUMENTS :

- Lettres d'Abd-el-Kader à Bugeaud sur le traité de la Tafna	141
- Lettre d'Abd-el-Kader au roi Louis-Philippe	153
- Mémoire de Warnier sur sa mission à Mascara	155
- Le rapport du commandant de Salles (1839)	168
- Lettre des Coulouglis de Tlemcen à Bugeaud (1837)	173
- Une grande route de la Régence (1834)	174

III. Les luttes de confréries (Etude)	177
--	-----

DOCUMENTS :

- Le réveil des Derkaoua, d'après Lamoricière	181
- Le siège d'Aïn Madhi, d'après le rapport de Léon Roches	188
- Relation du siège d'Aïn Madhi d'après Abd-el-Kader et Léon Roches	195
- Notes sur Aïn Madhi, par Aubac	199
- Aïn Madhi, d'après Marey-Monge	202
- Les rapports entre Tedjini et Valée (1839)	206

IV. Une région de grandes seigneuries

Constantine sous Ahmed Bey (Etude) 209

DOCUMENTS :

- Quatre des rapports d'Ahmed bey au dey Hussein
(1828-1829) 215
- Renseignements sur Constantine, par le caïd Ibrahim 223
- Constantine et ses tribus, par Rémuzat (1834) 226
- La rivalité entre Abd-el-Kader et Ahmed, Lettre de Hadj Ahmed
(juillet 1839) 230

V. Les résultats de l'effort de centralisation

**Les forces d'Abd-el-Kader en 1839-1840, d'après Léon Roches et
Marius Garcin 233**

DOCUMENTS :

- Léon Roches : La situation du sultanat en 1839 237
- Premier mémoire de Garcin (août 1840) 253
- Second mémoire de Garcin (2 octobre 1840) 257

collection
Bibliothèque d'Histoire du Maghreb

DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

JOSEPH NIL ROBIN
La Grande Kabylie sous le régime turc
présentation d'Alain Mahé

JOSEPH NIL ROBIN
Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1830 à 1838
présentation d'Alain Mahé

DIÉGO DE HAËDO
Topographie et Histoire générale d'Alger
présentation de Jocelyne Dakhli

DIÉGO DE HAËDO
Histoire des Rois d'Alger
présentation de Jocelyne Dakhli

PAUL RUFF
La domination espagnole à Oran
sous le gouvernement du comte d'Alcaudete (1534-1558)
présentation de Chantal de La Véronne

LUIS JOSEPH DE SOTOMAYOR Y VALENZUELA
Brève relation de l'expulsion des Juifs d'Oran en 1669
traduction et présentation de Jean-Frédéric Schaub

NICOLE S. SERFATY
Les courtisans juifs des sultans marocains, XIII^e-XVIII^e s.
Hommes politiques et hauts dignitaires
préface de Haïm Zafrani

CLEMENS LAMPING
Souvenirs d'Algérie [1840-1842]
Erinnerungen aus Algerien
traduction et présentation d'Allain Carré

JEAN DE LA FAYE, DENIS MACKAR, AUGUSTIN D'ARCISAS, HENRY LE ROY
Relation en forme de journal de voyage pour la rédemption
des captifs aux royaumes de Maroc et d'Alger
pendant les années 1723, 1724 et 1725
présentation d'Ahmed Farouk

WILLIAM SHALER
Esquisse de l'Etat d'Alger
présentation de Claude Bontems

ALAIN MAHÉ
Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e-XX^e siècles
Anthropologie historique du lien social
dans les communautés villageoises

ANNE-CHARLES FROMENT DE CHAMPLAGARDE
Histoire abrégée de Tripoly de Barbarie, 1794
texte présenté et annoté par Alain Blondy
avec la collaboration d'Ismet Touati

LAURENT-CHARLES FÉRAUD
Histoire de Bougie
présentation de Nedjma Abdelfettah Lalmi

LEMNOUAR MEROUCHE
Recherches sur l'Algérie à l'époque ottomane, I.
Monnaies, prix et revenus, 1520-1830

GÉRARD VAN KRIEKEN
Corsaires et marchands,
Les relations entre Alger et les Pays-Bas, 1604-1830

EMILE DUPUY
Américains et Barbaresques, 1776-1824
présentation de Alain Blondy

CHANTAL DE LA VÉRONNE
Yağlımurasan, premier sultan
de la dynastie berbère des Abd-el-Wadides de Tlemcen

EDITIONS BOUCHENE
113-115 rue Danielle Casanova, 93200 Saint-Denis
site internet : www.bouchene.com

